



16

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*

Lausanne, le *2* décembre *1918*

Pour le Département :



~~Le Chef du service de police,~~
Le Chef du Service de Justice

L. Ballif

N^o 16.

Le volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du numéro 18 de l'année 1915, au numéro 11 de l'année 1919.

ce que nous certifions.

Montreux le huit février mil neuf cent dix-neuf.

L'Officier de l'état civil : -

L. Berthold *sup.*



N^o 12
Kocher - Knorr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kocher Gottfried _____
célibataire _____
tailleur _____

originaire de Aegerten (Berne) _____ domicilié à
Somex Châteland - Montreux _____ né à

Aegerten _____ le vingt novembre _____
_____ mit huit cent quatre - vingt - six _____ fils de
Friedrich Kocher _____ et de

Anna nee Klingli _____
à Aegerten _____

2. Knorr Theresia _____
célibataire _____
couturière _____

originaire de Wälderndorf (Bohème) _____ domiciliée à
Lauterne _____ née à

Wälderndorf _____ le vingt - quatre juillet _____
_____ mit huit cent quatre - vingt - six _____ fille de

Jgnatz Knorr _____ et de
Maria nee Kunze _____
à Lander _____

Comme témoins :

1. Knorr Anna, employée d'hôtel à Lauterne _____
2. Mottaz Rodolphe, huissier de paix, à Montreux _____

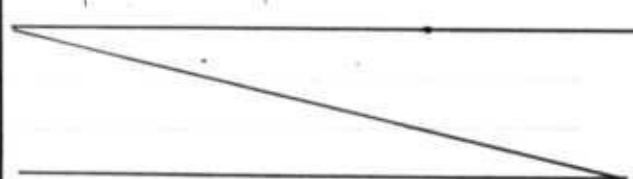
Les publications ont eu lieu à Wälderndorf le 11, à Brugg le
13 et à Lauterne le 15 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit février mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Dates de naissance des fiancés
certificat d'état - libre de la fiancée
certificats de publication et de non
opposition _____
Dépense de publication en Bohème _____



Communiqué à Brugg à Lauterne et
à la Chamellon, le 18 fe. 19

Les époux :

Gottfried Kocher
Theresia Kocher

Les témoins :

Anna Knorr
et Rodolphe Mottaz
Auguste Barmet
L'officier de l'état civil :
J. Putholiz

Registre des mariages A.

N° 13.
Gottreux - Fraire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottreux Jean - Walter
célibataire
jardinier
originaire de Berane (Menchâtel) domicilié à
la Romenas (Châteland - Montreux) né à
Yverdon le premier avril
mil huit cent quatre - vingt - quinze
fils de
Friedric - Charles Gottreux à Landenne et de
deule - Olga nee Lemba
à deule

2. Fraire Marie - Eugenie
célibataire
ménagère
originaire de Ormont - dessus domiciliée à
Lohamannes sur Renens née à
Lyonnandson le vingt - quatre février
mil huit cent quatre - vingt - quinze
fille de
David Fraire et de
Marie nee Tamer
à Lohamannes sur Renens

Comme témoins :

- 1. Gottreux Ernest, vendeur à Montreux
- 2. Roy Gustave, employé à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châteland et à Berane le 31 janvier
à Lohamannes le 1er et à Ormont - dessus le 3 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze février mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publications l'acte
non opposition.

Les époux :

Walter Gottreux
Eug. Fraire.

Les témoins :

E. Gottreux
G. Roy.

L'officier de l'état civil :

L. Rotholm

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué : Berane, Evand et
Ormont, datés le 21 jan. 19.

Registre des mariages A.

N^o 14
Linder - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder Jules - Alfred
célibataire
cuisinier

originaire de Schâtelek (Berne) domicilié à
Territet (Panches - Montreux) né à
Plan Collert sur Olon le vingt-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Henri - Philippe Linder, agriculteur et de
Lina née Mathys
à Olon

2. Martin Lolide
célibataire
cuisinière

originaire de Ligroz (Berne) domiciliée à
Trovit (Panches - Montreux) née à
Ligroz le deux août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Abraham Martin, maçon et de
Lina née Hobel
à Ligroz

Comme témoins :

- 1. Estoppey Georges, agent de police sur Panches
- 2. Rossier Eugène

Les publications ont eu lieu à Panches le 16 à Ysteig et à
Morsam le 17 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept février mil neuf cent dix-
neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

J. Linder
E. Linder.

Les témoins :

G. Estoppey
E. Rossier

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdy

Communiqué à Ysteig et à Tramm
le 21 fév. 1919

Registre des mariages A.

No 15.

Unbert - Ungar

Par ^{arrêt} jugement du Tribunal fédéral
 rendu en date du 28 mars 1935 déclaré
 définitif et exécutoire le
 le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à an, le
 délai pendant lequel l.....
 ne pourr..... contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 12 juin 1935

L'officier de l'état civil

com. au dist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Unbert David - Louis - Philippe
 célibataire
 commerçant

originaire de Chent domicilié à

Chent (Châtelnat - Montreux) né à

Chent - le même (Le Chent) le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

David - Philippe Unbert et de

Christine - Antèle née Dumet

au Sentier

2. Ungar Blanka
 célibataire

sans profession

originaire de Budapest (Hongrie) domiciliée à

Chent née à

Budapest le vingt-quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Iskrah Ungar, décédé et de

Anna - Maria née Schulzer

à Montreux

Comme témoins :

1. William Paul - Frédéric planteur à Londres

2. Bijon Emile Directeur d'hôtel à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtelnat le 15 et au Sentier le 16 janvier 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le dix-huit février mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de non
 opposition
 Diplôme de publication en Hongrie

Les époux :

Paul
 Blanche Unbert

Les témoins :

F. P. Williams
 Bijon

L'officier de l'état civil :

C. Bostholz

Communiqué au Fichier et à la Chancellerie le 21 fév. 35.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 16

Collenberg - Zillreger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collenberg Ernst - Anton _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de Morissen (Grisons) _____ domicilié à
 Choren, Châteland - Montreux _____ né à
 St. Gall _____ le quinze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Christian - Anton Collenberg, décédé _____ et de
 Harthanna née Heim _____
 à Choren.

2. Zillreger née Oebi, Elise _____
 veuve de Oscar - Antoine Zillreger, dès le 28 janvier 1917
 contournée _____
 originaire de Fribourg _____ domiciliée à
 Fribourg _____ née à
 Töss Zurich _____ le dix novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Gottfried Oebi, mécanicien _____ et de
 Anna - Dorothea née Kägi _____
 à Winterthur

Comme témoins :

1. Bloch Hubert comptable à Montreux _____
2. Mottaz Edmond, hâtier de bois à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et à Fribourg le 21
 janvier et à Morissen le 22 janvier 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-deux février mil neuf cent dix-
 -neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 livret de famille de la fiancée avec
 inscription du décès de son 1^{er} mari
 certificats de publication et de non
 opposition.

Les époux :

E. Collenberg &
 Elise Collenberg.

Les témoins :

Hubert Bloch.

Ed. Mottaz

hâtier.

L'officier de l'état civil :

H. Rothholz

Communiqué à Morillon via Fribourg
 le 1^{er} mars 1919

Registre des mariages A.

N° 17
Jaquet - Trillens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Albert - Edmond
célibataire
géomètre officiel
originaire de Ballorbe et Ballanques
Montreux (Châteland) domicilié à
la Brive (Châteland) né à
le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jules - Albert Jaquet, décédé et de
Anna - Berthe née Beres
à Montreux

2. Trillens Gabrielle - Odile
célibataire
sans profession
originaire de Lausanne
Montreux (Châteland) domiciliée à
Lausanne née à
le treize novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean - Charles Trillens, décédé et de
Odile - Eliza née Kallandier
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Maillon Robert, négociant à Montreux
- 2. Duret Armand, marbrier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châteland Ballorbe Ballanques
et Lausanne le 12 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Et Jaquet
G. Jaquet

Les témoins :

R. Maillon
A. Duret

L'officier de l'état civil :

A. Buechler

Communiqué à Ballorbe Ballanques et
Lausanne le 14 mars 1919.

Registre des mariages A.

N^o 18
Pouleur - Nieland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouleur Boris
célibataire
chauffeur
originaire de origine française domicilié à
Blarens (Châteland - Montreux) né à
Hautmont (Nord, France) le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Joseph Pouleur et de
Emmandine née Jomiot
à Hautmont

2. Nieland Germaine - Henriette
célibataire
ménagère
originaire de Follikofen (Berne) domiciliée à
Blarens née à
Blarens le dix-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
François - Vincent Nieland et de
Marie - Louise née Dufour
à Blarens.

Comme témoins :

- 1. Guignard Jules, secrétaire municipal aux Planches
- 2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châteland, le 4, à Follikofen, le 6 et à Hautmont le 11 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats de publication et de non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale de France
- Permis de célébration du Département de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie de Follikofen le 14 mai 1919.

Les époux :

Pouleur
G. P. Pouleur

Les témoins :

J. Guignard
E. Richard

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

No 19.

Latillaz - Andrey

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 12 décembre 1934 déclaré définitif et exécutoire le 15 janvier 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l'... ne peut contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 20 janvier 1935 L'officier de l'état civil [Signature] Com. au Dist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Latillaz Emile - Alphonse célibataire journalier originaire de Oberschot (Fribourg) domicilié à Chavens (Châtelard - Montreux) né à Villorimbond le vingt - un décembre mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de Jacques Latillaz, décédé et de Marie née Berchier à Villorimbond

2. Andrey Maria - Mathilde célibataire culbrière originaire de Oberschot domiciliée à Chavens et précédemment à Diraret née à Diraret le vingt - trois novembre mil huit cent quatre - vingt - huit fille de Benedikt - German Andrey, décédé et de Maria - Virginia née Fellet à Diraret

Comme témoins :

- 1. Fosse Froment, charretier à Chavens
2. Buttiaz Justave, journalier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 27 février, à Oberschot le 28 février et à Diraret le 1er mars 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mars mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de non opposition

Les époux :

E. Latillaz
Marie Latillaz

Les témoins :

Fosse François
J. Guinon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Platten et Reitholten le 14 mars 1935.

Registre des mariages A.

N° 20

Haudsener - Hegmann

Par jugement de _____ de _____
 rendu en date du 3 mars 1942 déclaré
 définitif et exécutoire le même
 jour, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal _____ an, le
 délai pendant lequel _____
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 18 avril 1942.

L'officier de l'état civil

[Signature]
 Com. de l'Ép.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haudsener Gottfried _____
 célibataire _____
 bachelier _____
 originaire de Höfen bei Thun (Berne) _____ domicilié à
 Blanches-Montreux _____ né à
 Bönigen (Berne) _____ le vingt janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Samuel Haudsener, décédé _____ et de
 Elisabeth née Mühlmann _____
 à Bönigen _____
2. Hegmann Henriette - Hedwig _____
 célibataire _____
 gouvernante _____
 originaire de Truboltingen (Thurgovie) _____ domiciliée à
 Fivich _____ née à
 Richterswil (Fivich) _____ le huit décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Jakob Hegmann, charpentier _____ et de
 Henriette née Isler _____
 à Richterswil _____

Comme témoins :

1. Freid Marguerite, servante à Montreux _____
 2. Schaez Fritz, concierge à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Blanches le 28 février, à Amstaldingen
 et à Truboltingen le 2 mars et à Fivich le 3 mars 1942.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de non
 opposition.

Les époux :

Haudsener Gottfried
 Haudsener Hedwig

Les témoins :

M. Freid
 Fr. Schaez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Amstaldingen
 Truboltingen et Fivich, le 26 ¹¹/₁₉

Registre des mariages A.

No 21.

Barraud - Husy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Henri - Ladimir _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Echallens et Bottem _____ domicilié à
 la Rouvenaz, Châteland - Montreux _____ né à
 Echallens _____ le quatorze mars _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fils de
 François - Auguste Barraud, décédé _____ et de
 Julie - Lina née Alliez _____
 à Echallens _____

2. Husy Rosa _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Hohewisim (Lucerne) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz _____ née à
 Bolmar _____ le vingt - cinq novembre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de
 adoptive de Franz - Xaver - Jakob Husy _____ et de
 Auguste née Beyer _____
 à Lucerne _____

Comme témoins :

- 1. Herdiger Jules, comptable à Montreux _____
- 2. Schopp Charles, fonctionnaire postal à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 5 mars, à Echallens et à Hohewisim le 6 mars et à Bottem le 7 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt - un mars mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du futur
 Copie de l'acte d'adoption de la fiancée
 Certificats de publication et de non opposition.

Les époux :

[Signature]
 R. Barraud

Les témoins :

[Signature]
 Ch. Schopp

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Echallens, Châteland - Grand
 et Hohewisim, le 26. II. 19

Registre des mariages A.

No 22
Rossinelli - Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossinelli Marie - Paul
célibataire
revenu - comptable
originaire de Cardempino (Tessin) et de Monthiel domicilié à
la Rouvenaz (Châtelard - Monthens) né à
Monthiel le quatorze mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean - Baptiste Rossinelli à Monthiel et de
Rose - Augustine née Guillard
à Monthiel

2. Huber Johanna
célibataire
sans profession
originaire de Wesslingen (Thurgovie) domiciliée à
St Gall née à
Tengen am Toggen le treize janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Paul Huber à St Gall et de
Katharina Dorothea née Brächtler
à Monthiel

Comme témoins :

- 1. Solbe Marguerite sans profession, à Chavand
- 2. Furrer Pierre, comptable à Monthens

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 19 à St Gall le 20
à Wesslingen le 21 et à Cardempino le 23 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Monthens, le vingt-un mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non oppo-
-sition
Communiqué à Cardempino Monthiel
Wesslingen et St Gall le 26 III 19

Les époux :
A. Rossinelli
B. Rossinelli - Huber
Les témoins :
H. Dasse
L'officier de l'état civil :
J. Buehler

Par jugement du Tribunal civil...
de Monthiel rendu
en date du 19 février 1912 déclaré
définitif et exécutoire le 15 mars
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a pris à ... an, le
délai pendant lequel
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Monsieur le 21 mars 1912
l'officier de l'état civil
J. Buehler Com. en chef

Registre des mariages A.

N° 23

Hage - Hadidrad

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hage Joseph _____
 célibataire _____
 docteur - médecin _____
 originaire de Haïkoubi (Djedim, Liban) _____ domicilié à
 Bormanx, Châtelard - Montreux _____ né à
 Haïkoubi _____ le onze février _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
 Kémmam Hage _____ et de
 Adha née Gostin _____
 à Haïkoubi _____

2. Hadidrad Olga _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Beyrouth (Syrie) _____ domiciliée à
 Bormanx _____ née à
 Beyrouth _____ le dix - neuf mars _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf _____ fille de
 Solias Hadidrad _____ et de
 Chéfika née Hadidrad _____
 à Beyrouth _____

Comme témoins :

- 1. Boustany Soliman ancien Ministre à Montreux _____
- 2. Mireille Lemoine Directrice de banque à Genève _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 24 février 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt - deux mars mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés avec traductions _____
- Déclaration du Vice général Marseite de Beyrouth _____
- Déclaration du Consul de Turquie _____
- Certificat de publication et de non opposition _____
- Permis de célébration du Département de justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie le 26 III.19. _____

Les époux :
 J. Hage
 Olga Hage

Les témoins :
 B. Boustany
 Mireille

L'officier de l'état civil :
 J. Buthold

selon certificat joint au dossier le mariage religieux a été célébré à l'église Catholique de Montreux le 22 mars 1919.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
 J. Buthold

Registre des mariages A.

No 24

Giovannella - Perruchoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giovannella Stefano - Louis _____
célibataire _____

majeure _____

originaire de Orana (Novare, Italie) _____ domicilié à

Chêne, Châtillard - Montreux _____ né à

Taino (Loône, Italie) le dix septembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt _____ fils de

Joseph Giovannella _____ et de

Rochelle née Tonella _____

à déclarés _____

2. Perruchoud Marie - Virginie _____
célibataire _____

majeure _____

originaire de Chalais (Valais) _____ domiciliée à

Chêne _____ née à

Verronin née Chalais le quinze juin _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fille de

Simon Perruchoud _____ et de

Marie née Morin _____

à déclarés _____

Comme témoins :

1. Perruchoud Simon, buraliste - votal à Chalais _____

2. Larche Vincent, menuisier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtillard le 29 novembre, à Chalais
le 4 décembre 1918 et à Taino le 5 janvier 1919 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____, le vingt - quatre mars mil neuf cent dix - neuf _____

Pièces déposées :

Acte de naissance et d'état libre du fiancé _____

" " " " de la fiancée _____

" " " " fiancée du fiancé _____

Certificats de publication et de non opposition _____

Permis de célébration du Département _____

de Justice et Police _____

Communiqué à Chalais et à la _____

Chambrière le 26 III 19 _____

Les époux :

Giovannella Stefano Luigi

Marie Virginie

Les témoins :

Perruchoud Simon

Vincent Larche

L'officier de l'état civil :

A. Berthod

Registre des mariages A.

N^o 25

Loewendahl - Bottcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loewendahl Willy _____
 célibataire _____
 représentant de commerce _____
 originaire de Bologne Prusse Rhénane ; _____ domicilié à
 Territet, Plombières Montreux _____ né à
 Bologne _____ le vingt décembre _____
 _____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
 Abraham Loewendahl décédé _____ et de
 Odèle née Rothschild _____
 à Bologne _____

2. Bottcher Martha - Hélène _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Dresde (Saxe) _____ domiciliée à
 Territet _____ née à
 Dresde _____ le quatre mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Richard - Arthur Bottcher, à Leipzig _____ et de
 Johanna - Hedwige née Sell _____
 à Dresde _____

Comme témoins :

1. Infante Rodmond, commissaire à Montreux _____
 2. Buchard Langene id. id. _____

Les publications ont eu lieu à Plombières le 16 janvier, à Dresde
 le 20 janvier et à Bologne le 14 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificats de capacité matrimoniale
 des fiancés _____
 Certificats de publication et de non oppo-
 sition _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Communiqué à la Chambrée le
 26. II. 19.

Les époux :

Willy Loewendahl
 Martha Loewendahl

Les témoins :

Eduard Diefenderfer
 Auguste Rauchard

L'officier de l'état civil :

L. Bachelard

Registre des mariages A.

No 26.

Schmetzler - Delavard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmetzler Emile - Honoré _____

célibataire _____

menuisier _____

originaire de Gächlingen Schaffhouse, _____ domicilié à

la Rouvenette, Schâteland - Montreux _____ né à

La Tour de Peitz _____ le vingt-deux septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Balthazar Schmetzler, décédé _____ et de

Anna-Maria née Steffen _____

à la Rouvenette _____

2. Delavard Hélène - Adèle _____

célibataire _____

lingère _____

originaire de Vourey (Valais) _____ domiciliée à

Verraye Planches-Montreux _____ née à

Flon (Planches) _____ le vingt-trois novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Ovide Delavard _____ et de

Julie - Adèle née Aubert _____

à Verraye _____

Comme témoins :

1. Sigrist Louis, électricien à Scherm _____

2. Aubert Oreste, négociant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Schâteland et aux Planches le 3, à
Vourey le 4 et à Gächlingen le 5 février 1919 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

certificats de publication et de non _____

opposition _____

Les époux :

Emile Schmetzler
Hélène Schmetzler.

Les témoins :

Louis Sigrist
A. Aubert
et Sigrist

L'officier de l'état civil :

A. Bartholomé

Communiqué à Gächlingen à
Vourey, le 7 avril 19 _____

Registre des mariages A.

N^o 27.
Burdet. Lombet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet Jean - François _____
célibataire _____
chocolatier _____
originaire de Châteland - Montreux _____ domicilié à
la Rouvenaz (Châteland) _____ né à
Teray (Pharmes) _____ le vingt mars _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fils de
Abraham - Philippe Burdet _____ et de
Catherine - Antoinette née Minotti _____
à Vevey _____
2. Lombet Berthe _____
célibataire _____
employée de fabrique _____
originaire de Champvent _____ domiciliée à
la Rouvenaz _____ née à
Lansanne _____ le dix - neuf février _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - treize _____ fille de
François - Henri - Louis - Jules Lombet _____ et de
Alice - Lucie née Apotheloz _____
à Louvresse _____

Comme témoins :

1. Baillod Jules, jardinier à Vevey _____
2. Beyeler Georges, chocolatier à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 29 février et à Champvent le 2 mars 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - neuf mars mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé
Certificats de publication et de non
opposition _____

Les époux :

Jean Burdet
Berthe Burdet

Les témoins :

Jules Baillod
Georges Beyeler

L'officier de l'état civil :

A. Rotholz

Communiqué _____ le 7 avril 1911.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Par jugement du Tribunal du
District de Lausanne rendu
en date du 6 mars 1911 déclaré
définitif et exécutoire le 5 avril
1911, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Fait le 5 avril 1911
Montreux, le 2 avril 1911

L'officier de l'état civil

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 28
Moi. Poffet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M^r Wilhelm - Franz - Martin
célibataire
cordonnier

originaire de Mauraaz domicilié à

Scharen (Schäferhard - Montreux) né à

Sorait (Blanchet) le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Wilhelm M^r et de

Albertine - Lucie née Berger,

à Scharen

2. Poffet Pauline
célibataire
ménagère

originaire de Dürdingen (Fubourg) domiciliée à

Blarens née à

Dürdingen, in Lanthou le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Franz Poffet, décédé et de

Helde née Helfer

à Schmitten

Comme témoins :

1. M^r Wilhelm, cordonnier à Blarens

2. Trotet Henri, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Schäferhard le 12, à Dürdingen le 13 et à Mauraaz le 14 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et
de non opposition

Les époux :

W. M^r M^r
Pauline M^r

Les témoins :

W. M^r
H. Trotet

L'officier de l'état civil :

A. Barthod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. et.

Communiqué à Rampigny et à Dürdingen le 2 avril 1919

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 29 mars 1918 déclaré définitif et exécutoire le 30 avril 1918, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les conjoints ne pourront contracter un nouveau mariage. (1) du 30 avril 1918 Montreux, le 12 mai 1918.

L'officier de l'état civil
A. Barthod

Registre des mariages A.

N° 29.

Morier - Amstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Ernest - Louis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Vevey et de Châtillon d'Or _____ domicilié à
 Charent (Châtillon - Montreux) _____ né à
 Charent _____ le trente - un octobre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fils de
 Victor Morier, agriculteur _____ et de
 Fanny - Sophie née Batton _____
 à Charent _____

2. Amstein Louise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Hylka (Zürich) _____ domiciliée à
 Chailly (Châtillon - Montreux) _____ née à
 Chailly _____ le deux octobre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de
 Jaquet Amstein, agriculteur _____ et de
 Sophie - Adèle née Michel _____
 à Chailly _____

Comme témoins :

1. Amstein Louis, agriculteur, à Chailly _____
2. Morier Oscar, _____ Charent. _____

Les publications ont eu lieu au Châtillon et à Châtillon d'Or
 le 8, à Hylka le 9 et à Vevey, le 10 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le deux avril mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et
 de non opposition. _____

Les époux :

E. Morier
 L. Morier

Les témoins :

L. Amstein
 Oscar Morier

L'officier de l'état civil :

L. Buisson

Communiqué à Vevey, Châtillon d'Or
 et Hylka le 7 avril 19.

Registre des mariages A.

N° 30.
Wicky. Kiefer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky Albert Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Schüpfheim (Lucerne) _____ domicilié à
 Leyboux _____ né à
 Leyboux _____ le treize août ¹⁹¹⁷ _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Louis-Marcelin Wicky, à Leyboux _____ et de
 Marianne-Alexandrine née Simonet _____
 à Steinidee _____

2. Kiefer) Clara Thérèse _____
 célibataire _____
 domestique _____
 originaire de Solvère _____ domiciliée à
 Leyboux _____ née à
 Solvère _____ le neuf mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 François-Joseph Kiefer _____ et de
 Marie-Emma née Berthoud _____
 à Saint-dominile connu _____

Comme témoins :

1. Chevallay Joseph, wcher à Terrikt _____
2. Reutter Fernand, jardinier à La Tour de Peitz _____

Les publications ont eu lieu à Leyboux le 20, à Schüpfheim
 et à Solvère le 21 mars 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le cinq avril ¹⁹¹⁹ cent dix neuf

Pièces déposées :

Acte de mariage des fiancés
 certificat de publication
 et de non opposition _____

Les époux :

Albert Wicky
 Clara Wicky

Les témoins :

Chevallay
 Fernand Reutter

L'officier de l'état civil :

H. Berthoud

Communiqué à Schüpfheim et à Solvère
 le 7 avril 19 _____

Registre des mariages A.

N° 31.

Olivet - Fort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olivet Robert Eugène _____
 célibataire _____
 chef-jardinier _____
 originaire de Jussey (Genève) _____ domicilié à
 aux Planches-Montreux _____ né à
 Verschâtel _____ le vingt-sept mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze) fils de
 Jaquet-Eugène-Olivet jardinier à Saxon _____ et de
 Hortense née Davoët _____
 à décidé _____

2. Fort Marie-Thérèse _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Stévables (Valais) _____ domiciliée à
 Chavand (Châtellard-Montreux) _____ née à
 Stévables _____ le quatre novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze) fille de
 Marie-Julienne Fort, ménagère à Sallion _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Mury Louis agent de police aux Planches _____
 2. Rossier Eugène, " " " " _____

Les publications ont eu lieu à Châtellard et aux Planches le 6,
 à Jussey et à Stévables le 11 mars 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le cinq avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

R. Olivet
 Ft. Olivet

Les témoins :

L. Mury
 E. Rossier

L'officier de l'état civil :

Berthoud

Communiqué à Jussey et à Stévables
 le 7 avril 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 32
Mury - Duvoisin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury Jean - Louis
celibataire
employé à la voûte
originaire de Châtelard - Montreux, domicilié à
Vernex - Châtelard né à
Lehermes, Châtelard - le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules - Vincent Mury, décédé et de
Sophie née Gembrey à
à Vernex

2. Duvoisin Adèle - Marie
celibataire
sans profession
originaire de Orgez domiciliée à
la Pouvemaz (Châtelard) née à
Orgez le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Auguste Duvoisin, à Fiez et de
Élise - Julie née Scherbulliez
à Idée

Comme témoins :

- Mury Lucien, facteur-postal à Vernex
- Dubochet Alexandre, agriculteur à Fiez

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 11, et à Orgez le
13 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le deux, le cinq avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et
de non opposition

Les époux :

Emile Mury
Adèle Mury.

Les témoins :

Lucien Mury
Alexandre Dubochet.

L'officier de l'état civil :

A. Dubochet

Communiqué à Montbargny le
7 avril 1919

Registre des mariages A.

N° 33

Ramel - Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel Charles - Alexis
 célibataire
 employé M. O. B.
 originaire de Château d'Ox domicilié à
 Sâles Châteland - Montrou né à
 Château d'Ox, à la Frable le six octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Charles - David Ramel, charpentier à Château d'Ox et de
 Marie - Louise née Hehen
 à deux

2. Ruchet Marie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Olhon domiciliée à
 Olhon née à
 Olhon le vingt-huit février
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Charles - Louis - François Ruchet, agriculteur à Olhon et de
 Françoise née Ruchet
 à deux

Comme témoins :

1. Diomet Edmond, commissaire de police aux Planches
2. Mary Louis, agent de police aux Planches

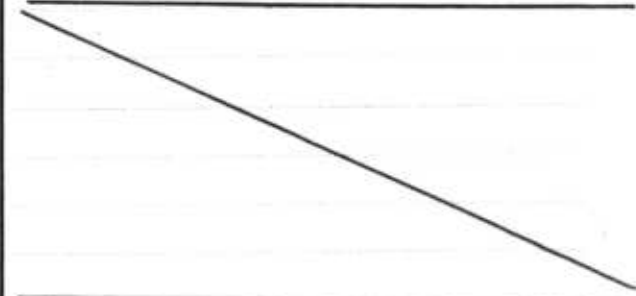
Les publications ont eu lieu aux Châteland et à Olhon le 2 avril,
 à Château d'Ox et à Hémroz, le 3 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrou, le dix-huit avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de non opposition



Communiqué à Château d'Ox Olhon
 et Hémroz le 20 avril 19.

Les époux :

Charles Ramel
 Marie Ramel

Les témoins :

Edmond
 L. Mary

L'officier de l'état civil :

L. Berthod

Registre des mariages A.

N^o 34
Chevalley - Krieger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Paul - Henri
veuf de Anna - Pauline née Dindé dès le 6 novembre 1915.
entrepreneuse
originaire de Châtelard (Montreux) domicilié à
Châtelard (Châtelard) né à
aux Borettes Châtelard le vingt-neuf septembre
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Lougène Chevalley, décédé et de
Lougène née Boyé
au Boret

2. Krieger Edna - Pauline - Françoise
célibataire
sans profession
originaire de Pont (Pully) domiciliée à
La Tour de Pully née à
La Tour de Pully le quatorze décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Marie - Louis - Amable Krieger et de
Marie - Alexandrine née Girard
à La Tour de Pully.

Comme témoins :

1. Juvon Marcel employé de bureau à Montreux
2. Schira Victor entrepreneur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 13, à La Tour de Pully le 14 et à Pont le 16 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
Consentement des parents
L'acte de naissance du fiancé est au Vol II
fol. 5 n^o 144 et l'acte de décès de
la mère femme au Vol XIV fol. 265
n^o 203.
Certificats de publication et de non opposition

Communiqué à St Martin et à
La Tour de Pully le 29 avril 19.

Les époux :

Paul Chevalley
Edna Krieger

Les témoins :

M. Dumat.
Schira V.

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

Registre des mariages A.

No 35

Laroche - Moglia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laroche Louis - Félix _____
célibataire _____
cultivateur _____

originaire de origine française _____ domicilié à
Saint - Preux (Haute Saône en France à Glion sur Montreux né à
Saint - Preux _____ le vingt - sept novembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - treize _____ fils de
Albert Laroche _____ et de
Augustine Olivier _____
à Saint - Preux _____

2. Moglia Eugène - Louis _____
célibataire _____
ménagère _____

originaire de Genève _____ domiciliée à
Glion (Chambel : Montreux) _____ née à
Glion _____ le dix - neuf mai _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Chapellet - Albert Moglia _____ et de
Eugénie - Julie Forney _____
à Glion _____

Comme témoins :

- 1. Faton Charles, comptable, à Glion _____
- 2. Mayor Louis, comptable à Bex _____

Les publications ont eu lieu à la Chambel le 3, à Genève le 5 et à Saint - Preux le 8 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux mai mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Contentements des parents
- Certificats de publication et de non opposition
- Certificats de capacité matrimoniale des fiancés
- Permis de célébration de mariage - ment de justice - Police

Communiqué à la chancellerie et au Bureau cantonal à Genève le 8 mai 19

Les époux :

Laroche
Louise Laroche

Les témoins :

Chapellet
Mayor

L'officier de l'état civil :

J. Bachelard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Par jugement en date du 26 février 1931, le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Sures (H^{te} Saône, France), a prononcé par voie de conversion, le divorce des époux Laroche - Moglia, dont le mariage est inscrit ci - contre.

Montreux, le 19 septembre 1931

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Bachelard com. a. délé.

Registre des mariages A.

N° 16
Loosli - Jardinier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loosli Jean
célibataire
ouvrier

originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
Corribet, Blanchet - Montreux né à
Corribet le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Johann - Friedrich Loosli d'abord et de
Anna nee Frei

à Corribet

2. Jardinier Edouard - Josephine - Lonic
célibataire
couturière

originaire de Monthey (Valais) domiciliée à
Blanchet - Montreux née à
Monthey le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Pierre - Jardinier et de
Antoinette nee Germanier

à Monthey

Comme témoins :

1. Henri Perre appareilleur à Collonge
2. Loosli Walter, instituteur à Orgeval

Les publications ont eu lieu à Blanchet à Sumiswald et à
Monthey le 10 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée,
L'acte de naissance du fiancé
est au vol. 101 fol. 12 n° 146.
Certificat de publication et de
non opposition

Les époux :

Loosli Jean.
Loosli Hedwig

Les témoins :

Henri Perre
H. Loosli

L'officier de l'état civil :

J. Rothollet

Communiqué à Sumiswald et à
Monthey, le 8 mai 1919

Registre des mariages A.

N^o 27
Savioz - Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savioz Pierre - Hubert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de St-Jean Cabat, domicilié à
 Ghon Planchet - Montreux, né à
 Planchet sur St-Jean le vingt-un février
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Benjamine Savioz, décédée et de
 Henriette née Krin
 à Planchet

2. Rochat Auguste - Fanny
 célibataire
 repasseuse
 originaire de L'Abbaye domiciliée à
 Montbana Salod, née à
 Pont le premier janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Louis - Auguste - Léon Rochat et de
 Marie née Porchet
 à Salod

Comme témoins :

1. _____
 2. _____

Les publications ont eu lieu à Ghon Planchet et à l'Abbaye le 16
 à Villier le 17 et à Montbana le 19 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le cinq mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de
 non opposition.

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L'inscription ci-contre est nulle
 Le mariage Savioz - Rochat est
 au folio 55. v. après.
 Montreux le 5 mai 1919
 L'officier de l'état-civil
 E. Rothollet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 37

Perrinjacquet - Armi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrinjacquet Georges - Laurent
 divorcé d'avec Rachel Ida Robert Steiner, dès le 29 mars 1919
 sous-chef du dépôt du tramway S. M. C. V.
 originaire de Oravos (Muschik) domicilié à
 Blarent Châtelard - Montreux né à
 aux Grandis - Champ St. Couvet le quinze février
 mil huit cent soixante-onze fils de
 Luc Perrinjacquet et de
 Odèle - Thalmé née Borel
 à descendu

2. Armi Lina
 célibataire
 demeurant de magasin
 originaire de Lütterswil (Sohne) domiciliée à
 Oravos Chamblé - Montreux née à
 Lütterswil le douze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Johann Armi et de
 Elisabeth née Knör
 à descendu

Comme témoins :

1. M. Frédéric, maréchal à Courtepin
2. Vogt Henri, mécanicien à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Chamblé le
 22 à Oravos le 23 et à Lütterswil le 24 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte de mariage du fiancé
 avec mention de divorce
 Certificat de publication sans
 opposition

Les époux :

Perrinjacquet
 S. Perrinjacquet

Les témoins :

Armi
 H. Vogt

L'officier de l'état civil :

H. Buehler

Communiqué à Travers à l'annuel
 le 12 mai 19

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 38

Ombroise - Aubort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ombroise Georges - Charles _____
 veuf de Georgette - Eugénie - Annie Busch, dès le 3 juin 1915
 coiffeur _____
 originaire de Orléans (Loiret France) _____ domicilié à
 Douvran (Seine-et-Oise France) _____ né à
 Orléans _____ le vingt-neuf janvier _____
 mil huit cent dix-sept _____ fils de
 Etienne Ombroise, sieur de Longy _____ et de
 Augustine née Sebault _____
 à Orléans _____

2. Aubort Louise - Marguerite _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Planches (Montreux) _____ domiciliée à
 Yvernes (Châtelard - Montreux) _____ née à
 Fontaines près Olm _____ le dix-huit octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Pierre - Louis Aubort, décédé _____ et de
 Émile - Rosalie née Busset _____
 à Yvernes _____

Comme témoins :

1. Aubort Maurice employé de commerce à Montreux _____
2. Gauthier Louis télégraphiste à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Douvran le 28 mars, au Châtelard
 et aux Planches le 29 avril 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-deux mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 Certificats de publication et de non
 opposition _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé _____
 Formes de célébration du Département
 de justice et Police _____

Communiqué à la Chambre
 le 22 mai 19 _____

Les époux :

Ombroise Georges
 Aubroise Louise

Les témoins :

Maurice Aubort
 L. Gauthier

L'officier de l'état civil :

L. Balthazard

Registre des mariages A.

No 39

Baumgartner - Sen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner Jakob - Martin

célibataire

confidant

originaire de Töschwil (St. Gall)

domicilié à

Mout (Blanches-Montagnes)

né à

Töschwil, in Aendorf le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jakob - Martin Baumgartner rentier

et de

Maria - Anna - Paulina née Keller

à Niederwil

2. Sen Anna

célibataire

catholique

originaire de Mattstetten (Berne)

domiciliée à

Mout

née à

Seigentorf le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Christian Sen rentier

et de

Margdalena née Aeberhard

à Seigentorf

Comme témoins :

1. Murer Jakob, comptable à Mout

2. Braumann Jean, vigneron à Mout

Les publications ont eu lieu à Mout le 29 avril, à Töschwil
et à Seigentorf, le 30 avril 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Mout, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-
neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Baumgartner Jakob
Baumgartner Anna

Les témoins :

J. Murer

J. Braumann

L'officier de l'état civil :

E. Rotholzh

Communiqué à Töschwil et à
Seigentorf le 27 mai 1919

Registre des mariages A.

N^o 40
Grand - Humbert nie Delany

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand Charles _____
celibataire _____
maronnier _____
originaire de Terey et Costanza _____ domicilié à
Lales, Châtehond - Montreux _____ né à
La Tour de Peilz _____ le vingt-neuf août _____
_____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
Françoise - Charlotte Grand, décédée _____ et de _____

2. Humbert nie Delany Marie - Joséphine _____
veuve de Pierre - Aimé - Louis Humbert, déc. le 28 mars 1918. _____
mineure _____
originaire de Noville et du Lieu _____ domiciliée à
Lales _____ née à
Dowry _____ le premier avril _____
_____ mil huit cent soixante-trois _____ fille de
Alexandre Delany _____ et de
Charlotte nie Christin _____
à décès _____

Comme témoins :
1. Raymond Jean résident à Montreux _____
2. Guignot Paul mercant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtehond le 6, à Terey et au Lieu
le 7, à Costanza et à Noville le 8 mai 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-
neuf _____

Pièces déposées :
acte de naissance des fiancés _____
acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée _____
certificats de publication et de non-
opposition _____

Communiqué à Terey, Talpuz et au
Lieu _____

Les époux :
Grand Charles
✕

a fiancée ne sachant pas écrire a déposé une croix
en lieu et place de signature

Les témoins :
Jean Raymondin
Paul Guignot.

L'officier de l'état civil :
L. Rothollet

Imprimerie Vaudolac, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 41.
Wicky - Anderegg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky Emile - Paul _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de Schipfheim (Lucerne) _____ domicilié à
 Planches (Montreux) _____ né à
 Nyon (Caux Planches) le quinze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Pierre - Charles Wicky, agriculteur aux Planches et de
 Marie - Emma née Perret _____
 & décédée _____

2. Anderegg Marie _____
 célibataire _____
 horlogère _____
 originaire de St. Peterzell (St. Gall) _____ domiciliée à
 Courmays (Berne) _____ née à
 La Kuntze _____ le quinze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Johann Anderegg, voiturier _____ et de
 Anna - Marie née Steiner _____
 à Courmays _____

Comme témoins :

1. Bertherin Charles, gardien de tennis à Territet _____
2. Bertherin Lucie, sans profession _____

Les publications ont eu lieu à xx Planches le 5 à Schipfheim et
 à Courmays le 6 et à St. Peterzell le 7 mai 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-sept mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

Paul Emile Wicky
 Marie Wicky

Les témoins :

Bertherin Charles
 Bertherin Lucie

L'officier de l'état civil :

A. Berthod

Communiqué à Schipfheim St. Peterzell
 et Courmays. _____

Registre des mariages A.

N^o 42.

Sustenberger - Ackermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sustenberger Josef _____
 célibataire _____
 tailleur _____

originaire de Romoos (Lucerne) _____ domicilié à
 Crant (Planches - Montreux) _____ né à
 Ebersecken (Lucerne) _____ le vingt deux _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fils de

Xaver Sustenberger _____ et de
 Elisabetha née Bonnet _____
 à Beredon _____

2. Ackermann Maria - Fides _____
 célibataire _____
 domestique _____

originaire de Straubenzell (St. Gall) _____ domiciliée à
 Crant _____ née à
 Kirschwil (St. Gall) _____ le dix - sept mars _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fille de

Josef - Klement Ackermann _____ et de
 Maria - Ida née Hammann _____
 à Beredon _____

Comme témoins :

1. Bischof Claire, domestique à Montreux _____
 2. Hellmüller Antoine, tailleur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches et à Romoos le 3, et
 à St. Gall le 5 mai 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le trente mai mil neuf cent dix - neuf _____

Pièces déposées :

actes de mariage des fiancés _____
 certificats de publication et de non
 opposition _____

Les époux :

Joseph Sustenberger
 Fides Sustenberger

Les témoins :

Claire Bischof
 Antoine Hellmüller

L'officier de l'état civil :

H. Benschly

Communiqué à Romoos et à St. Gall _____

Registre des mariages A.

N° 43

Mury - Orogandro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury Robert _____
 célibataire _____
 employé M. O. B. _____
 originaire de Châtelard - Montreux _____ domicilié à
 Brent (Châtelard) _____ né à
 Brent _____ le trente mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 Victor Mury, agriculteur _____ et de
 Louise - Emma née Bochard _____
 à Brent _____

2. Orogandro Louise - Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Formazza (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Brent _____ née à
 Amey (Haute-Savoie) le vingt-sept mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
 Georges Orogandro, journalier _____ et de
 Marie Chaviez _____
 à Brigue _____

Comme témoins :

1. Mury Clementine, ménagère à Montreux _____
2. Mury Constant employé C.F. à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 25 janvier et à
 Formazza le 16 février 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le trente-un mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificat de état libre de la fiancée _____
 Certificats de publication et de non _____
 opposition _____

Les époux :

Mury Robert _____
 Louis Marie Mury _____

Les témoins :

Clementine Mury _____
 & Mury _____

L'officier de l'état civil :

A. Bachelard _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie _____

Par jugement du Tribunal du District
 de Vevey rendu
 en date du 5 juillet 1928 déclaré
 définitif et exécutoire le 1^{er} octobre
 1928. Le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous de plein droit.
 Le Tribunal a, deux ans, le
 délai pendant lequel les conjoints
 ne peuvent contracter un nouveau
 mariage.
 (1) du 6 octobre 1928.

Le Juge de l'état civil
 A. Bachelard com. au Sup.

Registre des mariages A.

No 44

Oehninger - Schowalter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oehninger Johann - Heinrich _____
 célibataire _____
 relieur _____
 originaire de Fribourg _____ domicilié à
 Yverdon, Châtelard - Montreux _____ né à
 Glikon (Fribourg) _____ le trois mai _____
 _____ mil huit cent soixante _____ fils de
 Heinrich Oehninger _____ et de
 Susanna - Regula née Lieber _____
 à décider _____

2. Schowalter née Jacoud, Louisa - Philippine _____
 veuve de Jean Schowalter, dès le 17 septembre 1916 _____
 ménagère _____
 originaire de Puidoux _____ domiciliée à
 Yverdon _____ née à
 Planches - Montreux _____ le six mars _____
 (Charles - More) mil huit cent soixante - trois _____ fille de
 Charles - Marie - Louis Jacoud _____ et de
 Marie née Schumacher _____
 à décider _____

Comme témoins :

1. Eug. Alphea négociant à Yverdon _____
2. Schwank Max employé de banque à Fribourg _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 7 à Fribourg et à Puidoux le 9 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux le trente-un mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 l'acte de naissance de la fiancée _____
 ces au vol. II, an. fol. 157. N° 470. _____
 l'acte de décès du 1^{er} mari est au vol. II, _____
 fol. 249. N° 162 _____
 certificats de publication et de non _____
 opposition _____

Communiqué à Fribourg et à P. Saphorin.

Les époux :

J. Oehninger
 L. Schowalter

Les témoins :

Eug. Alphea
 M. Schwank

L'officier de l'état civil :

L. Balthazard

Registre des mariages A.

No 45

Genier - Guillet

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance
du Canton de Genève rendu
en date du 6 juin 1915 déclaré
définitif et exécutoire le 9 août
1915, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ ans, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Moudon, le 5 septembre 1915.

L'officier de l'état civil

[Signature]
Com. en Dpt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Louis _____
célibataire _____
bachelier _____

originaire de Thoiry _____ domicilié à
la Rivaroz, Châtillon - Montreux _____ né à
Plan des Chânes n° 111 le cinq février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Jean-Louis Genier, agriculteur à Grandvaux _____ et de
Julie née Bron _____

à Moudon _____

2. Guillet Louise - Léonie _____
célibataire _____
lingère _____

originaire de Treyvaux (Fribourg) _____ domiciliée à
Bon-Port (Pully - Montreux) _____ née à
Treyvaux (au Marin) _____ le trois août _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Jean-Marie Guillet, décédé _____ et de
Marie-Joséphine née Demard _____

à Treyvaux _____

Comme témoins :

1. Talon Charles, imprimeur à Lyon _____
2. Delory Jules, marchand à Moudon _____

Les publications ont eu lieu à Châtillon et aux Pully le 24
avril, à Treyvaux le 25 avril et à Thoiry le 28 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le deux juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Consentement de la mère de la fiancée
Acte de décès du père
Certificats de publication et de non
opposition _____

Communiqué à St George à Treyvaux _____

Les époux :

Louis Genier
Louise Guillet

Les témoins :

Edm. Calan
Jules Delory

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 46.
Hille - Zahn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hille Georg - Heinrich - Johann - Friedrich
célibataire
éditeur
originaire de Bleckede, Lüneburg, Prusse domicilié à
Berne né à
Bleckede le vingt-trois décembre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Johann - Friedrich - Christof Hille et de
Luise - Marie - Sofie - Dorothea née Foss
à dévotés

2. Zahn Elisabeth - Johanna - Emma
sans profession
célibataire
originaire de Rimbek, Stormarn, Prusse domiciliée à
Berne née à
Rimbek le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Maximilian - Hugo Zahn et de
Karoline - Luise - Marie née Zahn
à dévotés

Comme témoins :

- 1. Hermann Marx, opticien à Montreux
- 2. Hermann Babette, sans profession à Montreux

Les publications ont eu lieu à Berne le 13 mai 1919. En Allemagne la publication n'a pas eu lieu.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Berne le 21 mai 1919.

Les époux :

F. Hille
Elisabeth Hille

Les témoins :

M. Hermann
Babette Hermannisch Nyder.

L'officier de l'état civil :

H. Rotholz

Registre des mariages A.

N° 47.
Maret - Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maret Séraphin _____
célibataire _____
agriculteur _____

originaire de Bagnes (Valais) _____ domicilié à
Truit (Blanches - Montreux) _____ né à
Finhaut (Sion) _____ le vingt - six mai _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fils de
Louis - François Maret, cordonnier _____ et de
Adèle née Lignon Moulin _____
à Monthey _____

2. Monod Lina _____
célibataire _____
ménagère _____

originaire de Ormont - dessus _____ domiciliée à
Truit _____ née à
Blanches _____ le cinq juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Henri - Alexis Monod _____ et de
Marie née Deluz _____
à Truit _____

Comme témoins :

1. Tolon Charles comptable à Glin _____
2. Mayor Louis comptable à Ber _____

Les publications ont eu lieu aux Blanches le 26, à Bagnes et
à Ormont - dessus le 28 avril 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le dix juin mil neuf cent dix - neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
certificats de publication et de
non opposition _____

Les époux :

Maret - Séraphin _____
Lina _____

Les témoins :

Ch. Calan _____
Stämpf _____

L'officier de l'état civil :

A. Butholdy _____

Registre des mariages A.

N^o 48.

Borcard - Karbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borcard Gustave - Jean _____
célibataire _____

employé au tramway _____

originaire de Châteland (Montreux) _____ domicilié à

Bovel (Châteland) _____ né à

Bovel _____ le quinze avril _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de

Jenny - Vincent - Jules Borcard, agriculteur à Javel _____ et de

Elisabeth née Siegesser _____

et de _____

2. Karbel Ida - Marie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Marnand _____ domiciliée à

La Tour de Peily _____ née à

Marnand _____ le dix - sept février _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de

Emile Karbel agriculteur _____ et de

Vélie née Porchet _____

à Marnand _____

Comme témoins :

1. Karbel Emma, sans profession à Marnand _____

2. Thévenoz Armand, chauffeur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 22, à Marnand et

La Tour de Peily le 23 mai 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatorze juin mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Acte de naissance du fiancé et du

vol. 4 II fol. 88.

Certificat de publication et de son opposition :

Communiqué à Marnand et à la Tour de Peily

Les époux :

Borcard Gustave

Ida Borcard

Les témoins :

Emma Karbel

Armand Thévenoz

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Registre des mariages A.

N^o 49
Chevalley - Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Emile _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Châtillard (Moutrens) _____ domicilié à
Chermes (Châtillard) _____ né à
Chermes _____ le huit décembre _____
_____ mil huit cent dix-neuf - onze _____ fils de
François - Louis Chevalley _____ et de
Marie - Elise née Chevalley _____
à Chermes _____

2. Ruchet Germaine _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Olon _____ domiciliée à
Chermes _____ née à
Gramschamp (près Villeneuve) le trente - un août _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fille de
Henri Ruchet agriculteur _____ et de
Pauline née Pittiner Ruff _____
à Chermes _____

Comme témoins :

1. Estoppey Georges, agent de police aux Planches _____
2. Talon Charles, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtillard le 20, à Olon et à
Hermos le 21 mai 1914 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Moutrens, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
L'acte de naissance du fiancé et au
vol. 1^{er} fol. 251 n^o 753 _____
certificats de publication et de non
opposition _____

Communiqué à Olon et à Hermos _____

Les époux :

Emile Chevalley
Germaine Chevalley Ruchet

Les témoins :

G. Estoppey
E. Talon

L'officier de l'état civil :

R. Bachelier

Registre des mariages A.

N° 50

Jurgens - Roidi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jurgens Hermann - Wilhelmus
célibataire
industriel

originaire de OSS (Brabant Septentrional Hollande) domicilié à
Territet Planches Montreux et précédemment à St-Moritz né à
OSS le deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Antonius - Johannes Jurgens, industriel et de
Maria - Helena - Leonie van der Burghgen
à Anvers

2. Roidi Sophie
célibataire
sans profession

originaire de Athènes (Grèce) domiciliée à
Territet née à
Athènes le cinq dix-sept } octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Nicolos Roidi, rentier et de
Eugénie née Constantinidi
à Athènes

Comme témoins :

- 1. S. A. R. Nicolas, Prince de Grèce en séjour à Villeneuve.
2. Madame F. Harte van Terkenburg, à La Haye.

Les publications ont eu lieu aux Planches le neuf et à St-Moritz le 10 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés et traductions
Certificat de capacité matrimoniale du fiancé, avec traduction
Déclarations des consubats de Hollande et de Grèce
Certificats de publications et de non opposition
Ordi de célébration du Département de Justice et Police
Communiqué à St-Moritz via la Chancellerie le 27 juin 19.

Les époux :

H. W. Jurgens
Sophia Jurgens

Les témoins :

Nicolas - Prince de Grèce
F. Harte v. Terkenburg
S. Roidi
L'officier de l'état civil
E. Bertholdy

Selon déclaration jointe au dossier le mariage religieux a été célébré à Territet le 21 juin 1919 par le Supérieur de l'Eglise Orthodoxe Grecque de Montreux.

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
E. Bertholdy

Registre des mariages A.

N° 51.

Racine - Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racine Jean - Pierre _____
 célibataire _____
 ingénieur _____

originaire de Samsing (Bonn) _____ domicilié à
 Neuchâtel _____ né à

Sornoret _____ le quinze février _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de

Friedric - Aimé Racine decédé _____ et de

Konette - Germaine née Favre _____

à Neuchâtel _____

2. Vallotton Marie - Julie - Madeleine - Mathilde _____
 célibataire _____

originaire de Vallorbe _____ domiciliée à
 Seytrava _____ née à

Seytrava _____ le vingt - cinq avril _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de

Albert - Marie - François Vallotton _____ et de

Lea - Olympie née Chollet _____

à Seytrava _____

Comme témoins :

1. Vallotton Albert avocat à Montreux _____

2. Colere Albert pasteur à Bôle _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 5, à Dièss, Vallorbe
 et Seytrava le 6 mai 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt - un juin mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état civil de
 Neuchâtel, le 21 mai 1919. _____

Les époux :

Jean Racine
 Madeleine Racine

Les témoins :

Albert Vallotton
 G. Allery

L'officier de l'état civil :

S. Buehler

Communiqué à Dièss, Neuchâtel et
 Vallorbe le 27 juin 1919. _____

Registre des mariages A.

No 52.

Rittener-Ruff - Boulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rittener-Ruff Philippe
veuf de Sophie-Caroline née Boulin dès le 12 novembre 1913. —
caguelteux

originaire de Châtillon d'Orx domicilié à
Versvey rue Yvonne né à
Versvey le premier novembre

mil huit cent dix-huit - dix - sept fils de
David-Louis-Philippe Rittener-Ruff, décédé et de
Marie-Louise-Sophie née Schmid

à Versvey

2. Boulin Louise-Henriette
célibataire

sans profession

originaire de Châtillon, Noville et Remanzin domiciliée à
Chailly (Châtillon) née à
Remanzin le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Emile-Rodmond Boulin, décédé et de
Henriette née Saladoy

à Chailly.

Comme témoins :

1. Fèvre Henriette, sans profession à Chailly.
2. Mary Henriette, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Yvonne le 26, au Châtillon le 27,
à Châtillon d'Orx, à Noville et à Remanzin le 28 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-un juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par
l'officier de l'état civil d'Orx,
le 17 juin 1919

Les époux :

Philippe Rittener Ruff
Henriette Rittener

Les témoins :

H^{te} Fèvre
H. Mary

L'officier de l'état civil :

H. Rittener

Communiqué à Châtillon d'Orx, à Orx
et à Villeneuve le 27 juin 19.

Registre des mariages A.

N^o 53.

Wassmer - Nobel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wassmer Arthur _____
 célibataire _____
 concierge d'hôtel _____
 originaire de Derendingen Soleure) _____ domicilié à
 Yver, Châtelard - Montreux _____ né à
 Derendingen _____ le sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre — fils de
 Léon Wassmer entrepreneur, _____ et de
 Mathonima née Spati _____
 à Derendingen _____

2. Nobel Anna _____
 célibataire _____
 gouvernante _____
 originaire de Schwändi (Gland) _____ domiciliée à
 Schwändi _____ née à
 Schwändi _____ le quatre mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept — fille de
 Heinrich Nobel agriculteur _____ et de
 Anna née Nobel _____
 à Schwändi _____

Comme témoins :

1. Locherer Joseph, coiffeur à Montreux _____
2. Wassmer Otto, maître d'hôtel à Birmo _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 3, à Derendingen et
 à Schwändi le 4 juin 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-six juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
 certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Arthur Wassmer
 Anna Nobel

Les témoins :

Joseph Locherer
 Otto Wassmer

L'officier de l'état civil :

E. Balthazard

Communiqué : Derendingen et
 Schwändi le 6 juin 19 _____

Registre des mariages A.

N° 54

Gsell - Dinga

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gsell Otto-Martin _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de Ober Rohrdorf (Autriche) _____ domicilié à
 Territet, Blanchet - Montreux _____ né à
 Spreitenbach (Autriche) _____ le douze juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Otto Martin Gsell instituteur _____ et de
 Severine née Winderkehe _____
 à Spreitenbach _____

2. Dinga Maria _____
 célibataire _____
 dame de compagnie _____
 originaire de Miarva (Hongrie) _____ domiciliée à
 Territet _____ née à
 Vienne (Autriche) _____ le premier octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Elisabeth Dinga sans domicile connu _____ et de _____

Comme témoins :

1. Meisenhart Hermann, maître d'hôtel à La Tour de Peilz
2. Witzig Arnold, sommelier à Territet.

Les publications ont eu lieu aux Blanchet et à Ober Rohrdorf le 13 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-six juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition. _____
 Dispense de publication en Hongrie _____

Les époux :

Gsell Otto
 Marie Gsell

Les témoins :

H. Meisenhart
 A. Witzig

L'officier de l'état civil :

L. Bosthoffer

Communiqué à Ober Rohrdorf et la
 Chaux-de-Fonds _____

Registre des mariages A.

N° 55

Saviroz - Rochat

Par jugement du Tribunal de
 Lausanne, rendu
 en date du 8 mai 1914 déclaré
 définitif et exécutoire le 16 mai
 1914, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.
 A dès le 16 mai 1914
 Montoux, le 12 juin 1914

L'officier de l'état civil
 Rothlieb Comm. de l'Etat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

- Saviroz Pierre - Hubert _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de St Jean (Valais) _____ domicilié à
 Gyon Planches - Montoux _____ né à
 Tamber, rue St Jean _____ le vingt - un février _____
 mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fils de
 Benjamin Saviroz, décédé _____ et de
 Henriette née Cham _____
 à Tamber _____
- Rochat Augusta - Fanny _____
 célibataire _____
 repastende _____
 originaire de L'Abbaye _____ domiciliée à
 Montoux (Valais) _____ née à
 Pont _____ le premier janvier _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de
 Louis - Auguste - Léon Rochat _____ et de
 Marie née Borchet _____
 à Sticédis _____

Comme témoins :

- Mayor Louis comptable à Bex _____
- Taton Charles comptable, à Gyon _____

Les publications ont eu lieu à Gyon Planches et à l'Abbaye le 16,
 à Tamber le 17 et à Montoux le 19 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le vingt - six juin mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

Saviroz Hubert
 Augusta Rochat
 Saviroz Augusta

Les témoins :

Rothlieb
 Ep. Calan

L'officier de l'état civil :

Rothlieb

Communiqué à l'Abbaye et
 à Montoux le 30 19 _____

Registre des mariages A.

No 56

Binzoni - Binzoni née Pommatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binzoni Giuseppe - Giovanni _____
 célibataire _____
 plâtrier _____
 originaire de Starbo (Tessin) _____ domicilié à
 Blarand, Châteland - Montreux _____ né à
 Starbo _____ le sept octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Carlo Binzoni, décédé _____ et de
 Filomena née Rivelli, _____
 à Blarand _____

2. Binzoni née Pommatz, Esther - Justine _____
 veuve de Thomas Binzoni, ds le 4 septembre 1914 _____
 ménagère _____
 originaire de Starbo _____ domiciliée à
 Blarand _____ née à
 Chamodan (Valais) _____ le vingt-un septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 François Pommatz, condanner _____ et de
 Geneviève née Prodnit _____
 à Chamodan _____

Comme témoins :

1. Manghera Arnold, yppleur, à la Tom de Leibz _____
2. Chervier Juste, jardinier à Blarand. _____

Les publications ont eu lieu à u Châteland le 5 et à Starbo le
 7 juin 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 L'acte de naissance de la fiancée est au
 dossier de son 1^{er} mariage, célébré à Montreux
 le 28 septembre 1906 et l'acte de décès
 de son 1^{er} mari est au vol 14, fol. 124, n° 166
 Certificat de publication et de non oppo-
 -sition _____

Communiqué à Starbo le 3. 1919.

Les époux :

Binzoni Giuseppe
 Binzoni Esther

Les témoins :

Manghera Arnold
 Chervier Juste

L'officier de l'état civil :

L. Rotholzer

Registre des mariages A.

N° 57

Euthoit - Beda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euthoit Albert - Anne - Joseph _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de origine française _____ domicilié à
 Paris 1 rue Alfred Stevart 9^{me} arrdt _____ né à
 Mareq-en-Barrois (Nord France) le quinze octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Louis - Jean - Baptiste Euthoit, décédé _____ et de
 Laure - Constantine Lezy _____
 à Paris _____

2. Beda Elvira _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Avestio (Tessin) _____ domiciliée à
 Lorm, Châtehard - Montreux _____ née à
 Avestio _____ le vingt-neuf février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 César Beda, chapelier _____ et de
 Marianna née Beda _____
 à Lorm _____

Comme témoins :

1. Beda César, chapelier à Montreux _____
2. François Bernard, opticien à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Lorm le 15 à Avestio le 17
 et à Paris le 23 mai 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Actes de mariage des parents
- Actes de décès du père
- Certificats de publication et de non-oppo-
- sition _____
- Certificat de capacité matrimoniale
- du fiancé _____
- Permis de célébration du Département
- de Justice et Police _____
- Communiqué à Avestio et à la
- Chambou le 3 II 19 _____

Les époux :

Euthoit
 E. Euthoit

Les témoins :

Bedo Ceyos
François Bernard

L'officier de l'état civil :

E. Euthoit

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 58

Ogger - Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogger Gastul
célibataire
hôtelier

originaire de Salgesch (Sals) domicilié à

Sevey né à

Leukerbad le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Gastul Ogger, directeur et de

Isabella née Lorenz

à Salgesch

2. Bucher Julia

célibataire

sans profession

originaire de Romschwil domiciliée à

Montreux (Château) née à

Davos le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Hans Bucher et de

Marie née Bircher

à Montreux

Comme témoins :

1. Halbrucker François, maître d'hôtel à Montreux

2. Dyer André, hôtelier à Lava

Les publications ont eu lieu à Sevey et au Château le 30, à Salgesch et à Romschwil le 31 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Sevey le 19 juin 1919

Les époux :

Ogger
Juliette Ogger

Les témoins :

François Halbrucker
André Dyer

L'officier de l'état civil :

J. Bucher

Communiqué à Salgesch, Sevey et Romschwil le 3. 6. 19.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 59
Pinel - Gallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pinel Alphonse
célibataire
majeur
originaire de ougme française domicilié à
Bordan (Savoie) né à
Bordan (Savoie) le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Alphonse Pinel, décédé et de
Charlotte Charvatié
à Bordan

2. Gallotton Emilie - Henriette
célibataire
majeure
originaire de Savoie domiciliée à
Bordan (Savoie) née à
Savoie le seize août
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Aime Gallotton, à Névinsat et de
Marie-Henriette - Gracime Bovey
à Boveret

Comme témoins :

- 1. Bouzon Alfred, facteur - postal, à Villeneuve
- 2. Bouzon Irma, à Villeneuve.

Les publications ont eu lieu au Châteauneuf le 2 juin, aux Bâtes le 4 juin et à Bordan le 7 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bordan, le onze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats de publication et de non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Les époux :

A. Pinel
E. Pinel

Les témoins :

A. Bouzon
Irma Bouzon

L'officier de l'état civil :

H. Bachelard

Communiqué à la Chamaille et Romanières le 14 juillet 1919.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 60
Meroz - Koilhan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meroz Charles _____
célibataire _____
mécanicien - dentiste _____
originaire de Sonvilier (Berne) _____ domicilié à
Sonvilier, Châtelard - Montroux _____ né à
Sonvilier _____ le neuf février _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
Lucien Meroz _____ et de
Pauline née Hurst _____
à Montroux _____

2. Koilhan Jeanne - Charlotte - Schanze _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de l'origine française _____ domiciliée à
Truit Planches - Montroux _____ née à
Tarbes, Hautes - Pyrénées, France le neuf août _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fille de
Léonard - Eugène Koilhan, à Tarbes _____ et de
Marie - Joséphine née Darroux _____
à Tarbes _____

Comme témoins :

- 1. Richard Ernest huissier aux Planches _____
- 2. Talon Charles constable aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le 16, et
à Sonvilier le 18 juin 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montroux, le seize juillet mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés _____
- Consentement du père de la fiancée _____
- Acte de décès de la mère " " _____
- Certificats de publication et de non
opposition _____
- Certificat de capacité matrimoniale de
la fiancée _____

Communiqué à Sonvilier à la chambre
de 22. 7. 19. _____

Les époux :

Meroz Ch.
Meroz Jean

Les témoins :

Ch. Talon
R. Richard

L'officier de l'état civil :

A. Bertschy

Registre des mariages A.

N° 61.
Bretton - Fivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bretton Edmond _____
veuf de Lucie - Jenny née Besuchet, dès le 30 août 1918 _____
mésamuseur _____
originaire de Charnat (Valais) _____ domicilié à
Territet (Planches - Montreux) _____ né à
aux Planches _____ le vingt - un février _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fils de
Joseph - Emmanuel Bretton _____ et de
Marie - Louise Richard née Dottier, _____
à Sticéris _____

2. Fivaz Rosa - Hélène _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Frasles et Montagny - les - Monts (Fribourg) domiciliée à
Frasles _____ née à
Frasles, Broye _____ le vingt - six novembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fille de
Louis - Etienne Fivaz _____ et de
Caroline - Célestine née Andermet _____
à Frasles _____

Comme témoins :

- 1. Maurer Alexandre, chauffeur, à Territet _____
- 2. Estoppey Georges, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 23, à Montagny et à Montagny
les Monts le 24 et à Frasles, le 25 juin 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le dix - neuf juillet mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Livre de famille du fiancé avec
inscription du décès de sa femme.
Acte de naissance de la fiancée.
Certificats de publication et de non
opposition _____

Les époux :

Edmond Bretton
Rosa Bretton

Les témoins :

Alex Maurer.
G. Estoppey.

L'officier de l'état civil :

H. Besuchet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Montagny - Ville, Mont
et Montagny - l. Mont, le 22^e 19

Registre des mariages A.

N^o 62
Sandy - Bonth

Par jugement du Tribunal civil du District de Porrentruy rendu en date du 11 décembre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 9 janvier 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel _____ ne pourr. ... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 10 février 1927.
L'officier de l'état civil
J. Rothholz com. au disp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandy Franz - Albert
célibataire
commerçant
originaire de Bonfol (Berne) domicilié à
Bon - Port Blanches - Montreux né à
Braila (Roumanie) le sept juin
mil huit cent quatre - vingt - trois fils de
Franz - J. Sandy et de
Elise née Leguardy
et décidés

2. Bonth Emma - Maria
célibataire
sans profession
originaire de Landshut (Bavière) domiciliée à
Bon - Port Landshut née à
Landshut le quinze mai
mil huit cent quatre - vingt - huit fille de
Max Bonth et de
Emma née Bern
à Landshut

Comme témoins :

- 1. Boueff Simon, commerçant à Zurich
- 2. Huberty Gertrude sans profession à Montreux

Les publications ont eu lieu à Bon Port le 11 et à Bonfol le 12 juillet 1919 (Dispense de publication à Landshut)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - quatre juillet mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée.
Procès - verbal de changement de nom
de la fiancée.
certificats de publication et de non
opposition.

Communiqué à Bonfol et à la Chamallère
le 25.7.19.

Les époux :

Sandy
et
Bonth
E. Sandy

Les témoins :

Boueff
G. Huberty

L'officier de l'état civil :

J. Rothholz

Registre des mariages A.

N° 63.
Michel - Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Louis
célibataire
forestier de tirage
originaire de Châtelard - Montroux domicilié à
aux Orants (Châtelard) né à
Tavel (Châtelard) le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis-Edmond Michel, agriculteur et de
Élisabeth née Schapbach
à Tavel

2. Zimmermann Albertine - Marie
célibataire
institutrice
originaire de Pampigny et Mattenwyl (Borne) domiciliée à
aux Orants née à
Pampigny le vingt-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Arthur-Samuel Zimmermann, forestier de tirage et de
Aline née Brun
à Pampigny

Comme témoins :

- 1. Michel Jean, agriculteur à Palland
- 2. Mottaz Edmond, huissier de paix à Montroux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Mattenwyl le 11 et
à Pampigny le 13 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le vingt-six juillet mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Louis Michel
Marie Michel

Les témoins :

Michel
Ed. Mottaz

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué à Pampigny et Mattenwyl
le 26 7 19

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 64
Pasteur - Felix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasteur Paul - Emile _____
célibataire _____
missionnaire _____
originaire de Renens _____ domicilié à
Torrinet, Planches - Montroux _____ né à
Torrinet _____ le sept octobre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fils de
Henri - Ulrich Pasteur _____ et de
Fanny née Mogeton _____
à desclées _____

2. Felix Hélène - Emilie _____
célibataire _____
institutrice _____
originaire de la Rogonne _____ domiciliée à
St. Pex _____ née à
dés d'Anbonne sur La Tour de Peibz le quatorze juin _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fille de
Henri - Louis Felix _____ et de
Marie - Louise née Duproz _____
à La Tour de Peibz _____

Comme témoins :

- 1. Felix Alphonse à la Tour de Peibz _____
- 2. M^{me} Emile Notaire à Montroux _____

Les publications ont eu lieu à Renens le 27, à St. Pex le 28, à
Renens et à la Rogonne le 30 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ à Montroux le vingt - huit juillet mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Certificats de publications et de non
opposition _____

Les époux :

P. et Pasteur
H. Pasteur

Les témoins :

Alphonse Felix
Emile

L'officier de l'état civil :

L. Buehler

Communiqué à l'église de St. Pex
le 30 VII. 19.

Registre des mariages A.

N° 65.

Nidrist - Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nidrist Oscar _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Sierre (Valais) _____ domicilié à
 la Cortaz, Romboz - Montreux _____ né à
 Sierre, Romboz _____ le dix-huit avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Adrien Nidrist _____ et de
 Marie - Joseph née Revilloud _____
 à Sierre

2. Michoud Rosine - Augustine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Châteland (Montreux) _____ domiciliée à
 la Cortaz _____ née à
 la Romboz, Châteland le vingt-un octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Philippe - Auguste Michoud, décédé _____ et de
 Rosalie - Augustine née Gaillard _____
 à la Cortaz.

Comme témoins :

1. Michoud Jean Emballleur à la Cortaz _____
2. Rosier Eugène agent de police aux Romboz _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et aux Romboz le 3
 et à Sierre le 4 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 certificats de publication et de non
 opposition. _____

Communiqué à Sierre le 2 août 19

Les époux :

Nidrist Oscar
 Michoud Rosine

Les témoins :

Jean Michoud
 Eug. Rosier

L'officier de l'état civil :

A. Buthob

Registre des mariages A.

N^o 66.
Scherer - Kibbli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scherer Albert - Alois _____
 célibataire _____
 chef de famille _____
 originaire de Meggen (Lucerne) _____ domicilié à
 Temon Châtelard - Montreux _____ né à
 Melhigenbach (Lucerne) _____ le vingt-cinq février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Albert Scherer _____ et de
 Anna née Zumbühl _____
 à décès _____

2. Kibbli Margaretha _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Interlaken (Berne) _____ domiciliée à
 Temon _____ née à
 Aermühle (Berne) _____ le dix-neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Friedrich Kibbli _____ et de
 Margaretha née Kibbli _____
 à Interlaken _____

Comme témoins :

1. Bortolotti Frank, maître d'hôtel à Montreux _____
2. Hunter Louis, chef d'atelier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Interlaken le
 18 et à Meggen le 19 juillet 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le sept août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificats de publication et de non
 opposition _____

Les époux :

Albert Scherer
 Margaretha Scherer-Kibbli

Les témoins :

Frank Bortolotti
 Louis Hunter

L'officier de l'état civil :

E. Rotholz

Communiqué à Meggen et à Interlaken
 le 12 août 1919. _____

Registre des mariages A.

N^o 67
Enot - Béraneck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Enot Pierre - Théodore - Léon _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de ~~Steggen~~ ~~Lausanne~~ d'origine française _____ domicilié à
 Charent - Châtelard - Montreux _____ né à
 La Belle - St. blond (Sures et - vide) le sept juin _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fils de
 Victor - Emile Enot, décédé _____ et de
 Marie - Alexandrine Salhongne _____
 à La Belle - St. blond _____

2. Béraneck Marie - Susanne _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Domatjura _____ domiciliée à
 Charent _____ née à
 Charent _____ le vingt - deux juillet _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - seize _____ fille de
 Louis - Georges Béraneck, décédé _____ et de
 Julie - Marie Guenet _____
 à Charent _____

Comme témoins :

1. Guenet Jean, hôtelier à Montreux _____
2. Stern - Béraneck Ester à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 12, à Domatjura le 13
 et à La Belle - St. blond le 19 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le sept août mil neuf cent dix - neuf.
 Approuve la radiation de quatre mots ci - dessus.

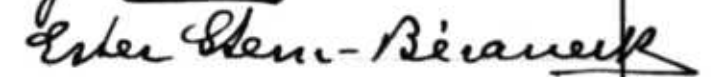
Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificates de la mère du fiancé
 Acte de décès du père
 Certificates de publication et de non
 opposition
 Certificate de capacité matrimoniale
 du fiancé
 Permis de célébration du Départe-
 ment de Justice et Police
 Communiqué ~~Aranchy~~ et de Châtelard
 le 12 août 19 _____

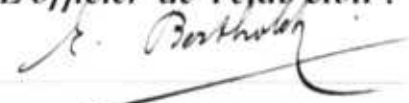
Les époux :




Les témoins :

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 68

Arviolat - Turruan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arviolat Ernest _____
 célibataire _____
 électricien _____
 originaire de Ormont-dessous _____ domicilié à
 Charent, Châtellard - Montreux _____ né à
 Lignerolle _____ le trois février _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Jean - François Arviolat électricien _____ et de
 Adèle - Rosalie née Nivlet _____
 à Charent _____

2. Turruan Fanny - Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Château d'Ox _____ domiciliée à
 Planchamp, Châtellard _____ née à
 Planchamp _____ le dix-sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Louis - Henri Turruan _____ et de
 Julie - Elise née Beroud _____
 à Décines _____

Comme témoins :

1. Bertholet Alfred, électricien à Montreux _____
2. Pélissi Charles, électricien à la Tour de Peitz _____

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 9, à Ormont-dessous et à Château d'Ox le 10 juillet 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le huit août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de fiancé _____
 Certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Arviolat Ernest
 Fanny Turruan
 Arviolat Fanny

Les témoins :

Bertholet Alfred
 C. Pélissi

L'officier de l'état civil :

E. Bertholet

Communiqué à Ormont-dessous et à
 Château d'Ox le 12 août 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 69
Bouret - Burnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouret Paul - Ferdinand
célibataire
commerçant
originaire de Orange (Vaud) origine française domicilié à Orange
né à Orange le vingt-quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Michel Bouret, décédé et de
Anne - Lucie - Augustine Grangeon
à Orange

2. Burnet Lucie - Emma
célibataire
sans profession
originaire de Burtigny domiciliée à Territet
née à Territet le vingt-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Lucien - Auguste Burnet, décédé et de
Lina née Brahin
à Territet

Comme témoins :

- 1. Bouret Edmond, Commissaire de police aux Planches
- 2. Burnet Georges, négociant à Montreux

Les publications ont eu lieu à Orange le 21 juin, aux Planches le 21 et à Burtigny le 22 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le huit août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Consentement de la mère du fiancé
- Acte de décès du père
- Certificats de publication et de non opposition
- Permis de célébration du Département de Justice - Police.
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.

Les époux :

Bouret Paul
Lucie Burnet

Les témoins :

Bouret Edmond
Grangeon

L'officier de l'état civil :

E. Burtigny

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1001 f. d.

Communiqué : Jilly et la Chamblin le 12 août 19

Registre des mariages A.

N° 70

Schmied - Imobersteg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmied Jean _____
 célibataire
 appareilleur - ferblantier _____
 originaire de Wählern (Bern) _____ domicilié à
 Bollompe, Planches - Montroux _____ né à
 Schém (Schäteland) _____ le treize janvier _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fils de
 Jean Schmied _____ et de
 Anna - Marie née Aeschbacher _____
 à Schém

2. Imobersteg Katharina _____
 célibataire
 ménagère _____
 originaire de Erlenhaut (Bern) _____ domiciliée à
 Bollompe _____ née à
 Erlenhaut _____ le treize mars _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - huit _____ fille de
 Johann Imobersteg _____ et de
 Katharina née Hühnerich _____
 à Erlenhaut

Comme témoins :

1. Simonet Edmond, Commissaire de police aux Planches _____
2. Cosandey Henri, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Planches le 4, à Wählern et à
 Erlenhaut le 5 juillet 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montroux, le huit août mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificats de publication et de non opposition _____

Les époux :

 Kath Schmied

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Schwarzenburg et à Erlenhaut
 i. S. le 12 août 19 _____

Registre des mariages A.

N° 7
Blanc - Wicky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Edouard - Pierre
célibataire
cocher

originaire de Belmont sur Lausanne domicilié à
Planches - Montoux né à
Lausanne le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jules - Félix Blanc, rentier domicilié commun et de
Caroline née Blanc
à décidé

2. Wicky Marguerite - Hélène
célibataire
blanchisseuse

originaire de Schüpfheim (Lucerne) domiciliée à
Planches née à
Beaux Planches le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Pierre - Charles Wicky, journalier aux Planches et de
Marie - Emma née Bernet, décidée
à

Comme témoins :

1. Mury Louis, sergent de police aux Planches
2. Bessier Eugène " " " "

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 17 à Belmont
à Schüpfheim le 18 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de publication et
de non opposition

Les époux :

Blanc Edouard
Blanc Marguerite

Les témoins :

Mury
E Bessier

L'officier de l'état civil :

H. Rothholz

Jugement de divorce
Séparé de corps rendu
en date du 29 décembre 1917 déclaré
définitif et exécutoire le 2 février
1918, le mariage inscrit ci-centre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 2 ans, le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Le 2 février 1918
Montroux, le 10 février 1919

L'officier de l'état civil

H. Rothholz
com. au dépt.

Communiqué à Pully via Schüpfheim
le 11 août 1919.

Registre des mariages A.

N° 72

Charvaillez - Guillooud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charvaillez Char - Auguste _____
 délégué _____
 employé C. F. F. _____
 originaire de Ecuvelens (Fribourg) _____ domicilié à
 Clarent, Châtelard - Montreux _____ né à
 Romont _____ le vingt - un juin _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - trois fils de
 Julien Charvaillez employé C. F. F. _____ et de
 Marie me Bougard _____
 à Fribourg _____

2. Guillooud Rose _____
 divorcée d avec Charles - Frédéric Fankhauser dès le 17 septembre 1918.
 sans profession _____
 originaire de Langnau (Berne) et de Loche (Vaud) domiciliée à
 Clarent _____ née à
 Reman (Berne) _____ le dix octobre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - onze) _____ fille de
 Jean - François Guillooud, restaurateur à la Chaix - de - Fondet de
 Maria - Clotilde me Reichry _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Rottier Eugène, agent de police aux Planchet _____
2. Bosson Edouard, agent de police aux Planchet _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 16, à Ecuvelens,
 Langnau, et à Loche le 17 juillet 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le neuf août mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Acte de mariage de la
 fiancée avec mention du divorce
 Certificats de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Charvaillez
 R. Charvaillez

Les témoins :

E. Rottier
 Ed. Bosson.

L'officier de l'état civil :

L. Berthod

Communiqué à Ecuvelens, Langnau
 et au Loche le 15 août 19 _____

Registre des mariages A.

N° 73

Köchlin - Kestner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Köchlin Maurice Jean - Samuel _____
 célibataire _____
 ingénieur - électricien _____

originaire de Zurich _____ domicilié à
 Bâle, Delsbergerallee n° 24 _____ né à
 Levallois-Perret (Seine) le premier avril _____
 mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de
 Maurice Köchlin, ingénieur _____ et de
 Emma née Rossier, à Neuilly sur Seine (France)
 à _____

2. Kestner, Maria - Susanna _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Mulhouse (Haut Rhin) _____ domiciliée à
 Mulhouse rue St-Jean n° 4 _____ née à
 Mulhouse _____ le vingt-cinq mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
 Georg-Karl Kestner, docteur-médecin _____ et de
 Elisabeth née Gantz, à Mulhouse _____
 à _____

Comme témoins :

1. Albert Rossier _____
 2. Jean-Marc Köchlin _____

Les publications ont eu lieu à Bâle et à Zurich le 18 juillet
 et à Mulhouse le 19 juillet 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrens, le jour eût mil neuf cent
 dix-neuf. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état-civil
 de Bâle. _____

Les époux :

M. Köchlin
 Suzanne Köchlin

Les témoins :

J. Köchlin
 A. Rossier

L'officier de l'état civil :

J. Koster
 Substr.

Communiqué à Zurich, à Bâle et à
 Chamellera le 15 août 1919.

Registre des mariages A.

N° 74

Birri - Risold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Birri Karl _____
 divorcé d'avec Luise Hing, dès le 4 janvier 1913 _____
 marchande _____
 originaire de Zehou (Argovie) _____ domicilié à
 la Rouvray, Châtelard - Montreux _____ né à
 Lenden (Bâle - campagne) le dix septembre _____
 mil huit cent quatre vingt - neuf _____ fils de
 Friedrich Birri _____ et de
 Barbara née Zahner _____
 & déclarés _____

2. Risold Violette - Marie _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Vully - le - Bad (Fribourg) _____ domiciliée à
 Truit, Planches - Montreux _____ née à
 Botterod près Bellrive le vingt juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fille de
 Jean Risold, jardinier à Truiteboenf _____ et de
 Luise - Antoinette née Chouffat _____
 & déclarés _____

Comme témoins :

1. Madörin Oskar, ébéniste à Vevey _____
 2. Holzger Fritz, peintre à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 14,
 à Zehou et à Bad - Vully le 15 juillet 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux le seize août mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de mariage du fiancé avec
 mention du divorce. _____
 Certificats de publication et de
 non opposition. _____

Communiqué à M. Risold de Zehou
 le 14 août 1919 _____

Les époux :

Birri Karl
 Birri Violette

Les témoins :

Madörin Oskar
 Holzger Fritz

L'officier de l'état civil :

L. Balthazard

Registre des mariages A.

N^o 75
Dufour - Dumarcay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour Marie - François
célibataire
blanchisseuse
originaire de Châtelard domicilié à
Lyon (Planches - Montreux) né à
Lyon le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Jules - Louis Dufour, ingénieur et de
Marie - Caroline - Elise née Talon
à Lyon

2. Dumarcay Lucie - Marguerite
célibataire
repassante
originaire de origine française domiciliée à
Charente, Châtelard - Montreux née à
Omex (Ain, France) le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Antoine Dumarcay, cultivateur et de
Louise - Peronne - Trémentine Ferrive
à Omex

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le
21 juillet et à Omex le 24 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement de la mère de la fiancée
Acte de décès du père " " "
Certificats de publication et de
non opposition
Certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L'inscription ci-contre est nulle.
Le mariage Dufour - Dumarcay
est au folio 77 ci-après.
Montreux le 16 août 1919
L'Officier de l'état-civil
A. Perthold

Registre des mariages A.

No 75

Habersaat - Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Habersaat Karl _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Manden a Albi et Obfelden (Zurich) _____ domicilié à
 Ternier, Châteland - Montreux _____ né à
 Obfelden _____ le trois mars _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Karl - Maxime Habersaat _____ et de
 Julia née Gut _____
 à Obfelden _____

2. Porchet Léa - Emma _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Borcelles - le - Jorat _____ domiciliée à
 Giez sur Grandson _____ née à
 Giez _____ le cinq novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fille de
 Emile Porchet _____ et de
 Bertha née Pillard _____
 à Giez _____

Comme témoins :

1. Kurt Gustave, comptable à Montreux _____
 2. Ami Emile, agriculteur à Giez _____

Les publications ont eu lieu au Châteland à 24, à Giez et à
 Obfelden le 25, à Manden a A. le 26 et à Borcelles - le - Jorat
 le 26 juillet 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux le dix sept mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Charles Habersaat
 Léa - Emma Habersaat.

Les témoins :

Kurt Gustave
 Ami Emile

L'officier de l'état civil :

J. Berthold.

Communiqué à Hauterive, Obfelden, Ropraz
 et Grandson le 27 août 19.

Registre des mariages A.

N° 76
Dömötör - Kornyai

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dömötör Bela - Lajos - Saszlo _____
 célibataire _____
 propriétaire foncier _____
 originaire de l'origine hongroise _____ domicilié à
 Kolonze, Planches - Montreux _____ né à
 Budapest _____ le vingt juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Bela Dömötör, avocat à Budapest _____ et de
 Anna née Szuhanyi _____
 et déclarés _____

2. Kornyai Hermina - Theresia _____
 divorcée d'avec Gyöngy Urb, dès le 2 juillet 1915 _____
 sans profession _____
 originaire de l'origine hongroise _____ domiciliée à
 Kolonze _____ née à
 Bekés (Hongrie) _____ le dix octobre _____
 mil huit cent quatre - vingt - six _____ fille de
 Foltan Kornyai _____ et de
 Irène née Parkas _____
 et déclarés _____

Comme témoins :

1. Bokorny Henri, comptable aux Planches _____
 2. Talon Charles, comptable à Yvon _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 21 juillet 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt - un août mil neuf cent dix - neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Extrait du jugement en divorce de
 la fiancée et ordonnance d'exécution
 certifiées de copairie matrimoniale
 des fiancés _____
 Certificat de publication et de non
 opposition _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____
 Communiqué à l'archevêque le 29 août 19 _____

Les époux :

Bela Dömötör
 et
 Mme Bela Dömötör

Les témoins :

Bokorny
 et
 Talon

L'officier de l'état civil :

H. Bartholdy

Registre des mariages A.

N^o 11.

Dufour - Dumarcey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour Marc - François _____
 célibataire _____
 blond brun _____
 originaire de Châtelaud _____ domicilié à
 Ylion, Planchet-Montreux _____ né à
 Ylion _____ le neuf février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit - fils de
 Jules - Louis Dufour, agriculteur _____ et de
 Marie - Bernadine - Elise née Talon _____
 à Ylion _____

2. Dumarcey Lucie - Marguerite _____
 célibataire _____
 roussâtre _____
 originaire de origine française _____ domiciliée à
 Charente, Châtelaud - Montreux _____ née à
 Ormes (Ain, France) _____ le douze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de
 Antoine Dumarcey, décédé _____ et de
 Louise - Péronne - Emérentienne Ferrer _____
 à Ormes _____

Comme témoins :

1. Dufour Georges, typographe à Ylion _____
2. Boulenger Marin, peintre à Ylion _____

Les publications ont eu lieu à Châtelaud et aux Planchet le 21 juillet et à Ormes le 24 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Consentement de la mère de la femme _____
 Acte de décès du père _____
 Certificats de publication et de non _____
 opposition. _____
 Certificat de capacité matrimoniale de _____
 la femme. _____

Communiqué à la Chancellerie le 29 août 19

Les époux :

Dufour Marc.
 Lucie Marguerite

Les témoins :

Georges Dufour
 Boulenger Marin

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 78.
Grandjean - Repond

RECTIFICATION

Par décision du 28 mai 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire de Emey et Charbon (Fribourg) et non d'Emmey (Fribourg) seulement.

Montreux, le dix juin 1956
L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état civil de ~~Charmey, Charbon, Char-~~
~~mey et Villarsvillard (Fribourg).~~

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Gabriel - Urbain _____
divorcé et veuf Marguerite Roke née Laedermann, dès le 27 juin 1918
employé au gazonnetre _____
originaire de Emey (Fribourg) _____ domicilié à
Baslet, Châtelard - Montreux _____ né à
Emey _____ le vingt-quatre mai _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Emma Grandjean, défunte _____ et de

2. Repond Marie - Léida _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Charmey et Villarsvillard (Fribourg) _____ domiciliée à
Bon-Bot, Blanches - Montreux _____ née à
Charmey, les Lierres _____ le vingt-neuf septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Léonard - Auguste Repond _____ et de
Emma - Sophie née Retornaz _____
et de

Comme témoins :

1. Etienne Glonge agent de police aux Blanches _____
2. Rossier Eugène agent de police aux Blanches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Blanches le 10,
à Emey, Charmey et Villarsvillard le 11 juillet 1956 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois août mil neuf cent cinquante-six _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Actes de mariage du fiancé avec
mention du divorce _____
Certificats de publication et de non
opposition _____

Les époux :

Grandjean Urbain
Léida Grandjean

Les témoins :

E. Glonge
E. Rossier

L'officier de l'état civil :

E. Balthazard

Communiqué à Charmey, Charmey et
Villarsvillard le 29 août 1956 _____

Registre des mariages A.

No 79

Talon - Talon née Grandy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Talon Justave - Marc - Louis _____
 célibataire _____
 électricien _____
 originaire de Châtelard - Montreux _____ domicilié à
 Yvon, Blanches - Montreux _____ né à
 Yvon _____ le vingt - deux septembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fils de
 Henri Talon _____ et de
 Henriette - Louise - Ida née Chesser _____
 à Yvon _____

2. Talon née Grandy Emma _____
 veuve de Alfred - Henri Talon, dès le 23 février 1918 _____
 ménagère _____
 originaire de Châtelard _____ domiciliée à
 Yvon _____ née à
 Môtard _____ le vingt juin _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fille de
 Michel Grandy _____ et de
 Rosa - Élika née Dubois _____
 à Decines _____

Comme témoins:

1. Ruchet Justave chef de N. à Yvon _____
2. Ruchet Anna, sans profession à Yvon _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard à ans Blanches le 11 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trente août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées:

Carte de naissance du fiancé _____
 L'acte de naissance de la fiancée est
 au dossier de son mariage, célébré
 à Montreux le 16 septembre 1908 et
 l'acte de décès de son 1^{er} mari est au
 Vol. 15, fol. 130 n^o 33 _____

Les époux:

Justave Talon
 Emma Talon

Les témoins:

Ruchet J.
 Anna Ruchet

L'officier de l'état civil:

H. Gauthier

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N° 3
Ali Bey Zouflicar - Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ali Bey Zouflicar
célibataire

originaire de sujet ottoman domicilié à
Territet, Chambe - Montreux né à
Sourie - Egypte le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Mohammed Evfiké Pacha et de
Sébrat Hamoun
à Territet

2. Maurer Bertha
célibataire

femme de chambre
originaire de Kaufdorf (Borne) domiciliée à
Territet née à
Kaufdorf, sur der Zelig le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Christian Maurer, décédé et de
Emma née Fochmann
à Glarbach (Borne)

Comme témoins :

- 1. Gottrand, Henri comptable sur Planches
- 2. Magnin Ernest, agent de police sur Planches

Les publications ont eu lieu à un Planches le 22 et Mühlthurn
le 23 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trente août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés
- Certificat de capacité matrimoniales des fiancés
- Certificat de publication et de non opposition

Les époux :

Ali Zouflicar
Bertha Zouflicar

Les témoins :

Blossard
Magnin

L'officier de l'état civil :

E. Barthod

Selon déclaration jointe au dossier le mariage religieux a été célébré et le Chancelier du Consulat Général de Turquie à Genève le 17 novembre 1917.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

E. Barthod

Registre des mariages A.

N^o 81.

Biamonti - Hartmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biamonti Secondo _____
 célibataire _____
 valet de chambre _____
 originaire de San Biagio Cima Porto Maurizio, Italie : _____ domicilié à
 la Roumaz, Châtelard - Montreux _____ né à
 San Biagio Cima _____ le huit décembre _____
 _____ mil huit cent dix-huit - deux _____ fils de
 Ampelio Biamonti _____ et de
 Bianchina née Biamonti _____
 à décédés _____

2. Hartmann Margaretha _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Hörben (Argovie) _____ domiciliée à
 la Roumaz _____ née à
 Thamm (Aargau) _____ le deux avril _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fille de
 Karl - Johann Hartmann imprimeur _____ et de
 Rosalia née Michel _____
 à Thamm _____

Comme témoins :

- 1. Feller Constant, cafetier à Territet _____
- 2. Hartmann Charles typographe à Zurich _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 8 à Hörben le 9 et
 à S. Biagio Cima le 27 juillet 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatre septembre mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificat de état libre de fiancé _____
 Certificats de publication et de non
 opposition _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Les époux :

Secundo Biamonti
 Margaretha Biamonti

Les témoins :

Constant Feller
 Charles Hartmann

L'officier de l'état civil :

H. Balthaz.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Hörben et Châtelard
 le 12 sept 19.

Registre des mariages A.

N° 82

Steiner - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner Charles - Adolphe _____
celibataire _____
comptable _____

originaire de Rigggenberg (Berne) _____ domicilié à
Sâtes, Châteland - Montrou _____ né à
la Rouvenaz, Châteland le vingt - un juin _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze fils de
Adolphe Steiner, employé de magasin _____ et de
Emma - Sophie née Sieber _____
à Montrou _____

2. Chevalley Jeanne _____
celibataire _____
ménagère _____

originaire de Châteland _____ domiciliée à
Scherm Châteland, _____ née à
Scherm _____ le trois juillet _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de
Edmond Chevalley vigniculteur _____ et de
Louise - Henriette née Sürchoud _____
à Scherm _____

Comme témoins :

- 1. Mayor Louis, comptable au Flanchet _____
- 2. Talon Charles, comptable au Flanchet _____

Les publications ont eu lieu à _____ Châteland le 11 et à Rigggenberg
le 12 août 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montrou, le cinq septembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication et de
non opposition. _____

Les époux :

C. Steiner
Jeanne Steiner

Les témoins :

Mayor
Edm. Calen

L'officier de l'état civil :

H. Barthod

Communiqué à Rigggenberg le
12 oct 19 _____

Registre des mariages A.

N^o 83.

Prayot - Subinay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prayot Jules - Evéniste _____
 célibataire _____
 négociant, - soldat au H^{me} Chastelus à pied _____
 originaire de origine belge _____ domicilié à
 Gony-les-Picton Hainaut, Belgique _____ né à
 Godenville Hainaut le vingt-un février _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Jules-Augustin-Ghislain Prayot, négociant _____ et de
 Angèle née Pimodaveine _____
 à Gony-les-Picton _____

2. Subinay Julie - Marie - Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Ecoleaux _____ domiciliée à
 la Roumaz, Châteland - Montoux _____ née à
 Châtely (Châteland) le vingt février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Victor-Auguste Subinay _____ et de
 Fanny-Julie née Hemholz _____
 à delodés _____

Comme témoins :

1. Leconte Hector, chef de musique, à Monthey _____
2. Subinay Victor, dessinateur, à Montoux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 23, à Ecoleaux
 le 24 juillet et à Gony-les-Picton le 3 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux le six septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Copie de naissance du fiancé _____
 Copie de naissance du fiancé _____
 Certificat de publication et de son
 approbation _____
 Certificat de capacité matrimoniale du fiancé _____
 Permis de célébration du Département
 de Jura et Solne _____

Communiqué à la Chamulière et à
 Ecoleaux le 12 sept. 19 _____

Les époux :

Jules Prayot
 Ang. Prayot

Les témoins :

H. Leconte
 V. Subinay

L'officier de l'état civil :

H. Balthaz

Registre des mariages A.

No 84
Dombos - Tserentkem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dombos Guerassim
célibataire
étudiant
originaire de origine russe domicilié à
la Rousschaïa Châteliard Montreux né à
Korono Gouvernement de Korno le vingt-cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-onze }
huit mai } fils de
Joseph - Hermonovitch Dombos décédé et de
Dovira - Yankelovna née Dombos
à Berkoï

2. Tserentkem Schoulza - Alexandra
célibataire
étudiante
originaire de origine russe domiciliée à
la Rousschaïa Châteliard Montreux née à
Kabatka Courlande le quatre } janvier
dix-sept }
mil huit cent quatre-vingt-quatorze } fille de
Pierre Tserentkem et de
Olga née Sourovitch
à Decodes

Comme témoins :

- 1. Zdrovovsky Felix tranquille à Montreux
- 2. Piskamatt Alexandra ingénier à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Châteliard le 15 août 1917

Selon déclaration jointe au dossier
le mariage religieux a été célébré à
la Synagogue de Rome le 14 septembre
1919.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Buzhvalov

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le onze septembre mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

- Carte de naissance des fiancés
- Certificat de publication et de non opposition
- Déclaration du Consulat de Russie.
- Permis de célébration du Département de Justice et Police

Les époux :

Guerassim Dombos
Alexandra Schoulza Dombos.

Les témoins :

Zdrovsky
Piskamatt

L'officier de l'état civil :

J. Buzhvalov

Communiqué à la Chancellerie le
16 sept. 19

Registre des mariages A.

N° 85

Bestuz - Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bestuz Louis
veuf de Louise - Marguerite Büttrich, dès le 27 juillet 1913
employé au tramway
originaire de Puidoux / Ford et Lutry domicilié à
Blérens, Châtelard - Montreux né à
Cherbes le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt fils de
Louis Bestuz et de
Jeanne - Louise ne Bernard
à Arcedis
2. Schneider Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Stäbbligen (Bern) domiciliée à
La Tour de Pélz née à
Montsalvoz (Nembiok) le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Léon - Adèle Schneider, à St. Stephan et de

Comme témoins :

1. Guignard Jean, secrétaire municipal aux Châtelards
2. Salon Charles, comptable aux Châtelards

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 15, à Lutry, Puidoux
La Tour de Pélz, Thun, le 16 et à Ford le 19 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
L'acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé selon Art. 15, fol. 15^o 1^o 1919
Certificat de publication de nos
oppositions

Les époux :

Bestuz Louis
Bestuz Marie

Les témoins :

J. Guignard
Ch. Salon

L'officier de l'état civil :

H. Bussolati

Communiqué à Cherbes, la Tour de Pélz,
Thun, Lutry et Ford le 16 sept 19

Registre des mariages A.

N° 86

Violat - Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Violat Louis - Edouard _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de Ormont - d'Aloup _____ domicilié à
 Grandchamp (Yver) _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-un août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de
 Auguste Violat typographe _____ et de
 Marie - Emma ne Luzzi _____
 à Grandchamp _____

2. Mayer Frieda - Marguerite _____
 célibataire _____
 célibataire _____
 originaire de Ormont - le Château _____ domiciliée à
 Cortina _____ née à
 Vevey _____ le vingt-sept juin _____
 _____ mil neuf cent _____ fille de
 Francis - Samuel - Frédéric Mayer mécanicien _____ et de
 Léna ne Tobli _____
 à Cortina _____

Comme témoins :

1. Dubois John employé de bureau, à Ballonze _____
2. Hermann Christian charpentier à Grandchamp _____

Les publications ont eu lieu à Yver à 28, à Cortina le 29 et à Ormont - d'Aloup le 30 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf septembre mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Contentement des parents de la fiancée
 Certificat de publication et de non opposition _____

Les époux :

Violat Louis
Frieda Violat

Les témoins :

C. Müller
Jambou

L'officier de l'état civil :

H. Buehler

Par jugement du Tribunal de _____
 District de Vevey rendu
 en _____ le 22 décembre 1921 déclaré
 _____ le 7 février
 1922. Les _____
 _____ un an le
 _____ le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 15 février 1922.

L'officier de l'état civil :

H. Buehler

Registre des mariages A.

N° 87.

Kleinert - Grossmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kleinert Adolphe _____
 célibataire _____
 ingénieur _____
 originaire de Affoltern Zurich _____ domicilié à
 Leyten _____ né à
 Affoltern Zurich le dix-huit septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Heinrich Kleinert _____ et de
 Louise née Hauber _____
 à Affoltern _____

2. Grossmann Frieda-Elizabeth _____
 célibataire _____
 maîtresse de pension _____
 originaire de Höltschen Piak-Compagne et Piak _____ domiciliée à
 Leyten _____ née à
 Schimmelpf Zurich le premier mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Gottlieb Grossmann _____ et de
 Emilie née Pfister _____
 à Höltschen _____

Comme témoins :

1. Kleinert Werner, négociant à Montreux _____
 2. Grossmann Hulda, garde-malade à Leyten _____
 Les publications ont eu lieu à Leyten, le 1^{er}, à Affoltern, Höltschen
 et Piak le 2 septembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Certificat de publication dressé
 par l'Officier de l'état civil
 de Leyten le 17 septembre 1919.

Les époux :

A. Kleinert
 Frieda Kleinert

Les témoins :

Kleinert
 Hulda Grossmann

L'officier de l'état civil :

H. Burkholder

Communiqué à Affoltern Leyten, Höltschen
 et Piak le 26 sept. 19 _____

Registre des mariages A.

No 88

Battin - Fongler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Battin Edouard - André _____
 célibataire _____
 jardinier _____

originaire de Dors Bern _____ domicilié à
 l'Avenue des Alpes, Châtelard - Montreux _____ né à
 Trambouh - Dors Bern le vingt-cinq août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
 Léon-Joseph Battin, commerçant à Bern _____ et de
 Emma-Léa née Zellwiler _____
 à Dors Bern _____

2. Fongler Frieda _____
 célibataire _____
 secrétaire _____

originaire de Bern (St. Gall) _____ domiciliée à
 Territet - Chamblé - Montreux _____ née à
 Biberthun _____ le vingt-sept février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Robert Fongler, négociant _____ et de
 Sophie née Köstel _____
 à Biberthun _____

Comme témoins :

1. Leh Charles, jardinier à Montreux _____
 2. Battin Marcel, ébéniste à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Chamblé le
 23, aux Dors et à Bern le 26 août 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-septième mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

André Battin
 Frieda Battin

Les témoins :

Charles Leh
 Marcel Battin

L'officier de l'état civil :

J. Busscher

Communiqué aux Dors et Bern le
 26 sept 19 _____

Registre des mariages A.

No 89
Matthey - Broset

Par jugement du Tribunal du District d'Orbe rendu en date du 22 décembre 1920 déclaré définitif et exécutoire le 14 mars 1921 le mariage ci-contre, a été dissous par la divorce. Le Tribunal a fait à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Inseré le 25 mars 1921

L'officier de l'état civil:

L. Bachelard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Samuel - Henri
célibataire
employé C.F.F.
originaire de Vallorbe domicilié à
Vallorbe né à
Vallorbe le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-huit
fils de
Henri-Louis Matthey et de
Rose-Marie née Vallotton
à diachis

2. Broset Jeanne
célibataire

originaire de Bex et Olon domiciliée à
Bex née à
Bex le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze
fille de
Pierre-Samuel Broset et de

Marie-Louise née Rivard
à diachis

Comme témoins :

- 1. Glandon Georges agriculteur à Vallorbe
- 2. Broset Charles, agriculteur à Bex.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 1^{er} à Bex, Olon et Luernaz le 3 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Courmayeur, le vingt-trois septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

certificat de publication tenu par l'officier de l'état civil de Vallorbe le 17 septembre 1919.

Les époux :

Samuel Matthey
Jeanne Matthey

Les témoins :

G. Glandon
Ch. Broset

L'officier de l'état civil :

L. Bachelard

Communiqué à Vallorbe, Luernaz, Olon et Bex le 26 sept. 19.

Registre des mariages A.

N^o 90
Pouly - Cupelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouly Victor - Noël _____

célibataire _____

banquier _____

originaire de Montpreyres et des Culhays _____ domicilié à

Tavel, châtaignier - Montaux _____ né à

aux Lianettes sur Villette le vingt-cinq décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Louis - Henri Pouly _____ et de

Louise - Fanny née Bouet _____

à deinde _____

2. Cupelin Hélène - Elise _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Cordier _____ domiciliée à

Sevey _____ née à

Sevey _____ le quinze mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Edmond - Henri - Charles Cupelin, banquier _____ et de

Marie - Louise - Henriette née Felix _____

à Sevey. _____

Comme témoins :

1. Hanselmann Louis banquier à Paris _____

2. Ganchet Marcellin propriétaire à Paris _____

Les publications ont eu lieu à Châtaignier le 13 aux Culhays
à Montpreyres le 14 à Sevey et à Cordier le 15 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montaux, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
certificats de publication et de non _____
opposition. _____

Les époux :

Victor Pouly
Hélène Pouly.

Les témoins :

L. Hanselmann

M. Ganchet

L'officier de l'état civil :

E. Bartholomay

Communiqué à M. Meunier, Répertoire,
Cordier et Sevey, le 20 oct 19.

Registre des mariages A.

No 91

Bonfantini - Martin

Par jugement du Tribunal civil de Pontarlier (Doubs, France), rendu en date du 13 février 1951, enregistré le 21 mars 1951, le mariage indécis à - contre a été vidué par le divorce.

Montreux, le 29 février 1952

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

T. P. Schneider
com. au Dept.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonfantini Charles - Louis - François _____
célibataire _____
mécanicien _____
originaire de l'origine française _____ domicilié à
Bon - Port, Planches - Montreux _____ né à
Paris (XIII^{me} arrondissement) _____ le seize octobre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fils de
Charles - Joseph Bonfantini, lomb domicile connu _____ et de
Ulma - Marie Dinet _____
à Bon - Port _____

2. Martin Ardelme - Nancy _____
célibataire _____
Steno - dactylographe _____
originaire de Rossinière _____ domiciliée à
Keyhane _____ née à
Keyhane (Planches) _____ le douze octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Henri Martin, serrurier _____ et de
Hortense - Nancy née Ramel _____
à Keyhane _____

Comme témoins :

1. Goldentem Oskar ingénieur à Montreux _____
2. Morand Henri fermier au Basset _____

Les publications ont eu lieu à Keyhane et aux Planches le 30 août, à
Rossinière le 1^{er} et à Paris le 3 septembre 1952.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt - six septembre mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Certificat de la mère du fiancé _____
de parents de la fiancée _____
Certificats de publication et de non opposition _____
Certificat de capacité matrimoniale du fiancé _____
Permis de célébration du Département de Justice _____
à l'acte _____

Communiqué à la chancellerie et à
Rossinière le 27 sept. 19 _____

Les époux :

Bonfantini
C. Bonfantini

Les témoins :

O. Goldentem
H. Morand

L'officier de l'état civil :

H. Bartholdy

Registre des mariages A.

No 92.
Genier - Bomand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Henri
célibataire
ouvrier
originaire de Thierrens domicilié à
Montreux, Avenue des alpes (Schätelard) né à
Lucens le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean-Louis Genier, serrurier à Lucens et de
Aline-Louise née Lehmann
à Lucens

2. Bomand Marguerite-Marie
célibataire
femme de chambre
originaire de St-Louis domiciliée à
St-Louis née à
St-Louis le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Alfred-Oscar Bomand, marchand et de
Louise-Aline née Gonthier
à St-Louis

Comme témoins :

- 1. Amy Louis, sergent de police aux Blanchets
- 2. Metz Gonthier, employé de commerce à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schätelard le 13, à St-Louis
et aux Epaves de St-Louis le 15 et à Thierrens le 16 septembre
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Genier Henri
Genier Marguerite

Les témoins :

Amy
Metz
L'officier de l'état civil :
J. Barthod

Communiqué à J. Clerget au St-Louis
le 7 oct. 19

Registre des mariages A.

No 93.

Suarella - Ambaldo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suarella Constante - Onofrio _____
 célibataire _____
 confieur _____
 originaire de Novara Giulia (Prov. Novara) domicilié à
 la Rouvenette, Châtillon - Montrouze _____ né à
 Novara Giulia _____ le huit décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Cesare Suarella, à Ovens - Ayres _____ et de
 Rosa Schillemi _____
 à Châtillon - Neuf - les - Martignes (Basses - du - Rhône) _____

2. Ambaldo Giovannina _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Novara Giulia _____ domiciliée à
 la Rouvenette _____ née à
 Novara Giulia _____ le premier mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Antonio Ambaldo _____ et de
 Michela Di Pietro _____
 à Montrouze _____

Comme témoins :

1. Calogno Antonio, négociant à Prigue _____
 2. d'Ovens Antonio, négociant à Rouvenette _____

Les publications ont eu lieu à Châtillon le 29 avril et à Novara Giulia
 le 1^{er} juin 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 _____ Montrouze, le huit octobre mil neuf cent dix-neuf. _____

Pièces déposées :

Copie de l'acte de naissance des fiancés _____
 Certificats d'état libre des fiancés _____
 Certificats de publication et de non opposition _____
 Permis de célébration du Département de
 Justice d'Alpe. _____

Les époux :

Constante Onofrio Suarella
 Suarella Giovannina

Les témoins :

Antonio Calogno
 Antonio d'Ovens

L'officier de l'état civil :
 E. Anthony

Communiqué à la commune le
 9 oct. 19 _____

Registre des mariages A.

No 9-

Baenger - Zunker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baenger Gustave - Léon _____
 célibataire _____
 comptable _____

originaire de Marnaz _____ domicilié à
 la Rouvray, Châtelard - Montreux _____ né à
 Bernex, Châtelard _____ le vingt-sept mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Otto - Frederic - Louis Baenger _____ et de
 Maria - Elisabeth ne Roth _____
 à Montreux _____

2. Zunker Elsa - Flora _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Zunkelshof, Lubek, Oldenburg _____ domiciliée à
 Sâlt, Châtelard - Montreux _____ née à
 Lausanne _____ le quinze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
 Eugène - Frederic Zunker _____ et de
 Pauline ne Ketter _____
 à Sâlt _____

Comme témoins :

1. Baumann Franz employé de commerce à Montreux _____
2. Lussy August employé de commerce à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 1, à Marnaz
 le 10 et au Bureau le 15 juillet 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le dix octobre mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Carte de naissance de la fiancée
 L'acte de naissance du fiancé
 le trouve au vol. II fol. 415, 2. H.
 Certificat de publication et de
 non opposition _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 de la fiancée _____

Communiqué à Tampuzin et La Planétine
 le 20 oct 19 _____

Les époux :

Gustave Baenger
 Elsa Zunker

Les témoins :

Baumann Franz
 Lussy August

L'officier de l'état civil :

L. Rothsch.

Registre des mariages A.

No 95

Baudouin - Omeron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudouin Jacques _____
 célibataire _____
 veuf _____
 originaire de Grandvilland, Fribourg _____ domicilié à
 la Cortaz, Chamblat - Montoux _____ né à
 Petit Châtelard _____ le deux mai _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fils de
 Marie - Blanche - Adolphe Baudouin, à la Cortaz et de _____

 à _____

2. Omeron Rose - Marie _____
 célibataire _____
 repatriée _____
 originaire de Orona Novare, Italie _____ domiciliée à
 Veron (Châtelard - Montoux _____ née à
 Truit - Chamblat _____ le quatre août _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - huit _____ fille de
 Charles - Bartholomé - Jean Omeron, décédé _____ et de
 Suzanne - Marie - Joséphine Moreillon _____
 à Veron _____

Comme témoins :

1. Gallarotti Louis, veuf, à Veron _____
2. Suzanne - Marie - Joséphine Moreillon, épouse à Veron _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 7, au Chamblat le 8
 à Grandvilland le 9 et à Orona le 24 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le onze octobre mil neuf cent dix-neuf
 Approuvé la radiation de tout acte _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte de décès du père de la fiancée
 Contrat de mariage de la mère . . .
 Certificat de état libre . . .
 Certificat de publication et de
 non opposition . . .

Les époux :

Baudouin Jacques
 Baudouin Rose

Les témoins :

Ls Gallarotti,
 & Moreillon

L'officier de l'état civil :

A. Rothollet

Communiqué à Grandvilland et à la
 Chamblat le 20 oct 19.

Registre des mariages A.

N° 96

Piquin - Téqui

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquin Marie - Jean - Marie _____
 célibataire _____
 instituteur _____

originaire de origine française _____ domicilié à
 Mouzeil (Côte Inférieure), en face au Trait, Planchet - Montoux né à
 Mouzeil _____ le cinq juillet _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - onze fils de
 Jean - Marie Piquin _____ et de
 Marie - Louise - Sophie Mercier _____

ils ont décidé _____

2. Téqui Juliette - Josephine _____
 célibataire _____

sans profession _____

originaire de origine française _____ domiciliée à
 Trait (Planchet) _____ née à

Ummenath (Haute - Savoie) le quatre juin _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de

Joseph Téqui, menuisier _____ et de
 Marie - Françoise Janoli _____

au Trait _____

Comme témoins :

1. Rolland Jean négociant à Montoux _____

2. Guillemain Albert négociant à Montoux _____

Les publications ont eu lieu à Mouzeil le 23 septembre et aux
 Planchet le 4^e octobre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montoux, le quinze octobre mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement des parents de la fiancée
 Actes de décès des parents du fiancé
 Certificat de publication et de non
 opposition _____

Certificat de capacité matrimoniale
 des fiancés _____

Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Communiqué à la Chambre le
 20 oct 19 _____

Les époux :

Piquin
 Téqui

Les témoins :

Rolland
 Guillemain

L'officier de l'état civil :

A. Buchholz

Registre des mariages A.

N^o 98.
Wettstein - Beuret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wettstein Jean - Alfred _____
celibataire _____
chef - mécanicien _____
originaire de Zurich _____ domicilié à
Chêne, Schätzeland - Montreux _____ né à
Bernex, Schätzeland le six - huit mars _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fils de
Jean - Alfred Wettstein, décédé _____ et de
Maria née Bachmann _____
à Montreux _____

2. Beuret Pauline - Blanche _____
celibataire _____
employée de bureau _____
originaire de Breuleux, Berne _____ domiciliée à
St. Imier (Berne) _____ née à
St. Imier _____ le six août _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de
Robert Beuret, comms _____ et de
Rose née Grand - Guillaume - Perrenoud _____
à St. Imier _____

Comme témoins :

1. Wettstein Henri, employé de commerce à Montreux
2. Hofmann Jules, mécanicien, à Montreux

Les publications ont eu lieu au Schätzeland et à St. Imier le
27, à Zurich et aux Breuleux, le 29 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le six - huit octobre mil neuf cent dix - neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition. _____

Les époux :

Alfred Wettstein
Blanche Wettstein

Les témoins :

H. Wettstein &
J. Hofmann

L'officier de l'état civil :

L. Perrenoud

Communiqué, à Zurich, aux Breuleux
et à St. Imier le 20 oct. 19.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 98.
Schetter - Bourquin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schetter René - Ami
célibataire
négoçant
originaire de Planchet Montoux, domicilié à
Territet, Planchet, né à
Territet le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Marin - Louis Schetter et de
Léonore - Blise née Coulin
à Territet

2. Bourquin Marguerite - veuve
célibataire
sans profession
originaire de Gorgier (Neuchâtel), domiciliée à
Territet née à
Verme - Montoux le vingt-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Frédéric - Ernest Bourquin et de
Henriette née Rosset
à Territet

Comme témoins :

- 1. Lemont Paul, Docteur en sciences, à Fribourg
- 2. Tivimand Jean, négociant à Montoux

Les publications ont eu lieu à Planchet le 24 et à St-Aubin le 25 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificat de naissance de la fiancée
L'acte de naissance du fiancé
cote au vol. 3 fol. 254 n° 25.
Certificat de publication et
de non opposition.

Les époux :

René Schetter
Marguerite Schetter

Les témoins :

P. Lemont
J. Tivimand

L'officier de l'état civil :

L. Rothlib

Communiqué à St-Aubin le 14 oct. 19

Registre des mariages A.

No 919
Schau - Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schau Gustav. Hermann
 célibataire
 étudiant
 originaire de Freiburg im Breisgau (Baden) domicilié à
 Hâtes, Schickelhard - Montreux né à
 Freiburg le quatorze août
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Gustav Schau, décédé et de
 Emma Schau née Frieder
 à Freiburg

2. Meyer Bertha
 célibataire
 sans profession
 originaire de Ningenheim (Alsace) domiciliée à
 Hâtes née à
 Ningenheim le treize août
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Josef Meyer et de
 Maria. Huitte Meyer née Lichtle
 à Gundhofen près Colmar

Comme témoins :

- Meyer Louis, comptable aux Planches
- Balon Charles, comptable à Glin.

Les publications ont eu lieu au Schickelhard le 3 à Freiburg im
 Breisgau le 8, et à Ningenheim le 13 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-
 neuf.

Pièces déposées :

- acte de naissance des fiancés
- certificat de fiançailles de la fiancée
- certificats de publication et de non
 opposition
- certificat de capacité matrimoniale
 des fiancés
- permis de célébration du Département
 de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie le 14
 oct. 19.

Les époux :

Hermann Schau
 Bertha Schau

Les témoins :

Meyer
 Balon

L'officier de l'état civil :

H. Rotholzer

Registre des mariages A.

N° 100
Collet - Franey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Pierre - Albert
célibataire
commis aux C. F. F.
originaire de Luchy domicilié à
Lussembourg né à
Moudon le vingt cinq novembre
mil huit cent quatre - vingt - dix fils de
Jules - Ernest Collet chef de bureau C. F. F. et de
Jenny - Bernadine - Louise ne Schmitz
à Lussembourg

2. Franey Sidette
célibataire
originaire de Châtellard domiciliée à
Blarant née à
Blarant le douze décembre
mil huit cent quatre - vingt - quinze fille de
Edouard - Samuel Franey vigneron et de
Sidette ne Kervathey
à Blarant

Comme témoins :

- 1. Franey Edouard vigneron à Blarant
- 2. Mayor Louis comptable aux Pombès

Les publications ont eu lieu à Lussembourg le 5, au Châtellard
le 6 et à Luchy le 7 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moudon le dix - huit octobre mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Lussembourg

Les époux :

P. Collet
S. Collet

Les témoins :

Ed. Franey
Mayor

L'officier de l'état civil :

A. Buehler

Communiqué à Edouard ne Lussembourg le 27 oct 19

Registre des mariages A.

N° 101

Progin - Vallier

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 1. juillet 1932 déclaré définitif et exécutoire le 25 octobre 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l'_____ ne pourr. _____ contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 1. novembre 1932

L'officier de l'état civil

[Signature] com. au sept.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Progin Joseph - Edouard _____
 célibataire _____
 choraliste _____
 originaire de Mussy, Fribourg _____ domicilié à
 la Courmayeur, Châteland - Montreux _____ né à
 Fribourg _____ le vingt-neuf octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Adrien Progin cafetier _____ et de
 Ursula née Bonnat _____
 à Pully _____
2. Vallier Olga - Bertha _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Trammigol, Savoie _____ domiciliée à
 Trait, Chamblé - Montreux _____ née à
 Lyon, Chamblé _____ le six juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Louis Vallier scieur _____ et de
 Bertha - Alice née Bergmann _____
 au Trait _____

Comme témoins :

1. Hirschy Albert, choraliste à Montreux _____
2. Rottier Eugène, agent de police aux Chamblé _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et aux Chamblé le 2 et à Mussy le 4 octobre 1932 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés _____
- Contenement des parents de la fiancée _____
- Certificats de publication et de non opposition _____
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée _____

Les époux :

Progin Edouard.
 Olga Vallier.

Les témoins :

Albert Hirschy
 Eug. Rottier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Monsieur et à la
 Chancelière le 28 oct. 19. _____

Registre des mariages A.

N° 102.
Sormond - Lacroix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sormond Paul - Ami
célibataire
agriculteur
originaire de Olon domicilié à
Tavel Châtelard - Montreux né à
Hémroz le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
François - Fela Sormond s'écédé et de
Jeanne née Luni
à Hémroz

2. Lacroix Eveline - Caroline - Louise
célibataire
ménagère
originaire de Châtelard domiciliée à
Pamchamp Châtelard née à
Pamchamp le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Louis Lacroix agriculteur et de
Julianne - Elise née Bochard à Pamchamp
à

Comme témoins :

- 1. Mury Louis agent de police aux Chambes
- 2. Michel Albert employé de banque à Tavel

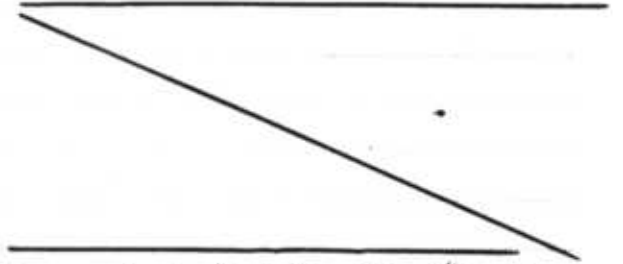
Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 27 à Hémroz
le 28 et à Olon le 29 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés
certificats de publication et
de non opposition



Communiqué à Olon et à Hémroz
le 5 nov 19.

Les époux :

Ami Sormond
Eveline Lacroix

Les témoins :

Mury
Michel

L'officier de l'état civil :

A. Buthold

Registre des mariages A.

N° 103.

Delavay - Derivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavay Adrien - Emile _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de Louvory, Valais _____ domicilié à
 Chamblat - Montreux _____ né à
 Louvory _____ le vingt-deux janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Alexandre Delavay, d'origine _____ et de
 Blaudine Christin _____
 à Louvory _____

2. Derivaz Jeanne - Marie _____
 célibataire _____
 domestique _____
 originaire de St-Gingolph, Valais _____ domiciliée à
 Verrier, Châtelard - Montreux _____ née à
 St-Gingolph (St-Savin), le onze novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Tramad Derivaz _____ et de
 Eugénie née Trachat _____
 à Châtelard _____

Comme témoins :

1. Richard Ernot, hutter aux Chamblat _____
2. Delavay Béatrice, chouchatier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Chamblat
 le 16, à Louvory et à St-Gingolph le 17 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-cinq octobre mil neuf
 cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
 Certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Delavay Adrien
 Jeanne Madame Derivaz

Les témoins :

Richard
 Barel Derivaz

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Communiqué à Louvory et à St-Gingolph
 le 5 nov. 19 _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 104

Giannini - Rima - Picozzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giannini - Rima Giovanni _____
 célibataire _____
 peintre - peintre _____
 originaire de Hotoigno Tétin _____ domicilié à
 Brin, Châtelard - Montroux _____ né à
 loco Tétin _____ le vingt - neuf novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Pasquale Giannini - Rima, décédé _____ et de
 Maria ne Schelotta _____
 à loco _____

2. Picozzi Maria - Françoise - Angèle _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Saromo (Chiban, Italie) _____ domiciliée à
 Brin _____ née à
 la Nouvraz - Montroux _____ le onze août _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de
 Angelo Picozzi _____ et de
 Maria ne Lemati _____
 à décidée _____

Comme témoins :

1. Solli Giuseppe, industriel à Domodossola _____
2. Genetti François, négociant à Montroux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 21 juillet, à Hotoigno le 23 juillet et à Saromo le 24 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le trente octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du futur marié
Certificat d'état libre de la future épouse
Certificats de publication et de non opposition

Les époux :

Giannini Rima Giovanni
Giannini Rima Picozzi Maria

Les témoins :

Giuseppe Solli
François Genetti

L'officier de l'état civil :

H. Butholzh

Communiqué à Hotoigno et à la
Chancellerie le 7 Nov. 19 _____

Registre des mariages A.

N° 105

Tschiemer - Depallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschiemer Friedrich _____
 célibataire _____
 gendarme de l'armée _____
 originaire de Matten (Berne) _____ domicilié à
 Petit-Château Montreux et précédemment à Matten né à
 Matten _____ le seize janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Friedrich Tschiemer cocher _____ et de
 Margaritha née Frutiger _____
 à Matten _____

2. Depallens Alice-Marguerite Hélène _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Petit-Château _____ domiciliée à
 Petit _____ née à
 Petit _____ le trente-un juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Henri Depallens, agriculteur à Petit _____ et de
 Louise-Rosalie née Perrin _____
 à Decize _____

Comme témoins :

1. Depallens Henri, agriculteur à Petit _____
2. Barron Louis, agriculteur à Petit _____

Les publications ont eu lieu au Petit-Château le 6 et 7 Interlaken
 le 7 octobre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le premier novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Certificat de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

Tschiemer Friedrich
 Tschiemer Alice

Les témoins :

Henri Depallens
 Barron Louis

L'officier de l'état civil :

Le Bresthaler

Communiqué à Interlaken le 7 nov. 19.

Registre des mariages A.

N° 106
Müller - Brodmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Walter - Franz
célibataire
sommelier
originaire de Lengnau (Argovie), domicilié à
Berne, Schabland - Montreux né à
Berne le neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt onze - fils de
Franz - Xavier Müller, concubine à Zurich et de
Marie née Frey
à décédée

2. Brodmann Sophie
célibataire
domestique
originaire de Ettingen (Baie - campagne), domiciliée à
Fribourg, Schabland - Montreux née à
Ettingen le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Johann Brodmann et de
Maria née Zeltner
à décédée

Comme témoins :

- 1. Bourgeois Marcel, somelier à la Tour de Peitz
- 2. Brodmann Rosa couturière, à Ettingen

Les publications ont eu lieu au Schabland et aux Schabland
le 7, à Lengnau le 8 et à Ettingen le 9 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication et de
non opposition.

Les époux :

Walter Müller
Sophie Müller

Les témoins :

Marcel Bourgeois
Rosa Brodmann

L'officier de l'état civil :

H. Bouchard

Communiqué à Lengnau et à
Ettingen le 13 nov. 19.

Registre des mariages A.

N° 107.
Fraud. Prevostki

Par jugement du Tribunal de District de Vevey rendu en date du 2 juin 1930 déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.
(1) du 30 septembre 1930
Montreux, le 3 novembre 1930

L'officier de l'état civil
C. B. Couv. a. Dept

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fraud Georges Alfred
célibataire
photographe
originaire de Bottens domicilié à
La Rouvenette (Châtelard - Montoux) précédemment à Lausanne né à
Lausanne le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Alfred Fraud employé C.F.F. et de
Julie née Grot
à Lausanne

2. Prevostki Irène - Bertha - Maria
célibataire
sans profession
originaire de Nicotoprano (Grisons) domiciliée à
La Rouvenette née à
Karlovie (Pologne) le vingt-deux mars
mil neuf cent un fille de
Ulrich Prevostki, rentier et de
Rosa née Rouge
à La Rouvenette

Comme témoins :

- 1. Richard Brossat huissier aux Planches
- 2. Fraud Henri aiguilleur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 14, à Bottens et Nicotoprano le 3 et à Lausanne le 13 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux le six novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Contentement des parents de la
fiancée
Certificat de publication et de
non opposition

Les époux :

Georges Fraud
Irène Fraud

Les témoins :

R. Richard
H. Fraud

L'officier de l'état civil :

R. Berthod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Poliez-le-Grand
Lausanne et Nicotoprano le 13
novembre 1919.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 108

Dupont - Pettek

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont Henri - Louis _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Fontanexieue _____ domicilié à
 Chêne, Châteland - Montreux _____ né à
 Yverdon _____ le trente - un mars _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fils de
 Alphonse Dupont, agriculteur à Champromont _____ et de
 Laure - Amanda née Dubois, _____
 à décider _____

2. Pettek Hedwige _____
 célibataire _____
 blanchisseuse _____
 originaire de La Joux (Fribourg) _____ domiciliée à
 Chêne _____ née à
 Leimbann _____ le douze septembre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf _____ fille de
 Jacques - Joseph Pettek _____ et de
 Elisabeth - Marceline dite Elke née Bornu, _____
 à décider _____

Comme témoins :

- 1. Moryse Louis, comptable aux Pâmbles _____
- 2. Calon Charles, comptable à Lylion _____

Les publications ont eu lieu à Fontanexieue et au Châteland
 de La Joux le 9 octobre 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le huit novembre mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Dupont Henri
 Dupont Hedwige.

Les témoins :

Moryse
 Calon

L'officier de l'état civil :

H. Bartholdi

Par jugement du Tribunal du
 District de Vevey rendu
 en date du 24 février 1927 déclaré
 définitif et exécutoire le 12 avril
 1927, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an, le
 délai pendant lequel les époux
 ne pourront contracter un nouveau
 mariage.
 Le 12 avril 1927
 le 13 avril 1927.

Signature de l'état civil
 H. Bartholdi com. au Dept.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Bonwillant et à La Joux
 le 13 nov 19 _____

Registre des mariages A.

N^o 109.

Schneberger - Köglin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneberger Jean
 célibataire
 boucher

originaire de Obersteckholz (Bern) domicilié à
 Truit, Chamblat - Montreux né à
 Lemingthal le sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Gottlieb Schneberger, doreur et de
 Elisabeth née Schneberger
 à Zurich

2. Köglin Christine - Amalie
 célibataire
 sans profession

originaire de Brombach (Baden) domiciliée à
 Lucerne, Hofstrasse 10 née à
 Brombach le seize avril
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Karl - Friedrich Köglin, négociant et de
 Christine née Erni
 à Brombach

Comme témoins :

1. Mayor Louis, comptable aux Chamblat
2. Talon Charles, comptable à Yfflon.

Les publications ont eu lieu à nos Chamblat le 7, à Lotzswil et
 à Lucerne le 8 et à Brombach le 10 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat de mariage matrimonial des fiancés
- Certificat de publication et de non opposition

Les époux :

Schneberger Jean
 et
 Köglin Amalie

Les témoins :

Mayor
 Talon

L'officier de l'état civil :

L. Berthod

Communiqué à Lotzswil Lucerne et
 à la Schernwiller le 13 nov. 19.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 110

Cavin - Roth

Par jugement du Tribunal
District de Lausanne rendu
en date du 8 juillet 1926 déclaré
définitif et exécutoire le 30 septembre
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les conjoints
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Le 30 septembre 1926
Montreux, le 8 octobre 1926

L'officier de l'état civil

J. Berthold
com. au dist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Armand - Eugène
célibataire
chauffeur
originaire de Sullens domicilié à
Traz, Chamblat - Montreux né à
Étoy le six août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles - Louis Cavin et de
Léonore - Jenny née Luchard,
à descend

2. Roth Melanie
divorcée d'avec Albert - Eugène Andrey, dit le 3 mai 1918
sans profession
originaire de Hauteville et Cerniat (Fribourg) - domiciliée à
Traz née à
Gled (Valais) le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
David Roth et de
Katherine née Scheller,
à descend

Comme témoins :

1. Badel - Carré Marie sans profession, à Lausanne
2. Hehrli Ernest coupeur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Trambat et Hauteville le 14,
à Sullens et Cerniat le 15 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de 1^{er} mariage des fiancés
avec mention du divorce
Certificats de publication et de non
opposition.

Les époux :

Armand Cavin
Melanie Cavin

Les témoins :

Marie Badel - Carré
Ernest Hehrli

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Communiqué à Muzin, Hauteville
et Cerniat, le 13 nov. 1926

Registre des mariages A.

N° 141
Mäder - Gottmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder Adelphi
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Flurlingen (Zürich) domicilié à
Leysin né à
Berne le quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Beat Mäder, deudé et de
Anna Maria ne Wenger
à Berne

2. Gottmann Eliza
célibataire
femme de chambre
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Territet, Planchet-Montreux née à
Chavannes-le-Chêne le vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Charles Gottmann et de
Louise ne Luchard
à decidés

Comme témoins :

- 1. Gubeli Karl, tapissier à Montreux
- 2. Rytz Hermann, cariste à Montreux

Les publications ont eu lieu à Leysin le 16, à Flurlingen sur
Planchet de Chavannes-le-Chêne le 11 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication de loi
par l'officier de l'état civil
de Leysin le 7 novembre 1919.

Les époux :

Axel Adolf
Eliza Mäder

Les témoins :

Karl Gubeli
Wjss Rytz

L'officier de l'état civil :

H. Benschel

Communiqué à Flurlingen, Leysin
et Yvonand le 13 nov. 19.

Par jugement du Tribunal de Neuchâtel
Pretzgenicht rendu
en date du 12 janvier 1919 déclaré
définitif et exécutoire le 12 janvier
1919, le mariage suscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a ordonné que, le
délai pendant lequel les parties
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 22 février 1919
L'officier de l'état civil
H. Benschel com. au sup.

Registre des mariages A.

N° 112.

Visinand - Hounoud

Par jugement du Tribunal du
Séribit de Nevey rendu
 en date du 6 mars 1924 déclaré
 définitif et exécutoire le 24 mai
1924, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel le dépouillé
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 7 juin 1924.

L'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Visinand Jean - Jacques
 célibataire
 négociant
 originaire de Cortier domicilié à
Chêne Châtelard - Montreux né à
Trélat, Châtelard le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jacquet - François Marc Char Visinand, décédé et de
Ida Marc née Hounoud
 à Chêne

2. Hermoud Lucie - Berthe
 célibataire
 sans profession
 originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Nevey née à
Yverdon le trois juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Emile - Samuel Hermoud, industriel yvernois et de
Rosma née Hystenbach
 à Nevey

Comme témoins :

1. Chester Rem négociant à Territet
2. Jérôme Werner négociant aux Ranches

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 1^{er} octobre, à
Cortier, Poliez-le-Grand et Nevey le 2 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

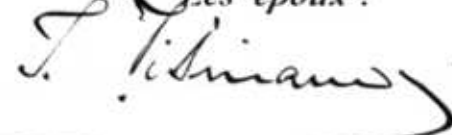
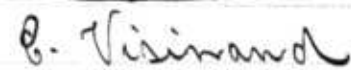
Montreux, le deux novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

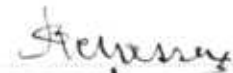
Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication et
de non opposition

Communiqué à Cortier, Poliez-le-Grand
et Nevey, le 13 nov. 19

Les époux :

Les témoins :




L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 113.

Rodeyns - Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rodeyns Emile - Léonard _____
 célibataire
 agent spécial, secrétaire de police, - caporal au 13^{me} régiment de ligne
 originaire de l'origine belge _____ domicilié à
 Brantsem (Brabant, Belgique, _____ né à
 Brantsem _____ le vingt-huit février _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Félix-Alphonse Rodeyns, secrétaire communal et de
 Marie-Thérèse Gustave née Jochemans _____
 à Brantsem _____

2. Roulin Marguerite - Alice _____
 célibataire
 femme de chambre _____
 originaire de Provence _____ domiciliée à
 Solarens, Châtelard - Montreux _____ née à
 la Jonction rive Gauche le vingt-un mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Alfred-Léon Roulin, chef de gare _____ et de
 Rose-Audèle Lebrat née Bonzelli _____
 à Yvonand _____

Comme témoins :

1. Revilly Fernand sans profession à Montreux
2. Porter Eugène employé au tramway, à Solarens

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 25 septembre à
 Provence le 27 septembre et à Brantsem le 5
 octobre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés
 consentement des parents du fiancé
 certificat de nationalité
 certificats de publication et de
 non opposition
 certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé
 Permis de célébration du départe-
 -ment de justice et Police
 Communiqué à Provence et à la
 Chaux-de-Fonds le 13 novembre 1919 _____

Les époux :

M. Rodeyns
 M^{me} Roulin

Les témoins :

Fernand Revilly
 Eugène Porter

L'officier de l'état civil :

L. Berthold

Registre des mariages A.

N° 114

Sucret - Matthieu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sucret Jules - François - Gabriel - Emile _____
 célibataire _____
 facteur - postal _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 Blonay _____ né à
 ully _____ le cinq avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Louis - Alexis Sucret _____ et de
 Marie - Sophie née Schamm _____
 à décider _____

2. Matthieu Mathilde - Amanda _____
 divorcée de Léon - Fritz Perret - Gentil, dès le 11 mars 1919
 remariée _____
 originaire des Godes, (Munichatel) _____ domiciliée à
 Châteland Montreux _____ née à
 Godes (Berne) _____ le trois octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Ami - Louis Matthieu _____ et de
 Marie - Louise née Sumier _____
 à décider _____

Comme témoins :

1. Junod Eugène blanchisseur à Montreux _____
2. Müller Walter peintre à Blonay _____

Les publications ont eu lieu à Blonay le 31 octobre, à Chardonne,
 au Gode et au Châteland (Montreux) le 3 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'officier de l'état
 civil de St-Berger, le 18
 novembre 1919.

Les époux :

Sucret Jules
 Mathilde Sucret

Les témoins :

Eug. Junod
 Walter Müller

L'officier de l'état civil :

H. P. Müller

Communiqué à l'officier de l'état civil de St-Berger
 et au Gode le 26 nov. 1919.

Registre des mariages A.

N^o 115

Moret - de Siebenthal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret Fernand - Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Olon _____ domicilié à
 Verma, Schätelband - Montreux _____ né à
 Aigle _____ le vingt - six janvier _____
 mil huit cent quatre - vingt - treize _____ fils de
 Victor - Henri Moret _____ et de
 Lina - Rosa née Herren _____
 à Decodet _____

2. de Siebenthal Clara - Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Yvettemay, Berne _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Schätelband _____ née à
 Verma _____ le vingt deux juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt dix - huit _____ fille de
 Alfred de Siebenthal, limonailler _____ et de
 Clara née Trosset - Moreaux _____
 à la Rouvenaz _____

Comme témoins :

1. Bourgoz Henri, employé à F. F. à Montreux
2. de Siebenthal Charles, vitrier à Montreux.

Les publications ont eu lieu au Schätelband et à Yvettemay
 le 21, à Hémroz le 22 et à Olon le 24 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - deux novembre mil neuf cent
 dix - neuf.

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés
 Certificat de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Moret Fernand
 Clara Moret

Les témoins :

Bourgoz Henri
 et de Siebenthal

L'officier de l'état civil :

R. Rothholz

Communiqué à Olon, Hémroz, et
 Yvettemay le 26 nov 19 _____

Registre des mariages A.

N° 116

Borcard - Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borcard Ami - Jean - Pierre
 célibataire
 employé au tramway
 originaire de Châtellard - Montreux domicilié à
 Trévet, Châtellard né à
 Trévet le vingt septembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Louis - Vincent Borcard, agriculteur et de
 Marie - Louise née Paribrod
 à Trévet

2. Basset Rose - Marie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Goumois - la - ville domiciliée à
 Goumois - la - ville née à
 Goumois - la - ville le neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Jean - Samuel - Edouard Basset, négociant et de
 Lucie - Louise née Basset
 à Goumois - la - ville

Comme témoins :

1. Zurichy Florent, sans profession, à Orège
2. Borcard Paul, monteur au téléphone, à Trévet.

Les publications ont eu lieu à Châtellard et à Goumois - la - ville
 le 28 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux novembre mil neuf cent
 dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

Ami Borcard
 Rose Borcard

Les témoins :

Florent Zurichy
 P. Borcard

L'officier de l'état civil :

H. Bartholom

Communiqué à Châtellard le 26
 novembre 19

Registre des mariages A.

No 117.
Vulliamy - Aehn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliamy Robert - Henri
cibataire
cultivateur du Juge Informateur
originaire de Oulens domicilié à
Montreux (Châteland) né à
Aroiry le dix avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jean Vulliamy, décédé et de
Lena née Heyban
à Aroiry

2. Aehn Lucilia
cibataire
cultivatrice
originaire de Achenheim (Alsace) domiciliée à
Montreux (Châteland) née à
Achenheim le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Sebastian Aehn, cultivateur et de
Marie née Ulrich
à Achenheim

Comme témoins :

- 1. Richard Ernst, cultivateur municipal aux Plambet
- 2. Pisset Louisa, concubine aux Plambet

Les publications ont eu lieu au Châteland le 1^{er} et à Oulens le 3 novembre 1919 et à Achenheim le 2 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-quatre novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Contentement des parents de la fiancée
- Certificat de publication et de non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée

Les époux :

Vulliamy Robert
Vulliamy Lucile

Les témoins :

R. Richard
L^{me} Pisset

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 500 f. d.

Communiqué - Hochollud et à la
Chonuller le 26 nov. 19

Registre des mariages A.

No 418

von Arway - Comtesse Thurn de
Valle Massima née Beyls

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Arway Olof - Reinhold - Johann
veuf de Emilie née Biciat, des le 1 mai 1917
Comte général
originaire de Mauer (Liechtenstein) domicilié à
Montreux (Planches) né à
Sienne le vingt juin
mil huit cent soixante - onze fils de
Olof - Johann - Anna von Arway et de
Marie - Julie - Isabella von Schmelting
à descendes

2. Comtesse Thurn de Valle Massima née Beyls, Mary - Strachan
veuve en secondes nocces du comte Regan - Joseph - Raoul Thurn
de Valle Massima des le 14 août 1917 - sans profession
originaire de Kraschau (Hongrie) domiciliée à
Montreux (Planches) née à
Jubbulpore (Indes Anglaises) le trois décembre
mil huit cent soixante - dix - neuf fille de
George - Falvey Beyls et de
Mary - Ann Mac Donald
à Londres

Comme témoins :

1. Beyls George - Falvey, rentier, à Londres
2. Brandeis Frédéric, rentier, à Genève

Les publications ont eu lieu aux Planches (Montreux) le 10 novembre
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - six novembre mil neuf cent
dix - neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
Acte de 2^{me} mariage de la fiancée
Acte de décès du 2^{me} mari de la fiancée
Certificat de publication et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
Permis de célébration du département
de justice et police
Communiqué à l'archivier (2)
le 27 nov. 19

Les époux :

Olof von Arway
Mary de Arway

Les témoins :

G. F. Beyls
F. Brandeis

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

Registre des mariages A.

No 119

Pachoud - Maizon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pachoud Jean - Robert _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Lutry et Goumencin - le - Jux _____ domicilié à
 Morges _____ né à

Morges _____ le vingt - un juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de

Albert - Jules Pachoud _____ et de
 Jeanne née Raymond _____
 à Decouvet _____

2. Maizon Madeleine - Jeanne _____
 célibataire _____

sans profession _____
 originaire de Roche _____ domiciliée à

Montreux (Schätelard) _____ née à

Finovo près Turin (Italie) le vingt - six mai _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de

Sébastien - Frédéric Maizon, décédé _____ et de
 Françoise Louise née Morax _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Morax Louis fabricant à Morges _____
 2. Maizon Marc étudiant en droit à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Schätelard le 3, à Lutry
 Goumencin - le Jux, Morges et Roche le 14 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt - neuf novembre mil neuf cent dix -
 neuf _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état civil
 de Morges le 24 novembre 1919

Les époux :

Jean Pachoud.
 Madeleine Pachoud.

Les témoins :

Le Moar
 Marc Maizon.

L'officier de l'état civil :

J. Pucholtz

Communiqué Lutry Schätelard Morges
 et Villeneuve le 3 déc 19

Registre des mariages A.

N^o 120
 Raymond - Jacoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Samuel _____
 célibataire _____
 photographe _____
 originaire de Maulion _____ domicilié à
 Orbe, Châtelard - Montreux _____ né à
 Orbe _____ le neuf janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Alphonse Raymond _____ et de
 Françoise-Léonie née Baucher _____
 à décider _____

2. Jacoud Andrée - Arnoldine _____
 célibataire _____
 demeurant de Murgalm _____
 originaire de Fuidoux _____ domiciliée à
 Orbe _____ née à
 Ternex, Châtelard _____ le treize juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Charles-Louis-Frédéric Jacoud _____ et de
 Marie-Louise née Largo _____
 à décider _____

Comme témoins :

- Jacoud Louis, négociant à Montreux _____
- Rieder Charles, chef de cuisine à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 29 octobre, à Maulion le 30 octobre et à Fuidoux le 1^{er} novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
 certificats de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Raymond. avec
 H. Raymond.

Les témoins :

Louis Jacoud.
 Charles Rieder

L'officier de l'état civil :

H. Desbailly

Communiqué à Orbe et à Chancy
 le 4 déc. 19.

Registre des mariages A.

N° 121

Blum - Reiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum André - Jules
 célibataire
 fabricant d'horlogerie
 originaire de Tharbach - Weil (Soleure), domicilié à
 Biemme né à
 Biemme le vingt-huit septembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Jean Gilbert - Reu Blum fabricant d'horlogerie et de
 Margatha Emma née Goschler
 à Biemme

2. Reiss Andrée
 célibataire
 sans profession
 originaire de Colmar (Alban), domiciliée à
 Trait, Planchet - Montreux née à
 Colmar le dix-neuf février
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Auguste Reiss, négociant et de
 Henriette Emma née Lazard
 à Montreux

Comme témoins :

1. Héroux de Valois Alfred, rentier à Montreux
2. Brunier André, notaire à Nyon

Les publications ont eu lieu à Biemme le 3 octobre, à Tharbach
 le 4 octobre et aux Planchet - Montreux le 7 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux décembre mil neuf cent dix-
 neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état civil de
 Biemme, le 12 novembre 1919

Les époux :

Jules A. Blum.

Andrée Reiss

Les témoins :

A. Héroux de Valois

A. Brunier

L'officier de l'état civil :

J. Buehler

Registre des mariages A.

No 122.

Meroz - Prud hon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meroz René - Lucien _____
 célibataire _____
 médecin - dentiste _____
 originaire de Sonvilier (Borne) _____ domicilié à
 Sonvilier Châtelard Montreux _____ né à
 Sonvilier _____ le onze mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Lucien Meroz _____ et de
 Pauline née Hurst _____
 à Montreux _____

2. Prud hon Suzanne - Louise - Henriette _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de origine française _____ domiciliée à
 Sonvilier (Châtelard) _____ née à
 Rouen (Sem. Inférieure) le premier janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Louis-Léon Prud hon _____ et de
 Eugène - Marie Périer _____
 à Decoules _____

Comme témoins :

1. Richard Cornet huissier municipal aux Flanchés
2. Gosaudy Henri comptable aux Flanchés _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 24 et à Sonvilier
 le 25 juillet 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de
 non opposition _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 de la fiancée _____
 Permis de célébration numéro 151 _____

Communiqué à Sonvilier via la chan-
 -celerie le 12. 11. 19 _____

Les époux :

R. L. Meroz
 Suzanne - Louise - Henriette
 S. Gosaudy

Les témoins :

Richard
 Gosaudy

L'officier de l'état civil :

S. Bernhart

Registre des mariages A.

N° 123

Lestraz - Lambellet née Emory

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lestraz Ulysse
 veuf de Emma Sophie née Sonmay, née le 28 janvier 1913
 charretier
 originaire de Estival
 Schilly Schâbland - Montreux domicilié à
 Estival le vingt janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 François Lestraz docteur et de
 Marie-Louise née Lechevalier
 à Orbe

2. Lambellet née Emory Clara
 veuve de Henri Lambellet, née le 4 décembre 1918
 sans profession
 originaire de Grandvaux domiciliée à
 Schilly née à
 Bulle le quinze avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Henri Emory menuisier aux bulles et de
 Eugénie née Craven
 à Decou

Comme témoins :

1. Richard Ernest huttier municipal aux Planches.
2. Alexandre Henri, comptable aux Planches

Les publications ont eu lieu au Schâbland et à Estival le 28
 et à Grandvaux le 29 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 " " " " de la 1^{er} mari de la fiancée
 Certificat de publication de non
 opposition

Les époux :

Lestraz Ulysse
 Lestraz Clara

Les témoins :

Richard
 Alexandre

L'officier de l'état civil :

R. Rothsch

Communiqué à Orbe le 11 décembre 1919

Registre des mariages A.

N° 124
Yersin - Kingard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yersin Louis
célibataire
facteur - postal
originaire de Rougemont domicilié à
Schilly Schickelhard - Montreux né à
Savel Schickelhard le dix mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis-Vincent Yersin facteur - postal à Chardilly et de
Ellen nee Margm

2. Kingard Amais - Elise
célibataire
sans profession
originaire de Chapelle sur Doudon domiciliée à
Auge née à
Moudon le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Elie Kingard parqueteur et de
Helene nee Chevaley

Comme témoins :

1. Yersin Gabriel employé de C. P. à la Forge
2. Juret Louis facteur - postal à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schickelhard à Rougemont
et à Auge le 12 et à Chapelle le 13 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Certificats de publication
et de non opposition.

Les époux :

Louis Yersin
Amais Yersin

Les témoins :

Gabriel Yersin
Juret

L'officier de l'état civil :

J. Buehler

Communiqué à Rougemont, Schilly
et Auge le 11 décembre 1919

Registre des mariages A.

No 125

Wolff - Reichtruy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolff Adrian - Josef - Maria
 célibataire
 employé d'hôtel
 originaire de Leuk, Valais domicilié à
Ternez Schätelwand - Montreux né à
Feithoren bei Leuk le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Mathias Wolff et de
Philomena née Richard
 à decedés

2. Reichtruy Leonie
 célibataire
 repassante
 originaire de Berschmatt, Valais domiciliée à
Scharen, Schätelwand née à
Feithoren bei Leuk le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Augustin Reichtruy agriculteur à La Louette et de
Katharina née Schmitt
 à decedés

Comme témoins :

1. Henry Louis, agent de police aux Planches
2. Marguerite Bernas, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Schätelwand 111, à Leuk et
à Berschmatt le 20 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf décembre mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés
Certificat de publication et
de non opposition.

Les époux :

Adrian Josef Wolff
Leonie Wolff

Les témoins :

Henry Louis
M. Marguerite

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

Communiqué à Leuk et à Berschmatt
le 12. 12. 19.

Registre des mariages A.

N° 126.
non Wittentbach - Ruedin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. non Wittentbach Nikolaus - Alfred - Friedrich
celibataire
docteur en sciences
originaire de Berne domicilié à
Blarant Schätzelard - Montreux né à
Zürich - Emse le vingt-huit avril
mil huit cent soixante-treize fils de
Stephan - Rudolf - Friedrich von Wittentbach et de
Maria - Emile ne Kempt
à Berne

2. Ruedin Marie - Louise
divorcée d'avec Antoine Wilhelm dès le 14 juillet 1913
sans profession
originaire de Landeron - Gombes (Schätzel) domiciliée à
Blarant née à
Landeron le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-une fille de
Charles - Gombes - Florentin Ruedin, suisse et de
Rose - Emile ne Guenot
à Landeron

Comme témoins :

1. Knecht Charles, hôtelier à Montreux
2. Tüscher Edouard, avocat à Berne

Les publications ont eu lieu au Schätzelard et à Berne le 25
et au Landeron le 26 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Copie de naissance du fiancé
Extrait du jugement en divorce
du 1^{er} mariage de la fiancée.
Certificats de publication et
de non opposition.

Communiqué à Berne et au Landeron
le 18 19

Les époux :

D. Fré. de Wittentbach
Marie v. Wittentbach

Les témoins :

Knecht
Tüscher

L'officier de l'état civil :

L. Buehler

Registre des mariages A.

N° 127.
Röten - Pasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röten Albert
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Leukerbad, Valais domicilié à
Feytaux né à
Leukerbad le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Alouïs Röten agriculteur et de
Josephine ou Schopp
à Leukerbad

2. Pasquier Henriette - Marie - Blanche
célibataire
employée d'hôtel
originaire de la Pasquier, Gruyère, Fribourg domiciliée à
Châtel - St. Denis, Fribourg née à
Châtel - St. Denis au Rouvres le neuf août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Edouard Pasquier agriculteur et de
Lélie ou Bardinaux
à Châtel - St. Denis

Comme témoins :

- 1. Schantron Ernest employé d'hôtel à Montreux
- 2. Lorestan Emile capiter à Blarant

Les publications ont eu lieu à Feytaux le 21 à Leukerbad et à
Châtel - St. Denis le 22 et à la Pasquier le 23 novembre
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication et de
non opposition

Les époux :

Albert Röten
Blanche Röten

Les témoins :

Ernest Schantron
Emile Lorestan

L'officier de l'état civil :

L. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Leukerbad, Gruyère
et Châtel - St. Denis le 10/12/19

Registre des mariages A.

N° 128

Viquerat - Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat Ami _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Combremont - le - Grand _____ domicilié à
 Charant Schätelard - Montoux _____ né à
 Combremont - le - Grand le quatorze mars _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Louis Viquerat, décédé _____ et de
 Julie née Deppey _____
 à Blarind _____

2. Rosset Louise - Mathilde _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Bougy - Villard _____ domiciliée à
 Perroy _____ née à
 Perroy _____ le trente janvier _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de
 Schave - Louis - Emile Rosset, décédé _____ et de
 Louise - Jenny née August _____
 à Perroy _____

Comme témoins :

1. Rosset Hélène, employée de bureau, à Perroy
2. Viquerat Julius, employé C F F à Blarind.

Les publications ont eu lieu à Schätelard et à Bougy - Villard
 le 25 à Combremont - le - Grand et à Perroy le 26 no-
 - vembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le dix-neuf décembre mil neuf cent
 dix-neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

Ami Viquerat
 Mathilde Viquerat

Les témoins :

Hélène Rosset
 Julius Viquerat.

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Communiqué à Combremont - le - Grand
 M. Bonna et Rolé le 22 décembre 19.

Registre des mariages A.

N^o 129
Vargo - Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vargo Ernest - Ernest
veuf de Maria née Grogny des le 17 octobre 1917
conducteur de travaux
originaire de Châteland - Montreux domicilié à
Ylion, Planchet - Montreux né à
Lausanne le vingt-quatre décembre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Stephano - Maria Vargo et de
Julia née Dubois
à descente

2. Laurent Julia - Emma
célibataire
sans profession
originaire de Fey domiciliée à
Orbe née à
Fey le vingt-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Adolphe Laurent decédé et de
Fanny née Jeannoud
à Planaz (St. Savoye)

Comme témoins :

1. Pette Gustave tailleur à Villeneuve
2. Tesson Charles comptable aux Planchet

Les publications ont eu lieu à Châteland, aux Planchet, à
Fey et à Orbe le 21 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
L'acte de naissance du fiancé
et du décès de son 1^{er} mariage,
Vol 4 fol. 134, n^o 75, et l'acte de
décès de sa 1^{re} femme et au Vol 10
fol. 91 n^o 105.
Certificat de publication et de non
opposition

Communiqué à Fey et Orbe le 22
déc. 19.

Les époux :

Vargo Ernest
Julia Vargo.

Les témoins :

Gustave A Besse
Ets Calanfr

L'officier de l'état civil :

J. Gerthold

Registre des mariages A.

N° 130

Henchoz - Gebhardt
nié Millaudon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz Jules - Louis
veuf de Marie - Louise de Kanel née Desplandé, née le 20 août 1919
marbrier

originaire de Rostignères domicilié à
Truit, Planches - Montreux né à
Scharant le vingt - neuf janvier
mil huit cent soixante - douze fils de
David - François - Gabriel Henchoz et de
Françoise née Carvin

à décidé

2. Gebhardt nié Millaudon Marie - Catherine
veuve de François - Jean Gebhardt, née le 9 décembre 1905
journalière

originaire de Bramois (Valais) domiciliée à
Truit née à
Schâtel - 1^{er} Denis le premier septembre
mil huit cent soixante - douze fille de
Jean - Étienne Millaudon et de
Louise née Genoud

à décidé

Comme témoins :

1. Mury Louis agent de police aux Planches
2. Mury Camille agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches le 29 novembre, à
Rostignères et à Bramois le 1^{er} décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt décembre mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Acte de 1^{er} mariage du fiancé
certificat de publication et de non
opposition

L'acte de naissance du fiancé est au
Vol 2^{em} fol 204 n° 510 et l'acte de décès
de sa 1^{re} femme est au Vol 15 fol 256, n° 163

L'acte de naissance de la fiancée est au Vol
sur de son 1^{er} mariage, n° 32 de 1902 et l'acte
de décès de son 1^{er} mari est au Vol 14 fol 213, n° 250

Communiqué à Rostignères et à
Bramois le 23 déc. 19.

Les époux :

Jules Henchoz

Catherine Gebhardt

Les témoins :

Mury

C. Mury

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Registre des mariages A.

N° 131.

Pianta - Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pianta Albert - Ernest _____
 célibataire _____
 tailleur d'habits _____
 originaire de origine française _____ domicilié à
 Tavel, Châteland - Montreux _____ né à
 Poncharlier (Soubis) _____ le six mars _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt neuf _____ fils de
 Jean - Baptiste Pianta, papetier à Remiremont (Sotges) et de
 Bernille - Heloise Favrot _____
 à Tavel _____

2. Rouge Marie - Marguerite _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Lutry et Ford _____ domiciliée à
 Olarand, Châteland - Montreux _____ née à
 Tavel _____ le vingt - cinq juillet _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fille de
 Jean - Louis Rouge _____ et de
 Henriette - Catherine - Renette née Dubochet _____
 à Olarand _____

Comme témoins :

1. Pianta Bernille, sans profession à Tavel _____
 2. Rouge Théophile, hôtelier à Olarand _____

Les publications ont eu lieu à Châteland, le 7, à Lutry et à
 Ford, le 8 novembre 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - décembre mil neuf cent dix - neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de non
 opposition _____
 Certificat de capacité matri-
 moniale du fiancé. _____
 Permis de célébration de départe-
 ment de Jussieu de Polve. _____

Communiqué à Lutry Ford et à la
 Chomullerie le 23 dec. 19. _____

Les époux :

Pianta
 M^{le} Pianta - Rouge

Les témoins :

C. Pianta
Marie Rouge

L'officier de l'état civil :

H. Bertholet

Registre des mariages A.

N° 132.

Puenzieux - Byrde

Par décision du 16 avril 1920
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, de Puenzieux
et Byrde en ce sens qu'à
le Commune du Châteland (Montreux)
soit indiquée comme lieu d'origine de
Puenzieux Ormand-Maximilien, soit ajoutée
celle de Villeneuve, ainsi par ordre.

Inscrit le 20 avril 1920.

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Puenzieux Ormand-Maximilien
veuf de Marie-Marguerite-Lachetie née Ghiblini, née le 15 avril 1918
ouvrier de fabrique
originaire de Châteland-Montreux domicilié à
Chém, Châteland né à
Buttes (Leuchâtel) le vingt-six novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Auguste-Louis Puenzieux, décédé et de
Pauline née Jaccard
au Chém

2. Byrde Marie-Alice
divorcée de Henri Gallotton, née le 17 janvier 1914
ménagère
originaire de Bègles domiciliée à
Planches-Montreux née à
Plamudry rue Villeneuve le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Edouard Byrde, décédé et de
Sophie-Marguerite née Cochard
à Plamudry

Comme témoins :

1. Berlog Félix agriculteur à Villeneuve
2. Byrde Jules agriculteur à Villeneuve

Les publications ont eu lieu au Châteland et aux Planches
le 26 et aux Bègles le 27 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Acte de 1^{er} mariage de la fiancée
avec mention des divorces
L'acte de naissance du fiancé est
au dossier de son 1^{er} mariage, vol. 15
fol. 27 n° 61 et l'acte de décès de sa
1^{re} femme est au vol. 17 fol. 27 n° 61.
Certificats de publication et
de non opposition
Communiqué à Romainsville le
23 déc. 19

Les époux :

et Puenzieux
Alice Puenzieux.

Les témoins :

Berlog Félix
Byrde Jules

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet

Registre des mariages A.

N° 199.

Vargo. Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vargo Anne - Ernest
 célibataire
 maçon
 originaire de Schätelhard - Montreux domicilié à
 Ylion Planches - Montreux né à
 Ylion le premier février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
 Etienne - Ernest Vargo, conducteur de travaux, à Ylion et de
 Marie née Grognotz
 à descendu

2. Dufour Léa - Julia
 célibataire
 blanchisseuse
 originaire de Schätelhard domiciliée à
 Ylion née à
 Ylion le six août
 mil neuf cent un fille de
 Jules - Louis Dufour, agriculteur et de
 Marie - Caroline - Elise née Talon
 à Ylion.

Comme témoins :

1. Mury Louis, sergent de police aux Planches
2. Talon Charles, comptable aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Schätelhard aux Planches
 le 18 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
 consentement des parents de la fiancée
 certificat de publication et de
 non opposition
 L'acte de naissance du fiancé
 est au vol. 11, fol. 9. n° 30.

Les époux :

Vargo Anne
 Vargo Léa

Les témoins :

Mury
 Talon

L'officier de l'état civil :
 L. Bertholet

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Visé par le Préfet
 en date du 22
 le 22 XII 19 1919 - Planch

Registre des mariages A.

No 134

Ellena - Zimmermann

Par jugement du Tribunal de
la Seine (Tram) rendu
en date du 10 avril 1924 déclaré
définitif et exécutoire le
mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 26 octobre 1926

L'officier de l'état civil

J. Rothholz
com. au dist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ellena Elvina _____
célibataire _____
avocat _____

originaire de d'origine française _____ domicilié à
Constantine (Algérie), en séjour à Montreux (Schäteleraud) né à
Pozzomaggiore (Italie) le trente janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Paul Ellena, négociant à Ann-Abid (Algérie) et de
Anna Lettori _____
à Lucerne _____

2. Zimmermann Louise - Paula _____
célibataire _____

Sans profession _____
originaire de Chemnitz (S. Westphalie), France _____ domiciliée à
Montreux (Schäteleraud) _____ née à
Trent, Phambs - Montreux le onze août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Georg - Bruno Zimmermann, négociant _____ et de
Emilia née Wilke _____
à Montreux _____

Comme témoins :

1. Imobersteg Georges ingénieur à Vernayaz _____
2. Rudell Vincent, maître à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Constantine (Algérie) le 25
juillet, au Schäteleraud - Montreux le 4 novembre et à
Chemnitz le 15 novembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six décembre mil neuf cent
deux-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
bonheurément du père du fiancé
acte de décès de la mère du fiancé
certificat de copreté matrimo-
-niale du fiancé
certificat de publication et de
non opposition
Formes de célébration du département
de Justice et Police
Communiqué de la Chancellerie (2)
le 20 déc. 19 _____

Les époux :

Ellena
h. Ellena

Les témoins :

Rudell
Vincent Rudell

L'officier de l'état civil :

J. Rothholz

Registre des mariages A.

N^o 125

Bonjour - Schmutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour Robert - Edouard _____
 célibataire _____
 habitant _____
 originaire de Blomay _____ domicilié à
 Châtelland, Châtelland - Montoux _____ né à
 Veve, Blomay _____ le huit décembre _____
 mil-huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Pierre - Henri Bonjour, agriculteur _____ et de
 Anna - Hortense - Adèle née Plukiger _____
 à Blomay _____
2. Schmutz Hélène _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Prat-Vully (Fribourg) _____ domiciliée à
 Mont-Vully _____ née à
 Mont-Vully _____ le vingt-sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Emile - Louis Schmutz, marchand-groquier _____ et de
 Elise née Perron _____
 à Mont-Vully _____

Comme témoins :

1. Bosander Henri, comptable aux Phanches _____
 2. Balon Charles, comptable, à Glin _____

Les publications ont eu lieu à Châtelland - Montoux, le 11^e à
 à Blomay et Prat-Vully le 12 décembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le vingt-sept décembre mil neuf cent
 dix-neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Robert Bonjour
 Hélène Bonjour

Les témoins :

Bosander
 Balon

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet

Communiqué à St. Julien et Thoiry
 le 30 déc. 19.

Registre des mariages A.

N^o 136

Dupuis - Raymondin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Mathieu - Charles
 célibataire
 jardinier
 originaire de Schagnens domicilié à
 Schagnens Schätelard - Montreux né à
 Orbe le premier décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Charles-François Dupuis, employé d'usine et de
 Amette-Jenny née Périguer
 à Vevey

2. Raymondin Clara - Alice
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Pully domiciliée à
 Epalinges née à
 Epalinges le neuf février
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Eugène-Louis Raymondin, agriculteur et de
 Sabine née Péboux
 à Epalinges

Comme témoins :

1. Hagnin Alexis, commissionnaire à Montreux
2. Richard Ulysse, jardinier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schätelard le 11, à Pully le
 12, à Schagnens et à Epalinges le 13 décembre
 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un décembre mil neuf
 cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cette et matricule des fiancés.
 Certificats de publication et
 de non opposition.

Les époux :

Charles Dupuis
 Clara Dupuis

Les témoins :

Alexis Hagnin
 Ulysse Richard

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Communiqué à Schätelard Pully
 et Epalinges le 5. I. 21.

Registre des mariages A.

N° 127

Perreaud - Borgatta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perreaud Henri - Justin _____
 célibataire _____
 tailleur _____

originaire de Romainmôtier et de l'Abbaye _____ domicilié à
 Schernez, Châtelard - Montreux _____ né à

Romainmôtier _____ le dix - neuf juin _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Emile - Georges - Arnold - Marie Perreaud, tailleur et de
 Lina née Zahnd _____

à la Côte - St André (Steu, France) _____

2. Borgatta Anna Maria _____
 célibataire _____
 couturière _____

originaire de Nonio (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Schernez _____ née à

Nonio _____ le seize juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - treize _____ fille de

Giovanni Borgatta, maçon _____ et de
 Oberubina née Bogliani _____
 à Schernez _____

Comme témoins :

1. Borgatta Sylvie, sans profession, à Schernez _____
 2. Borgatta Pierre, menuisier, à Schernez _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 17 à Romain-
 môtier et à l'Abbaye le 18 décembre 1919 _____
 (Dispense de publication en Italie) _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente - un décembre mil neuf cent
 dix - neuf _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat et état - libre des fiancés.
 Certificat de publication et de
 non opposition _____
 Dispense de publication et de certificat
 de capacité matrimoniale de la
 fiancée. _____

Communiqué à Romainmôtier, à l'abbaye
 et à la Chaux-de-Fonds le 5.1.20.

Les époux :

Henri Perreaud.
 Marie Perreaud.

Les témoins :

Sylvie Borgatta
 Pierre Borgatta

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Registre des mariages A.

No 138.
Hässler - Schaad

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hässler Sebastian
divorcé de Martha - Marie Giselt, née le 10 septembre 1918
tailleur

originaire de Schbath (Grand Suisse de Bouda), domicilié à
Serna Schabeland - Montreux né à
Schbath le quatre mai
mil huit cent quatre vingt - un fils de
Johann Hässler, devede et de
Ulricie née Zimmermann
à Schbath

2. Schaad Emilie
célibataire
sans profession

originaire de Bannwil (Beme), domiciliée à
La Pouvaz, Schabeland - Montreux née à
Kendelberg le vingt - quatre juillet
mil huit cent quatre - vingt - dix - huit fille de
Friedrich Schaad, serrurier et de
Rosa née Wetz
à Wetendorf, Beme

Comme témoins :

- 1. Fritz Gustave vannier à Montreux
- 2. Schaller Athanase, chauffeur, à Cleven

Les publications ont eu lieu à Schabeland le 15 à Aarwangen
le 16 et à Schbath le 19 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - un décembre mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de 1^{er} mariage du fiancé avec mention du divorce
- Certificat de publication et de non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.
- Permis de célébration du département de justice et police
- Communiqué à Aarwangen par la poste

Les époux :

Sebastian Hässler
Emilie Schaad

Les témoins :

Gustav Fritz
Ath Schaller

L'officier de l'état civil :

J. Rothhold

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 8 mars 1923 déclaré définitif et exécutoire le 17 mai 1923. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 20 juin 1923

L'officier de l'état civil

J. Rothhold

Registre des mariages A.

No 139
Montaubrie - Pippert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montaubrie Jean - Baptiste - Armand
célibataire
monteur - électricien
originaire de origine française domicilié à
Loulon - Nantel (Loire Inférieure) né à
Bordeaux le quatorze juillet
mil huit cent quatre - vingt - deux fils de
Bertrand - Auguste Montaubrie, décédé et de
Marie - Isabelle Montariol
à Pau

2. Pippert Marguerite - Charlotte - Fanny
célibataire
employée de commerce
originaire de Colohematz domiciliée à
Charent, Châtelard - Montreux née à
Revey le vingt - quatre avril
mil huit cent quatre vingt - dix fille de
Henri - Emmanuel Pippert, décédé et de
Henriette dite Annette Combremont
à Charent

Comme témoins :

- 1. Jomini Edouard, instituteur à Tavel
- 2. Tullion Jules, instituteur à Bernex.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 28 novembre,
à Colohematz le 29 novembre et à Loulon - Nantel le 1^{er}
décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trente - un décembre mil neuf cent dix -
neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Contenement de la mère du fiancé
- Acte de décès du père
- Acte de nationalité
- Certificats de publication en deux oppo-
- sition
- Certificats de capacité matrimoniale des fiancés
- Permis de célébration du Département de
Justice et Police
- Communiqué de Georges et de la Chan -
- cellerie le 6.7.20.

Les époux :

Armand Montaubrie Jean B^e
Marguerite Montaubrie

Les témoins :

Edouard Jomini
J. Tullion

L'officier de l'état civil :

A. Berthold

Le numéro 139 de la page 130 est celui de la
dernière inscription faite dans l'année 1919.
Les deux doubles du présent registre sont conformes
ce que nous certifions.

Montreux le 31 décembre 1919.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

A. Berthold



Un double a été remis ce jour à l'autorité cantonale
conformément à la loi.

Montreux, le 4 janvier 1920.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

A. Berthold



Registre des mariages A.

Form. 3.

1920.

N° 1.
Rupp - Krauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rupp Karl
célibataire
catholique

originaire de Reutigen (Berne) domicilié à
Val. mont. Planches - Montreux né à
Oberhangenegg le huit juin
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Albrecht Rupp décédé et de
Katharina née Brungold
à Thun

2. Krauer Léa
célibataire
sans profession

originaire de Utzigen (Berne) domiciliée à
Steffisburg née à
Steffisburg le trent un mois
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Gottfried Krauer, père et de
Élise née Bachler
à Steudie

Comme témoins :

- 1. Mayor Louis, comptable à Berne.
- 2. Colson Charles, comptable aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Schatthard le 11, à Glion et à
Reutigen le 12, à Steffisburg le 13 et à Reutigen le
29 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de
non opposition.

Les époux :

K. Rupp
L. Krauer

Les témoins :

Mayor
Colson

L'officier de l'état civil :

J. Pankhal

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Reutigen, Utzigen et
Steffisburg le 11 I. 20.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Gollwitzer - Riuder né
Gortsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gollwitzer Karl-Georg
célibataire
docteur en médecine
originaire de Augsbury (Bavière) domicilié à
Augsbury né à
Augsbury le vingt-sept juillet
mil huit cent soixante-sept fils de
Karl Gollwitzer, décédé et de
Johanna née Schmidt,
à Augsbury.

2. Riuder née Gortsch, Ida - Alice
veuve de Franz-Joseph-Niklaus Riuder, déc. le 17 décembre 1918
sans profession
originaire de Seytroux domiciliée à
Plambel - Montreux née à
Terret le huit mai
mil huit cent soixante-dix-huit fille de
Franz-Benzel Gortsch et de
Julie née Traverz
à décédés.

Comme témoins :

- 1. Horner Julie, sans profession, aux Plambel
- 2. Putz Friedrich, général a.d. à Augsbury.

Les publications ont eu lieu à Augsbury le 2, à Seytroux et
aux Plambel le 5 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix janvier mil neuf cents vingt

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Actes de décès du 1^{er} mari de la fiancée
- Certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée
- Certificat de publication et de non
opposition
- Permis de célébration du Département
de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie le 17.1.20

Les époux :

K. Karl Gollwitzer
Ida Alice Gollwitzer

Les témoins :

S. Horner
Friedrich Putz, Gén. a. d.

L'officier de l'état civil :

H. Benthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3
Blanc - Surrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Edouard - Ernest
peintre - peintre
célibataireoriginaire de Lausanne domicilié à
Noeux - les - Mines (Pas-de-Calais) France né à
Lausanne le douze juillet
mil huit cent quatre - vingt - trois fils de
François - Albert - Auguste Blanc et de
Louise - Eleonore née Grandillon
à décédés2. Surrat Jeanne - Lucie - Elita
célibataire
demoiselle de magasinoriginaire de Granges / Tribourey domiciliée à
Chêne / Châblard, Montreux née à
Chêne le vingt - deux septembre
mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de
Emile - Etienne Surrat, décédé et de
Elita née Favre
au Chêne

Comme témoins :

1. Raymondin Henri négociant à Montreux
2. Hammer Georges facteur - postier à MontreuxLes publications ont eu lieu à Lausanne le 10, au Châblard
le 11, à Granges le 12 et à Noeux - les - Mines le
13 novembre 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
par l'officier de l'état -
civil de Lausanne.

Les époux :

Blanc
J. Blanc.

Les témoins :

Raymondin
Hammer

L'officier de l'état civil :

J. Puthod

Communiqué à Lausanne, Athesand
et la Chaux-de-Fonds le 17.3.20

Registre des mariages A.

No 4

Lucchini - Sarggin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lucchini Felice - Giovanni - Antonio _____
 célibataire _____
 maçon _____
 originaire de Tappigliano (Novara, Italie) _____ domicilié à
 Charent, Schätelard Montreux _____ né à
 Tappigliano _____ le premier août _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Stefano Lucchini _____ et de
 Maria Pozzi _____
 à Suresse _____

2. Sarggin Maddalena _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Romagnano Sesia (Novara, Italie) _____ domiciliée à
 Charent _____ née à
 Romagnano Sesia _____ le quatre mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Sperdiano Sarggin, décédé _____ et de
 Teresa Boralli _____
 à Trato Sesia (Novara) _____

Comme témoins :

1. Fellicioni Alice employée de magasin à Montreux
2. Duc Paul chauffeur d'auto, à Montreux

Les publications ont eu lieu au Schätelard le 1^{er} à Romagnano
 Sesia le 12 et à Tappigliano le 14 octobre 1914 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quinze janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre
 Certificat de publications et de capacity
 matrimoniale
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police.

Les époux :

Lucchini Felice
 Lucchini Maddalena

Les témoins :

M^{lles} Alice Fellicioni
 Paul Duc

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Registre des mariages A.

N° 5
Mestral - Momme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mestral Gustave
celibataire
typographe
originaire de Payerne domicilié à
Hâtel Châtelard - Montreux né à
Payerne le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Abraham-Louis-Benoît Mestral, decédé et de
Rosine née Richter
à Payerne

2. Momme Louisa - Julia
celibataire
commerçante
originaire de Villars-le-Grand domiciliée à
Payerne née à
Payerne le douze novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Alfred Momme, négociant à Payerne et de
Julie-Louise née Guignier
à decédée

Comme témoins :

- 1. Permet Albert, typographe à Montreux
- 2. Baumard Ernest typographe à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 18 à Payerne
le 19 et à Villars-le-Grand le 20 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certs de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

G. Mestral
J. Momme

Les témoins :

Permet
Baumard

L'officier de l'état civil :

E. Buthold

Par jugement du Tribunal du District
de Vevey rendu
en date du 9 juin 1927 déclaré
définitif et exécutoire le 9 juillet
1927, le mariage inscrit ci-dessus
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'épouse demanderesse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Le 9 juillet 1927
Montreux, le 15 juillet 1927
L'officier de l'état civil
E. Buthold
com. a. sept.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Michel - Corrent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Adolphe - Joseph _____
célibataire _____
employé au téléphone _____
originaire de Remaufens, Fribourg _____ domicilié à
Schâtelard - Montreux _____ né à
Remaufens _____ le premier juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Jules Michel, agriculteur _____ et de
Emma née Genoud _____
à Remaufens _____

2. Corrent Marie - Josephine - Ida _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Orbaz, Valais _____ domiciliée à
Schâtelard, Montreux _____ née à
Salins, Valais _____ le treize avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Isaac Corrent, decédé _____ et de
Marie - Antonette née Beecher _____
à Salins _____

Comme témoins :

- 1. Bertholet Lévi, coiffeur à Montreux _____
- 2. Gabriel Schwab, comptable à Orbaz _____

Les publications ont eu lieu à Schâtelard, à Remaufens et
à Orbaz le 19 décembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publications et de
non opposition _____

Les époux :

Michel Adolphe
Ida Michel

Les témoins :

Henri Bertholet
Otho Eclaus

Communiqué à Remaufens et à Orbaz
le 23 I 20

L'officier de l'état civil :

E. Bertholet

Registre des mariages A.

N^o 7
Andres - Ferrara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andres Friedrich
 célibataire
 commis de bureau
 originaire de Nyman (Rome) domicilié à
la Borzay, Piamhet - Montreux né à
Marburg, Hongrie le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Friedrich Andres, cultivateur à Nyman et de
Soma née Kemp
 à decedée

2. Ferrara Mathilde - Françoise
 célibataire
 couturière
 originaire de Borghetto Nuovo, Italie domiciliée à
la Borzay née à
Bornes Haute-Savoie le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Pierre - Joseph - Charles Ferrara, decédé et de
Marie - Thérèse Bron
 à la Borzay

Comme témoins :

1. Andres Emile, sculpteur à Nyman
2. Maray Alfred, employé à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtiroland le 2 novembre à
Nyman le 11 novembre et à Borghetto le 7 décembre
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Contentement de la mère de la fiancée
Acte de décès du père " " "
Certificat d'état libre " " "
Certificat de publication et de
non opposition

Les époux :

Friedrich Andres
Mathilde Andres

Les témoins :

Christ Andres
A. Maray

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Communiqué à Nyman et à la Chancellerie
 le 25 I 20

Registre des mariages A.

N° 1.
Sottas - Piquet

Par jugement du Tribunal de première instance
de l'épave de Genève rendu
en date du 20 mars 1913 déclaré
définitif et exécutoire le 9 juin
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l'...
ne peut... contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 27 juin 1919
L'officier de l'état civil
A. Balthazart
Com. au Digt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sottas Laurent - Ambrose
celibataire
seul
originaire de Charmey (Fribourg) domicilié à
Charmey né à
Château d'ax le dix-sept
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
François - Félix Sottas et de
Marie - Ernestine née de Grunigen
à Charmey

2. Piquet Léna - Augustine
celibataire
catholique
originaire des Chents domiciliée à
Montreux (Châteland) née à
Chigny le neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Louis - Julien Piquet et de
Henriette née Gubliex
à

Comme témoins :

1. Sottas Sidore, employé C. F. F. à Montreux
2. Bodron Paul, employé P. L. N. à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Charmey le 19, au Châteland
et au Sentier le 30 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Charmey

Les époux :
Sottas Laurent
Sottas Augustine

Les témoins :
Sottas Sidore
Bodron Paul
L'officier de l'état civil :
A. Balthazart

Communiqué à Charmey et au Sentier
le 25.1.20.

Registre des mariages A.

N°

Weber - Guggor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Louis - Otto _____
 célibataire _____
 hôtelier _____

originaire de Eggenwil Argovie, _____ domicilié à
 Trach, Planches - Montreux _____ né à
 Sates - Montreux _____ le trente juin _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fils de
 Adrien - Guillaume Weber, décédé _____ et de
 Marie - Henriette née Hvas, _____
 au Trach _____

2. Guggor Genevieve _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Oberentbach (Tuttwang, Wurtemberg) domiciliée à
 Trach _____ née à
 Oberentbach _____ le vingt - neuf août _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de
 Joseph Guggor, décédé _____ et de
 Gertrude née Ott _____
 à Oberentbach _____

Comme témoins :

1. Estoppey Georges sergent de police aux Planches
2. Calon Charles, comptable à Lyon _____

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Eggenwil le
 11 et à Oberentbach le 15 décembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - deux janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée.
 certificat d'état libre.
 l'acte de naissance du fiancé est
 au Vol. A.I fol. 94, n° 126. _____
 dispense de certificat de capacité
 matrimoniale du fiancé. _____
 certificat de publication. _____

Les époux :

Otto Weber
 Genevieve Weber

Les témoins :

G. Estoppey
 Ch. Calon

L'officier de l'état civil :

L. Berthold

Communiqué à Eggenwil et à la Chaux-de-Fonds
 le 21 1 20

Registre des mariages A.

N° 10.

Büngli - Fallet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büngli Louis
veuf de Lea - Fleury née Schombert, née le 14 octobre 1916
chocolatier
originaire de Schugg, Bern domicilié à
Blarent - Neuchâtel né à
Bouvillart le quinze juillet
mil huit cent soixante-un fils de
Louis Büngli et de
Léonette née Vigroz
à Suresne

2. Fallet Marie-Lina
albatraire
ménagère
originaire de Lombretton Neuchâtel domiciliée à
Blarent née à
Lombretton le sept juillet
mil huit cent soixante-seize fille de
François - Constant Fallet, horloger et de
Clélie née Fallet
à Lombretton

Comme témoins :

1. Rossier Eugène, agent de police aux Planches
2. Mottaz Edmond, habitant au plan de Montreux

Les publications ont eu lieu à la Schallbarod le 28, à Echallens
et à Lombretton le 24 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
Acte de 1^{er} mariage du fiancé
Certificat de publication et de non
opposition

Les époux :

Büngli
Büngli Lina

Les témoins :

Eug. Rossier
Ed. Mottaz
habitant

L'officier de l'état civil :

J. Rothstein

Communiqué à Echallens et à Lombretton
le 29 I 20.

Registre des mariages A.

N° 11.

Tschudi - Loulin

RECTIFICATION complément -
Par décision du 22 décembre 1919,
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
complément de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'époux est désigné
comme étant originaire de Glaris
et de Sâle et non de Glaris seulement.

Montreux, le 27 décembre
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Communiqué aux officiers de l'état
civil de Glaris Sâle et Gurgins

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschudi Christoph - Albert _____
célibataire _____
commerçant _____
originaire de Glaris _____ domicilié à
Glarend - Montreux _____ né à
Alexandrie - Egypte _____ le vingt janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Christoph Tschudi, décédé _____ et de
Fanny née Cherkie _____
à la Haye _____

2. Loulin Renée - Emma _____
divorcée de Albert - Frédéric René Lambolly, dès le 11 juillet 1919.
sans profession _____
originaire de Gurgins _____ domiciliée à
Glarend _____ née à
Orbe _____ le quatre septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Louis - Honoré Loulin à Nyon _____ et de
Emma - Berthe - Caroline née de Frey _____
à Pammareud _____

Comme témoins :

1. Frey Fernand colonel, à St-Pier _____
2. Haegler Mary, licencié en droit, à Bâle. _____

Les publications ont eu lieu au châteaud le 12 à Glaris et à Gurgins
le 13 janvier 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Acte de 1^{er} mariage de la fiancée avec
mention du divorce _____
Jugement abrogeant le divorce d'attente.
Certificats de publications et de non oppo-
-sition _____

Communiqué à Glaris et à Gurgins

Les époux :

[Signature]
Tschudi
Renée - Tschudi.

Les témoins :

[Signature]
Frey
H. Haegler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 12

Brygas - Sennich nee Felchlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brygas Louis _____
 veuf de Marie - Cécile Schiend dé le 23 août 1913 _____
 négociant _____
 originaire de Chaux _____ domicilié à
 Tattet Blanches - Montreux _____ né à
 Saint - Etienne (Loire France) le vingt - sept mars _____
 mil huit cent cinquante - neuf _____ fils de
 Jean - Claude Brygas _____ et de
 Jeanne Seydler _____
 à décédée _____

2. Sennich nee Felchlin Maria - Joséphine _____
 veuve de Josef - Fridolin Sennich, dé le 19 août 1913 _____
 couturière _____
 originaire de Chaux (Argovie) _____ domiciliée à
 Lucerne _____ née à
 Aulhouse (Suisse) le vingt février _____
 mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fille de
 Josef - Adémar Felchlin, décédé _____ et de
 Joséphine nee Schiller _____
 à Aïnster (Lucerne) _____

Comme témoins :

1. Felchlin Martin, tailleur à Tattet _____
2. Kimmel Edmond, commissaire de police aux Blanches. _____

Les publications ont eu lieu aux Blanches le 3 à Lucerne le 5, à
 Chaux le 6 et à Chaux le 8 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

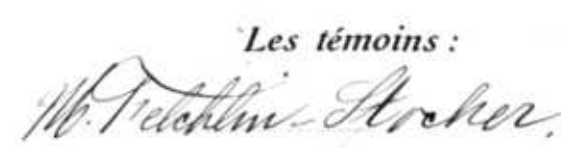
Montreux, le vingt - huit janvier mil neuf cent vingt

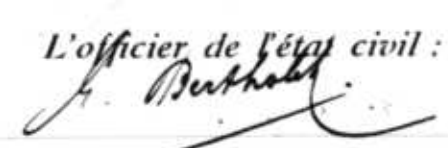
Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé _____
 " " " " du 1^{er} mari de la fiancée _____
 Certificats de publication et de non opposition _____

Les époux :

 Louis Brygas

Les témoins :

 Martin Felchlin

L'officier de l'état civil :

 J. Berthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Pampigny, Chaux et
 Lucerne le 27 20

Registre des mariages A.

N^o 13
Bouigue - Eichelberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouigue Henri - Philippe _____
veuf de Eugène - Louise née Hingeler, des le 8 juin 1918 _____
charretier - horreur _____
originaire de Tannay _____ domicilié à
Bernes, Châtelard - Montreux _____ né à
Sevey _____ le premier août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Elisa Bouigue, à Genève _____ et de

2. Eichelberger Marie _____
célibataire _____
femme de chambre _____
originaire de Immiswald (Berne) _____ domiciliée à
Blens, Châtelard _____ née à
Grottsjötern _____ le vingt-neuf août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
Friedrich Eichelberger, serrurier _____ et de
Sophie née Heberli _____
à Oberburg _____

Comme témoins :

1. Dafflon Fernand, technicien à La Tour de Peilz. _____
2. Kobandey Henri, comptable aux Bouches. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 14, à Immiswald le 15 et à Tannay le 18 janvier 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un janvier mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Acte de 1^{er} mariage du fiancé _____
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé _____
Certificats de publication et de non oppo-
-sition _____

Les époux :

Henri Bouigue
M^{lle} Bouigue

Les témoins :

Dafflon Fernand
Kobandey Henri

L'officier de l'état civil :

E. Balthazard

Communiqué à Copet et Immiswald
le 5. 1. 20.

Registre des mariages A.

N^o 14
Rée - Denglos née Blaise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rée Hugo - Raphaëli _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Hambourg _____ domicilié à
 Bernex, Châteland - Montreux _____ né à
 Hentstätt - Karlsruhe (Bundschuh) le trente juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Ludwig Rée _____ et de
 Léa née Kersfeld _____
 & décidés _____

2. Denglos née Blaise, Marie _____
 veuve de Pierre - Lion - Pierre Denglos, dès le 8 septembre 1917 _____
 sans profession _____
 originaire de l'origine française _____ domiciliée à
 Bernex, - précédemment à St. Ouen (Seine) _____ née à
 Sord (Pas-de-Calais) le six janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Charles Blaise _____ et de
 Pauline Pilot _____
 à St. Ouen (Seine) _____

Comme témoins :

1. Rée Robert, négociant à Montreux _____
2. Ray Richard, négociant à Louches _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 25 novembre, à St. Ouen le 28 novembre et à Hambourg le 2 décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés _____
- Consentement des parents de la fiancée _____
- Acte de 1^{er} mariage " " " _____
- Acte de décès du 1^{er} mari " " " _____
- Certificats de publication et de non opposition _____
- Certificats de capacité matrimoniale des fiancés _____
- Ornès de célébration du département de Justice et Solice _____

Communiqué à la Chancellerie le 5/20.

Les époux :

Hugo Rée
 Marie Rée

Les témoins :

Hedwig Hallgarten Robert
 Olga Ray Richard Ray

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Registre des mariages A.

N° 15

Morel - Trubichet née Gima

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Charles - Alphonse _____
 veuf de Ida née Besson, d'd le 13 juin 1913 _____
 employé au H. O. B. _____
 originaire de Olon _____ domicilié à
 Montreux (Brent) _____ né à
 Orveges _____ le vingt-quatre juin _____
 mil huit cent soixante-seize _____ fils de
 Charles - Auguste Morel, décédé _____ et de
 Louise - Fanny née Brodet _____
 à Brent : _____

2. Trubichet née Gima, Éméli - Matharina _____
 veuve de Francis - Xavier Trubichet, d'd le 10 avril 1917 _____
 ménagère _____
 originaire de Reyvroz (Monte - Savrie) _____ domiciliée à
 Planches - Montreux _____ née à
 Salgesch (Sals) _____ le vingt-quatre novembre _____
 mil huit cent soixante-douze _____ fille de
 Anton Gima _____ et de
 Franziska née Inderkunnen _____
 à Reichen _____

Comme témoins :

1. Francey Émile maison à Govel _____
2. Calin Charles, comptable à Olon _____

Les publications ont eu lieu au Gratehard et aux Planches le 19, à
 Olon et à Hémoz, le 20 décembre 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois février mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé _____
 " " " de la 1^{re} mari de la fiancée _____
 Certificats de capacité matrimoniale de _____
 la fiancée _____
 certificats de publication et de non opposition _____

Communiqué à Olon Hémoz et à la
 Chancellerie le 10^e 20 _____

Les époux :

Ch. Morel
 Em. Trubichet

Les témoins :

Emile Francey
 Ch. Calin

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Registre des mariages A.

N° 16.

Brignet - Aeschbacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brignet Octave - Terce
 célibataire
 négociant
 originaire de origine belge
 Montreux (Château) précédemment à Genève
 Nord, Roumont Belgique le dix-neuf juillet
 mil huit cent soixante-quinze
 fils de
 Alexandre Brignet
 et de
 Julie née Dupont
 à Chézard

2. Aeschbacher Lina - Hortense
 célibataire
 sans profession
 originaire de Siedorf (Berne)
 Montreux (Château)
 Chambré - Montreux le vingt-trois août
 mil huit cent quatre-vingt-quinze
 fille de
 Samuel Aeschbacher époux à Lausanne
 et de
 Marie - Louisa née Bänni
 à Siedorf

Comme témoins :

1. Gehri Oscar chef de bureau C.F.F. à Lausanne
2. Brunyants Othmar ingénieur à Genève

Les publications ont eu lieu au Château le 8, à Siedorf le 9
 et à Genève (ville) le 23 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Actes de mariage des fiancés
- certificats de publication et de non opposition
- certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Permis de célébration du Département de justice et Police

Les époux :

Octave Brignet
 Lina Brignet

Les témoins :

O. Gehri
 Brunyants

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué à Siedorf, Genève et à la Chancellerie le 12 II. 20.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 17.
Depallens - Tavernay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depallens Marcel - charnié _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châteland - Montaux _____ domicilié à
 Chamby (Châteland) _____ né à
 Bertil (Châteland) _____ le vingt - un novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix - huit _____ fils de
 Marc - Eugène Depallens agriculteur _____ et de
 Julie - Camille née Bormaz _____
 à Chamby _____

2. Tavernay Alice _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Jongny _____ domiciliée à
 Jongny _____ née à
 Jongny _____ le vingt - sept avril _____
 mil neuf cent _____ fille de
 Henri - Pauline - Louis Tavernay, charretier _____ et de
 Marthe née de Niederhandern _____
 à Jongny _____

Comme témoins :

1. Bernard Auguste manœuvre à Souffier _____
2. Hermann Adam, cafetier à Montaux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 15 et à Jongny le 16
 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le six février mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :
 Acte de naissance de la fiancée
 Consentement des parents
 L'acte de naissance du fiancé est son volume
 N° fol. 150 N° 213.

Les époux :
 Marcel Depallens.
 Alice Depallens.

Les témoins :
 Bernard Auguste
 Adam Hermann

L'officier de l'état civil :
 J. Bartholomé

Communiqué à l'église le 13/1/20

Registre des mariages A.

N^o 18.

Rauber - Guttnecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rauber Alfred _____
 célibataire _____
 employé au téléphone _____
 originaire de Windisch (Argovie) _____ domicilié à
 Montreux (Schwyz) _____ né à
 Munchembach (Berne) le trente - un juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fils de
 Johann - Gottfried Rauber négociant _____ et de
 Maria - Lina von Gerber _____
 à Berne _____

2. Guttnecht Marcelle _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Bâle - ville _____ domiciliée à
 Montreux (Schwyz) _____ née à
 Birmingen (Bâle - campagne) le premier octobre _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix - sept _____ fille de
 Julie Guttnecht, née à Bâle _____ et de

Comme témoins :

1. Pilloud Henri employé au téléphone à Montreux
2. Dupuis Gustave employé au téléphone à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schwyz le 12 et à Windisch le 14 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le sept février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de mariage des fiancés
 Certificats de publication

Les époux :

Rauber Alfred
 Rauber Marcelle

Les témoins :

H. Pilloud
 Dupuis Gustave

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Communiqué à Windisch et à Bâle le
 13 II 20.

Registre des mariages A.

N° 19

de Witte - Legoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Witte (Eugène) Alphonse-François-Auguste-Edouard-Bruno
célibataire
Poussin

originaire de province belge domicilié à

Montreux, canton de Vaud, en Suisse né à

Montreux le quinze août

mil huit cent quatre-vingt fils de

Edouard-Alphonse-Louis-Bruno de Witte (Eugène) et de

Antoinette-Augustine née Jespers

à Bruxelles

2. Legoux (Léon) Léon

célibataire

sans profession

originaire de Chexbres domiciliée à

Yverdon, canton de Vaud née à

Yverdon le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Edouard-Oscar-Eugène Legoux, négociant à Montreux de

Edwige-Oscarine née de Plawiska

à Genève

Comme témoins :

1. M. Müller Jules, notaire à Montreux

2. Legoux Louis, négociant à Montreux

Les publications ont eu lieu au cantonal le 14 janvier à

Chexbres le 15 janvier et à Montreux le 17 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication
certificat de capacité matrimoniale
- mat. du fiancé
Permis de célébration du mariage
- tement de justice et police

Les époux :

A. de Witte,
B. de Witte

Les témoins :

E. de Witte
J. Müller

L'officier de l'état civil :

R. Berthod

Communiqué à Chexbres et à Montreux
le 18 2 20

Registre des mariages A.

N^o 20.

Dupresne - Briol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupresne Marc - Marius _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Leyzin _____ domicilié à
 Aigle _____ né à
 Aigle _____ le quatorze janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Robert - François Dupresne ouvrier _____ et de
 Sylvie - Henriette née Byrde _____
 à Aigle _____
2. Briol Sidia - Caroline _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Sainte - Croix _____ domiciliée à
 Grandchamp, rive Seytaux _____ née à
 Aigle _____ le vingt mai _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Edouard - Auguste Briol, décedé _____ et de
 Marie - Thérèse - Françoise née Rochat _____
 à Grandchamp _____

Comme témoins :

1. Mayor Louis, comptable, à Bex _____
 2. Tesson Charles, comptable, à Yglion _____

Les publications ont eu lieu à Aigle et à S. Croix le 18, à
 Leyzin et à Seytaux le 19 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'officier de l'état
 civil d'Aigle. _____

Les époux :

Marc Dupresne
 Sidia Dupresne

Les témoins :

M. Mayor
 Ch. Tesson

L'officier de l'état civil :

H. Rothold

Communiqué à Aigle, à Leyzin et à
 S. Croix le 18. II 20.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 21
Pelloud - Borgiatti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelloud Joseph - Emile
célibataire
généraliste - peintre
originaire de Châtel - St Denis (Fribourg) domicilié à
Chailly - Montreux né à
Chailly le dix-neuf février
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Sylvestre - François Pelloud, capiste et de
Sidonie - Marie - Angeline Trimez
à Chailly

2. Borgiatti Thérèse - Marie
célibataire
sommelière
originaire de Ferris (Turin, Italie) domiciliée à
Touloup sur Montreux née à
Pont-la-Ville (Fribourg) le six juin
mil-neuf cent fille de
Antoine Borgiatti, dévidé et de
Catherine née Pantaléon
à Ferris

Comme témoins :

- 1. Cotandey Henri, comptable aux Chambés
- 2. Estoppey Georges, agent de police aux Chambés.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 23 et Châtel - St Denis le 24 janvier 1920. (dispense de publication en Italie)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize février mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Certificat d'état-libre des fiancés
Autorisation matrilinéaire et extrait
de procès-verbal de la police
de paix
Certificat de résidence des fiancés
Certificat de publication

Les époux :

Pelloud Emile
Pelloud Marie Thérèse

Les témoins :

Cotandey
Estoppey

L'officier de l'état civil :

H. Rothold

Communiqué à Châtel - St Denis et
à Chamellère le 13 F. 20

Registre des mariages A.

N° 22.

Morel - Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Joseph - Emile Philippe _____
 célibataire
 boucher

originaire de Attalens (Fribourg _____ domicilié à
 Prent, Schätelend - Montreux _____ né à
 Schätel - St Denis _____ le seize juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Ignace Morel, agriculteur à Prent _____ et de
 Adèle - Marie née Schiller _____
 à décédée

2. Duruz Ida - Selma _____
 célibataire
 couturière

originaire de Schätel et Murist (Fribourg _____ domiciliée à
 La Tour de Peitz _____ née à
 Schätel _____ le trois juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Jean - Joseph Duruz, agriculteur _____ et de
 Julienne - Victorine née Goumaz, à Schätel _____
 à _____

Comme témoins :

1. Sufour Adrien, agriculteur à Prent _____
 2. Duruz Ignace, agriculteur à Prent _____

Les publications ont eu lieu à Schätelend le 26, à Attalens
 et La Tour de Peitz le 27, à Schätel et Murist le
 28 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le quatorze février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés
 Certificat de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Joseph Morel.
 Ida Morel

Les témoins :

Charles Dupont
 Ignace Morel

L'officier de l'état civil :

H. Perthuis

Registre des mariages A.

N^o 23.
Carbord - Gomer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carbord Marcus _____
veuf de Fernette née Aubert, dès le 22 décembre 1918
sans profession _____originaire de Yverne _____ domicilié à
Yverne sur Montreux _____ né à
Nigle _____ le quatorze novembre _____mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Charles Carbord, frappeur, _____ et de
Marie-Louise Sophie née Porchet _____
à Nigle _____2. Gomer Agnès _____
divorcée de Sigismond Kumpf, dès le 1^{er} mars 1918
sans profession _____originaire de Kandergrund (Sarre) _____ domiciliée à
Blarant - Montreux _____ née à
Rottau (Bavière) _____ le six février _____mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Mathias Gomer _____ et de
Tekla ni Peterkond _____
à Stéris _____

Comme témoins :

1. Maxon Louis comptable à Dix _____
2. Calou Charles comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Stéris, aux Planches
et à Yverne le 29, et à Kandergrund le 3^o
janvier mil neuf cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le quatorze février mil neuf cent
vingt _____

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé est au
dossier de son 1^{er} mariage, célébré à Montreux
le 27 mars 1909, n^o 32, et l'acte de décès
de sa 1^{re} femme est au vol. 15 fol. 249 n^o 310.
L'acte de naissance de la fiancée est au dos-
sier de son 1^{er} mariage, célébré à Montreux
le 16 novembre 1907, n^o 87, et l'acte de son
1^{er} mariage, avec la mention du divorce, est au
vol. 7, fol. 183, n^o 17. - Certificat de publication
Communiqué à Nigle et à Kandergrund
le 19 I 20

Les époux :

Marcus Carbord
Agnès Gomer.

Les témoins :

Maxon
Calou

L'officier de l'état civil :

L. Berthold

Registre des mariages A.

N° 24

Pechura - Potier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pechura Alexander _____
 célibataire
 docteur - médecin _____
 originaire de Triben, Moravie _____ domicilié à
 Trnava _____ né à
 Tschowitz (Moravie) le six juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Adalbert Pechura, docteur _____ et de
 Anna née Lepels _____
 à Graz (Styrie) _____
2. Potier Marcelle-Louise-Dorinka-Elisa-Marie-Thérèse
 divorcée de Hermann-Auguste Schlep, dès le 1^{er} décembre 1919
 sans profession _____
 originaire de Bièle - ville _____ domiciliée à
 Territet - Montreux _____ née à
 Preiska (Serbie) le neuf octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Jules-Edouard Potier, ingénieur _____ et de
 Augusta-Julia-Elise née Lombard _____
 à Belœil (Belgique) _____

Comme témoins :

1. de Muralt Jean, avocat à Montreux _____
 2. Gosandey Ami, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 9 et à Bièle le
 10 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés (transcrits)
 Procuration des fiancés _____
 Extrait du jugement en divorce de la femme
 Dispositif du jugement obligeant le délai
 d'attente _____
 Certificat de publication _____
 Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____
 Communiqué à Bièle et à la Chaux-de-Fonds
 le 25 I. 20.

Les époux :

D^r A. Pechura
 Marcelle Pechura

Les témoins :

D^r J. de Muralt av.
 Gosandey

L'officier de l'état civil :

R. Berthod

Registre des mariages A.

No 25

Anderegg - Staudenmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anderegg Theophile _____
 célibataire _____
 Sculpteur _____
 originaire de Heiringen (Seme) _____ domicilié à
 Neytau - Chillon _____ né à
 Chillon _____ le vingt-cinq février
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Gottlieb Anderegg, propriétaire à Neytau - Chillon et de
 Emma née Schweizer _____
 à décédée _____

2. Staudenmann Bertha _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Wahlern (Seme) _____ domiciliée à
 Zweisimmen (Seme) _____ née à
 Zweisimmen, im Dorf le dix août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de
 Erna Staudenmann, couturière _____ et de
 Bertha née Lermen _____
 à Zweisimmen _____

Comme témoins :

1. Anderegg Theophile propriétaire à Neytau -
 2. Guignard Joh, secrétaire municipal aux Perches.

Les publications ont eu lieu à Neytau le 21, à Wahlern et
 à Zweisimmen le 22 et à Heiringen le 23 janvier
 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrez, le vingt février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Theophile Anderegg
 Bertha Anderegg

Les témoins :

M. Anderegg
 J. Guignard

L'officier de l'état civil :

H. Barthold

Registre des mariages A.

N^o 26
Blum - Quercy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum Georges - Louis - Charles
veuf de Jeanne - Tomy - Caroline Steumeyer, d^{te} le 9 janvier 1912
négoçant

originaire de Heimattal domicilié à

Montreux, Schätelhard, né à

Hombourg-et-Roubé (Alsace - Lorraine) le premier septembre

mil huit cent soixante - un fils de

Jos - Georges Blum et de

Fuzanne - Marie - Julienne Heckerling

à décider

2. Quercy Rosa - Honorine

divorcée de Henri - Theodore - Jean Tillet, d^{te} le 14 avril 1910

sans profession

originaire de origine française domiciliée à

Montreux, Schätelhard, née à

Saint-Maur (Seine - France) le sept juillet

mil huit cent soixante - dix - huit fille de

Honoré Quercy et de

Rosa - Eugénie Baquet

à décider

Comme témoins :

1. Richard Emert huissier aux Planches

2. Costandy Henri, comptable aux Planches

Les publications ont eu lieu à Schätelhard, le 23 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Actes de décès de la 1^{re} femme du fiancé
- Extrait du jugement en divorce de la fiancée
- Certificat de publication
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée
- Permis de célébration du département de justice et Police

Communiqué à l'hamelloni 64 II 20.

Les époux :

C. Blum
R. Blum

Les témoins :

Richard
Hosauer

L'officier de l'état civil :

E. Bernholzer

Registre des mariages A.

N^o 27
Graf. Jacob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graf Friedrich _____
veuf de Maria née Büchelzer, née le 7 mars 1918 _____
mexicain
originaire de Leutwyhl (Argovie), _____ domicilié à
Grandchamp (Vevy), _____ né à
Leutwyhl _____ le trois juillet _____
_____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
Friedrich Graf _____ et de
Emma née Vogt _____
à décès _____

2. Jacob Louis - Lima _____
libataire
commerçant _____
originaire de Loèche, Coffrane et Montmolin _____ domiciliée à
la Rouvenaz (Montreux), _____ née à
Vevy _____ le trente-un janvier _____
_____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de
Eugène Jacob _____ et de
Marie-Louise née Pilloud _____
à décès _____

Comme témoins :

1. Graf Hermine, négociante à Montreux _____
2. Fritz Albert, menuisier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Vevy, Leutwyhl et la Loèche le 29 janvier et à Coffrane le 30 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de publication et de
non opposition _____
L'acte de décès de la 1^{re} femme du
Graf est au vol. 45 fol. 185. 2^e 43.

Communiqué à Leutwyhl, la Loèche et
Coffrane le 11 II 20 -

Les époux :

Fritz Graf
Louise Graf

Les témoins :

Hermine Graf
Albert Fritz

L'officier de l'état civil :

J. Büchelzer

Registre des mariages A.

N° 28.

Barroux - Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barroux Louis - Alfred _____
 chef de famille - marié avec Barroz, du le 28 février 1916
 vigniculteur _____
 originaire de Rignle _____ domicilié à
 la Pucroette, Châtillon - Montreux _____ né à
 la Pucroette _____ le vingt février _____
 mil huit cent dix-huit - quinze _____ fils de
 Abraham - Louis Barroux _____ et de
 Louise, née Dubuit _____
 à décedés _____

2. Richard Nancy _____
 célibataire _____
 blanchisseuse _____
 originaire de Lucens _____ domiciliée à
 la Pucroette _____ née à
 Lucens _____ le cinq décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Philippe Richard _____ et de
 Marie - Elise née Charvet _____
 à décedés _____

Comme témoins :

1. Corandey Henri, comptable aux Chambel _____
2. Balon Charles, comptable aux Chambel _____

Les publications ont eu lieu au _____ à Rignle et
 à Lucens le 23 février 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition _____
 L'acte de décès de la 1^{re} femme du
 fiancé est au vol. H. 14. fol. 304. 1^{er} 28.

Les époux :

Louis Barroux
 Nancy Barroux.

Les témoins :

Corandey
 Balon

L'officier de l'état civil :

R. Berthod

Registre des mariages A.

N^o 29
Sucret - Herle

Par décision du 6 juillet 1945
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
"Sucret" est orthographié
"Ducrot".

Montreux, le 9 juillet 1945

L'officier de l'état civil

E. Rothli

arr. à P. Harlin Villeneuve
et au Reg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sucret Jules - Constantin _____
veuf de Maria - Josefa née Sammam, née le 18 janvier 1907
margatimer _____
originaire de Pont (Tribourgen) _____ domicilié à
Montreux (le Ranchet) _____ né à
Pont _____ le quinze décembre _____
mil huit cent cinquante-trois _____ fils de
Rosalie Sucret _____ et de

à _____
2. Herle Elite - Marie _____
célibataire _____
femme de chambre _____
originaire de Torille et Renmaz _____ domiciliée à
Leyfin _____ née à
Villeneuve _____ le deux mars _____
mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de
Louis - Abram - David Herle _____ et de
Elite née Dubois _____

Comme témoins :

1. Gallon Jules, charbon à Montreux _____
2. Marguin Jules, restaurateur à High. _____

Les publications ont eu lieu aux Ranches le 23, à Leyfin le 24,
à Pont, Torille et Renmaz le 25 février 1945.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
L'acte de naissance du fiancé et de
dépense de son mariage, allégué à
Montreux le 12 octobre 1907 et l'acte de
dépense de sa femme et au vol. A. 15
fol. 201 n^o 13.
Certificats de publication et de son oppo-
-sition.

Communiqué à Amy devant Pont, Villeneuve
à Leyfin le 20 III 20 -

Les époux :

Jules Sucret
E. Ducrot

Les témoins :

Jules Gallon
Jules Marguin

L'officier de l'état civil :

E. Rothli

Registre des mariages A.

N^o 20.

Gillieron - Schabloy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Maurice _____
 célibataire _____
 employé au tramway _____
 originaire de Puidoux et de Servion _____ domicilié à
 Prattet, Glarons _____ né à
 Tagnière sur Puidoux le vingt-sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Emile Gillieron, agriculteur _____ et de
 Marie née Sebestert _____
 à Puidoux _____
2. Schabloy Lucie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Châteaueu d'Oex _____ domiciliée à
 Puidoux _____ née à
 Charbollet sur Puidoux le dix-neuf septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Alois Schabloy, agriculteur _____ et de
 Julia née Feyonaz _____
 à Puidoux _____

Comme témoins :

1. Cosandry Henri, comptable aux Glanches _____
 2. Galon Charles, comptable aux Glanches _____

Les publications ont eu lieu à Châteaueu le 28 février, à
 Chexbres, à Servion et à Châteaueu d'Oex le 1^{er} mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificats de publication et de non
 opposition.

Les époux :

Gillieron Maurice
 Gillieron Lucie

Les témoins :

Cosandry
 Galon

L'officier de l'état civil :

H. Rothholz

Registre des mariages A.

No 31.

Thoma - Ambutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thoma Josef - Eugen _____
 célibataire
 portier _____
 originaire de Amden (St. Gall) _____ domicilié à
 Montreux (Plaines) _____ né à
 St. Gall, Tablach le premier juin _____
 mil huit cent soixante-dix-neuf _____ fils de
 Christina - Bertha Thoma, à Güns (St. Gall) _____ et de

2. Ambutz Martha _____
 célibataire
 femme de chambre _____
 originaire de Toflen (Berne) _____ domiciliée à
 Montreux - Châteland _____ née à
 Auri (Berne) _____ le treize octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Friedrich Ambutz _____ et de
 Rosina née Stämpfli _____
 à Berne _____

Comme témoins :

1. Gallotti Bernard, commerçant à Montreux _____
2. Cossetto Natal, chaudronnier à Rige _____

Les publications ont eu lieu à Châteland eaux Plaines
 le 21, à Amden et à Kirchdorf le 23 février 1920
 mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf mars mil neuf cent
 vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication avec
 non opposition. _____

Les époux :

Eugen Thoma
 Martha Thoma.

Les témoins :

B. Gallotti
 Natal Cossetto.

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Communiqué à Amden et Kirchdorf
 le 24 II 20.

Registre des mariages A.

No 32.

Dormond - Zwaalen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dormond Louis - Eugène
 célibataire
 employé au tramway
 originaire de Olon domicilié à
 Toul sur Sarant né à
 Hucimoz le douze mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 François - Félix Dormond, décédé et de
 Jeannette dite Jeanne née Luni
 à Hucimoz

2. Zwaalen Odette - Lina
 célibataire
 blanchisseuse
 originaire de Gestemay - Bernes domiciliée à
 Chailly sur Sarant née à
 Chailly le vingt-deux décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Jean Zwaalen et de
 Emma - Marie née Bourdy
 à Olon

Comme témoins :

1. Prudel Hélène ménagère à Chailly
2. Prudel Albert, bobelier, à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Olon le 28 février, à Hucimoz
 le 29 février à Gestemay le 1^{er} mars et à Olon le 2 mars
 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Décl. de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

Eugène Dormond.
 Lina Dormond

Les témoins :

Hélène Prudel
 Albert Prudel

L'officier de l'état civil :

J. Rothollet

Communiqué à Olon Hucimoz et Bernes
 le 30/3/20.

Registre des mariages A.

No 33.
Baron Schenk zu Schweinsberg
& Osterlag née Bingel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baron Schenk zu Schweinsberg Gunthram Carl-Ludwig-Rudolf
veuf de Coelina-Sonthei née Bingel, déc. le 28 novembre 1916.

Chambellan

originaire de Sarmthardt (Hesse) domicilié à

Panker bei Lütjensburg Ost-Holstein né à

Pöhlungen - Sarmthardt le vingt-un mai

mil huit cent soixante-quatorze fils de

Gustav-Friedrich-Carl-Johann-Ernst-Ludwig Baron Schenk zu Schweinsberg de

Anna-Sophia Emma-Erosine-Sonthei née von Apolmann

à Frankenstein (Bassel)

2. Osterlag née Bingel, veuve - Louke

veuve de Friedrich-Wilhelm-Robert Osterlag, déc. le 28 juin 1916

sans profession

originaire de Panker bei Lütjensburg domiciliée à

Panker, en séjour à Montreux (Suisse) née à

Londres le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles-Albrecht Bingel, rentier et de

Coelina-Louise née Schlüter

à Londres

Comme témoins :

1. Bingel Charles-Albrecht, rentier à Londres

2. Bingel Coelina, à Londres

Les publications ont eu lieu à Montreux (Suisse), le 25 février

et à Panker le 1^{er} mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois mars mil neuf cent

vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé

du 1^{er} mari de la fiancée

Certificat de publication et de non

opposition

Certificat de capacité matrimoniale

des fiancés

Permis de célébration du département

de justice et police

Communiqué d'Alchamudon le 20 II 20

Les époux :

Gunthram Schenk zu Schweinsberg

Alix Schenk zu Schweinsberg

Les témoins :

C. Bingel

Coelina Bingel

L'officier de l'état civil :

J. Ruchboldt

Registre des mariages A.

N^o 34
 Courant - Hausser née Rubin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courant Edmond - Schacht
 célibataire
 serrurier - ajusteur
 originaire de Neuveville (Berne) domicilié à
 Schém, Châteland - Montreux né à
 Berne le quatorze avril
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Schacht - Emile Courant, décédé et de
 Ida - Frieda née Trahini
 au Chêne

2. Hausser née Rubin, Marguerite
 veuve de Jules Hausser, déc. le 15 août 1918
 sans profession
 originaire de Lauenen (Berne) domiciliée à
 Plambet - Montreux née à
 Plambet le vingt-huit mars
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Paul Rubin, décédé et de
 Eugène - Louise née Schappe
 au Plambet

Comme témoins :

1. Boulier Raymond, cordonnier au Chêne
2. Courant Werner, professeur de gymnastique à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Schâteland, au Plambet et à Neuveville le 5 mars et à Lauenen le 6 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de mariage des fiancés
 acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

Charles Courant,
 Marg. Courant.

Les témoins :

Monting A.
 Courant W.

L'officier de l'état civil :

E. Berthod

Registre des mariages A.

N^o 35
Stückli - Lufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stückli Alfred
celibataire
manœuvreoriginaire de Siontugen (Berne) domicilié à
Montreux (Schätzeland) né à
Siontugen le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Louise Stückli à Montreux et de2. Lufour Clara
celibataire
blanchisseuseoriginaire de Sommarin, Montaubion et Villiers-Sent-Bas domiciliée à
Collonge (Chambel - Montreux) née à
Yverdon le vingt-quatre novembre
mil neuf cent un fille de
André Lufour, journalier à Collonge et de
Marie-Louise Shelby née Freymond
à dédicée

Comme témoins :

1. Semanicl Gaston époux à Montreux
2. Stückli Pierre apparemment à CollongeLes publications ont eu lieu au Schätzeland et aux Chambel le
28 février, à Siontugen, Sommarin, Montaubion
et Villiers-Sent-Bas, le 2 mars 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-sept mars mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de publication
et de non opposition.

Les époux :

Stückli Alfred
Stückli Clara

Les témoins :

Semanicl Gaston
Stückli Pierre

L'officier de l'état civil :

H. Bonthoux

Communiqué à Solier le Grand, St-Cergues
et Ormignin le 15/3/20

Registre des mariages A.

N^o 36

Vismant - Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vismant Marc - Guex
 célibataire
 commerçant
 originaire de Corsier domicilié à
 Montreux (Châtelard)
 né à
 Sâlet (Châtelard), le huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Jacques - Trumoit - Marc - Guex Vismant, docteur et de
 Ida - Marie née Roumond,
 à Sâlet

2. Guex Marie - Elisabeth - Foubra
 célibataire
 sans profession
 originaire de Moudon et Doublent domiciliée à
 Montreux (Chambet)
 née à
 Broisin (Champéry) le huit septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Paul - Eugène Guex, employé et de
 Cléa née Polley
 à Montreux

Comme témoins :

1. Breuzard, François, fabricant d'Lausanne.
2. Vismant Edmond, commissaire de police d'Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Chambet et
 à Moudon le 5, à Corsier le 6 et à Doublent le
 8 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificats de publication et de
 non opposition.

Les époux :

Marc Vismant
 Marie Vismant

Les témoins :

F. Breuzard
 Vismant

Communiqué d'office, Moudon et St.-
 Cergue le 6. II es. -

L'officier de l'état civil :
 J. Berthod

Registre des mariages A.

No 27
 Borloz - Bequin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz Marcel - Robert _____
 célibataire
 souveur de fabrique
 originaire de Noville, Remmaz, Roche et Ormont-dessous domicilié à
 Montreux (Schâtelard) _____ né à
 Neyvaux _____ le vingt avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Louis-Gustave Borloz facteur-postal _____ et de
 Anna - Aline veuve Payot _____
 à Neyvaux _____

2. Bequin Augusta - Catherine - Julia _____
 célibataire
 sans profession
 originaire de St-Légier-la-Chaux _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le douze juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Louis-Alfred Bequin, docteur _____ et de
 Henriette - Françoise - Jenny veuve Martignier _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Marguet Eugène journalier à Neyvaux _____
2. Marguet Adèle à Neyvaux _____

Les publications ont eu lieu à Schâtelard et à Ormont-dessous
 le 21 à Noville, Remmaz, Roche, Vevey et St-Légier
 le 23 février 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

Marcel Borloz
 Julia Borloz

Les témoins :

Eugène Marguet
 Adèle Marguet

L'officier de l'état civil :

H. Perthuis

Par jugement du Tribunal de
 district de Vevey rendu
 en date du 7 juin 1945 déclaré
 définitif et exécutoire le 10 juillet
 1945 le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an, le
 délai pendant lequel l'_____
 ne pourr. _____ contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 21 juillet 1945

L'officier de l'état civil
 H. Perthuis Com. an. depl.

Communiqué M. l'abbé, Ormont-dessous
 St-Légier et Vevey, le 10.12.20. -

Registre des mariages A.

N° 38.

Schöni - Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schöni Frédéric

veuf de Luise née Faust, déc. le 17 novembre 1916

munière

originaire de Langnau (Berne) domicilié à

Montreux (Schwytz) né à

Roth (Berne) le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-vingt fils de

Frédéric Schöni, munière à Zurich et de

Kosabe née Leckli

à Biglen (Berne)

2. Roch née Vellen, Ida - Hélène

veuve de Louis - Emile Roch, déc. le 26 mars 1919

sans profession

originaire de Rossinière domiciliée à

Rossinière née à

Schâteau d'Or le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-vingt fille de

Jean Vellen, agriculteur et de

Hélène - Caroline née Favre

à Château d'Or

Comme témoins :

1. Rossier Eugène agent de police aux Planches

2. Calan Charles comptable aux Planches

Les publications ont eu lieu à Schwytz le 21, à Langnau
et à Rossinière le 23 février 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
" " de 1^{er} mari de la fiancée
Certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Schöni Fr.

Ida Schöni

Les témoins :

Eug Rossier

Chs Calan

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué à Langnau et à Rossinière
le 10. IV 20.

Registre des mariages A.

N^o 29
Gremion - Coendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremion Arthur - Simon
veuf de Marie - Lucie Ruffieux, dit le 7 septembre 1916
chocolatier

originaire de Gruyères (Fribourg) domicilié à
Crêt Chambelet - Montreux né à
Gruyères le vingt-neuf août
mil huit cent soixante-dix-huit fils de
Joseph Celestin Gremion chocolatier et de
Rose - Alphonsine née Rime
à Broc

2. Coendet née Leyonaz Marie - Louise
veuve de Jean Coendet, dit le 20 juin 1915
repartie

originaire de Künchenwyler (Berne) domiciliée à
Crêt Corbeyrier née à
Corbeyrier le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
François - Louis Leyonaz et de
Emma - Louise née Paris,
à Coendet

Comme témoins :

1. Gremion Leonard, chocolatier à Montreux
2. Genhoray Alfred, chocolatier à Montreux

Les publications ont eu lieu aux Planches le 21 à Gruyères
et à Künchenwyler le 22 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
" " " " du 1^{er} mari de la fiancée
Certificat de publication et de non
opposition

Les époux :

Gremion Arthur
Marie Gremion

Les témoins :

Gremion Leonard
Genhoray Alfred

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Communiqué à Gruyères et Künchenwyler
le 10th 20

Registre des mariages A.

N^o 40.

Fellie - Bussion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fellie Auguste - Marie
veuf de Chovet né Polanc, dit le 6 novembre 1914
veuf

originaire de Cachatborgone (Turin, Italie, — domicilié à
Chambés, Chambés - Montreux — né à
Ighon (Chambés, — le huit octobre —
mil huit cent quatre-vingt — fils de

Marie Fellie — et de
Sophie - Elita née Caron, —
à décès.

2. Bussion Albertine - Josephine
célibataire

mariage
originaire de Port - Valais — domiciliée à
Chambés — née à
Bouveret — le sept novembre —
mil huit cent quatre-vingt-cinq — fille de

Jérémie Bussion — et de
Josephine née Richon —
à décès.

Comme témoins :

1. Meux Samille, agent de police aux Chambés
2. Rossier Eugène, agent de police aux Chambés

Les publications ont eu lieu aux Chambés et à Port Valais
le 28 novembre 1914, et à Cachatborgone le 15 janvier
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Livret de famille du fiancé avec inter-
vention du droit de sa 1^{re} femme.
Certificats de publication et de
non opposition
Permis de célébration du mariage
du notaire et du curé

Les époux :

Auguste Fellie.
Albertine Fellie

Les témoins :

C. Meux
E. Rossier

L'officier de l'état civil :

E. Bussion

Registre des mariages A.

N^o 41.
Williner - Fux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Williner Josef
célibataire
chauffeur
originaire de Embel (Valein) domicilié à
Monteux (Châtellard) né à
Embel, auf dem Rempftgarten le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Josef Williner, agriculteur et de
Rosalia née Karlen
à Embel.

2. Fux Maria
célibataire
lingère
originaire de Embel domiciliée à
Monteux (Châtellard) née à
Embel le quinze octobre
mil neuf cent fille de
Josef Fux, agriculteur et de
Maria née Williner
à Embel.

Comme témoins :

1. Luthier Camille, agent de police aux Planches
2. Bossier Eugène, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 30 mars et à
Embel le 1^{er} avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monteux, le treize avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Contentement des parents de la
fiancée.
Certificats de publication et de
non opposition.

Les époux :

Williner J. F.
Maria Williner

Les témoins :

C. Meunier
E. Bossier

L'officier de l'état civil :
E. Barthod

Communiqué à Embel le 20 IV 21.

Registre des mariages A.

N^o 42
Kirchhoff & Balcone.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kirchhoff Auguste _____
célibataire _____
typographe _____
originaire de Niedermorschweiler (Alsace) _____ domicilié à
Niedermorschweiler, _____ né à
la Villa Richelieu (Châtelard) le vingt-neuf mars _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de
Marie - Emilie - Léline Kirchhoff _____ et de

à Niedermorschweiler _____
2. Balcone Ernestine _____
célibataire _____
modiste _____
originaire de Bolzano (Novare Italie) _____ domiciliée à
l'Alorsay Planches-Montreux _____ née à
Aulhière (Châtelard) le premier juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt deux _____ fille de
Humbert Balcone, maçon _____ et de
Marie née Gattoni _____
à l'Alorsay _____

Comme témoins :

- 1. Lilla Célestine, de Pisano (Novare) entrepreneur à Montreux.
- 2. Balcone Anselme, de Bolzano (Novare) maître maçon à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Montreux-Planches le 19 décembre
1919 à Niedermorschweiler (Alsace) le 22 janvier 1920
et à Bolzano le 20 février 1920.
"décembre 1919." Approuvé à raison "h. 9." _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze avril mil neuf cent
vingt _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés. _____
- Contentement de la mère du fiancé. _____
- Certificat d'état libre de la fiancée. _____
- Certificat de publication. _____
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé. _____
- Permis de célébration du département de Justice et Police. _____

Les époux :

Kirchhoff
Balcone

Les témoins :

Célestine Lilla
Anselme Balcone

L'officier de l'état civil :

J. Motter subst.

Communiqué à la Chancellerie le 24 20

Registre des mariages A.

No 43.

Cosanday & Aeschbacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosanday Alfred-Ernest _____
 célibataire _____
 fonctionnaire postal _____
 originaire de Marnand _____ domicilié à
Vernex-Montreux _____ né à
Marnand _____ le quatre décembre
 _____ mil huitcent quatre-vingt-douze fils de
Mathilde-Pauline Cosanday, à Marnand et de

à _____
 2. Aeschbacher, Anna-Marguerite _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rüderswyl (Berne) _____ domiciliée à
La Rouvenaz-Montreux (Châtelard) _____ née à
au Chêne-Montreux le vingt-sept février
 _____ mil huitcent quatre-vingt-neuf fille de
Robert Aeschbacher ancien camionneur et de
Joséphine-Guilie née Gada, à Montreux

Comme témoins :

1. Thiévenay Albert, de Bulle fonctionnaire postal à Montreux.
2. Aeschbacher Arthur, de Rüderswyl, employé d'hôtel à Genève.

Les publications ont eu lieu à Montreux-Châtelard le 30 mars
 à Marnand le 1er avril et à Rüderswyl le
31 mars 1920. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le (24) vingt quatre avril mil
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication - _____

Les époux :

Ernest Alf. Cosanday
May. Cosanday

Les témoins :

1. A. Thiévenay
Aeschbacher

L'officier de l'état civil :

M. M. M. M.

Communiqué à Grange de Rüderswyl
 le 12 20 - _____

Registre des mariages A.

N° 44.

Jaccottet - Pedrolì

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccottet Auguste - Romain _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Echallens _____ domicilié à
 Grandchamp (Peytaux, _____ né à
 aux Planches river Echallens le quatre décembre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fils de
 Jules - Marie - Henri Jaccottet, décédé _____ et de
 Marie - Emilie née Strod _____
 à Echallens. _____

2. Pedrolì Marie - Albertine _____
 célibataire _____
 Héro - dactylographe _____
 originaire de Malmate (Côme, Italie) _____ domiciliée à
 La Cour de Peitz _____ née à
 La Cour de Peitz _____ le trois février _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de
 Mathias Pedrolì, décédé _____ et de
 Rachel née Brovi _____
 à La Cour de Peitz _____

Comme témoins :

1. Moutreaux Camille, agent de police aux Planches _____
2. Rothier Eugène " " " " _____

Les publications ont eu lieu à Peytaux le 2, à Echallens et à
 La Cour de Peitz le 3 février et à Malmate le 14 mars
 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutreaux, le vingt - sept avril mil neuf cent
 vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat d'état libre de la femme
 Certificat de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

Jaccottet
 A. Jaccottet

Les témoins :

C. Moutreaux
 E. Rothier.

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Communiqué à Echallens à Tondelèze et
 à Chamallion le 3. V. 20. -

Registre des mariages A.

N^o 45.
Gerber - Ramelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Charles - Edouard
célibataire
boulangier
originaire de Schamgnan (Borne) domicilié à
Blarant, Schickelhard - Montreux né à
Loche le dix-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Charles - Christian Gerber et de
Solémentine née Grosblaud
à décedés

2. Ramelet Bertha - Emma
célibataire
sans profession
originaire de Orbe domiciliée à
Blarant née à
Blarant le trente-un mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Arnold - Charles Ramelet, employé et de
Marie née Robelax soit Robellax
à Montreux

Comme témoins :

1. Gerber Paul cuisinier à La Cour de Peitz
2. Jacob Alois cordonnier à Blarant.

Les publications ont eu lieu à Schickelhard le 26, à Orbe et à
Schamgnan le 27 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit avril mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition.

Les époux :

Edouard Gerber
Bertha Gerber

Les témoins :

Paul Gerber.
Alois Jacob

L'officier de l'état civil :

Berthold

Communiqué à Schamgnan et à Orbe
le 28 mars 1920

Registre des mariages A.

N° 46.

Baumann - Lüssi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann Franz - Josef - Johann
 célibataire
 employé de magasin
 originaire de Altdorf (Uri) domicilié à
 Montreux (Schwyz) né à
 Altdorf le vingt-trois juin
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Josef Baumann, décédé et de
 Maria née Biffli
 à Montreux

2. Lüssi Agnes - Franziska
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Stans (Nidwalden) domiciliée à
 Montreux (Schwyz) née à
 Bâle le dix-huit mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Joseph-Marie Markus Lüssi, agent de la sûreté, à Bâle et de
 Marie née Gigon, décédée

Comme témoins :

1. Saenger Flora ménagère à Trey.
2. Saenger Hans comptable à Trey.

Les publications ont eu lieu à Schwyz le 14, à Stans le 18 et à Altdorf le 20 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication et de
 non opposition.

Les époux :

Franz Baumann
 Agnes Lüssi

Les témoins :

Flora Saenger
 H. Saenger

L'officier de l'état civil :

J. Birkholz

Communiqué à Altdorf et à Stans le
 4. V. 20.

Registre des mariages A.

N^o 47.
Coehard - Kolliat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coehard François - Gabriel _____
veuf de Maria née Roth, des le 14 février 1918
agriculteur
originaire de Schätelard - Montoux _____ domicilié à
Schaulin (Schätelard) _____ né à
Planchamp, dessous Schätelard le dix novembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - un _____ fils de
François - Abram Coehard _____ et de
Rosette née Spillieron _____
à Schätelard _____

2. Kolliat Aloisia - Adèle _____
célibataire _____
Blanchetaine _____
originaire de origine française _____ domiciliée à
Schaulin _____ née à
Graz (Autriche) _____ le seize septembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fille de
Maria - Aloisia Kolliat, sans état civil connu _____ et de

Comme témoins :

1. Gallaz François, marchand de Cavel _____
2. Magnum Emel, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Schätelard le 6 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le quatre mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
Certificat de publication et de non
opposition _____

Les époux :

François Coehard
Louise Coehard

Les témoins :

J. Gallaz
E. Magnum

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Communiqué à la Chambre le 15 V. 20.

Registre des mariages A.

N° 48.

Parnetti - Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parnetti Lorenza - Eusebio _____
 célibataire _____
 maître - menuisier _____
 originaire de Santa Maria Maggiore e Crana (Novare) domicilié à
 Charent, Châteland - Montreux (Italie) né à
 Santa Maria Maggiore e Crana le six juin _____
 _____ mil huit cent soixante-treize _____ fils de
 Antonio Parnetti, agriculteur à Santa Maria Maggiore e Crana et de
 Maria - Battarina née Rastiga _____
 à desclée _____

2. Christin Violette _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Planches - Montreux _____ domiciliée à
 Vernex Châteland - Montreux _____ née à
 Mont - Fleuri (Planches) le trois octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Jean Christin, horticulteur _____ et de
 Adèle Marie Favre née Ammeter, _____
 à Vernex _____

Comme témoins :

1. Christin Jean horticulteur à Montreux. _____
2. Ferrario Francisco, négociant à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et aux Planches le 16
 décembre 1919 et à Santa Maria Maggiore e Crana le 4
 janvier 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 certificats d'état-civil des fiancés
 certificats de publication et de non
 opposition _____
 Permis de célébration du département
 de Jura n° 698 _____

Les époux :

L. Parnetti
 V. Parnetti.

Les témoins :

J. Christin
 F. Ferrario

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

Communiqué à l'administration le 12 I 20.

Registre des mariages A.

N^o 49.
Tiquerat - Marquis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tiquerat Julius _____
 célibataire _____
 employé aux G. F. F. _____
 originaire de Combremont - le - Grand _____ domicilié à
 Blarant, Châtelard - Montreux _____ né à
 Combremont - le - Grand le vingt juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fils de
 Louis Tiquerat, décédé _____ et de
 Julie née Leppierraz _____
 à Blarant. _____

2. Marquis Marie - Louise - Geneviève _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Liddes (Valais) _____ domiciliée à
 Montreux (Chêne) _____ née à
 Liddes (ville) _____ le vingt - six mars _____
 mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de
 Joseph - Alphonse Marquis, agriculteur _____ et de
 Marie - Joséphine née Schillhard _____
 à Liddes - ville _____

Comme témoins :

1. Darbellay Esther, sans profession, à Liddes _____
2. Tiquerat Ami, tapissier, à Blarant. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 20, à Combremont
 le - Grand le 21 et à Liddes le 24 mars 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six mai mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Cartes de mariage des fiancés
 Certificat de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Tiquerat Julius
 Tiquerat Geneviève

Les témoins :

Darbellay Esther
 Ami Tiquerat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Combremont et Liddes
 le 14 I 20 -

Registre des mariages A.

N^o 50

Kiener - Schärer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kiener Félix - Edouard
 veuf de Lucy née Perrot, déc. le 29 novembre 1913
 jardinier
 originaire de Tschigen (Berne) domicilié à
 Teyboux né à
 Tschigen le premier octobre
 mil huit cent soixante-cinq fils de
 Anna - Maria Kiener décédée et de

2. Schärer née Bhemd, Elise
 veuve de Henri - Florian Schärer, déc. le 5 septembre 1910
 ménagère
 originaire de Horgen (Zürich) domiciliée à
 Unterseen (Berne) née à
 Unterseen (dorf) le vingt-huit septembre
 mil huit cent soixante-dix-neuf fille de
 Christian Bhemd et de
 Susanne née Aepler
 à décidés

Comme témoins :

1. Edward Eugène, employé S. G. N. à Fribourg
2. Riehy Albert, agriculteur à Teyboux

Les publications ont eu lieu à Teyboux et à Horgen le 23 et à
 Tschigen le 24 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 " " " du 1^{er} mari de la fiancée
 certificat de publication et de
 non opposition

Les époux :

Félix Kiener
 Elise Schärer

Les témoins :

E. Edward
 A. Riehy

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Registre des mariages A.

N° 57.
Bianchi-Pastori - Schwerzberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchi - Pastori Léon
 célibataire
 voyageur de commerce
 originaire de Filet (Valais) domicilié à
Montreux (Châtelland) né à
Collombey le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Paul - Charles Bianchi - Pastori, ouvrier d'usine et de
Fulvia née Garzoni
 à Collombey

2. Schwerzberger Lia - Hélène
 célibataire
 blanchisseuse
 originaire de Chardonnay sur Morges domiciliée à
Montreux (Châtelland) née à
Chaux-noires le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Auguste Schwerzberger, décédé et de
Jenny Baudet née Hornouel
 à Poliez-le-Grand

Comme témoins :

1. Bianchi - Pastori Paul, ouvrier d'usine à Collombey
2. Estoppey Georges, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelland le 7, à Chardonnay
sur Morges le 18 et à Filet le 19 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

Léon Bianchi
Lia Bianchi

Les témoins :

Bianchi Pastori Paul et
G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Communiqué à l'heure 15 heures 45
 le 15 5 20 -

Registre des mariages A.

No 52.

Briol. Dubois

Par jugement du Tribunal de
District de Fougny rendu
en date du 8 mars 1945 déclaré
définitif et exécutoire le 12 avril
1945, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 27 avril 1945.
L'officier de l'état civil

Com. au Dist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briol Henri - Auguste _____
célibataire _____
manoeuvre _____
originaire de St Croix _____ domicilié à
Grandchamp (Seykoux) _____ né à
Olton _____ le cinq mars _____
_____ mil-huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Elie - Auguste Briol, décédé _____ et de
Marie - Louise - Françoise née Rochat _____
à Grandchamp.
2. Dubois Alice - Caroline _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Moudon, Chevannes et Chevannes _____ domiciliée à
Villeneuve _____ née à
Orignol _____ le vingt-cinq mars _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de
Félix Dubois, employé à Villeneuve _____ et de
Elisa née Chevalley _____
à Villeneuve.

Comme témoins :

1. Briol Marc, agriculteur à Corsaux
 2. Estoppey Georges, agent de police aux Planches
- Les publications ont eu lieu à Seykoux, St Croix, Les Granges
de St Croix, Moudon, Chevannes et Villeneuve le 12
à Chevannes le 13 avril 1945.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement du père de la fiancée
Acte de décès de la mère " " "
Certificats de publication.

Les époux :

Aug. Briol
Alice Briol

Les témoins :

Briol Marc
G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 53.

Feure - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feure Emile - Janny - Daniel _____
 divorce de Marie - Angèle Veront, daté le 15 mars 1911
 Ingénieur - électricien _____
 originaire de Lognon (Charente, France) _____ domicilié à
 Genève _____ né à
 Lognon _____ le douze juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fils de
 Daniel - Georges Feure, à Bruxelles _____ et de
 Marie - Jeanne - Suzanne - Emile Bergeau _____
 à décédée _____

2. Martin Louisa - Marie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Froideville _____ domiciliée à
 Montoux (Schwitzerland) _____ née à
 Crant - Montoux _____ le trois novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt quatre fille de
 Jean Martin, serrurier _____ et de
 Marie - Sophie Gillot _____
 à Montoux _____

Comme témoins :

1. Bossier Eugène agent de police aux Planches
2. Magnin Ernest agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Genève le 22, à Lognon, au
 Schwitzerland et à Froideville le 26 mars 1921. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

D. Feure,
 M. Feure

Les témoins :

E. Bossier,
 S. Magnin

L'officier de l'état civil :

H. Rothollet

Communiqué à M. le grand, Genève
 et la Chamblane le 1. 20. —

Registre des mariages A.

N° 54.

Wille - Horier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wille Ernest
 veuf de Pauline - Adèle née Sécoppot, déc. le 23 janvier 1919
 employé au H. O. B.
 originaire de Güns Appenzell / domicilié à
 Mwaremet, Schätelend - Montreux né à
 Güns Dorf le trente juillet
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Johann - Jakob Wille, retraité à Güns et de
 Anna née Schläpfer
 à décédée

2. Horier Louise - Rosalie
 célibataire
 autrichienne
 originaire de Schättau d'Orx domiciliée à
 Montreux (Schätelend) née à
 Schättau d'Orx le vingt-sept avril
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Louis - Osim Horier, décédé et de
 Louise - Rosalie née Wille
 à Schättau d'Orx.

Comme témoins :

1. Meunier Lucienne, agent de police aux Chamblés.
2. Bosson Edouard, agent de police aux Chamblés.

Les publications ont eu lieu au Schätelend le 29, à Güns et à
 Schättau d'Orx le 30 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 Certificat de publication

Les époux :

E. Wille
 Louise Wille

Les témoins :

E. Meunier
 E. Bosson

L'officier de l'état civil :

E. Bertholet

Registre des mariages A.

N° 55.

Cornier. Duchoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornier Charles _____
divorcé en 1^{er} noces de Fanny Emma Dehevalley et veuf en 2nd
noces de Hélène - Marguerite Delorme, - vitrier - entrepreneur
originaire de Nevev et de la Tour de Piltz _____ domicilié à
Mornez Montreux _____ né à
La Tour de Piltz _____ le vingt janvier _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fils de
Abraham - Samuel Cornier décédé _____ et de
Louise née Combe _____
à Nevev _____
2. Duchoud Florentine _____
divorcée de Henri - Ernst Zuberbühler dès le 21 décembre 1918
couturière _____
originaire de Urmasch Appenzell, _____ domiciliée à
Mornez - Montreux _____ née à
Saxon _____ le sept décembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fille de
Félix Duchoud, à Saxon _____ et de
Catherine née Rey _____
à décedée _____

Comme témoins :

1. Combe Marc, voyageur à Montreux _____
2. Cottier Jean, facteur - postal à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 21 mars, à la Tour
de Piltz le 1^{er} avril, à Urmasch le 2 avril et à Saxon
le 3 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Livre de famille du fiancé avec ins-
cription du décès de sa 2nd femme
Acte de 1^{er} mariage des fiancés
avec mention du divorce
Certificat de publication

Les époux :

Charles Cornier
Florentine Duchoud

Les témoins :

Mornez
Jean Cottier

L'officier de l'état civil :

H. Bachelard

Communiqué à Saxon, en la Tour de Piltz et
Mornez le 24 5 20.

Registre des mariages A.

N° 56.

Bazzell - Lorestan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bazzell Luigi _____
 célibataire _____
 captier _____
 originaire de Tent (Gubons) _____ domicilié à
 Montreux (Planches) _____ né à
 Tent _____ le vingt-quatre février
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
 Mathias Bazzell, décédé _____ et de
 Hiertha née Eschäler _____
 à Tent _____

2. Lorestan Anna Maria _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Leukerbad (Valais) _____ domiciliée à
 Montreux (Planches) _____ née à
 Leukerbad _____ le six septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Viktor Lorestan, décédé _____ et de
 Anna née Lorestan _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Bosson Edouard, agent de police aux Planches
2. Sotensley Henri, comptable aux Planches

Les publications ont eu lieu à Leukerbad le 24 à Tent le 25 et aux Planches le 26 avril 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept mai mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de publication

Les époux :

Luigi Bazzell
 Anna Bazzell

Les témoins :

E. Bosson.

Sotensley

L'officier de l'état civil :

R. Berthoud

Communiqué à Leukerbad le 24 V 20. -

Registre des mariages A.

No 57

White Clark et Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. White Herbert - Arthur _____
 divorcé de Charlotte Kuvanda, dès le 27 avril 1920 _____
 journaliste _____
 originaire de origine anglaise _____ domicilié à
 Lyon, Pleinhet - Montoux _____ né à
 Eisbury, Wilshire, Angleterre, le dix-neuf mai _____
 mil huit cent soixante-seize _____ fils de
 Joseph - Escalfe White _____ et de
 Ann née Shepherd _____
 à Lécroix _____

2. Clark née Bernard, Mary - Eliza _____
 divorcée de Hugh - Donald Clark, dès le 24 mai 1909 _____
 sans profession _____
 originaire de origine anglaise _____ domiciliée à
 Lyon _____ née à
 Bampton, West Devonshire, le six février _____
 mil huit cent soixante-quinze _____ fille de
 Thomas Henry - John Bernard, divorcé _____ et de
 Mary née Jones _____
 à Brighton (Angleterre) _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier aux Planches _____
2. Euton Charles, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à _____ Planches le 5 mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lyon, le dix-huit mai mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Contrats de jugement en divorce
 des fiancés _____
 Certificat de capacité matrimo-
 niale des fiancés _____
 Certificat de publication
 Permis de célébration du départe-
 ment de justice et police _____

Communiqué à la Chambrée le 26 1920 _____

Les époux :

Herbert Arthur White
 Mary Eliza White

Les témoins :

R. Richard
 Euton Charles

L'officier de l'état civil :

E. Barthod

Registre des mariages A.

N^o 58.

Michoud - Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Constant - Emile
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Châtelleraud - Montreux domicilié à
 Charent (Châtelleraud) né à
 Charent le quatre février
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Constant Michoud, décédé et de
 Elise - Emile née Bonnet
 à Charent

2. Panchaud Marguerite
 célibataire
 dactylographe
 originaire de Poliez - le - Grand domiciliée à
 Montreux (Châtelleraud) née à
 Lausanne le dix - mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Jean - Charles Panchaud et de
 Julia - Antonia - Louise née Kehrwald
 à décédés

Comme témoins :

1. Gardel Alfred, chef de section à Montreux
2. Dubois Jean, employé d'hôtel à Collonge

Les publications ont eu lieu à Châtelleraud le 22 avril 1920
 Poliez - le - Grand le 26 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication

Les époux :

S. Michoud
 M. Michoud

Les témoins :

Charles
 J. Dubois

L'officier de l'état civil :

J. Rothol

Communiqué à Poliez - le - Grand le 26. 7. 20 -

Registre des mariages A.

N° 54.

Luber - Puvon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luber Simon - Emile _____
 veuf de Lina Graf née Bürki, déc. le 12 juin 1919
 requérant _____
 originaire de Chavain (Valais) _____ domicilié à
 Ylion Planches - Montaux _____ né à
 Chavain _____ le dix-neuf octobre _____
 mil huit cent soixante-troize _____ fils de
 Eugène Luber _____ et de
 Josephine née Devanthery _____
 à décédés _____

2. Puvon Marie - Elise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de La Cour de Peilz et Château d'Or _____ domiciliée à
 Ylion _____ née à
 La Cour de Peilz _____ le vingt-quatre juillet _____
 mil huit cent soixante-dix-huit _____ fille de
 François - Louis Puvon _____ et de
 Marie - Fanny née Brot _____
 à décédés _____

Comme témoins :

1. Fonjallaz Jules agriculteur au Pasut _____
2. Panzeri Gisèle, condomnie à Ylion _____

Les publications ont eu lieu à Planches et La Cour de Peilz le 7,
 à Château d'Or le 9 et Chavain le 11 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le vingt mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Acte de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé
 Certificats de publication

Les époux :

E. Luber
 Marie Luber

Les témoins :

Jules Fonjallaz
 Lanzeri Gisèle

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Registre des mariages A.

No 60
Gorge - Thommet

RECTIFICATION

Par décision du 5 juin 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le nom de fille de l'épouse, ainsi que celui de son père, soient orthographiés "Thommet" et non "Thommet".

Le 7 juin 1956

L'officier de l'état civil:

IA Schmitt
Communiqué aux officiers de l'état civil de Moutier et de Wohlen près Berne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorge Octave
celibataire
horloger
originaire de Moutier (Berne) domicilié à
Chêne Châtelard - Moutier né à
Moutier le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Charles Gorge, horloger et de
Julie née Strasser
à Moutier

2. Thommet Blanche - Emma
celibataire
horlogère
originaire de Wohlen (Berne) domiciliée à
Chêne née à
St. Sulpice (Berne) le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jean Thommet et de
Luca - Albertine Grubard née Schrenkberger
à Decesse

Comme témoins :

1. Estoppey Georges, agent de police aux Planches
2. Rossier Eugène, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 23 avril à Moutier et à Wohlen le 24 avril 1956

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutier le vingt-deux mai mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication

Les époux :

Octave Gorge
Emma Gorge

Les témoins :

G. Estoppey
E. Rossier

L'officier de l'état civil :

R. Rastbach

Communiqué à Moutier et à Wohlen le 29.5.56

Registre des mariages A.

N° 61
Filleux - Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Filleux Ernest - Eugène _____
 célibataire _____
 capotier _____
 originaire de Ormont (Vaud) _____ domicilié à
 Aylion, Planches - Montroux _____ né à
 Ormont _____ le dix-sept mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Charles - François Filleux, agriculteur _____ et de
 Rosina née Hestler _____
 à Ormont _____

2. Berger Emma _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Niederstocken (Bâle) _____ domiciliée à
 Embrech (Zürich) _____ née à
 Crogen (Appenzell) _____ le dix-neuf septembre _____
 mil huit cent soixante-seize _____ fille de
 Friedrich Berger, agriculteur _____ et de
 Anna - Elisabetha née Spurzengger _____
 à Embrech _____

Comme témoins :

1. Gotandey Henri, comptable aux Planches _____
 2. Caloz Charles, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Ormont et Reuilgen
 le 24 avril 1920 à Unter-Embrach, le 26 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Ernest Filleux
 Emma Filleux

Les témoins :

Gotandey
 Caloz

L'officier de l'état civil :

J. Perthold

Registre des mariages A.

N° 62

Dufaux - Cocharard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux Paul _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Schikeland, Nouvelle et Romont _____ domicilié à
 Chermoz, Schikeland _____ né à
 Chermoz _____ le vingt-sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Pauline Dufaux, à Chavilly sur Chermoz _____ et de

à _____
 2. Cocharard Alice _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Schikeland _____ domiciliée à
 Chermoz _____ née à
 Prent, Schikeland _____ le vingt-deux septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Ami Cocharard, sans domicile connu _____ et de
 Julia van Muy _____
 à Chermoz _____

Comme témoins :

1. Rittener Emile cultivateur à Chermoz _____
2. Cocharard Albert cultivateur à Chermoz _____

Les publications ont eu lieu à Schikeland le 29 avril, à Prent et à Romont le 1^{er} mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

kontreux, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificats de publication

Les époux :

Dufaux Paul.
Dufaux Alice.

Les témoins :

Rittener Emile
Alb. Cocharard

L'officier de l'état civil :

R. Barthold

Communiqué à Mlle... le 5 II. 20.

Registre des mariages A.

N° 63

Schmocker - Ingold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmocker Johannes _____
 veuf de Jeanne - Catherine née Genoud, dte le 7 septem-
 bre 1918
 négociant
 originaire de Beatenberg (Pays de Vaud) domicilié à
 Blarant, Schiadeland - Montreux né à
 Beatenberg le dix-neuf septembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Johannes Schmocker tailleur à Beatenberg et de
 Anna née Schmocker
 à décedée

2. Ingold Olga _____
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Bettenhausen (Pays de Vaud) domiciliée à
 Blarant née à
 Grenchen (Pays de Vaud) le six octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Rudolf Ingold, tapissier et de
 Magdalena née Walch
 à Grenchen.

Comme témoins :

1. Inceken Georges, conducteur C.F.F. à Genève
2. Berger Adolphe, tapissier à Blarant.

Les publications ont eu lieu à Schiadeland le 6, à Herzogenbuchholz
 le 7 et à Beatenberg le 8 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf mai mil neuf cent
 vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès de la femme du fiancé
 Certificats de publications.

Les époux :

Schmocker Jean
 Olga Ingold

Les témoins :

Inceken G.
 Berger

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Communiqué à Herzogenbuchholz et
 Beatenberg le 5. II. 20

Registre des mariages A.

N^o 64.

Jordan - Fröhlich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Alfred - Ami
 célibataire
 serrurier

originaire de / Planches - Montreux domicilié à
 Ylion - Planches né à
 Mèlreiez (Planches) le vingt - un septembre
 mil huit cent quatre - vingt - onze fils de
 Henri dit Louis Jordan, agriculteur à Ylion et de
 Maria - Louise née Touilliez
 à Mèlreiez

2. Fröhlich Mathilde
 célibataire
 sans profession

originaire de Bülach (Zürich) domiciliée à
 Ylion née à
 Tavannes (Berne) le vingt - cinq juin
 mil huit cent quatre - vingt - deux fille de
 Konrad Fröhlich, tailleur et de
 Marguerite née Byll
 à Bülchingen (Zürich)

Comme témoins :

1. Maron Robert, géomètre officiel à Montreux
 2. Baumman Edouard, commerçant à Ylion

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Bülach le
 20 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

A. Jordan
 M. Jordan

Les témoins :

Maron & Baumman

L'officier de l'état civil :

J. B. B. B.

Communiqué à Bülach le 1^{er} juin 1920.

Registre des mariages A.

N° 65.

Ariolat - Grandchamp

Le jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 9 avril 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 23 juin
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l.....
ne pourr..... contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 26 septembre 1926

L'Officier de l'état civil
H. Pissalot Cor. au Sept

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ariolat John - Arthur _____
célibataire _____

employé au tramway _____

originaire de Ormont-dessous _____ domicilié à

Charent, Châtelard - Montreux _____ né à

Corribet _____ le vingt-six septembre

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Marc-François Ariolat, marchand _____ et de

Nadia-Rosalie née Pissalot _____

à Charent _____

2. Grandchamp Laure - Clara _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Chexbres _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Palexieux _____ le trente-un janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri Grandchamp, cordonnier à Lausanne _____ et de

Lina-Augustine née Sufey _____

à Décidde _____

Comme témoins :

1. Gros Oscar, jardinier à Montreux _____

2. Goldini Battista, jardinier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 15, à Ormont-

-dessous et à Chexbres le 17, et à Vevey le 18 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier juin mil neuf cent
vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication.

Les époux :

Ariolat J.
Laure Ariolat

Les témoins :

Oscar Gros.
Goldini Battista

L'officier de l'état civil :

H. Pissalot

Communiqué à Ormont-dessous Chexbres
et à Vevey le 27 V. 26. —

Registre des mariages A.

No 66

Fasola - Formara née Raemy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasola Gaudenzio _____
 veuf de Leonilda née Locasali, déc. le 24 décembre 1918
 menuisier _____
 originaire de Maggiore (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Aylion sur Montreux _____ né à
 Maggiore _____ le vingt-trois juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Gaudenzio Fasola, décédé _____ et de
 Anatarina née Pastaroli _____
 à Maggiore _____

2. Formara née Raemy, Augustine Ursula _____
 veuve de Angelo Formara, déc. le 4 décembre 1918
 négociante _____
 originaire de Borgomanero (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Montreux (Châtelard) _____ née à
 la Combaz sur Aylion le six novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de
 Joseph-Jules Raemy, agriculteur à Veytaux et de
 Maria Thérèse née Wicki _____
 à décedée _____

Comme témoins :

1. Wicki Emil facteur-postal à Genève. _____
2. Annichini François, maison d'Veytaux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches
 le 12 mars, à Maggiore le 21 et à Borgomanero
 le 28 mars 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier juin mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 " " " " du 1^{er} mari de la fiancée
 Certificats de publication
 Permis de célébration du dé-
 partement de justice & Police

Communiqué à la Chancellerie le 7 II 20

Les époux :

Gaudenzio Fasola
 Augustine Fasola

Les témoins :

Emile Wicki
 Francesco Annichini

L'officier de l'état civil :

L. Berthod

Registre des mariages A.

N° 67
Monaco - Bernhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monaco Julien - Emile _____
 célibataire _____
 appareilleur _____
 originaire de Schestel _____ domicilié à
 Vernex Schätelard - Montreux _____ né à
 Vernex _____ le vingt - neuf juin _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
 Pierre - Constantin Monaco _____ et de
 Marie - Philomène ne Schollet _____
 et décidés _____

2. Bernhard Olga _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Feuerthalen (Zürich) _____ domiciliée à
 Feuerthalen _____ née à
 Feuerthalen _____ le dix - huit juillet _____
 mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fille de
 Wilhelm Bernhard peintre _____ et de
 Anna ne Sen _____
 à Feuerthalen _____

Comme témoins :

1. Monaco Edmond menuisier à Vernex _____
 2. Guenzi Jules entrepreneur à Clarens _____

Les publications ont eu lieu à Schätelard le 10, à Feuerthalen
 le 11 et à Schestel le 12 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Julien Monaco
 Olga Monaco

Les témoins :

Jules Guenzi
 Ed. Monaco

L'officier de l'état civil :

J. Rotholli

Communiqué à l'instance de Feuerthalen
 le 14 II 20 -

Registre des mariages A.

No 61
Jonkheer van Schuylenburgh
d'Hanquet Baronne d'Jong van Nijndrecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jonkheer van Schuylenburgh Nicolaas - Albert - Willem
sibronie de Jus - Elonnie - Leonie - Olga - Margdalene - Margarete Baronne
von Bueddenbrock - Heltensdoff, né le 12 décembre 1919, - rentier -
originaire de origine hollandaise domicilié à
Montreux (Verex, Châteland et précédemment à Corbong, Hildes Guelder né à
Hildes le sept mai Hollande)
mil huit cent soixante - deux fils de
Jonkheer Willem - Lodewijk van Schuylenburgh et de
la Comtesse Fredonia - Augusta van Limburg Stirum
à decedes

2. d'Hanquet Baronne d'Jong van Nijndrecht, Henriette - Frederique
celebrataire - Jeanne - Pauline
sans profession
originaire de origine hollandaise domiciliée à
Blonay, précédemment à Apeldoorn (Guelder) née à
Runklo (Guelder) le vingt février
mil huit cent quatre - vingt - dix - huit fille de
Louis - Gaspar - Adrien d'Hanquet Baron d'Jong van Nijndrecht, rentier et de
la Comtesse Albertine - Ottoline - Emeline van Limburg Stirum
à Blonay.

Comme témoins :

- 1. de Constant - Reberque Rodolphe, ingénieur à Lausanne
- 2. d'Hanquet d'Jong Louis, rentier à Blonay.

Les publications ont eu lieu à Châteland le 6 à Blonay le 7,
à Verwevelde et Apeldoorn le 15 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le sept juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Acte de mariage des fiancés avec traduction
- Extrait du jugement autorisant les fiancés
- Contestement des parents des fiancés
- Certificats de publication
- Certificats de capacité matrimoniale
- Permis de célébration du département de
Jurica et Olis.

Les époux :

N. de Schuylenburgh
H. van Schuytenberck

Les témoins :

R. de Constant - Reberque

Blonay

L'officier de l'état civil :

H. Dubois

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à S. Jurgis de la Chamblin
le 14. 11. 20.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 61
Wetterle - Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wetterle Albert
celibataire
chimiste

originaire de Bâle et de Bettingen domicilié à
Biberist (Soleure) né à
Bâle le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Julius - Emil - Ludovic Wetterle, de Bâle et de
Melanie - Luise nee Gausy
à décédée

2. Weber Louise - Bertha
celibataire
sans profession

originaire de Niedertöschwil (St Gall) domiciliée à
la Forge sur Clarent - Montroux née à
Berne le premier aout

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Josef - Paul Weber et de
Sophie - Louise nee Mühlemann
à la Forge

Comme témoins :

- 1. Weber Emmy sans profession à la Forge
- 2. Weber Paul employé de commerce, à la Forge.

Les publications ont eu lieu à Biberist le 24 avril à Niedertöschwil
le 25 avril à Bâle le 26 avril et au Châtelard le 30 avril
1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le dix juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificat de publication

Les époux :
A. Wetterle
L. Weber

Les témoins :
E. Weber
P. Weber

L'officier de l'état civil :
H. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Bâle, Biberist et
Niedertöschwil le 14. II 20

Registre des mariages A.

N^o 70.
 Bernard - Jean Richard
 dite Prestel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard Ernest - Henri
 célibataire
 ingénieur
 originaire de Orbe, Fey, Rueyes et du Châtelard — domicilié à
 Clarent, Châtelard Montreux — né à
 Vernez Chontreux — le vingt-neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-douze — fils de
 Henri-Jules-Alfred Bernard, docteur-médecin — et de
 Anna Ernestine née Dumier
 à Clarent

2. Jean Richard dite Prestel, Henriette
 célibataire
 sans profession
 originaire de Neuchâtel, La Fagne et Le Locle — domiciliée à
 St-Léger — née à
 Crêt Pierre St-Léger — le vingt-neuf février
 mil huit cent quatre-vingt-douze — fille de
 Philippe Ferdinand Jean Richard dit Prestel, rentier et de
 Emma Emile née Chavannes
 à St-Léger

Comme témoins :

1. Bernard Henri, médecin à Montreux
2. Jean Richard Ferdinand, rentier à St-Léger

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 14 avril, à Orbe,
 Fey, Neuchâtel, La Fagne, Le Locle et St-Léger le 16
 avril et à Rueyes le 19 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance
 certificats de publication

Les époux :

E. Carraz
 H. Bernard

Les témoins :

H. Bernard
 J. Richard

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué à Orbe, Fey, Neuchâtel, La
 Fagne, Le Locle et St-Léger le 23 V 20.

Registre des mariages A.

N^o 74.
Ribeiro da Silva et
Lüthy née Prosty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ribeiro da Silva, Joseph _____
célibataire _____
rentier _____

originaire de Lisbonne (Portugal) _____ domicilié à
Montreux (Chablais) _____ né à
Lisbonne _____ le six août _____

_____ mil huit cent soixante-cinq _____ fils de
Lebramo Ribeiro da Silva _____ et de
Henriqueta - Augusta née Ribeiro da Silva _____
à décès _____

2. Lüthy née Prosty, Rose - Eugénie _____
veuve de Auguste - Joseph Lüthy, déc. le 29 mars 1915
sans profession _____

originaire de Soleure _____ domiciliée à
Montreux (Chablais) _____ née à
Rolle _____ le seize janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Louis - Philippe - Eugène Prosty, à Rolle _____ et de
Rosina - Anna née Hoer _____
à décès _____

Comme témoins :

1. Amodeo Louis, tailleur à Montreux _____
2. Petitpierre Edmond, caissier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Montreux, au Chablais, le 13 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
Certificat de publication
Certificat de capacité matrimoniale
- civile du fiancé
Permis de célébration du mariage
-lement de justice et Police

Les époux : ..

Louis Lebramo Ribeiro da Silva
Eugénie Ribeiro da Silva

Les témoins :

Louis Amodeo
Petitpierre

L'officier de l'état civil :

H. Prosty

Communiqué à l'officier de l'état civil le
23 11 20

Registre des mariages A.

N° 72.

Perret « Eternod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Jean _____
 célibataire _____
 notaire _____

originaire de Châtelard - Montreux _____ domicilié à
 Planches - Montreux _____ né à
 Planches _____ le premier octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Léon Perret, docteur _____ et de
 Louise née Chomet _____
 à ux Planches _____

2. Eternod Marceline - Marie _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Beaulmes _____ domiciliée à
 Corrottes - Planches _____ née à
 La Faveraz _____ le vingt-trois juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
 Louis Eternod, négociant _____ et de
 Elida née Martin _____
 à Corrottes _____

Comme témoins :

1. Bornand Edouard, bijoutier à Montreux _____
2. Eternod Frédéric, négociant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 8 mai et à Beaulmes le 10 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de publication.

Les époux :

Jean Perret
 Marceline Perret

Les témoins :

E. Bornand
 Fr. Eternod

L'officier de l'état civil :

H. Barthold

Communiqué à Beaulmes le 23. V. 20.

Registre des mariages A.

N° 73
Puerari - Campana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Puerari Pietro _____
célibataire _____
mécanicien _____

originaire de Bressona (Italie) _____ domicilié à
Montreux (Suisse) _____ né à
Bressona _____ le vingt-deux octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Luca Puerari, journalier _____ et de
Barbara née Bressona _____

à Bressona _____

2. Campana Rosa _____
célibataire _____
blanchisseuse _____

originaire de Piambera (Cesina) _____ domiciliée à
Montreux (Suisse) _____ née à
Piambera _____ le dix janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de

Fortunato Campana, serrurier, à Piambera _____ et de
Domenica née Rossi _____

à Decidie _____

Comme témoins :

1. Ervande Ruggero, négociant à Montreux _____
2. Puerari Louis, cordonnier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à ux Chamblat le 24 mars, à Piambera
le 26 mars et à Bressona le 16 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat d'état libre du fiancé.
Certificat de publication.
Permis de célébration du départe-
ment de justice et Police.

Les époux :

Puerari Pietro
Campana Rosa

Les témoins :

Ruggero
Puerari Louis

L'officier de l'état civil :

H. Rothstein

Communiqué à Piambera et la Chamblat
le 24. II. 20 -

N° 74.

Vallino - Matton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallino François _____
 célibataire _____
 employé au tramway _____
 originaire de Châtelard - Montreux _____ domicilié à
 Portik, Châtelard _____ né à
 la Presnrière river Payenne le premier juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Guiseppe Vallino, chef de chantier à Portik _____ et de
 Maria Adelaide née Monno _____
 à Steicidre _____

2. Matton Marie - Eugénie _____
 célibataire _____
 employée d'hôtel _____
 originaire de Bagnes (Valais) _____ domiciliée à
 Botterug de Bagnes _____ née à
 Botterug _____ le vingt-cinq juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Maurice - Fabien Matton, décédé _____ et de
 Anne Marie née Felley _____
 à Botterug _____

Comme témoins :

1. Matthey Edmond cocher à Montreux _____
2. Vallino Virgile, facteur au télégraphe à Portik _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Bagnes le
 4 juin 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Vallino François
 Eugénie Vallino

Les témoins :

Edmond Matthey
 Virgile Vallino

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Communiqué à Bagnes le 24. II. 21.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 55.
Biedlingmeyer - Veillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biedlingmeyer Auguste
veuf de Marie - Elise - Hubette nee Chevalley née le 26 septembre 1918
mariage
originaire de Chexbres domicilié à
Charent Chaillard - Montreux né à
Lausanne le trente juin
mil huit cent soixante - un fils de
Charles - Auguste Oime - Henri Biedlingmeyer et de
Louise - Hubette - Jenny nee Sprange
à décider

2. Veillard Elise - Rose
célibataire
mariage
originaire de Aigle domiciliée à
Charent née à
Percent rive Olton le onze octobre
mil huit cent soixante - dix - neuf fille de
Jean - Frédéric - Samuel Veillard et de
Marie - Bathorne nee Brun
à décider

Comme témoins :

- 1. Sandry Fernand comptable aux Planchet
2. Calon Charles comptable à Aigle

Les publications ont eu lieu à Chexbres et à Aigle
le 12 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt - deux juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- actes de naissance des fiancés
acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
certificats de publication

Les époux :

01, Biedlingmeyer
02, Biedlingmeyer

Les témoins :

Morand
Eto Calon

L'officier de l'état civil :

H. Buthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Chexbres et Aigle le
20/6/20

Registre des mariages A.

N° 76

Chervaz - Bähni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chervaz Pierre - François - Edouard _____
 célibataire _____
 hôtelier _____

originaire de Collombey - Suraz Valais _____ domicilié à

Terrea Châtillard - Montreux _____ né à

Puonot - Arges (Argentine), le cinq juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Hermi Chervaz _____ et de

Therese ne Reichtry _____

à Decodet _____

2. Bähni Marguerite - Rose _____

célibataire _____

institutrice _____

originaire de Bolligen (Suisse) _____ domiciliée à

Leubanne _____ née à

Leubanne _____ le neuf octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Frédéric Bähni deudo _____ et de

Rosine Julie ne Lavanchy _____

à Leubanne _____

Comme témoins :

1. Bähni Louis, Lotionnaire postal, à Leubanne.

2. Grichling Gottlieb, employé d'hôtel à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Suraz le 8 au Châtillard, à

Bolligen et à Leubanne, le 9 juin 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication.

Les époux :

P. Chervaz
 M. Chervaz

Les témoins :

Bähni
 Grichling
 L'officier de l'état civil :
 H. Rothli

Registre des mariages A.

N° 77
Lauthier - Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauthier Jules
celibataire
employé de commerce
originaire de Tölligen (Sabal) domicilié à
Montreux (Châtelard) né à
Saxon le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Jean-Joseph Lauthier, cultivateur à Saxon et de
Emélie née Bondan
à décider

2. Dupraz Sophie - Louise
celibataire
couturière
originaire de Blomay domiciliée à
Montreux (Planchet) née à
Lausanne le onze août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Louis-Henri Dupraz, docteur et de
Marie-Madeleine née Bertholet
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Lauthier Jean-Joseph, cultivateur à Saxon
- 2. Lauthier Camille, cultivateur à Saxon

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Planchet et
à Blomay, le 4 juin et à Tölligen le 6 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de publication.

Les époux :

Jules Lauthier
Sophie Lauthier

Les témoins :

Lauthier Jean-Joseph
Lauthier Camille

L'officier de l'état civil :

L. Bertholet

Communiqué à Tölligen et à St. Julien
le 12 -

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. st.

Registre des mariages A.

No 78.

Zeltner - Guillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeltner Ferner _____
 célibataire _____
 professeur de sports _____
 originaire de Niederbuchlitz (Soleure) _____ domicilié à
 Ferner, Châteland - Montreux _____ né à
 Olten _____ le vingt - un février _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Bernhard Zeltner, veuve _____ et de
 Johanna nee Schenker _____
 à Küttnacht _____
2. Guillemin Marie - Germaine _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Tourg (Doubs, France) _____ domiciliée à
 Vernex _____ née à
 Vernex _____ le dix - sept juin _____
 mil neuf cent _____ fille de
 Marie - Albert Guillemin, négociant _____ et de
 Rosina dite Rosa nee Crauffer _____
 à Vernex _____

Comme témoins :

1. Rolland Jean, négociant à Montreux _____
 2. Moret Louis, négociant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Niederbuchlitz le 9 et 10 Châteland
 le 10 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement des parents de la fiancée.
 Certificat de publication.
 Certificat de ceprich matrimoniale
 de la fiancée.

Les époux :

M. Zeltner
 G. Zeltner

Les témoins :

J. Rolland
 Moret Louis

L'Officier de l'état civil :

H. Bertsch

Registre des mariages A.

N° 79
Fracion - Balisset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fracion Paul _____
 célibataire _____
 instituteur _____
 originaire de Ballaiguet et de l'Abbergement _____ domicilié à
 Montreux Blanches _____ né à
 Orgeval _____ le deux - un janvier _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Jules - Emmanuel Fracion, ancien instituteur _____ et de
 Elise - Marie née Krolllet _____
 à Lully sur Orgeval _____

2. Balisset Odette - Telly - Germaine _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de Lutry et de Villelle _____ domiciliée à
 Grandchamp (Veveys) _____ née à
 Grandchamp _____ le quatre mars _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf _____ fille de
 Adolphe - Adrien Balisset, propriétaire _____ et de
 Olga - Mathilde née Lehmann _____
 à Grandchamp _____

Comme témoins :

1. Grez Charles instituteur à Vevey. _____
2. Frankhauser Edouard instituteur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Blanches, à Veveys, Lutry et
 Ballaiguet le 2 juin, à l'Abbergement et à Villelle
 le 3 juin 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publications _____

Les époux :

P. Fracion
 Telly Germaine

Les témoins :

Grez
 E. Frankhauser

L'officier de l'état civil :

H. Balthus

Communiqué à Ballaiguet, Orgeval
 Lutry et Lully le 8. 11. 20 _____

Registre des mariages A.

N^o 80.
Hipléh - Schertenleib

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hipléh Georges - Franz _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Bienne (Bienne) _____ domicilié à
 Bienne, Spachergasse, 16 _____ né à
 Bienne _____ le premier janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Georges Hipléh, négociant à Bienne _____ et de
 Marie Rosalie née Walt _____
 à Bienne _____

2. Schertenleib Rosa - Marie _____
 célibataire _____
 originaire de Heimiswil (Bienne) _____ domiciliée à
 Charent, Châtelard - Montreux _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-quatre avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Jean Schertenleib, decédé _____ et de
 Maria Elisabeth née Hilliker _____
 à Charent _____

Comme témoins :

1. Nicauton Ernest, négociant à Montreux _____
 2. Langot Choulet, négociant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Bienne le 24 & Bienne, à Heimiswil
 et au Châtelard le 26 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

G. Hipléh jr
 Rosa Hipléh

Les témoins :

Ernest
 Langot

L'officier de l'état civil :

R. Balthazard

Registre des mariages A.

No 11.

Bodenmann u Perrut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bodenmann Guillaume _____
 célibataire _____
 sommelier _____
 originaire de Martisberg Valais _____ domicilié à
 Montreux Châblard _____ né à
 Fiesch (Valais) _____ le six mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Lorenz Bodenmann cafetier à Sion _____ et de
 Victorine nee Splenz _____
 à décidé _____

2. Perrut Odette - Marie - Marguerite _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Croixhorrens (Valais) _____ domiciliée à
 Montreux Châblard _____ née à
 Choron St Sion _____ le douze avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de
 Firmin - Albert Perrut docteur _____ et de
 Marie - Julie Hélène nee Guetz _____
 à Schamblon (Sion) _____

Comme témoins :

1. Müller Paul sommelier à Montreux _____
2. Everquoz Oreste employé C.F.F. à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châblard le 28 à Croixhorrens
 le 29 à Martisberg le 31 mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le deux juillet mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Acte de mariage des fiancés
 certificats de publication _____

Les époux :

Bodenmann G.
 Bodenmann O.

Les témoins :

Müller P.
 Everquoz O.

L'officier de l'état civil :

H. Rothollet

Communiqué à Grangols via Fribourg
 le 8 II 20. -

Registre des mariages A.

N^o 82
Imbach et Edelmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imbach Franz - Josef
celibataire
électricien
originaire de Wolhuten (Lucerne) domicilié à
Yvernes - Montreux né à
Rothenburg, Flecken le vingt - sept janvier
mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de
Joseph Imbach, deicide et de
Margdalena née Huber
à Lucerne

2. Edelmann Maria
celibataire
sans profession
originaire de Weitingen, Bezirk Horb, Württemberg domiciliée à
Weitingen, précédemment à Yvernes - Montreux née à
Weitingen le vingt - huit octobre
mil huit cent soixante - dix - huit fille de
Josef Edelmann, tailleur à Weitingen et de
Appoloniea née Schlatter
à deicide

Comme témoins :
1. Hugo Joseph mécanicien à Montreux
2. Gros Oskar jardinier à Montreux
Les publications ont eu lieu à Châblond le 21, à Wolhuten le 22
et à Weitingen le 25 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux, le trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Cette de maîtresse des fiancés
Promesse de mariage de la fiancée
Certificat de publication
Certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée

Les époux :
Franz Imbach
Mari Imbach

Les témoins :
Joseph Hugo
Oscar Gros,

Communiqué à Wolhuten et à la Chambre
le 8 VII. 20.

L'officier de l'état civil :
R. Bartholet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 15.

Monaco - Guddoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monaco Louis - Bartholomé - Léonard _____
 célibataire _____
 Kaputtier _____

originaire de Chessel _____ domicilié à
 Ferme Châtelard - Montreux _____ né à
 Ferme _____ le vingt-trois septembre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Pierre - Constantin Monaco _____ et de
 Marie - Philomène me Chollet _____
 à Veveys _____

2. Guddoy Jeanne - Louise _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Grandvaux et Lutry _____ domiciliée à
 Collin sur Grandvaux _____ née à
 Collin sur Grandvaux le trente novembre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Juste - Omer Guddoy, décédé _____ et de
 Louise - Elise me Goyat _____
 à Collin _____

Comme témoins :

1. Schneider Henri Kaputtier à Montreux _____
 2. Hautwirth Louis Kaputtier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 12 à Chessel et
 Lutry le 14 et à Grandvaux le 16 juin 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le huit juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

L. Monaco
 Louise Monaco

Les témoins :

H. Schneider
 L. Hautwirth

L'officier de l'état civil :

L. Bartholomé

Communiqué à Villeneuve, Lutry et Lutry
 le 12 20 -

Registre des mariages A.

N^o 24
Eisenhart - Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eisenhart Hermann - Gottlieb _____
 célibataire _____
 maître d'hôtel _____
 originaire de Bonfol Bex _____ domicilié à
 Levey - les - Bains _____ né à
 Bâle _____ le deux janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Ignace Eisenhart à Wicht Baden Allemagne, et de
 Thérèse née Lustenberger _____
 à décider _____

2. Blanche Alice _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Gressy _____ domiciliée à
 La Cour de Peitz _____ née à
 Pomy _____ le six août _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Auguste Blanche decédé _____ et de
 Talmay née Bellaux _____
 à Pomy _____

Comme témoins :

1. Eisenhart Fritz, bijoutier à Bex. _____
 2. Blanche Jean agriculteur à Pomy. _____

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peitz et à Levey le 11
 et à Bonfol et Gressy le 11 juin 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

heureux, le neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

(acte de naissance des fiancés)
 certificats de publication.

Les époux :

H. Eisenhart
 A. Eisenhart

Les témoins :

Jos Eisenhart
 Jean Pichard

L'officier de l'état civil :

E. Berthod

Communiqué à Bonfol Bex Balmant
 et la Cour de Peitz le 16. II. 20. -

Registre des mariages A.

N^o 85.
Parisod - Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Louis
célibataire
commerçant de l'État
originaire de Châtelard - Montreux domicilié à
Chaulin Châtelard né à
Chaulin le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis Alexis Parisod, devede et de
Sophie née Rubin
à Chaulin

2. Cherix Julie - Charquente
célibataire
sans profession
originaire de Bex domiciliée à
Berna Châtelard née à
Berth Châtelard le seize septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Charles - Félix Cherix, coureur et de
Jenny - Rosalie - Esther - Julie née Parisod
à Berna

Comme témoins :

- 1. Cherix Félix, coureur aux Chambes
- 2. Parisod Charles, journalier aux Chambes

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 21 et à Bex le 23 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication

Les époux :

Parisod Louis
Parisod Julie

Les témoins :

Félix Cherix
Ch. Parisod

L'officier de l'état civil :
A. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Bex le 16. VII. 20.

Registre des mariages A.

N^o 16.
Suret - Rosso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suret Leon - Gilbert _____
 célibataire _____
 représentant de commerce _____
 originaire de Maxilly (Haute-Savoie) _____ domicilié à
 Evian - les - Bains (Haute-Savoie) _____ né à
 La Rouvenette (Montreux) le dix - huit novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf _____ fils de
 Leon - Joseph Suret géomètre - expert _____ et de
 Lucie née Roumond _____
 à Evian - les - Bains _____

2. Rosso Louise - Jeanne - Marie _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Annecy (Haute-Savoie) _____ domiciliée à
 Planchet - Montreux ; précédemment à Moirans (Jura) née à
 Annecy _____ le vingt - neuf juillet _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Augustin Rosso, entrepreneur _____ et de
 Marie - Catherine née Kie à _____
 à Moirans _____

Comme témoins :

1. Roumond Clara, couturière aux Planchet _____
2. Séverin Nelly, sans profession, au thème _____

Les publications ont eu lieu à un Planchet le 16, à Evian - les - Bains
 le 18 et à Moirans le 20 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Contrat de mariage des parents
 Certificat de nationalité du fiancé
 Certificat de publication
 Certificat de capacité matrimoniale
 des fiancés
 Autorisation du département de justice
 et Police _____

Communiqué de la Chambre le 14/7/20

Les époux :

(Signatures des époux)

Les témoins :

(Signatures des témoins)

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)

Registre des mariages A.

N° 24
Maffioli - Genoud

Par décision du 6 juillet 1929, le conseil d'état du Canton de Valais a autorisé Léon Maffioli, cultivateur ci-dessus à changer de nom en application de l'article 30, c.c.s. et à porter à l'avenir celui de "Maffioli".

Mortuus, le 4 août 1929

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Genoud, Granges, Chât. St. Denis, Vevey, 11 Sept.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maffioli Léon
veuf de Alina - Marie née Franey, dte le 14 janvier 1919
agriculteur
originaire de Granges (Valais) domicilié à
Corribet, Chamblat - Montoux né à
Corribet le trois août
mil huit cent quatre - vingt - six fils de
Marie Maffioli dceuse et de
Anna - Marie - Françoise née Steiner
à Corribet

2. Genoud Esther - Colette
célibataire
ménagère
originaire de Chât. St. Denis (Fribourg) domiciliée à
Vevey née à
Chât. St. Denis, Prayond le quatorze juillet
mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf fille de
Leon Genoud, agriculteur et de
Josephine née Bial
à Vevey.

Comme témoins :

1. Genoud Léon, agriculteur à Vevey
2. Maurer Alexandre, chauffeur à Corribet

Les publications ont eu lieu à ux Chamblat et à Chât. St. Denis le 26 juin, à Granges le 29 juin et à Vevey le 30 juin 1929.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le dix - sept juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
Certificat de publication

Les époux :

Leon Maffioli.
Esther J. Maffioli.

Les témoins :

Gein Genoud
Alex. Maurer.

L'officier de l'état civil :
R. Bonthald

Communiqué Granges Chât. St. Denis
à Vevey le 11 Sept. 29

N^o 18.
Graber - Luter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graber Albert _____
célibataire _____
employé d'hôtel _____
originaire de Brittnau (Argovie) _____ domicilié à
Blarant, Châtelard Montreux _____ né à
Brittnau, Scheurberg le vingt-huit novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Bernhard Graber, agriculteur à Brittnau _____ et de
Anna - Katharina née Roth _____
à décédé _____

2. Luter Anna - Maria _____
célibataire _____
employée d'hôtel _____
originaire de Heggis (Lucerne) _____ domiciliée à
Blarant _____ née à
Lucerne _____ le vingt-six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
Josef Luter, négociant à Lucerne _____ et de
Maria - Josefa de Hammer _____
à décédé _____

Comme témoins :

- 1. Luter Bertha, employée d'hôtel à Neuchâtel _____
- 2. Abeggelen Frédéric, employé d'hôtel à Leyser _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Heggis le 26
juin et à Brittnau le 27 juin 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication.

Les époux :

A. Graber
Maria Graber.

Les témoins :

Bertha Luter
Abeggelen F.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Brittnau et à Heggis le
22 Ju 20.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 89.
Colombo « Saint-Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colombo Giuseppe _____
célibataire _____
employé d'hôtel _____
originaire de Soriso (Novare, Italie) _____ domicilié à
Moutrenx-Planches (Hôtel Eden) _____ né à
Soriso _____ le dix-sept août _____
_____ mil huitcent quatre vingt-treize _____ fils de
Luigi Colombo, décédé _____ et de
Marietta - née Mouquin _____
à Soriso . _____

2. Saint-Martin Marie-Thérèse-Joséphine
célibataire . _____
originaire de Boersch (Bas-Rhin) France _____ domiciliée à
Moutrenx-Chatelard _____ née à
Boersch _____ le vingt et un avril _____
_____ mil huitcent quatre vingt douze _____ fille de
Joseph-Saint-Martin négociant à Boersch et de
Joséphine-Adelheid née Duk décédée . _____

Comme témoins :

1. Kinsoy Louis, fabricant de cigares à Verey
2. Fausto Bartolotti maître d'hôtel à Moutrenx-Chatelard

Les publications ont eu lieu aux Planches et au Chatelard le 4
mai et le samedi 4 juin 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrenx _____ le dix-neuf juillet mil neuf
cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Certificat d'état libre du fiancé _____
Certificat d'état libre de la fiancée _____
Acte de décès de la mère _____
Certificat de publication _____
Certificat de capacité matrimoniale _____
de la fiancée _____
Permis de célébration du département _____
de Jura et Polieu _____
Communiqué à l'Administration _____

Les époux :

Giuseppe Colombo
Joséphine Colombo

Les témoins :

L. Kinsoy
F. Bartolotti

L'officier de l'état civil :

Moutrenx

N^o 90.
Jacob Hommey
(Jakob)

RECTIFICATION

Par décision du 29 mai 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
ce sens que le patronyme de
l'époux soit orthographié "Jakob"
et non "Jacob".

Montreux, le 12 juin 1957
L'officier de l'état civil,
G. Korbel m.r.
Communiqué aux officiers de l'état
civil de Langnau (Berno)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacob Hommey Edouard
celibataire
mécanicien
originaire de Langnau (Berno) domicilié à
Fonzier, Châtelard Montreux né à
Fâles, Châtelard le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Edouard - Gustave Jacob, mécanicien et de
Subanne née Weller
à Fonzier

2. Hommey Jeanne
célibataire
couturière
originaire de Châtelard - Montreux domiciliée à
La Corsaz, Chambes - Montreux née à
Veray, Chambes le quatre novembre
mil neuf cent fille de
Louis Hommey, dépeché et de
Solite née Stanzler
à Vevey

Comme témoins :

- 1. Stanzler Frédéric, commissaire de Montreux
- 2. Porlot Albert, chef d'usine à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Chambes le
26 juin et à Langnau le 28 juin 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
actes de décès du père de la femme
Certificat de mariage
Certificat de publication

Les époux :

M. Jacob
M^{lle} Jacob

Les témoins :

Frédéric Stanzler
Albert Porlot

L'officier de l'état civil :

G. Korbel

Communiqué à Langnau le 5th 1957

Registre des mariages A.

N^o 91.
Décosterd - Coft

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 21 septembre 1928 déclaré définitif et exécutoire le 8 décembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la force. Le Tribunal, par deux arrêts, le 21 décembre 1928 et le 7 janvier 1929, a déclaré que les parties ne pourront contracter un nouveau mariage.
L'officier de l'état civil
A. Balthaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd François
celibataire
facteur - postal
originaire de Chisleyres domicilié à
Shernoz, Châtelard - Montreux né à
Shernoz, Châtelard le quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jules - Louis Décosterd, menuisier et de
Françoise - Amélie - Geneviève née Byde
à Shernoz

2. Coft Marie - Anais - Ida
celibataire
sans profession
originaire de Orsières (Valais) domiciliée à
la Pauvraz, Châtelard - Montreux née à
la Druy d'Orsières le vingt-sept avril
mil neuf cent un fille de
Jemmy Coft, négociant et de
Marie - Louise née Pottet
à Orsières

Comme témoins :

1. Richard Ernest cultivateur aux Planches
2. Leu Paul chauffeur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Chisleyres
et à Orsières le 15 juillet 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le huit-vingt-un juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Contentement des parents de la fiancée
Certificat de publication

Les époux :

Décosterd François

Décosterd Ida

Les témoins :

R. Richard

Paul Leu

L'officier de l'état civil :

A. Balthaz

Communiqué à l'Office de l'état civil

Registre des mariages A.

N^o 92.

Gabrioud - Le Marchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gabrioud René - Marcel Joseph _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Crivères Valais _____ domicilié à
 Charent Châtelard Pontoux _____ né à
 Charent _____ le onze février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Euphysie - Valentin Gabrioud, décédé _____ et de
 Sophie - Jeanne née Ribon _____
 à Charent _____

2. Le Marchi Marie - Rose _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Premosello (Tovare, Itali) _____ domiciliée à
 Charent _____ née à
 Vernez (Châtelard) le dix-neuf février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Giovanni - Battista Le Marchi, décédé _____ et de
 Maria Teresa Giulia née Romagnolo _____
 à Charent _____

Comme témoins :

1. Le Marchi Pierre, négociant à Charent _____
2. Le Marchi Florentin, négociant à Charent _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 7 mai, à Crivères
 le 9 mai et à Premosello le 23 mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre-vingt mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copie de mariage des fiancés
 Certificat d'état libre de la fiancée
 Certificat de publication _____

Les époux :

René Gabrioud
 Rose Marie Gabrioud

Les témoins :

Pierre Dettaris
 Florentin Le Marchi

L'officier de l'état civil :

H. Rothwald

Communiqué à Crivères par la Châtelard
 le 10 mai 1920 -

Registre des mariages A.

N^o 93 Jacot - Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot André _____
célibataire _____
négoçant _____

originaire de Coffrane, Soles et Montmolin (Neuchâtel) domicilié à
Algerinais, Espérance, _____ né à
Pierrefort _____ le premier novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Elihu Jacot _____ et de
Jeanne-Léa née Bonnard _____
à Pierrefort _____

2. Margot Odile - Jeanne - Louise _____
célibataire _____
commerçante _____

originaire de Sainte-Croix _____ domiciliée à
Terrex, Châtelard - Montreux _____ née à
Terrex _____ le dix-sept juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
David-Frédéric Margot _____ et de
Alice - Anna née Golds _____
à Terrex _____

Comme témoins :

- 1. Blanchard Edmond, négociant à Lyon _____
- 2. Jacot Edmond, négociant à Lyon _____

Les publications ont eu lieu à Coffrane le 6 juillet, au Soles
le 7 juillet, à St-Croix le 7 juillet, au Châtelard
le 8 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jacot
Margot

Les témoins :

E. Blanchard
Jacot

L'officier de l'état civil :

E. Barthod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Coffrane, Soles, St-Croix
et Châtelard.

N° 94

Carantini Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carantini Carlo - Umberto _____
 célibataire _____
 Secrétaire à la Direction des Chemins de fer de l'Etat _____
 originaire de Andria (Prou, Italie) _____ domicilié à
 Milan (en passage à Montreux) _____ né à
 Andria _____ le neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Domenico Carantini, rentier à Andria _____ et de
 Teresa née Cristiani _____
 à décédée _____

2. Mercanton Kathalin - Sarah - Adèle _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Priez et Lutry _____ domiciliée à
 Charent, Schätelard - Montreux _____ née à
 Charent _____ le onze novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Charles - François - Samuel Mercanton, propriétaire et de
 Blanche née Hicks _____
 à Charent _____

Comme témoins :

1. Trommel Edmond, commissaire de police aux Planches.
2. Botton Edouard, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Schätelard le 30 avril à Priez
 et à Lutry le 1^{er} mai et à Andria le 16 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept août mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre du fiancé
 Certificat de publication
 Permis de célébration du départe-
 -ment de justice et Police.

Les époux :

Carantini
 N. Carantini.

Les témoins :

Botton
 E. Botton
 L'officier de l'état civil :
Barthold

Registre des mariages A.

N° 95
Puls - Blau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Puls Johann - Karl - August _____
 célibataire _____
 musicien _____
 originaire de Neu-Marwedel Kreis Sannenberg Prusse domicilié à
 Montaux Schickelard _____ né à
 Neu-Marwedel _____ le vingt-neuf août _____
 _____ mil huit cent soixante-neuf _____ fils de
 Johann - Heinrich - Dietrich Puls _____ et de
 Anna - Maria - Dorothea née Bange _____
 à Decides _____

2. Blau Johanna - Elsa _____
 célibataire _____
 gouvernante _____
 originaire de Schkeuditz bei Leipzig Saxe _____ domiciliée à
 Tillenure _____ née à
 Neustadt bei Leipzig _____ le neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Karl - Gustav Blau _____ et de
 Marianna - Johanna - Luette Blau née Hoge _____
 à Schkeuditz _____

Comme témoins :

1. Billinger Robert, mécanicien à Montaux _____
2. Drabsch Leopold, négociant à Montaux _____

Les publications ont eu lieu à Montaux le 23 mars, à
 Tillenure le 24 mars et Schkeuditz le 29 mars
 et à Hitzacker le 16 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le dix-neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés.
 Certificat de capacité matrimoniale " "
 Certificat de publication
 Permis de célébration du départ-
 -ment de justice et Police _____

Les époux :

Karl Puls
 Elsa Puls

Les témoins :

Rob. Billinger
 Leopold Drabsch.

L'officier de l'état civil :

J. Rothholz

N^o 76
van Rijswijk - Klouman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. van Rijswijk Willem _____
célibataire _____
ingénieur _____
originaire de l'origine hollandaise _____ domicilié à
Delft (Hollande), résidant à Montreux (Chablais) né à
La Haye _____ le vingt-trois août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Leonardus van Rijswijk, directeur de fabrique et de
Maria Kramers _____
à La Haye.
2. Klouman Else - Marie - Fredrikke _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de l'origine norvégienne _____ domiciliée à
Montreux (Chablais) _____ née à
Fki (Norvège) _____ le vingt-deux juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Georg - Just Klouman, décédé _____ et de
Johanne - Alma - Ulrica née Comtesse Bernstorff _____
à Montreux

Comme témoins :

1. van Rijswijk Leonardus, directeur à La Haye -
2. Wythoff Albert - Willem, directeur à La Haye -

Les publications ont eu lieu à Delft le juillet et au Chablais
Montreux le 30 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés
certificat d'état - libre de la fiancée
certificat de capacité matrimoniale
des fiancés
Certificat de publication
Permis de célébration du mariage
- tement de justice et Police

Communiqué de la Chancellerie le 10.10.25.

Les époux :

W. van Rijswijk

Else van Rijswijk

Les témoins :

L. van Rijswijk

A. Wythoff

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Registre des mariages A.

No 97
Schlageter - Bätting

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlageter Camille - Oscar - Edmond
 célibataire
 horticulteur
 originaire de Planches Montreux domicilié à
 Prattel, Châtelard - Montreux né à
 Prattel le vingt-cinq juillet
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Martin Schlageter décédé et de
 Carolin ne Beckerlin
 au Prattel

2. Bätting Marie - Suzanne
 célibataire
 sans profession
 originaire de Hergiswil (Lucerne) domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le trois août
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Jules - Louis Bätting et de
 Lina ne Brunel
 à Hergiswil

Comme témoins :

1. Rosa Alphonsi chauffeur à Montreux
2. Calin Charles comptable aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches au Châtelard, à Hergiswil et à Vevey le 30 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quatre août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

E. Schlageter
 S. Schlageter

Les témoins :

Rosa Alphonsi
 Calin Charles

L'officier de l'état civil :

H. Bätting

Communiqué à Hergiswil et à Vevey le
 20 10 20 -

Registre des mariages A.

N° 98.
Meyer - Dupaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Jules - Léon _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Arenal (Berne) _____ domicilié à
 Chermex, Châtillard - Montreux _____ né à
 Montfalcon (Berne) _____ le dix-huit janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Joseph Meyer, gendarme _____ et de
 Marie née Boime _____
 à Court (Berne) _____
2. Dupaux Lucie - Sophie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Châtillard - Montreux _____ domiciliée à
 Louzier (Châtillard) _____ née à
 Louzier _____ le treize décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 François-Louis Dupaux, agriculteur _____ et de
 Cecile née Monod _____
 à Louzier _____

Comme témoins :

1. Cosandey Henri, comptable aux Chamblés _____
 2. Calon Charles, comptable aux Chamblés _____

Les publications ont eu lieu à Châtillard le 22 et 23 Arenal le
 23 juillet 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificats de publication _____

Les époux :

Meyer Jules
 Meyer Lucie

Les témoins :

Cosandey
 Calon

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

Communiqué d'Arenal le 20 III 20.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 99
Schmidli & Elsener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidli Arthur
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Seewen (Soleure) domicilié à
Territet Planches-Moutrens né à
Birstfeld (Uri) le vingt-sept avril
mil huit cent quatre vingt-huit fils de
Haver Schmidli, agriculteur et de
Louisa née Pfarrer à Seewen

2. Elsener Maria-Louisa
célibataire
originaire de Menzingen (Koug) domiciliée à
Menzingen née à
Menzingen le dix-huit mai
mil huit cent quatre vingt-sept fille de
Anton Elsener, dévot et de
Aloisia Thérèsa née Henggeler à Menzingen

Comme témoins :

- 1. Roman, Alexandre fonctionnaire fédéral à Hovey
- 2. Ernest Wirth maître d'hôtel à Territet.

Les publications ont eu lieu à Territet le 7, à Seewen le 9
et à Menzingen le septième 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrens, le seize août mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication
romane de mariage de la fiancée

Les époux :

Arthur Schmidli
Marie Schmidli

Les témoins :

Alexandre Roman
Ernest Wirth

L'officier de l'état civil :

J. Mottin sub.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Communiqué à Seewen et à Menzingen le
20. 10. 20.

Registre des mariages A.

N° 100

Grumblatt - Seubreff u Desvaches

Selon déclaration jointe au dossier de mariage de religion et de célébrer à l'église (église Réformée) le 11 septembre 1920.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

A. Benthoid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grumblatt - Seubreff Ebert - Constantin
celibataire
journaliste
originaire de Vitebsk Russie, domicilié à
Baugy Châtelard - Montreux né à
Vitebsk le neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Geinud Grumblatt, docteur et de
Schara, née Chokhor
à Vitebsk

2. Desvaches Flore - Francine
celibataire
sans profession
originaire de l'origine belge domiciliée à
Bruxelles - Schaerbeek, 41, square Sengote, résidant à Baugy à
Flemu (Hainaut, Belgique le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Joseph - Dominique - Emile Desvaches et de
Louise - Marie - Julie Tyt
à Decret

Comme témoins :

- 1. La Fontaine Léonie sans profession, d'Alleur.
2. Charasch Abram Docteur en droit, d'Chermes.

Les publications ont eu lieu à Montreux (Châtelard) le 12 juillet
et à Schaerbeek le 18 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés
Acte de décès des parents de la fiancée
Acte de nationalité
Certificat de capacité matrimoniale
Certificats de publication
Permis de célébration du Département
de justice et police

Les époux :

E. Grumblatt Seubreff
M. Grumblatt Seubreff

Les témoins :

Léonie La Fontaine
A. Charasch

L'officier de l'état civil :

A. Benthoid

Communiqué de la chancellerie le 10/9/20

Registre des mariages A.

N^o 121.

Duc - Pellicioni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc Paul - Alfred _____
 célibataire _____
 chauffeur d'automobile _____
 originaire de Echichens _____ domicilié à
 Clarens, Châtelard - Montreux _____ né à
 Genolier _____ le onze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Louis - Emile Duc, décédé _____ et de
 Louise Charlotte nee Berger _____
 à Clarens _____

2. Pellicioni Elise - Marie - Clementine _____
 célibataire _____
 employée de magasin _____
 originaire de Bient, Sovare, Italie, _____ domiciliée à
 Montreux / Planches, _____ née à
 Choron - les Bains (Hte Savoie) vingt - un novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fille de
 Jean Pellicioni, à Genève _____ et de
 Marie - Rose nee Cadeschi _____
 à Decesse _____

Comme témoins :

1. Maxonin Alexis commissionnaire à Montreux
2. Schaller Athanase, chauffeur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 8 avril, à Echichens le 9 avril et à Bient le 2 mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un août mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre des fiancés
 Certificat de publication _____

Les époux :

Paul Duc
 Elise Duc

Les témoins :

Cl. Maxonin
 Ath. Schaller.

L'officier de l'état civil :

H. Puchollet

Communiqué à l'officier de l'état civil
 le 30 août 1920.

Registre des mariages A.

N° 102

Geharz - Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geharz Jules - innocent _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Château-d'Ax _____ domicilié à
 Veytaux _____ né à
 Rossinière la Frasse le vingt-sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Gabriel - Colin Geharz fiancé à Rossinière _____ et de
 Blaise - Sophie Yersin ne Burnier _____
 à décédée _____

2. Masson Amélie - Marie _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de Veytaux et Villeneuve _____ domiciliée à
 Veytaux _____ née à
 Veytaux _____ le premier mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
 Armand Masson, employé _____ et de
 Marie - Lydia ne Burlod _____
 à Veytaux.

Comme témoins :

1. Masson Armand, employé à Veytaux _____
 2. Parisod Charles, journalier aux Blanchets. _____

Les publications ont eu lieu à Veytaux le 5 août à Villeneuve et à
 Château d'Ax le 6 août 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication. _____

Les époux :

Geharz Masson J.
 Masson Amélie

Les témoins :

A. Masson
 Ch. Parisod

L'officier de l'état civil :

J. Barthod

Communiqué à Noëlan d'Ax et à
 Villeneuve le 20th 20. -

Registre des mariages A.

N° 103

Véron - Buchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Véron Louis-Joseph-Marie _____
 célibataire _____
 ingénieur _____

originaire de St Amand sur Sèvre (Deux-Sèvres, France) domicilié à
 St Amand sur Sèvre _____ né à
 Poitiers (Vienne) _____ le vingt-sept février _____
 mil huitcent quatre vingt dix - fils de
 Hippolyte - Marie - François Véron, décédé, et de
 Marie - Louise - Amélie Marsault _____
 à St Amand . _____

2. Buchs, Henriette - Emilie - Julia _____
 célibataire _____

originaire de Lenk (Berne) _____ domiciliée à
 Gliou sur Montreux (Planches) _____ née à
 Olon _____ le vingt-un octobre _____
 mil huit cent quatre vingt seize fille de
 Fritz - Nicolas Buchs, hôtelier _____ et de
 Henriette - Marianne née Storti, à Gliou _____
 à _____

Comme témoins :

1. Irma Chassera, domiciliée à Four (France)
 2. Fritz Buchs, hôtelier domicilié à Gliou . -

Les publications ont eu lieu à Olon - Montreux le 12 juin,
 à Lenk le 14 juin et à St Amand sur Sèvre le 26 juin
 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux . le vingt-quatre août mil
 neuf cent vingt . _____

Pièces déposées :

Certs de mariage des fiancés .
 Certificat de nationalité du fiancé .
 Promesse de mariage .
 Certificat de publication .
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé .
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police .

Les époux :

L. Véron
 H. Buchs

Les témoins :

I. Chassera
 Fritz

L'officier de l'état civil :

J. M. sub.

Communiqué à Lenk à la chancellerie le
 27 11 20 . -

Registre des mariages A.

N^o 104.
Hiltbold - Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hiltbold Karl
célibataire
mécanicien
originaire de Schinznach Argovie domicilié à Seyhaut né à Int (Berna) le premier mai mil huit cent quatre-vingt-sept fils de Jacob Hiltbold, decédé et de Louise-Adèle née Probst
à Int.

2. Weber Frieda
célibataire
reputée
originaire de Obergrattwohl (Berna) domiciliée à Sollondhalles (Schickelhard - Montreux) née à Bungdorf (Berna) le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-onze fille de Gottfried Weber employé C.F.F. et de Katharina née Heimiger
à Bungdorf

Comme témoins :

1. Eberold Adolf rentier à Chillon
2. Thomann Frederic, tailleur à Vevey

Les publications ont eu lieu à Seyhaut et au Schickelhard le 2 août, à Schinznach et Seeborg le 2 août 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux le vingt-huit août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Copies des matricules du futur marié
Certificats de publication

Les époux :
K. Hiltbold
F. Hiltbold

Les témoins :
W. Ebersold
F. Thomann

L'officier de l'état civil :
J. B. B.

Communiqué à Schinznach et Seeborg
le 2^e août.

Registre des mariages A.

N° 105

Marthaler et Porbat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marthaler Georges _____
 célibataire _____
 banquier _____
 originaire de Oberhasli Zurich _____ domicilié à
 Schilly (Schickelard - Montaux) _____ né à
 La Chaux-de-Fonds _____ le vingt-cinq octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
 Georges Marthaler docteur _____ et de
 Mathilde Rosalie née Marchand _____
 à Chézard _____

2. Porbat Odèle - Alice _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Ormont - dessous _____ domiciliée à
 Chilly _____ née à
 Schilly _____ le trente septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Louis - François - Alfred Porbat, agriculteur _____ et de
 Marie - Laurette - Alexandrine née Duprez _____
 à Schilly _____

Comme témoins :

1. Gosandey Henri, comptable aux Planches _____
2. Richard Emile, instituteur aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Schickelard et à Oberhasli le
 12 août et à Ormont - dessous le 13 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le vingt-huit août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 certificats de publication _____

Les époux :

G. Marthaler
 Alice Marthaler

Les témoins :

Gosandey
 Richard

L'officier de l'état civil :

E. Duboulet

Communiqué à Niederhasli et à
 Ormont - dessous le 5/12/20 -

Registre des mariages A.

N^o 106
Grandjean et Ochsenbein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Jules - Auguste - Joseph _____
celibataire _____
maréchal des logis de gendarmerie _____
originaire de origine belge _____ domicilié à
Spontin Tamure Belgique _____ né à
Hesterny Luxembourg Belgique le trois août _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fils de
Joseph Grandjean, décédé _____ et de
Céline née Evraud _____
à Hesterny _____

2. Ochsenbein Marie - Berthe _____
celibataire _____
quante de maréchal _____
originaire de Fribourg Bienne _____ domiciliée à
Blarand Châtelard - Montreux _____ née à
Purgdorf (Bienne) _____ le vingt - trois décembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de
Charles - Rodolphe Ochsenbein _____ et de
Marie née Kuhlmann _____
à Purgdorf _____

Comme témoins :

1. Widmer Alfred, employé au tramway à Blarand
2. Duc Paul chauffeur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Spontin le 3 juillet, au Châtelard
et à Steffisburg, le 20 juillet 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - huit août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés _____
Certificat de nationalité du fiancé _____
Certificat de publication _____
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé _____
Permis de célébration du Département
de justice et Police _____

Communiqué à la Chamellère et à
Steffisburg, le 3 ¹¹ 20. -

Les époux :

Grandjean
No. Grandjean

Les témoins :

Widmer
Paul Duc

L'officier de l'état civil :

R. Rotholz

Registre des mariages A.

N° 107

Anagnostopoulos et Ritterer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anagnostopoulos Nicolas - Georges _____
 célibataire _____
 avocat _____

originaire de origine grecque _____ domicilié à

Terrebeek - Montreux _____ né à

Gangaliaris (Pentamoules) ^{grec} le neuf vingt-un septembre
 _____ mil huit cent dix-neuf quatorze fils de

Georges Anagnostopoulos, rentier _____ et de

Kathina nee Chemeli _____

à Alexandrie (Égypte) _____

2. Ritterer Maria _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Villach (Autriche) _____ domiciliée à

Terrebeek _____ née à

Villach _____ le quinze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Stefan Ritterer, retraité _____ et de

Anna nee Hoja _____

à Villach _____

Comme témoins :

1. Fischer Henry commerçant d'Alexandrie _____

2. Straflis Pelopidas commerçant d'Alexandrie _____

Les publications ont eu lieu à Montreux, Plancheb, le 30 juillet

et à Villach le 25 août 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificat d'état libre de la fiancée _____

Certificat de publication _____

Certificat de capacité matrimoniale des fiancés _____

Permis de célébration du département _____

de Justice et Police _____

Les époux :

Anagnostopoulos

Marie Anagnostopoulos

Les témoins :

Henry Fischer

Pelopidas Straflis

L'officier de l'état civil :

L. Rothholz

Registre des mariages A.

N° 108.
Collet & Prisoed me Pride

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 19 mai 1925 déclaré
définitif et exécutoire le 2 juin
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la défenderesse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 5 juin 1925.
L'officier de l'état civil

L. Rothhold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Antoine
celibataire
baptisé
originaire de Suchy domicilié à
Hôtel Châtelard - Montreux né à
Maremmet Châtelard le vingt-cinq juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Lucien - Louis Collet et de
Rosina me Brunner
à decedés

2. Prisoed me Pride Jeanne - Marguerite
veuve de Ferdinand Prisoed déc. le 29 juin 1914

originaire de Châtelard - Montreux domiciliée à
Hôtel Châtelard, née à
Prent Châtelard le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis - Edouard Pride agriculteur à Villeneuve et de
Madeleine me Bachin
à decedée

Comme témoins :

1. Bosson Edouard, agent de police aux Planches
2. Estoppey Georges, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 10 et à Suchy,
le 12 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée.
Certificat de publication.

Les époux :

Collet Antoine
Collet Marguerite

Les témoins :

E. Bosson
G. Estoppey.

L'officier de l'état civil :

L. Rothhold

Communiqué à Belmont le 3 Ts 20. -

Registre des mariages A.

N^o 109
Gimliberger et Ringenried

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gimliberger Gottfried _____
celibataire _____
cocher _____
originaire de Hochletten (Pays) _____ domicilié à
Valmont Planchés - Montoux _____ né à
Lenke (Pays) _____ le trente - un mai _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fils de
Gottfried Gimliberger décédé _____ et de
Rosma née Kronick _____
à Roschi _____

2. Ringenried née Furrer, Lina _____
veuve de Léon Ringenried, déc. le 16 août 1918 _____
vendeuse _____
originaire de Pelp (Pays) _____ domiciliée à
Chêne Châtillard - Montoux _____ née à
Interlamsing (Pays) le dix - neuf mai _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fille de
Samuel Furrer, décédé _____ et de
Maruanna née Berger _____
à Chêne _____

Comme témoins :

1. Winterberger Anna ménagère à Glion _____
2. Winterberger Fritz agriculteur à Glion _____

Les publications ont eu lieu à Châtillard et aux Planchés le
5 août et à Grottochletten et Pelp le 6 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le trente - un août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
- acte de naissance de la fiancée est
au dossier de son 1^{er} mariage n^o 58
de l'année 1912.

Acte de décès de son 1^{er} mari est au
Vol. 27 fol. 191 n^o 154 _____

Communiqué à Grottochletten et à
Pelp le 4. 12. 20 -

Les époux :

Gimliberger Gottfried
Lina Gimliberger

Les témoins :

M. Winterberger.
Fritz Winterberger

L'officier de l'état civil :

H. Ruffet

Registre des mariages A.

N° 110
Vernet et Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernet Marc - Auguste - Alexandre
célibataire
étudiant en théologie
originaire de Genève (ville) domicilié à
Grand 7^{me} cant. né à
Eaux-vives Genève le quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jean Edouard Vernet, rentier à Genève et de
Ardèle Aimée Hélène née Wernery
à Genève

2. Mercanton Lucette - Emma
célibataire
sans profession
originaire de Riox et Lutry domiciliée à
Montreux (Château) née à
La Pouvray - Montreux le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Octave Félix Mercanton docteur - médecin et de
Ernestine Felice - Marguerite née Wernery
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Pétrémont Jules professeur à Neuchâtel
- 2. Vernet Théodore ancien pasteur à Genève

Les publications ont eu lieu à Genève le 1^{er} juillet, à Lutry et
au Château le 3 juillet et à Riox le 6 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Marc Vernet
Lucette Vernet

Les témoins :

Jules Pétrémont
Théodore Vernet
Edouard et H. Vernet Wernery

Officier de l'état civil :
A. Coulat

Communiqué à Genève, Lutry et Lutry
le 4 II 20.

Registre des mariages A.

N° 111

Aubert et Humbert née Ballet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Frédéric - Edmond
divorcé de Mme Marchet, dès le 23 octobre 1918
employé au G. N.
originaire des Planches, Montreux domicilié à
Collonge Planches né à
Collonge le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Pierre - Henri Aubert et de
Louise - Jenny née Perron
à Sciez

2. Humbert née Ballet Jeanne
veuve de Lucien - Emile Humbert, dès le 13 octobre 1913
ménagère
originaire de Etoy domiciliée à
Collonge née à
Etoy le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louise - Marie dite Amélie Ballet, décédée et de

à

Comme témoins :

1. Cottier Victor, vitrier aux Planches
2. Viomet Edmond, commis aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches le 14 et à Etoy le 15
août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Acte de 1^{er} mariage de la fiancée.
- " " de 2nd " du fiancé.
- L'acte de naissance du fiancé
actes vol. IV fol. 6 n° 24 et son acte
de mariage avec mention du
divorce act. vol. 13 fol. 252
n° 24.
- Certificat de publication.

Communiqué à St. Pex le 7 II 20.

Les époux :

F. Aubert
J. Ballet

Les témoins :

V. Cottier
Viomet

L'officier de l'état civil :

H. Prubert

Par jugement du Tribunal du
Canton de Vevay rendu
en date du 26 novembre 1937 déclaré
définitif et exécutoire le 19 janvier
1938, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l'...
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 3 février 1938
L'officier de l'état civil
H. Prubert Con. a. Dist.

Registre des mariages A.

N^o 112.
Francey et Kues

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francey Jean
célibataire
Indicateur forestier
originaire de Châtelard - Montreux domicilié à
Montcherand né à
Montey Valais le vingt-un août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
François-Séver Francey et de
Julie me Schneider
à Vevey

2. Kues Betty-Paule
célibataire
sans profession
originaire de Chessel domiciliée à
Montreux (Châtelard) née à
Montreux le dix-huit mars
mil neuf cent deux fille de
Paul-Ernest Kues, négociant en vin et de
Marie-Paule me Krumm
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Kues Paul négociant à Montreux
- 2. Francey Séver, industriel à Bière

Les publications ont eu lieu à Montcherand le 14 et Chessel le
16 et à Montreux le 18 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jean Francey
Betty Francey

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Villeneuve et à Orbe le
7 II 20.

Registre des mariages A.

N° 113.
Monod u Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod Emile - Henri
célibataire
journalier
originaire de Ormont - dessus domicilié à
Ormont - dessous Planches - Montreux né à
Ormont - dessous Montreux le vingt - un novembre
mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de
Henri Alexis Monod vigneron et de
Marie née Seluz
à Ormont

2. Bernard Louise
célibataire
menagère
originaire de l'Isle domiciliée à
Ormont née à
Villeneuve le vingt - sept octobre
mil huit cent quatre - vingt - six fille de
Jean - François Bernard, décédé et de
Henriette née Steulet
à Ormont

Comme témoins :

- 1. Richard Ernest, huissier aux Planches
- 2. Calon Charles, comptable aux Planches.

Les publications ont eu lieu à aux Planches le 23 à Ormont -
dessous le 24 et à l'Isle le 25 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

Emile Monod
Luc Monod

Les témoins :

Richard
Calon

L'officier de l'état civil :

R. Buehler

Communiqué à Ormont - dessous et l'Isle
le 28 20.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 114.

Ommann « Marková

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ommann Friedrich - Wilhelm _____
 célibataire _____
 veuve _____

originaire de Stettinow Tchecoslovaque _____ domicilié à
 la Couraz Planches-Montreux _____ né à
 Kriegstetten Toleure le dix-sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Ulrich Ommann _____ et de
 Marguerite née Trugmann _____
 à Stettinow _____

2. Marková Marie _____
 célibataire _____

sans profession _____
 originaire de Podmoklanj Bohême, Tchécoslovaque domiciliée à
 la Couraz _____ née à
 Podmoklanj _____ le neuf mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Jan Marek, décédé _____ et de
 Katerina née Filipova _____
 à Smerek Bohême _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest huissier aux Planches _____
 2. Calon Charles comptable aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à ex Planches le 12 juin, à Stettinow
 le 15 juin et à Podmoklanj le 1 juillet 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissances des fiancés _____
 Certificat de publication _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 de la femme _____

Les époux :

F. Ommann
 Marie Ommann

Les témoins :

Richard
Calon

L'officier de l'état civil :

R. Perbold

Registre des mariages A.

N^o 115.
Speidel et Sarnis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Speidel Adolphe - Ulrich _____
celibataire _____
négociant _____
originnaire de Stuttgart (Wurtemberg) _____ domicilié à
Montreux (Châtelard) _____ né à
Saigon Indochine française le huit juin _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fils de
Charles - Theodore Speidel _____ et de
Ernestine - Emma nee Land _____
à décedés _____

2. Sarnis Lolobilde - Felicie _____
divorcée de Raymond - Lucien Bassois, dès le 24 mai 1919
sans profession _____
originnaire de origine française _____ domiciliée à
Montreux (Châtelard) _____ née à
Saint - Paul (Saint Jean et Saint - Paul le _____
_____ mil huit cent soixante - quinze _____ fille de
Henri Sarnis _____ et de
Lolobilde nee Lombet _____
à décedés _____

Compte témoins :

1. Emery Alexandre hôtelier à Montreux _____
2. Kaufmann Wilhelm fabricant à Genève _____

Les publications ont eu lieu à Montreux (Châtelard) le 13
septembre 1920 et à Stuttgart le 19 mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trois septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Acte de 1^{er} mariage de la fiancée _____
avec mention du divorce _____
Certificat de publication _____
Certificat de capacité matrimoniale _____
des fiancés _____
Permis de célébration du Département _____
de Jussieu et Osse _____

Les époux :

Adolphe Speidel
F. Speidel

Les témoins :

A. Emery
W. Kaufmann

L'officier de l'état civil:
H. Balthazart

Communiqué à la chancellerie le 10 12 20 _____

Registre des mariages A.

N° 116.
Gurtner et Lehmann née
Spycher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gurtner Robert - Christian _____
celibataire _____
portier _____
originaire de Mühledorf Canton de Genève domicilié à
Ternier Châtelard - Montreux _____ né à
La Chaux-de-Fonds le cinq juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt six _____ fils de
Christian Gurtner _____ et de
Maria née Graf _____
à Décidés _____

2. Lehmann née Spycher Carolina _____
veuve de Robert Lehmann dès le 16 juillet 1912 _____
vendeuse _____
originaire de Freimettingen Canton de Genève domiciliée à
Grin Châtelard - Montreux _____ née à
Oberbalm Canton de Genève le vingt-sept mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
Friedrich Spycher _____ et de
Rosina née Streit _____
à Décidés _____

Comme témoins :

1. Gosandry Henri comptable aux Ranches _____
2. Falon Charles, comptable aux Ranches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Décidés le 10 juillet et à Mühledorf le 14 juillet 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
Certificat de publication _____

Les époux :

Robert Gurtner
Caroline Lehmann

Les témoins :

Alexandre
Eduard Falon

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 117
Gros et Jacob
Jakob

CERTIFICATION

Par décision du 29 mai 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
certification de l'inscription ci-contre
ce sens que le patronyme de
l'épouse doit orthographier "Jakob"
et non "Jacobi".

Montreux, le 12 juin 1957

L'officier de l'état civil

B. Rosset r.p.

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Pampigny et Langnau (Bun.)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros François - Char
celibataire
chef - jardinier
originaire de Cottens domicilié à
Pernex Schätelard - Montreux né à
Lucens le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
François - Louis Gros margainier et de
Lina née Somnard
à Lucens

2. Jacob Cecile - Lina
celibataire
sans profession
originaire de Lemonau Bernes domiciliée à
Orin Schätelard née à
Pernex le deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Salomon Jacob ancien parqueteur et de
Lydie née Dubois
à Orin

Comme témoins :

1. Bessie Louisa limonier à Sables
2. Jacob Gustave electricien à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schätelard le 12 et Cottens
et à Langnau le 13 août 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

Oscar Gros
Cécile Gros

Les témoins :

M^{re} Bessie

Jacob Gustave

L'officier de l'état civil :

B. Rosset

Communiqué à Langnau et à Langnau
le 11 18 20.

Registre des mariages A.

N^o 118.
Niquille et Savio

Par jugement du
Tribunal de Neuchâtel rendu
en date du 29 janvier 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 24 février
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l.....
ne peut..... contracter un nouveau
mariage,

Montreux le 17 mars 1920.

H. Buthold

Comm. des Départ.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niquille Jean - Alfred _____
celibataire _____
agriculteur _____
originaire de Charmey Fribourg _____ domicilié à
Crant Chamblé - Courbevoie _____ né à
Charmey, au Père _____ le vingt-cinq décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Nicolas - Bonaventure Niquille _____ et de
Angeline - Delphine née Liard _____
à Décidés _____

2. Savio Lucie - Alexandrine _____
divorcée de Charles - Alais Charbon, dès le 5 septembre 1914
ménagère _____
originaire de Greytorrens _____ domiciliée à
Crant _____ née à
Rue de la Lonchire _____ le dix-sept février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Antoine - Auguste Savio, devecq _____ et de
Henriette - Albertine née Pittet _____
à Lucens _____

Comme témoins :

1. Grenion Arthur, charron à Montreux _____
2. Fenthoroy Alfred, charron à Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 6, à Charmey le
8 et à Greytorrens le 9 août 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de 1^{er} mariage de la femme
avec mention des divorces _____
certificats de publication. _____

Les époux :

Niquille Jean.
Lucy Niquille

Les témoins :

Grenion Arthur
Fenthoroy Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Buthold

Communiqué à Charmey et Courbevoie
le 12 20 -

Registre des mariages A.

N° 119
Hugo + Leechli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugo Romeo dit Joseph
celibataire
mécannicien
originaire de Brattich (Valais) domicilié à
Ermen, Châtelard - Montreux né à
Ermen bei Leuk (Valais le 17^{ème} décembre)
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Edouard Hugo menuisier et de
Seraphina née Wolf
à Leuk

2. Leechli Klara - Frieda
celibataire
couturière
originaire de Landswil (Berne) domiciliée à
Reybaux née à
Berne le douze août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Christuan - Karl Leechli, tailleur et de
Anna - Elise née Arn
à Grossaffoltern (Berne)

Comme témoins :

- 1. Baud Alfred, jardinier à Montreux
- 2. Riche Antoine chauffeur à Marend.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Reybaux et à
Buglen le 14 et à Betschmatt le 15 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés.
Certificat de publication.

Les époux :

Joseph Hugo
Frieda Hugo

Les témoins :

Alfred Baud
Antoine Riche

L'officier de l'état civil :

J. Bertschli

Communiqué à Betschmatt chez Buglen
le 10^{ème} 20

Registre des mariages A.

N^o 120
Millaillon et Chevemaix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millaillon Jean - Charles
celibataire
Chauffeur

originaire de Châtel - St Denis / Fribourg domicilié à
Veveys né à

Pringstem / Rome, le onze novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Emile - Idore Millaillon, cocher et de

Madeleine ne Portner
à Veveys

2. Chevemaix Yvonne - Alice
celibataire
sans profession

originaire de Bulle domiciliée à
Chêne, Châtelard - Montreux née à

Chêne le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Charles Auguste Chevemaix, négociant et de

Emma ne Lebèze
à Chêne

Comme témoins :

1. Bally Alfred, commerçant à Lausanne

2. Baumann Jules, chef de cantonniers à Genève

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Veveys le 2
sept à Châtel St Denis et à Bulle le 3 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

Ch. Millaillon
Yvonne Millaillon

Les témoins :

Alfred Bally
Baumann

L'officier de l'état civil :

J. Dubold

Communiqué à Châtel St Denis et à Bulle
le 10 IX 20. -

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 9000 f. d.

Par jugement du Tribunal...
District de Vevey... rendu
en date du 24 novembre 1915, déclaré
définitif et exécutoire le 24 janvier
1916, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 24 janvier 1920

L'officier de l'état civil

[Signature]

Com. a. Stpt.

Registre des mariages A.

N° 121
Dupuis et Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Eugène - mari
célibataire
mécanicien
originaire de Echagnon domicilié à
Euiloud de Grandson né à
Euiloud de Grandson le treize octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Auguste Dupuis employé C.F.F. et de
Louise née Malherbe
à Euiloud de Grandson

2. Bertholet Louise - Emma
célibataire
sans profession
originaire de Rougemont domiciliée à
Montreux Planches née à
Bully le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles-Octave Bertholet, capteur à Montreux et de
Emma née Kestner
à desce

Comme témoins :

- 1. Bertholet Charles capteur à Montreux
- 2. Gobander Henri, comptable aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 13 à Echagnon,
Rougemont et les Planches le 14 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Dupuis Eugène
Dupuis Louise

Les témoins :

Bertholet Charles
Gobander Henri

L'officier de l'état civil :

H. Bertholet

Communiqué à Echallens, Grandson
et Rougemont le 10 IX 20.

Registre des mariages A.

No 122.
Grognoz & Lamber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognoz Edouard-Henri _____
célibataire _____
industriel _____
originaire de Poliez-Pittet _____ domicilié à
Clarens (Châtelard-Montreux) _____ né à
Clarens _____ le vingt-sept septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Henri Grognoz, gypcier-peintre _____ et de
Cécile née Franceschi _____
à Clarens _____

2. Lamber, Catherine-Eugénie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Taesch (Valais) _____ domiciliée à
Montreux (Planches) _____ née à
Taesch _____ le vingt-cinq septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Eugène Lamber propriétaire agriculteur à Taesch et de
Anna-Maria née Lamber d'écidie, à Taesch
à _____

Comme témoins :

1. Lilla Célestine, maître-maçon entrepreneur, à Montreux
2. Horand Henri, employé de banque à Clarens. —

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Planches et à
Poliez-Pittet le 12 et à Taesch le 14 août 1920. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication _____

Les époux :

E. Grognoz
Catherine Grognoz

Les témoins :

Célestine Lilla
Henri Horand

L'officier de l'état civil :

O. Motier subr.

Registre des mariages A.

No 123.

Gysler et Clivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysler Robert - Alfred _____
Célibataire _____

peintre en voitures _____

originaire de Muttenlangenegg (Berne) _____ domicilié à

Clarens, (Châtelard - Montreux) _____ né à

Tavel (Châtelard) _____ le dix-huit juin _____

mil-neuf cent _____

fils de

Alfred Gysler cordonnier à la Tour de Peily _____ et de

Anna - Louise née Schellenberg, décédée. _____

2. Clivaz Marie - Germaine _____
célibataire _____

originaire de Randoque (Valais) _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

St Léonard (Savilla) _____ le dix-sept février _____

mil huit cent

quatre-vingt-seize

fille de

Antoine - Clivaz vigneron à St Léonard _____ et de

Constance née Dorner, décédée. _____

Comme témoins :

1. Monod Emile, manoeuvre, à Vevey _____

2. Delavy Marins, mécanicien à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard 112, Schwarzenegg
le 13 de Randoque 114 le 14 août 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze septembre mil neuf
cent vingt. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés _____

Certificat de publication. _____

Les époux :

R. Gysler.

M. Clivaz.

Les témoins :

Emile Monod.

Marins Delavy.

L'officier de l'état civil :

M. Mottier sub.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 124

Borel et Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel Emot - Edouard _____
 célibataire _____
 commerçant _____
 originaire de Courret et de Neuchâtel _____ domicilié à
 Ringle _____ né à
 Courret _____ le vingt - un mai _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
 Edouard - Emile Borel, d'abord _____ et de
 Julie née Massard _____
 à Vevey _____
2. Dubois Germaine - Suzanne _____
 célibataire _____
 employée de bureau _____
 originaire de Mezières _____ domiciliée à
 Montreux Châtelard _____ née à
 Crbe _____ le vingt - sept octobre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - seize _____ fille de
 Victor Dubois, commerçant _____ et de
 Berthe née Favillet _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Dubois Victor, commerçant à Montreux _____
 2. Frangier Jules, employé de bureau à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Ringle le 21, à Courret, à Neuchâtel et à Mezières le 23 et à Châtelard le 24 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication. _____

Les époux :

E. Borel
 G. Borel

Les témoins :

J. Dubois
 J. Frangier

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Registre des mariages A.

N° 125

Badaro et Tuccina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badaro Michel _____

veuf de Uranie née Tuccina d'âgé le 22 décembre 1918 _____
avocat _____

originaire de origine égyptienne _____ domicilié à

Montreux / Blanches _____ né à

Sion _____ le seize janvier _____

_____ mil huit cent cinquante - onze _____ fils de

Abraham Badaro _____ et de

Jeanne née Wolf _____

à domiciliés _____

2. Tuccina Emma _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Gènes / Italie _____ domiciliée à

Montreux / Blanches _____ née à

Smyrne / Grèce le douze novembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fille de

Blanche Tuccina, domiciliée _____ et de

Alphée née Ingelsta _____

à Montreux _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest huissier aux Blanches _____

2. Calou Charles comptable aux Blanches _____

Les publications ont eu lieu aux Blanches le 27 août 1920

à Gènes le _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de notoriété suppléant les

actes de naissance des fiancés.

Acte de décès de la 1^{re} femme du

fiancé. _____

Certificat de publication

Certificat de capacité matrimo-

niale du fiancé. _____

Permis de célébration du Département

de Justice et Police _____

Communiqué de l'Administration le 18. IX. 20. -

Les époux :

Badaro
A. Badaro

Les témoins :

R. Richard
Ch. Calouff

L'officier de l'état civil :

A. Bartholdi

Selon déclaration jointe au dossier
le mariage religieux a été célébré
le 16 septembre 1920 à l'église
Nationale Réformée de Montreux
Montreux le 16 septembre 1920
L'officier de l'état civil

A. Bartholdi

Registre des mariages A.

N^o 126

Mercanton et Chaubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton Frédéric - Cézar _____
 célibataire _____
 célibataire _____

originaire de Rior et Lutry _____ domicilié à
 Blarant Cavel, Châtelard - Montoux _____ né à
 Blarant _____ le vingt-quatre février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
 Charles - François - Samuel Mercanton, propriétaire de
 Blanche rue Hicks _____
 à Cavel _____

2. Chaubert Yvonne - Marie - Louise _____
 célibataire _____
 majeure _____

originaire de Jongny _____ domiciliée à
 Prangy, Châtelard - Montoux _____ née à
 Corvèret _____ le trois juin _____
 mil neuf cent deux _____ fille de
 Louis - Henri - Rodolphe Chaubert, jardinier et de
 Rosine - Emma - Louise rue Range _____
 à Prangy _____

Comme témoins :

1. Richard Emert, huttier aux Planches _____
 2. Gossandry Henri, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 2, à Lutry le 3
 Jongny le 3 et à Rior le 4 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le seize septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Mercanton
 Y. Mercanton

Les témoins :

R. Richard
 Gossandry

L'officier de l'état civil :

R. Ponthus

Registre des mariages A.

N° 127

Barbier & Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbier Jules - Elie _____
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de origine française _____ domicilié à
 Paris, 9 rue Balzac (1^{me} arrond^t) _____ né à
 Breckouville (Moselle) le vingt-sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Auguste Barbier, décédé _____ et de
 Marie - Françoise née Guerin _____
 à Breckouville _____

2. Vallotton Jeanne _____
 célibataire
 couturière
 originaire de Vallorbe _____ domiciliée à
 Veyrier (Grandchamp) _____ née à
 Vallorbe _____ le dix-huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Henri Vallotton, employé de commerce _____ et de
 Louise née Gützkunst _____
 à Lyon _____

Comme témoins :

1. Lury Louis, agent de police aux Planches _____
2. Vallotton Henri, employé de commerce à Lyon _____

Les publications ont eu lieu à Paris (8^{me}) le 11 août, à
 Veyrier le 2 et à Vallorbe le 3 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de nationalité du fiancé
 Certificat de publication
 Certificat de légalité matrimoniale
 du fiancé
 Permis de célébration des étrangers
 - avant de justice et Police

Communiqué à Vallorbe et à Lausanne
 le 25.9.20.

Les époux :

Jules Barbier
 Jeanne Barbier

Les témoins :

Lury Louis
 Henri Vallotton

L'officier de l'état civil :

L. Puthod

Registre des mariages A.

No 128

Lambert & Nordmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert Pierre - Amédée
 célibataire
 musicien

originaire de origine française domicilié à
 Charente, Chateaubard - Montreux né à
 Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire) le trente-un août
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Pierre-Emile Lambert, retraité et de
 Clotilde Tacher
 à Lyon

2. Nordmann Martha - Frida
 célibataire

son profession
 originaire de Heeklingen (Kreis Bemburg, Anhalt) domiciliée à
 Charente née à
 Zurich le dix-sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Richard-Hermann Nordmann, négociant et de
 Emma-Frida nee Guttlinger
 à Gorbitz (Saxe)

Comme témoins :

1. Cotandey Henri, comptable aux Planches
 2. Galon Charles, comptable aux Planches

Les publications ont eu lieu à Chateaubard le 21 juin à Heeklingen
 le 24 juin et à Chalons-sur-Saône le 25 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Consentement des parents du fiancé
 Certificats de publication
 Certificats de capacité matrimoniale
 du fiancé
 Permis de célébration du département
 de Jullien et Polier

Les époux :

(Signature)
 Pierre Lambert

Les témoins :

(Signature)
 Cotandey
 Galon

L'officier de l'état civil :

(Signature)
 H. Duthoit

Communiqué à la Chambre le 25 1920

Registre des mariages A.

No 129

Baumann « Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann Edouard
 célibataire
 commerçant

originaire de Grindelwald (Bern) domicilié à
 Glinon Planches-Montreux né à
 Solarens - Montreux le quatre novembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Frederick Baumann, jardinier et de
 Louise née Durki, à Solarens

à
 2. Jordan Hélène
 célibataire

sans profession
 originaire de Planches-Montreux domiciliée à
 Glinon née à
 Melleraaz (Planches) le dix mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Henri dit Louis Jordan, agriculteur à Glinon et de
 Marie-Louise née Souillet, de Glinon

à

Comme témoins :

1. Krähenbühl Jean, négociant à Montreux
 2. Jordan Ami, serrurier à Glinon

Les publications ont eu lieu à Planches le 14 et Grindelwald
 le 15 septembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq septembre mil neuf cent
 vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Edouard Baumann
 Hélène Baumann

Les témoins :

J. Krähenbühl,
 A. Jordan

L'officier de l'état civil :

H. Roth

Communiqué à Grindelwald le 29/9/26

Registre des mariages A.

No 130.
Horsa Licuama et Horsa Licuama

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jonkheer Horsa Licuama Harco - Herman
celibataire
ingénieur
originaire de l'origine hollandaise domicilié à
Montreux (Schiedam) précédemment à La Haye né à
La Haye le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jonkheer Johan - Herman Horsa Licuama et de
Mathilde - Jeanne - Marie Velsel
à descendus

2. Jonkheer Horsa Licuama May - Elisabeth - Robine
celibataire
sans profession
originaire de l'origine hollandaise domiciliée à
Montreux (Schiedam) née à
Heester - Cornelis (Ile de Java) le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jonkheer Willem - Johan - Theodor Horsa Licuama, décédé et de
Anna - Agathe - Josina - Helena Heifeli
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Douwes Dekker Genard, docteur en droit à La Haye
- 2. Douwes Dekker Josephine, sans profession à La Haye

Les publications ont eu lieu à La Haye le 4 et au Schiedam - Montreux le 14 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés, avec traductions
 - Consentement de la mère de la fiancée
 - Acte de décès du père
 - Despente de publication pour
 - Certificats de publication
 - Certificat de capacité matrimoniale des fiancés, avec traduction
 - Permis de célébration
- Communiqué à l'éthamelloni le 30 B 20.

Les époux :

H. Horsa Licuama
M. Horsa Licuama

Les témoins :

D. Douwes Dekker
J. H. D. Douwes Dekker
de Grauw

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Registre des mariages A.

N° 131.

Rossier et Hoyt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Eugène

célibataire

agent de police

originaire de Villarzel domicilié à

Blanches-Montreux

né à

Louvrens

le douze février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Eugène Rossier, decédé et de

Fanny née Pakud

à Sabzeyns

2. Hoyt Frieda

célibataire

sans profession

originaire de Olchenkofen (Suisse) domiciliée à

la Cortax (Blanches)

née à

Berne

le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Friedrich Hoyt, charpentier et de

Elise ou Schär

à Olchenkofen

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier aux Planches.

2. Estépey Georges, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu aux Planches le 11, à Villarzel et à Koppigen le 11 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de publication.

Les époux :

Eug. Rossier
Frieda Rossier

Les témoins :

R. Richard
G. Estépey.

L'officier de l'état civil :

A. Buthod

Registre des mariages A.

N° 172.

Ravussin & Mischler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravussin Arthur - Louis _____
 célibataire _____
 télégraphiste _____
 originaire de Pralognan _____ domicilié à
 Yverdon _____ né à
 Pralognan _____ le premier juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 Abraham - Albert Ravussin décédé _____ et de
 Lina - Adèle née Perrin _____
 à Lutetia _____
2. Mischler Jeanne - Bertha _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Rütshegg (Seme) _____ domiciliée à
 Bon - Port, Planibel - Montreux _____ née à
 La Rouvenaz (Châteland) le huit février _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Jean Mischler ancien négociant _____ et de
 Jeanne - Françoise - Louise née Henry _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Opplinger Alfred, télégraphiste à Genève
 2. Mischler Marguerite, comptable, à Cornibet

Les publications ont eu lieu à Montreux et à Yverdon le 13, à
 Pralognan et à Rütshegg le 14 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Ravussin A.
 Bertha Ravussin

Les témoins :

Alfred Opplinger
 Marguerite Mischler

L'officier de l'état civil :

H. Rothli

Registre des mariages A.

N° 133

Micheli et Lonca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Micheli Giuseppe _____
 célibataire
 maçon

originaire de Colbordolo, Pesaro, Italie, _____ domicilié à
 Chailly Châtellard - Montreux _____ né à
 Colbordolo _____ le vingt-deux mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Amato Micheli manoeuvre _____ et de
 Vittoria nee Agostini _____
 à Montebelluna, Pesaro, _____

2. Lonca Martina - Cristina _____
 célibataire
 lavande

originaire de Capugnano, Novara, Italie, _____ domiciliée à
 Chailly _____ née à
 Capugnano _____ le vingt-sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Battista Lonca, veuve _____ et de
 Rosa nee Margaroli _____
 à Nebbiuno, Novara _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier aux Planches _____
2. Costandey Henri, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 9 juillet, à
 Colbordolo le 25 juillet et à Capugnano le 1^{er} août
 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés
 Certificat d'état civil _____
 Certificat de publication
 Permis de célébration du préfet
 - lement de Justice et Police

Les époux :

Micheli Giuseppe
 Lonca Martina

Les témoins :

M. Richard
 H. Costandey

L'officier de l'état civil :

H. Balthazard

Communiqué à l'Administration le 7 20

Registre des mariages A.

N° 134.

Durussel et Harder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Edouard - Louis
 célibataire
 jardinier
 originaire de Putty sur Moudon domicilié à
 Châtard - Châtard - Montreux né à
 Comperre le trente septembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Charles Durussel, cordonnier à Gurbellin et de
 Lucie ne Jossel
 à devider.

2. Harder Bertha
 célibataire
 garde-malades
 originaire de Crestadingen Schaffhouse domiciliée à
 Montreux (Châtard) née à
 Vevey le quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Jules Harder, typographe et de
 Victorine dite Louise nee Berthoud
 à Vevey.

Comme témoins :

- Richard Ernest, huttier aux Planches.
- Godardey Henri, comptable aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtard le 11 septembre à
 Putty et à Crestadingen le 20 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

E. Durussel.
 B. Harder

Les témoins :

R. Richard
 H. Godardey

L'officier de l'état civil :

H. Berthoud

Communiqué à Moudon et à Crestadingen
 le 7.10.20.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par décret du 5 février 1926
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a autorisé la
 publication de l'acte de mariage en ce
 sens que l'époux soit désigné non par
 comme célibataire et originaire de
 Crestadingen (Schaffhouse), mais bien
 comme époux de Charles Edouard Durussel,
 de nationalité française, mariage célébré
 devant lui par le divorce, lors du jugement du Tribunal
 d'Appel de Genève du 18 juin 1920, lequel est
 définitif.

Le Maire de l'état civil
 Com. au Dist. de
 Moudon et Crestadingen

Exécuté le 28 décembre 1920.

Registre des mariages A.

No 135

Dufour et Ballestin

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 22 janvier 1925 déclaré définitif et exécutoire le 21 mars 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 28 avril 1925

L'officier de l'état civil

H. Berthod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour Georges - Vincent _____
celibataire _____

typographe _____

originaire de Châteland - Montreux _____ domicilié à

Bon - Port Planchet - Montreux _____ né à

Ylion sur Montreux _____ le vingt-trois juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Julien - Louis Dufour _____ et de

Marie - Caroline - Elise me Calon _____

à Ylion _____

2. Ballestin Margherita - Emma _____

celibataire _____

contubérn _____

originaire de Châteland S. Victor - Gurin, Italie, domiciliée à

Charent, Châteland - Montreux _____ née à

Châteland S. Victor _____ le vingt-trois octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Antonio Ballestin _____ et de

Anna - Giuseppina - Melania Brolet _____

à Châteland S. Victor _____

Comme témoins :

1. Boulenaz Marin, peintre à Montreux _____

2. Calon Charles, comptable aux Planchet. _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et aux Planchet le 10 juin et à Châteland S. Victor le 11 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés
Certificat d'état libre des fiancés
Certificats de publication.

Les époux :

Georges Dufour
Margherita Dufour

Les témoins :

Boulenaz Marin
Eln Calon

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

Communiqué de l'annuaire le 7 3 25 -

Registre des mariages A.

No 136

Chilkovsky - Mabon

Selon déclaration jointe au dossier le mariage religieux a été célébré à l'église nationale réformée de Montreux, le 2 octobre 1920.

Montreux le 3 octobre 1920.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

H. Berthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chilkovsky Jacob - Vladimir _____
 célibataire _____
 représentant de commerce _____
 originaire de origine russe _____ domicilié à
 Montreux (Châteland) _____ né à
 Odessa Russie _____ le vingt-neuf novembre deux
 décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Boris Chilkovsky, négociant _____ et de
 Sophia née Stenberg _____
 à Odessa _____

2. Mabon Jeanne - Laurence - Adrienne _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de origine française _____ domiciliée à
 Montreux (Châteland) _____ née à
 Boulogne-sur-Seine (France) le vingt-quatre février
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Jules - Alexandre - Rodolphe Mabon, docteur et de
 Eugénie née Kérisse _____
 à Paris _____

Comme témoins :

1. Léon Guiseppe, comptable à Montreux _____
2. Stenberg Joseph, étudiant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Montreux le 14 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de notoriété suppléant l'acte de naissance du fiancé
 Acte de naissance de la fiancée
 Consentement de la mère
 Acte de décès du père
 Certificat de publication
 _____ en présence notariale
 de la fiancée - Permis de célébration
 du Département de Justice et Police
 Communiqué à la Municipalité le 7.10.20.

Les époux :

J. Chilkovsky
 J. Mabon

Les témoins :

Paul David
 J. Berthold

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 127
Rubi et Kuller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubi Hans _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Grindelwald (Berno) _____ domicilié à
 Laux, Planches - Montreux _____ né à
 Grindelwald _____ le vingt novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - seize _____ fils de
 Schritten Rubi agriculteur _____ et de
 Catherine née Michel _____
 à Grindelwald _____

2. Kuller Theresia _____
 divorcée de Kaspar Robert Sigel, dès le 15 septembre 1914
 coutimère _____
 originaire de Haurwil (Lucerne) _____ domiciliée à
 Laux _____ née à
 Lucerne _____ le huit décembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fille de
 Franz - Josef Kuller _____ et de
 Theresia née Brigger _____
 à Haurwil _____

Comme témoins :

1. Baumann Christian agriculteur à Laux _____
2. Richard Emert, huissier aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à ex Planches, à Grindelwald et
 à Haurwil le 24 septembre 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Acte de 1^{er} mariage de la fiancée _____
 avec mention du divorce _____
 Certificat de publication _____

Les époux :

Rubi Hans
 Rubi Theres

Les témoins :

M. Baumann
 E. Richard

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Communiqué à Grindelwald et à Haurwil
 le 25 20

Registre des mariages A.

N° 138.

Pignal + Mugnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pignal Félix
 veuf: 1^{er} de Melidor - Jeanne - Marie, 2^e de Faletti
 Elisa - Eugénie - Amélie dès le 26 juillet 1915.
 originaire de Miessey (Haute-Savoie) domicilié à
 aux baux-vines (Genève) employé de commerce, né à
 Genève - ville le premier février
 mil huit cent soixante dix-neuf fils de
 Pignal François et de
 Monique Berger tous deux décédés.

2. Mugnier Françoise - Eugénie.
 célibataire

originaire de St Cergues (Haute-Savoie) domiciliée à
 aux Planches-Montreux (Vaud) née à
 Genève-ville le vingt mars
 mil huit cent quatre vingt huit fille de
 Mugnier-houise, cultivatrice et de

à St Cergues (Haute-Savoie)

Comme témoins :

1. Sidonie Hugou-Moulin, à Trébahat (Valais.)
2. Emilie Faletti, Rue des Photographes 9. Genève.

Les publications ont eu lieu aux Baux-Vins le 8, à Miessey le 10,
 à St Cergues le 13 et aux Planches le 14 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montréux, le neuf octobre mil neuf
 cent vingt.

Pièces déposées :

certificat de publication.

Les époux :

F. Pignal
 & F. Mugnier

Les témoins :

Sidonie Hugou-Moulin
 Emilie Faletti

L'officier de l'état civil :

J. Moulin
 sub.

Registre des mariages A.

N° 129
Fischer + Berner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer Fritz
célibataire
muni

originaire de Obermuhlen (Zürcherwald) (Berne) — domicilié à
Tantruz (Fribourg) — né à
Erix (District de Thonon) le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Fischer Gottfried — et de
Marie née Gasser — agricultrice —
à Beublens. —

2. Berner Marie-Alice
célibataire

originaire de Guggisberg (Berne) — domiciliée à
Bex (Vaud) — née à
Bex — le premier avril
mil huit cent quatre vingt dix-huit fille de
Gabriel Berner employé retraité aux C.F.F. — et de
Marie-Alice née Favre —
à Bex. —

Comme témoins :

1. Chapuisod Albert, serurier à Planchamp. —
2. Stauber Ernest, ferblantier à Ferrière. —

Les publications ont eu lieu à Tantruz le 7, à Zimmerwald
le 7, à Guggisberg le 8 et à Bex le 9 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le neuf octobre mil neuf
cent vingt. —

Pièces déposées :

certificat de publication. —

Les époux :

Fritz Fischer
Alice Fischer

Les témoins :

Chapuisod Albert
Stauber Ernest

L'officier de l'état civil :

M. J. sub.

Communiqué Zimmerwald, Tantruz,
Guggisberg et Bex, le 13 X 20. —

Registre des mariages A.

N^o 140.

Dumusc et Praer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumusc Henri Léon
 veuf de Olive - Louise Buchet décé le 14 novembre 1919
 brigadier de la police de sûreté
 originaire de Noville et Remmaz domicilié à
 Montreux (Châtelard) né à
 la Brevine le trente-un juillet
 mil huit cent seize - dix - huit fils de
 Pierre - Emile Dumusc, sergent de douane et de
 Fanny - Juliette - Henriette née Komard
 à décidé

2. Praer Esther - Julie
 célibataire
 modeste
 originaire de Kappel a/k (Zürich) domiciliée à
 Montreux (Châtelard) née à
 Berollet le quinze août
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Jean Praer, boucher et de
 Catherine née Heintzen
 à décidé

Comme témoins :

1. Raymondin Henri, négociant à Montreux
2. Praer Arthur, boucher à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 27, à Noville et à
 Remmaz le 28 et à Kappel le 30 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Livret de famille du fiancé avec
 interruption du décès de la femme.

Les époux :

Dumusc Henri
 Esther Dumusc.

Les témoins :

Raymondin
 Praer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Villeneuve et à Kappel
 le 23 20.

Registre des mariages A.

N° 141.

Haudenschild & Kury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haudenschild Karl _____
 célibataire _____
 employé de chemin de fer _____
 originaire de Niederbipp (Berne / _____ domicilié à
 Corvet, Planches - Montreux _____ né à
 Lengkofen (Soleure / le vingt août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Gottfried Haudenschild, juriste _____ et de
 Bertha née Hofer _____
 à Louarno _____

2. Kury Jeanne _____
 célibataire _____
 employée d'hôtel _____
 originaire de Schwabland - Montreux _____ domiciliée à
 Gyon, Planches - Montreux _____ née à
 Soaux, Planches _____ le vingt-neuf septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Alphonse Kury, chef premier _____ et de
 Louise Marie née Beschlimann _____
 à Gyon _____

Comme témoins :

1. Haudenschild Robert mécanicien à Louarno
2. Kury Eugénie, contrôleur T.M.F. à Gyon

Les publications ont eu lieu aux Planches et au Schwabland, le
 25 septembre 1920 à Niederbipp le 27 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quatorze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Haudenschild
 J. Haudenschild

Les témoins :

R. Haudenschild
 E. Kury

L'officier de l'état civil :

L. Rothel

Communiqué à Niederbipp, le 11. 10. 20.

Registre des mariages A.

N° 142

Pizzo « Pivalba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pizzo Giovanni - Felice _____
 célibataire _____
 maçon _____

originaire de Brova (Novare, Italie) domicilié à
 Monthey (Valais) né à
 Brova _____

le treize mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Carlo Pizzo deudo _____ et de
 Anna nei Berone _____

à Turin _____

2. Pivalba Rosa Ersilia _____
 célibataire _____
 sage-femme _____

originaire de Pognon (Novare, Italie) domiciliée à
 Cavel sur Blarand (Moutoux) née à
 Pognon _____

le vingt-sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Joseph Pivalba, maçon _____ et de
 Maria - Teresa nei Tralietti _____

à Pognon _____

Comme témoins :

1. Pivalba Pierre-Joseph, maçon à Chailly _____
 2. Parachini Constant, maçon à Monthey _____

Les publications ont eu lieu à Monthey le 10 juin, au Schâkband
 le 12 juin à St-Germaino Puceliese pour Brova le 11 juillet
 et à Pognon le 11 juillet 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux, le six octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Jean Pizzo
 Pizzo Rose

Les témoins :

Pivalba Pierre-Joseph
 Constant Parachini

L'officier de l'état civil :

J. Buth...

Registre des mariages A.

N° 143.

Genetti et Piozzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genetti Joseph - Joseph _____
 célibataire _____
 commerçant _____

originaire de Ardon (Valais) _____ domicilié à
 Montreux (Chablais) _____ né à
 Vevey _____ le vingt - un septembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fils de
 François Genetti commerçant _____ et de
 Caroline dite Lina née Röten _____
 à Montreux _____

2. Piozzi Victorine _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Saronne (Valais) _____ domiciliée à
 Montreux (Chablais) _____ née à
 Crêt, Blanches _____ le quatorze mai _____
 mil huit cent quatre - vingt - quatre fille de
 Emiel Piozzi _____ et de
 Marie née Leinardi _____
 à Sticciès _____

Comme témoins :

1. Genetti François, commerçant à Montreux _____
 2. Piozzi Antoine, négociant à Domodossola _____

Les publications ont eu lieu à Chablais le 20 août, à
 Ardon le 24 août et à Saronne le 5 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificat de chat libre de la fiancée
 certificat de publication _____

Les époux :

Joseph Genetti
 Victorine Genetti

Les témoins :

Genetti François
 Antoine Piozzi

L'officier de l'état civil :

A. Bernhart

Communiqué à Ardon via la chancellerie
 le 22 X 20 -

Registre des mariages A.

N° 144
Schanton et Oudematten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schanton Johann - Georg _____
 célibataire
 cattercher _____
 originaire de St. Niklaus (Valais) _____ domicilié à
 Montreux (Planches) _____ né à
 St. Niklaus (Valais) le huit juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Rudolf Schanton, cattercher à St. Niklaus et de
 Sofia nee Lochermatter _____
 à Steier _____

2. Oudematten Lucina _____
 célibataire
 cuisinière _____
 originaire de Feras - Almagel (Valais) _____ domiciliée à
 Montreux (Planches) _____ née à
 Feras - Almagel le dix-huit septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Johann - Peter Oudematten, dévot _____ et de
 Maria nee Ruppen _____
 à Feras - Almagel _____

Comme témoins :

1. Costandey Henri, comptable aux Planches _____
2. Talon Charles, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à St. Niklaus le 14 septembre, à
 St. Niklaus et à Feras - Almagel le 15 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Georg Schanton
 Lucina Schanton

Les témoins :

Costandey
 Talon

L'officier de l'état civil :

R. Buthoud

Communiqué à St. Niklaus et Feras - Almagel
 le 22 I 20.

Registre des mariages A.

N^o 175
Perret et Vuichoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Emile - Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châteland - Montoux _____ domicilié à
 Vernex, Châteland _____ né à
 Vernex _____ le dix-neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Henri - François Perret _____ et de
 Eugène - Julia née Bourard _____
 à Arudet _____

2. Vuichoud Louise - Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Châteland - Montoux _____ domiciliée à
 Charent, Châteland _____ née à
 Charent _____ le trente-un juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
 Louis - Frédéric Vuichoud, agriculteur à Charent _____ et de
 Adèle née Chevalley _____
 à Arudet _____

Comme témoins :

1. Richard Emot, hûttier aux Planches _____
2. Calan Charles, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 18 septembre
 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le vingt octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
 Certificats de publication.

Les époux :

Henri Perret
 Louise Perret

Les témoins :

Richard
 Calan

L'officier de l'état civil :

R. Balthus

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N° 146.

Jaccard & Villard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Charles - Henri
 célibataire
 adjoint du chef du service de police cantonal
 originaire de Haute Croix domicilié à
 Lausanne né à
 Aigle le quatorze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Henri-Jean Jaccard, instituteur et de
 Anna née Faust
 à Lausanne

2. Villard Juliette - Blanche
 célibataire
 originaire de Saillon domiciliée à
 Charent né à
 Charent le vingt-trois novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Charles-Louis Villard, architecte et de
 Mathilde-Victoria née Herz
 à Charent

Comme témoins :

1. Villard Louis, architecte à Charent
2. Schubiger Emile, employé de banque à Yverdon (St-Gall)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à St-Brais les
 Granges de St-Brais et à Châteland le 28, et
 Saillon le 29 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois octobre mil neuf cent
 vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

C. H. Jaccard.

Juliette Jaccard

Les témoins :

L. Villard

E. Schubiger, fils.

L'officier de l'état civil :

H. Balthazard

Registre des mariages A.

N° 147
Bühler u. Manzini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühler Paul _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Eubenthal (Zürich) _____ domicilié à
 Ternon, Châtelard - Montreux _____ né à
 Schaffhouse _____ le onze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Barbara Bühler à Nülflingen (Zürich) _____ et de

à _____
 2. Manzini Olimpia - Giuseppa _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Lavandone (Tavara, Italie) _____ domiciliée à
 la Cortaz, Planches - Montreux _____ née à
 Lavandone _____ le vingt-quatre septembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Giovanni Manzini deinde _____ et de
 Margherita née Cristofolani _____
 à la Cortaz _____

Comme témoins :

1. Ignace Nove, plâtrier - peintre à Montreux _____
2. Manzini Marc - Louis, couturier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches
 le 30 septembre, à Eubenthal le 1^{er} octobre et à
 Lavandone, le 4 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificat d'état libre de la femme
 certificats de publications

Les époux :

Bühler Paul
 Bühler Olimpia

Les témoins :

Ignace Nove
 M. L. Manzini

L'officier de l'état civil :

A. Rothbold

Communiqué à Eubenthal et à la Chan-
 -celerie le 3 11 20 -

Registre des mariages A.

N° 148
Balissat et Zenone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balissat James - Adrien _____
célibataire _____
mécanicien - monteur _____
originaire de Lutry et Villebelle _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Grandchamp (Vevey), le neuf septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de
Adolphe - Adrien Balissat mécanicien _____ et de
Olga - Mathilde ne Schlegel _____
à Grandchamp. _____

2. Zenone Elisa - Mathilde _____
célibataire _____
Fleurville _____
originaire de Gessenay (Renne) _____ domiciliée à
la Rouvettoz Châteland - Montreux _____ née à
Orsat, Planches _____ le vingt-trois août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
Giovanni - Bernardo Zenone, docteur _____ et de
Odèle ne Gyger _____
à la Rouvettoz _____

Comme témoins :

1. François Ambroise _____
2. Richard Emot huissier aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Vevey et au Châteland le
18, à Gessenay le 19, à Lutry le 20 et à Villebelle
le 22 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificats de publication

Les époux :

J. Balissat
Elisa Balissat

Les témoins :

Ambroise François
R. Richard

L'officier de l'état civil :

R. Rothold

Communiqué à Lutry, Cully et Saranew
le 3 X 25 -

Registre des mariages A.

No 149

Bittarello et Schiappi

Par décision du 28 janvier 1937
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la
révision de l'état civil, na pe
comme étant né le 7 avril 1913
et non pas le 9 avril 1913.

Mars 1937

[Signature] com. à l'acte
et au disp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bittarello Leopoldo - Giuseppe _____
célibataire
employé d'hôtel _____
originaire de Bittha della Pieve (Pouugia, Italie) domicilié à
Feytaux _____ né à
Bittha della Pieve le ⁷ ~~sept~~ avril _____
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Luigi Bittarello _____ et de
Letizia née Peppavghioni _____
à Bittha

2. Schiappi Susanne - Henriette _____
célibataire
blanchisseuse _____
originaire de Lenk (Berne) _____ domiciliée à
Feytaux _____ née à
Ormont-dessous (aux Voëttes) le seize janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Alfred Schiappi, cocher _____ et de
Lydie Augustine née Horax _____
à Blarant

Comme témoins :

- 1. Bossier Eugène agent de police aux Planches _____
- 2. Calton Charles, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Bittha della Pieve le 24 avril 1919,
à Feytaux le 28 et à Lenk le 29 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Entre eux, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat d'état libre du fiancé
- Certificat de publication
- Permis de célébration du département de Justice et Police

Les époux :

Leopoldo Bittarello
Susanne Bittarello

Les témoins :

Eug. Bossier
Chr. Calton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué Lenk à l'Administration
le 21 novembre

Registre des mariages A.

N° 150.

Sigrüst + Bornoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sigrüst Ernst - Kuldreuch _____
 célibataire _____
 chef de cuisine _____
 originaire de Sigriswil (Gruenen, Bienne) _____ domicilié à
 Gyon, Chablais - Montreux _____ né à
 Gerzensee, en Dorf _____ le vingt-quatre octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
 Ernst - Gottfried Sigrüst, marchand _____ et de
 Klara ne Kirner _____
 à Bischofszell _____

2. Bornoz Helena - Eugène _____
 célibataire _____
 employée d'hôtel _____
 originaire de Vaugondry (Vaud) _____ domiciliée à
 Gyon _____ née à
 Muggell - la - Motte _____ le vingt-quatre février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Albert - Henri Bornoz, horloger _____ et de
 Léonie - Alida ne Rolle _____
 à Muggell - la - Motte _____

Comme témoins :

1. Richard Emel, huissier aux Chablais. _____
2. Sigrüst Werner portier à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Sigriswil et aux Chablais le 5 et
 à Vaugondry le 7 octobre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication _____

Les époux :

Ernst Sigrüst
 Helena Sigrüst

Les témoins :

R. Richard
 Werner Sigrüst.

Communiqué à Sigriswil de Chablais
 le 22 20.

Officier de l'état civil :
 P. Buthod.

Registre des mariages A.

N° 157.

Henneberger, Marie

Le jugement du Tribunal de
District de Lausanne rendu
en date du 4 avril 1910 déclaré
définitif et exécutoire le 8 mai 1910
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Le 8 mai 1910
Montreux, le 15 mai 1910

L'officier de l'état civil
A. G. G. Cantelani Comm. de Dist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henneberger Emile
veuf de Marguerite - Elise Comandona, née le 11 juin 1919
agriculteur
originaire de Guggisberg (Berno) domicilié à
la Cortaz Planchet - Montreux né à
Prêt Schächard le vingt-sept février
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Emile Henneberger agriculteur à Prêt et de
Alexandrine - Elise née Philippin
à Sion

2. Marie Frieda
célibataire
sans profession
originaire de Schanowau (Berno) domiciliée à
la Cortaz Planchet née à
Uetendorf (Berno) le cinq décembre
mil neuf cent fille de
Albert Marti chef de fondrière et de
Rosa née Marti
à Chaux

Comme témoins :

1. Louisnard John, secrétaire municipal aux Planchet
2. Richard Emert (surtout) aux Planchet.

Les publications ont eu lieu aux Planchet le 14, à Schanowau le
16 et à Guggisberg le 17 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Certificat de domicile " " "
L'acte de naissance du fiancé est au
Vol. II fol. 169, n° 109 et l'acte de décès
de la 1^{re} femme est au Vol. II fol. 185
n° 121
Certificat de publication.

Communiqué à Guggisberg et Schanowau
Vol. II n° 20.

Les époux :

E. Henneberger
Frieda Schanowau.

Les témoins :

L. Guggisberg
R. Richard

L'officier de l'état civil :

A. G. G. Cantelani

Registre des mariages A.

N° 152

Kues et Rother

Selon certificat joint au dossier, le mariage religieux a été célébré à Genève (Temple des Jacobins) le 4 novembre 1920.
Montreux le 6 novembre 1920

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Buehler

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève rendu en date du 21 novembre 1922, déclaré définitif et exécutoire le 11 janvier 1923, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l. ... ne pourr. ... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 17 août 1923

L'officier de l'état civil

J. Buehler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kues Leon - Samuel
célibataire
hôtelier

originaire de Ghessel domicilié à

Montreux (Châteland) né à

la Rouvray, Châteland le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Paul - Ernest Kues, négociant en vins et de

Marie - Louise née Hamin

à Montreux

2. Rother Wanda - Josepha

célibataire.

sans profession

originaire de origine polonoise domiciliée à

Champel (Blainprat) Genève née à

Pydzoszow (Pologne) le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Valentin Rother et de

Marina Szypinska

à décider

Comme témoins :

1. Kues Paul négociant à Montreux

2. Kues Charles fonctionnaire postal à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châteland de Blainprat le 7 octobre et à Ghessel le 8 octobre 1920 (dispense de publication en Pologne)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certs de naissance des fiancés
Certificat de publication

Les époux :

Leon Kues
Wanda Kues

Les témoins :

J. Buehler
C. Kues

L'officier de l'état civil :

J. Buehler

Communiqué à Villeneuve à Genève et à Chamallion le 9.11.20.

Registre des mariages A.

N° 153

Bernheim - Gallade

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernheim Camille _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Langendorf (Soleure) _____ domicilié à
 Charent, Schickelard - Montreux _____ né à
 Zellstheim (Altaue) - le vingt-cinq octobre _____
 mil huit cent soixante-dix _____ fils de
 Clement Bernheim _____ et de
 Breinet Hauss _____
 à décider _____

2. Gallade Elise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Wiesbaden (Prusse) _____ domiciliée à
 Charent _____ née à
 Lyon _____ le dix-huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Charles Gallade _____ et de
 Anna Maria ne Brader _____
 à décider _____

Comme témoins :

1. Gosandey Henri comptable aux Planches _____
2. Calon Charles comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Schickelard le 1^{er} et à Langendorf
 le 9 octobre 1920. Dispense de publication à Wiesbaden

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication
 Dispense de certificat de capacité
 matrimonial

Les époux :

C Bernheim
 & Gal Bernheim

Les témoins :

Mosandey
 & Calon

L'officier de l'état civil :

H. Rotholz

Communiqué à Langendorf et à Schickelard
 le 9th 20 -

Registre des mariages A.

No 157

Pict et Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pict Adolphe. Urbain dit Michel
 célibataire
 employé au H. O. B.
 originaire de Martigny - Bourg (Valais) domicilié à
 Montreux (Châblard) né à
 Martigny - Bourg le vingt juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Camille Pict, décédé et de
 Angeline née Fontfort
 à Martigny - ville

2. Ramuz Marie - Louise - Amélie
 célibataire
 majeure
 originaire de Martigny - ville domiciliée à
 Montreux (Blanchet) née à
 Martigny - Bourg le quinze mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Louis - Etienne Ramuz cultivateur à Martigny - Bourg et de
 Marie - Louise née Pierrat
 à Martigny

Comme témoins :

1. Estoppey Georges, agent de police aux Blanchet.
2. Rossier Eugène, agent de police aux Blanchet.

Les publications ont eu lieu à Châblard et aux Blanchet le 7 octobre et à Martigny le 8 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificats de publication

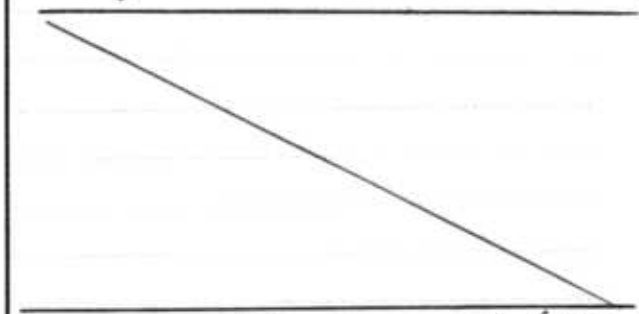
Les époux :

Nichel Pict
Amélie Pict

Les témoins :

G. Estoppey
E. Rossier.

L'officier de l'état civil :
R. Berthold



Communiqué à Martigny, ville le 9.11.20.

Registre des mariages A.

N° 155
Bonjour et Dupoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour Lucie - Emile
célibataire
employé d'usine
originaire de Blonay domicilié à
Lonzier, Schâblard - Montreux né à
Lonzier le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
François - Louis Bonjour, docteur et de
Anne dite Anna - Marie - Joséphine ne Heintz
à Lonzier

2. Dupoux Yvonne - Eugénie
célibataire
sans profession
originaire de Schâblard - Montreux domiciliée à
Chérenex Schâblard née à
Chérenex le vingt-deux février
mil neuf cent fille de
Eugène - François - Jacques Dupoux, électricien et de
Marquerite ne Seluz
à Chérenex

Comme témoins :

- 1. Bonjour Ami, employé C.F.F. à Montreux.
- 2. Langin Rose, sans profession à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Schâblard à 4 et à Blonay
le 5 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificats de publication.

Les époux :

Bonjour Lucie
Yvonne Bonjour

Les témoins :

Bonjour Ami
Rose Langin

L'officier de l'état civil :

L. Rothold

Communiqué à S. Lequer le 9.11.20 -

Registre des mariages A.

N^o 156.

Rouilly et Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouilly William - Alfred _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Pomy _____ domicilié à
 Lyon Planches - Montreux _____ né à
 Genève _____ le trente - un mai _____
 mil huit cent quatre - vingt - onze fils de
 François Rouilly agriculteur _____ et de
 Ernestine - Charlotte ne Schristin _____
 à Yverdon _____

2. Jaquillard Marie - Staline _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rougemont _____ domiciliée à
 Flenndruz (Rougemont) _____ née à
 Flenndruz _____ le vingt - six novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - onze fille de
 Jean - David Jaquillard agriculteur _____ et de
 Marie - Thérèse ne Bertholet _____
 à Flenndruz _____

Comme témoins :

1. Wuthrich Jules employé de commerce à Montreux
2. Estoppey Georges agent de police aux Planches -

Les publications ont eu lieu à Rougemont et aux Planches le 12 et à Pomy le 14 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de publication.

Les époux :

William Rouilly
 Staline Rouilly

Les témoins :

Jules Wuthrich
 G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

E. Bertholet

Communiqué à Urbain et à Rougemont
 le 9.11.20.

Registre des mariages A.

N° 157
Mayer et Seydoux na Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Maxime - François
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Hollent, Ballens et Cartegnind domicilié à
 Ternex, Schätelard - Montreux né à
 Lausanne le treize novembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Georges - Henri - Samuel - Ernest Mayer, armurier et de
 Marie - Louise - Fanny née Torney
 à Lausanne

2. Seydoux née Barbey Anna - Tranquille - Adèle
 veuve de Joseph - Jean Seydoux, dès le 26 décembre 1914
 sans profession
 originaire de Guatharache (Fribourg) domiciliée à
 Ternex née à
 Estombes, Schätelard le treize octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Louis - Frédéric Barbey, sévère et de
 Marie - Louise née Duruz
 à Montreux

Comme témoins :

1. Boek Arthur, commerçant à Montreux.
2. Mazoni Julia, gouvernante à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Schätelard et à Cartegnind le
 23, à Hollent, Ballens, et Guatharache le 24
 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 Certificat de publication

Les époux :

M. Mayer
 Paquide Mayer

Les témoins :

Arthur Boek.
 Julia Mazoni.

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Communiqué à Gilly, Mollens et Aubriet
 le 12 11 20

Registre des mariages A.

No 157.
Zinelli et Maddalena

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zinelli Egidio - Paolo Lunzi _____
célibataire
culteur de pône _____
originaire de Collecchio (Parma, Italie) domicilié à
Chavilly, canton de Montreux né à
Formoso (Parma) le seize juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Eduardo Zinelli agriculteur à Collecchio _____ et de
Feverina ne Scappardi _____
à Serridei _____

2. Maddalena Caterina - Angela Maria _____
célibataire
lavante _____
originaire de Cambasca (Novara, Italie) domiciliée à
Chavilly _____ née à
Cambasca _____ le vingt-huit août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Giuseppe - Maddaleneri, décédé _____ et de
Giuseppina ne Ramozzi _____
à Cambasca _____

Comme témoins :

1. Bosamsey Henri comptable aux Chambes _____
2. Calou Charles comptable aux Chambes _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 22 septembre, à
Collecchio le 3 octobre et à Cambasca le 10 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats d'état libre des fiancés.
- Certificats de publication _____
- Permis de célébration du département
de Justice et Police. _____

Les époux :

Zinelli Egidio
Zinelli Caterina

Les témoins :

Bosamsey
Calou

L'officier de l'état civil :
H. Berthod

Communiqué à l'administration le 19 11 20

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 159.

Sévesterd et Matton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sévesterd François - Louis
 célibataire
 agriculteur.
 originaire de Chislyres domicilié à
 Plan-Chailly Châtelard-Montreux né à
 Sion le huit janvier
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Samuel - Edouard - Auguste - Ferdinand Sévesterd et de
 Henriette - Marie - Sophie née Guex
 à Sion.

2. Matton Julie - Esther
 célibataire
 ménagère
 originaire de Châtelard - Montreux domiciliée à
 Plan - Chailly née à
 Plan - Chailly le trois mai
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
 Louis Matton agriculteur à Plan - Chailly et de
 Caroline - Hortense née Calon
 à Sion.

Comme témoins :

1. Guex Ernest instituteur à Putty sur Argol.
2. Matton Louis agriculteur à Plan - Chailly.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 19 et aux Chislyres
 le 20 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trois novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication.

Les époux :

Sévesterd Louis
 Esther Sévesterd

Les témoins :

Ernest Guex
 L. Matton

L'officier de l'état civil :

H. Balthus.

N^o 160.

Sutton et de Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sutton Ralph - Matthew - Legge
 célibataire
 Major d'artillerie
 originaire de origine anglaise domicilié à
 Cernik - Montreux né à
 Henstone - with - Woodhead York le vingt - un septembre
 mil huit cent quatre - vingt - deux fils de
 William - Elliott Sutton, décédé et de
 Mary nee Key
 à Londres

2. de Charrière Ulme - May - Dorothy
 célibataire
 sans profession
 originaire de Lausanne et Cottigny domiciliée à
 Cernik née à
 Champvallon (Genève) le trois mai
 mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de
 Charles - Edouard de Charrière, rentier et de
 Jeannette - Marie nee Sutton
 à Cernik

Comme témoins :

1. de Charrière Jeanne sans profession à Cernik
2. de Charrière Edouard, rentier à Cernik

Les publications ont eu lieu à Blanchet de Lausanne le 1^{er} novembre et à Cottigny le 2 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Certificat de publication
- Certificat de validité délivré par le Consul Suisse à Cottigny
- Certificat de célébration du département de justice et Police.

Les époux :

Ralph Sutton
 May Sutton

Les témoins :

Jeanne de Charrière
 Ed. de Charrière

L'officier de l'état civil :

H. Rothel

Registre des mariages A.

N° 161

Brosset et Truchier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brosset Roland - Charles _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Pex et d'Ollon _____ domicilié à

Chermes, Châtelard - Montreux _____ né à

Pex, Schand _____ le vingt-trois octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis - Charles Brosset décédé _____ et de

Anna - Rosalie Vroz née Tranner _____

à Chermes _____

2. Truchier Olga - Hélène - Marie _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont - d'Arve _____ domiciliée à

Chermes _____ née à

Pex d'Olle d'Entraut le premier septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Alexandre Truchier tapissier _____ et de

Hélène - Marguerite - Henriette nee Raymond _____

à Chermes _____

Comme témoins :

1. Henry Louis, agent de police aux Planches _____

2. Calon Charles, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard à Ollon et à Ormont
- d'Arve le 25 octobre à Pex le 29 octobre et à Hémignaz
le 31 octobre 1925.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication.

Les époux :

R. Brosset

O. Truchier

Les témoins :

Henry Louis

Calon Charles

L'officier de l'état civil :

A. Puchet

Registre des mariages A.

N° 162.

Chevalley & Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Oscar - Vincent _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châteland - Montreux _____ domicilié à
 Chermes Châteland _____ né à
 Chermes _____ le vingt sept mai _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fils de
 Edouard Chevalley agriculteur _____ et de
 Louise - Henriette née Pichard _____
 à Chermes _____

2. Chappuis Rose - Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Rivaz _____ domiciliée à
 Chamchamp Châteland _____ née à
 Ranz Châteland _____ le trois mars _____
 _____ mil neuf cent _____ fille de
 Charles - Frédéric Chappuis agriculteur _____ et de
 Louise née Poley _____
 à Chamchamp _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest huttier aux Planches _____
2. Cosandey Henri comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 19 et à Rivaz le 21 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de naissance de la fiancée
 Carte de naissance du fiancé

Les époux :

Oscar Chevalley
 Marguerite Chavallens
 Mosand

Les témoins :

M. Richard
 Mosand

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué à Chambet le 24 1920.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4900 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 163.
Vacheron & Rickli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vacheron Jean - Samuel _____
 célibataire
 employé d'hôtel _____
 originaire de Mur (Sud et Haut-Vully) (Fribourg) domicilié à
 Sures, Châtelard - Montreux _____ né à
 Mur Haut-Vully _____ le onze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Henri Vacheron, agriculteur à Mur _____ et de
 Adeline - rosine née Petter _____
 à devedee _____

2. Rickli Emma - Emma _____
 célibataire
 téléphoniste _____
 originaire de Chumstetten (Bern) _____ domiciliée à
 Férey _____ née à
 Férey _____ le vingt-trois juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Jean - Jacob Rickli, dévot _____ et de
 Rosette née Kessler _____
 à Férey _____

Comme témoins :

1. Rickli Ida négociante à Montreux _____
2. Vacheron Alfred, employé d'hôtel à Mur _____

Les publications ont eu lieu à Haut-Vully et au Châtelard le
 20, à Chumstetten et à Férey le 21 et à Mur le 22
 octobre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt novembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication

Les époux :

Jean Vacheron.
 Emma Vacheron.

Les témoins :

Ida Rickli
 Alfred Vacheron.

L'officier de l'état civil :

L. B. B. B.

Communiqué à Monsieur Andréas Thundtten
 et Férey le 24 X 20 -

Registre des mariages A.

N° 164

Mäder et Eisel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder Fritz _____
 célibataire _____
 menuisier _____

originaire de Kühleberg (Berne), _____ domicilié à
 Montreux (Chablais), _____ né à
 Berne _____ le vingt-deux octobre _____

_____ mil huit cent vingt-trois - quatorze fils de
 Robert Mäder facteur - postal _____ et de
 Anna - Elisabeth née Salisberg _____
 à Berne _____

2. Eisel Martha - Marie _____
 divorcée de Sebastian Hättler, dès le 10 septembre 1913
 tailleur _____

originaire de Schlatt (Praden), _____ domiciliée à
 Montreux (Chablais) _____ née à
 Harttha (Saxe) _____ le dix-huit octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Charles - Robert Eisel (deceased) _____ et de
 Anna - Franziska née Förster _____
 à Leipzig _____

Comme témoins :

1. Eisel Arthur serrurier à Montreux _____
2. Zangy Ernst menuisier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Chablais le 24 septembre, à
 Kühleberg le 27 septembre et à Schlatt le 1^{er} octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Acte de 1^{er} mariage de la fiancée
 avec mention du divorce
 Certificat de publication (et de capa-
 cité matrimoniale de la fiancée)

Les époux :

Fritz Mäder
 Marie Mäder

Les témoins :

Arthur Eisel
 Ernest Zangy

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 165.
Morena - Wolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morena Vincenzo _____
celibataire _____
coiffeur _____
originaire de Genda Cuneo Italie _____ domicilié à
Cannes France / séjournant à Briançon - France né à
Genda _____ le neuf août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Vincenzo Morena cocher _____ et de
Piafittina ne Pabballo _____
à Cannes _____

2. Wolf Ida _____
celibataire _____
coiffeuse _____
originaire de Lottzwyl (Pays de Vaud) _____ domiciliée à
Blanchet - Montreux _____ née à
Crab, Blanchet _____ le trente-un mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Jean-Godlieb Wolf _____ et de
Catherine - Rose ne Fauliamoz _____
à Blanchet _____

Comme témoins :

- 1. Vinet Edmond commissaire de police aux Blanchet
- 2. Estoppey Georges sergent de police aux Blanchet

Les publications ont eu lieu à Montreux - Blanchet le 29 septembre
à Lottzwyl le 30 septembre à Cannes le 1^{er} octobre et à
Genda le 4 novembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de état libre du fiancé
Certificat de publication et de
capacité matrimoniale du fiancé
Permis de célébration du département
de justice et Paix _____

Les époux :

Morena Vincenzo
Ida Morena

Les témoins :

Vinet
Estoppey

L'officier de l'état civil :

L. Pabballo

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à la Chamille et à l'officier
le 20 -

Registre des mariages A.

N° 166

Charrière & Paribod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charrière François - Bernard _____
 célibataire _____
 condomaine _____

originaire de Chonon Haute-Savoie _____ domicilié à _____
 Planchet - Montreux _____ né à _____
 Planchet _____ le huit mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de _____
 Claude Charrière _____ et de _____
 Aimé nae Porret _____

àux Planchet _____

2. Paribod Rosa - Marguerite _____
 célibataire _____
 couturière _____

originaire de Châtelard - Montreux _____ domiciliée à _____
 Planchet _____ née à _____
 Salarsent _____ le trente-un octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de _____
 Charles - Eugène Paribod _____ et de _____
 Bertha - Louise nae Cottier _____

àux Planchet _____

Comme témoins :

1. Bosson Edouard, agent de police aux Planchet
2. Estoppey Georges, agent de police aux Planchet.

Les publications ont eu lieu à ux Planchet et aux Châtelard le 21 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Cartes de mariage des fiancés
- Consentement des parents du fiancé
- " " " " " " de la fiancée
- Certificat de publication
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Permis de célébration du Département de justice et Police

Communiqué à l'administration le 22.20.

Les époux :

Charrière François
 Charrière Marguerite

Les témoins :

E. Bosson
 G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 167

Pozzi et Gattone na kaggioni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. POZZI Umberto - Demetrio - Andrea _____
 ouf de Maria Petagnin, daté le 5 septembre 1909 _____
 manoeuvre _____

originaire de Villa d'Ostola (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Crêt, Blanchet - Montreux _____ né à
 San Carlo d'Ostola (Novare) le dix-neuf janvier _____
 mil huit cent soixante-sept _____ fils de
 Giovanni POZZI _____ et de
 Maria ne Pivetti _____
 à idesidés _____

2. Gattone ne kaggioni Virginia _____
 sœur de Giovanni Gattone, daté le 10 septembre 1907 _____
 sans profession _____

originaire de Omene (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Crêt _____ née à
 Leta Novare _____ le vingt mai _____
 mil huit cent soixante-sept _____ fille de
 Giuseppe kaggioni, décédé _____ et de
 Angela - Annunziata ne Penotti _____
 à Leta _____

Comme témoins :

1. Bonnet Edmond, commissaire de police aux Blanchet
2. Leppen David, commerçant à Montreux.

Les publications ont eu lieu à aux Blanchet le 29 septembre, à Villa
 d'Ostola et à Omene le 10 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 " " du 1^{er} mari de la fiancée
 Certificat de publication _____
 Permis de célébration du départe-
 -ment de Jura et Polce. _____

Les époux :

Pozzi Umberto
 Pozzi Virginia

Les témoins :

VIRGINIA

G. Leppen

L'officier de l'état civil :

H. Puthold

Communiqué à l'Administration de l'Etat

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 168.
Briand & Krummenacker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briand Constant - Olivier - Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Reverollet _____ domicilié à
 Begnins _____ né à
 Reverollet _____ le quatre juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Olivier - Constant - Louis - Henri Briand agriculteur à Begnins et de
 Henriette - Nanette nee Cavel _____
 à Reverollet _____

2. Krummenacker Marie _____
 célibataire _____
 repastante _____
 originaire de Escholzmatt Lucerne _____ domiciliée à
 Arants, Schätelard - Montreux _____ née à
 _____ le vingt-sept janvier _____
 mil neuf cent _____ fille de
 Joseph Krummenacker agriculteur _____ et de
 Juliana nee Kater _____
 aux Arants _____

Comme témoins :

1. Krummenacker Hélène sans profession aux Arants.
2. Briand Alfred, agriculteur à Begnins. —

Les publications ont eu lieu à Begnins et à Schätelard le 28, à Reverollet
 et à Escholzmatt le 29 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication —

Les époux :

Constant Briand
 Marie Briand

Les témoins :

Hélène Krummenacker
 Alfred Briand

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Communiqué à Begnins Villers et
 Escholzmatt le 7.12.20 —

Registre des mariages A.

N^o 169
Bertholet & Krenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Constant _____
 célibataire _____
 approuvé _____
 originaire de Yvernaux _____ domicilié à
 Yvernaux _____ né à
 Yvernaux _____ le vingt-huit septembre _____
 mil huit cent soixante-quinze _____ fils de
 François Bertholet _____ et de
 Louise Vimeux nee Marston _____
 à décédé _____

2. Krenger Emma _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Pithiviers (Seine) _____ domiciliée à
 Yvernaux-Montreux _____ née à
 Trugnot Freiburg _____ le trois octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Albrecht Krenger _____ et de
 Lina nee Perard _____
 à décédé _____

Comme témoins :

1. Raemy Albert cantonnier à Yvernaux _____
2. Bertholet Marie emetteur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Yvernaux & Villeneuve et au Châblard
 le 3 et le 5 novembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de publication.

Les époux :

Bertholet Constant
 Bertholet Emma

Les témoins :

Raemy Albert
 Marie Bertholet

L'officier de l'état civil :

H. Bertholet

Registre des mariages A.

N^o 170
Dutoit « Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Edouard - Charles _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Neyruz et Moudon _____ domicilié à
 Vernex - dessus, Schätelard - Montreux _____ né à
 Pully _____ le cinq mars _____
 mil huit cent quatre - vingt - six - fils de
 Alfred - Emile Dutoit, mécanicien _____ et de
 Marie née Pichard _____
 à Lyon _____

2. Aubert Julia - Annette _____
 célibataire _____
 manœuvre _____
 originaire de Planchet - Montreux _____ domiciliée à
 Vernex - dessus _____ née à
 Portil (Schätelard) le quinze mai _____
 mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de
 Pierre - Louis Aubert, docteur _____ et de
 Solite - Rosalie née Crosset _____
 à Vernex - dessus _____

Comme témoins :

1. Hermann Odram capelier à Montreux _____
 2. Franz Jean Maspuyer à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Schätelard et aux Planchet le
 22 à Moudon le 23 et à Neyruz le 26 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Montreux, le onze décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication _____

Les époux :
 Dutoit Edouard
 Dutoit Julia

Les témoins :
 H. Hermann
 J. Langg

Officier de l'état civil :
 L. Berthold

Communiqué à Sonzy de Moudon le
 15. 12. 20. -

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Visé par le D^octeur
au district de Vernex
416 811 20 A. L. Blon

Registre des mariages A.

N° 171

Delgrande - Marzetta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delgrande Giovanni - Battista _____
 célibataire _____
 menuisier _____

originaire de Spera (Como, Italie) _____ domicilié à
 Spera _____ né à

Spera _____ le quatorze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Eugenio Delgrande, agriculteur _____ et de
 Selpina née Ronzani _____
 à Spera _____

2. Marzetta Erminia _____
 célibataire _____
 couturière _____

originaire de Angera (Como, Italie) _____ domiciliée à
 Spera _____ née à

Angera _____ le six octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Pio Marzetta, electricien _____ et de
 Virginia née Tonella _____
 à Spera _____

Comme témoins :

1. Tonella Giuseppe, electricien à Spera _____
 2. Marzetta Pierre, electricien à Corridols _____

Les publications ont eu lieu à Spera le 24 septembre, à Angera
 le 3 octobre et à Spera le 10 octobre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six - huit décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre
 Certificat de publication
 Permis de célébration du départe-
 -ment de justice et Police _____

Les époux :

Gian Battista Delgrande
 Erminia Del Grande.

Les témoins :

Tonella Giuseppe
 Marzetta Pierre

L'officier de l'état civil :

H. Rothold.

Communiqué à la Chancellerie le 20/12/25

Registre des mariages A.

N° 172
 Caminada & Formara ne Selvi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caminada Pietro - Edoardo _____
 célibataire _____
 majeur _____
 originaire de Chiavenna (Sondrio, Italie _____ domicilié à
 Chiavenna, Châtelard - Montreux _____ né à
 Chiavenna _____ le vingt-neuf novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Onorio Caminada, maçon _____ et de
 Giovanna nee Genazzini, à Chiavenna (Spisano, _____

2. Formara ne Selvi, Colomba _____
 veuve de Henry Formara, déc. le 21 juin 1918. _____
 sans profession _____
 originaire de Treto - Teta (Novara, Italie _____ domiciliée à
 Chermes, Châtelard - Montreux _____ née à
 Mazzoleni (Bergamo, Italie _____ le cinq février _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Giovanni Selvi, décédé _____ et de
 Pascale nee Troso _____
 à Chermes. _____

Comme témoins :

1. Manini Louis, entrepreneur à Montreux _____
2. Caronini Francesco, cordonnier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 2, à Chiavenna
 et à Mazzoleni le 14 novembre 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le dix-huit décembre mil neuf cent
 vingt. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de état libre du fiancé.
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée.
 Certificat de publication.
 Permis de célébration du département
 de justice et Police. _____

Les époux :

Edoardo Caminada
 Colomba Caminada

Les témoins :

Louis Manini
 Caronini Francesco

L'officier de l'état civil :

L. Buthold

Communiqué à la chancellerie le 20/12/20

Registre des mariages A.

N^o 173.
Chappuis et Crepon

Le jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 22 décembre 1927 déclaré définitif et exécutoire le 12 mars 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l'... ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 21 mars 1928.
L'officier de l'état civil
H. Puthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schappuis Edouard - Paul - Rodolphe - Louis
célibataire
chef de cuisine
originaire de Sevey et Rivaz domicilié à
Blarand Châtelard né à
Verret le vingt-sept août
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Edouard Schappuis décédé et de
Henriette Louise née Carin
à Blarand

2. Crepon Lydia - Hermine
célibataire
sans profession
originaire de St. Léger la - Chèze domiciliée à
Sevey née à
Sevey le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Emile Louis Samuel Crepon employé communal et de
Helina née Porchet
à Sevey

Comme témoins :

- 1. Crepon Emile employé à Sevey
- 2. Kobandry Henri comptable aux Planchets

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 6 décembre, à St. Léger le 7 décembre, à Rivaz et à Sevey le 8 décembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication

Les époux :

Edouard Schappuis
Lydie Schappuis

Les témoins :

Emile Crepon
Hessard

L'officier de l'état civil :

H. Puthold

Registre des mariages A.

No 174
Martin et Balestra

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Henri - Jean - Samuel
célibataire
cuisinier

originaire de Froidville domicilié à
Montreaux Châteland né à
Lausanne le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Charles Martin mécanicien et de
Louise - Fanny née Gavillet
à Lausanne

2. Balestra Emilia - Scardinina
célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Gerra - Gambarogno Cellin domiciliée à
Montreaux Châteland née à

Arualto Cellin le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Mme Balestra négociant et de
Marie - Isomenca née Gilardi
à Montreaux

Comme témoins :

1. Pellier Henri, négociant à Gervin
2. Braumann Hans, cuisinier à Montreaux

Les publications ont eu lieu à Châteland le 7, à Froidville
et à Gerra - Gambarogno le 1 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de fiancé
Certificat de publication

Les époux :

M. Martin
M. Martin

Les témoins :

Charles Pellier
H. Braumann

L'officier de l'état civil :

H. Bartholdi

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 30 janvier 1926 déclaré
définitif et exécutoire le 14 avril
1926. Les articles inscrits ci-dessus
a été discutés par le Juge.
Le Tribunal a fixé à un an la
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
(1) du 14 avril 1926
Mondoux le 16 avril 1926

Bartholdi com. en dépt.

Registre des mariages A.

N° 175
Rosset et Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Emile - Jules
célibataire
gendarme
originaire de Bougy-Villard domicilié à
Lausanne né à
Nyon le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Edouard - Emile - Henri Rosset, ouvrier de fabrique et de
Lina - Henriette ou Polston
à Nyon

2. Monod Elise - Louise
célibataire
Steno - dactylographe
originaire de Châteland et Noaille domiciliée à
Montreux Châteland née à
Châteland le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Emile - Auguste - Henri Monod, Juge d'arrondissement et de
Adèle ou Chevalley
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Rosset Louis, typographe, à Nyon
- 2. Rosset Henri, clerc, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Bougy-Villard
et au Châteland le 9 et à Noaille le 10 décembre
1910.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit décembre mil huit cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

E. Rosset
E. Rosset

Les témoins :

S. Rosset
H. Rosset

L'officier de l'état civil :

A. P. [Signature]

Registre des mariages A.

No 176
Lattion & Houroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lattion Louis - Antoine _____
célibataire _____
sommelier _____

originaire de Orsières (Valais), _____ domicilié à
Blanchet (Montreux) _____ né à
Commune d Orsières _____ le quinze juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de
Louis - Ferdinand Lattion _____ et de
Anne - Constance née Bravi _____
à décider _____

2. Houroud Clara _____
célibataire _____
couturière _____

originaire de Tholeyres _____ domiciliée à
Blanchet _____ née à
Blanchet _____ le deux avril _____
_____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fille de
Emile Houroud, agriculteur, aux Blanchet _____ et de
Caroline - Suzanne Ida née Genin _____
à décider _____

Comme témoins :

- 1. Houroud Emile, agriculteur, aux Blanchet
- 2. Jeanne Gubian, hôtelière, à Orsières

Les publications ont eu lieu aux Blanchet le 14, à Orsières et
aux Tholeyres le 17 décembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un décembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de publication _____

Les époux :

Lattion Antoine
Houroud Clara

Les témoins :

Emile Houroud
Jeanne Gubian

L'officier de l'état civil :

E. Berthod

Communiqué à Orsières et Oran la ville
le 5-1-21

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le numéro 176 de la page 306 est celui de la
dernière inscription faite dans l'année 1920.
Les deux doubles du présent registre sont conformes,
ce que nous certifions.

Montreux, le 31 décembre 1920

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

E. Berthod



Un double a été remis ce jour à l'autorité com-
-mune, conformément à la loi.

Montreux, le 8 janvier 1921

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

E. Berthod



Registre des mariages A.

1921.

N^o 1
Vittel et Broyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vittel Max
veuf de Olga - Louise - Caroline née Bütscher, dot le 31 décembre 1918.
professeur de dessin
originaire de Rollet et Givrinis domicilié à
-Morges né à
Yverdon le trois novembre
mil huit cent soixante - deux fils de
Edouard - Charles - Eugène Vittel, décédé et de
Pauline - Emerentiana née Herzog
à Yverdon

2. Broyon Louise - Jenny
libraire
sans profession
originaire de Geyon domiciliée à
Chernea - Châtelard née à
Leubanne le douze juin
mil huit cent quatre - vingt - huit fille de
Louis - Emmanuel Broyon et de
Jenny née Gellivon
à Chernea

Comme témoins :

- 1. Broyon Louis libraire - postal à Chernea
- 2. Stendemann Jules, fonctionnaire - postal, aux Planches

Les publications ont eu lieu à Rollet, Givrinis et Montreux le 2 à Geyon le 3 et à Morges le 1^{er} décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quatre janvier mil neuf cent vingt - un.

Pièces déposées :
Certificat de publication

Les époux :
M. Vittel
L. Vittel

Les témoins :
L. Broyon
J. Stendemann

L'officier de l'état civil :
J. Benthold

Communiqué à Rollet - Givrinis Morges et Geyon le 14-1-21

Registre des mariages A.

N^o 2
Slater - Fögeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Slater John - naiss. - Angleterre

celibataire
originaire de l'origine anglaise domicilié à
Montreux (Plaines) né à
London (Hamstead) le quatre août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
John - Atwood Slater architecte à Bristol et de
Laura - Ernestine Slater née Goetz
à Montreux

2. Fögeli Emma

celibataire
sans profession
originaire de Böttstein (Argovie) domiciliée à
Lucerne née à
Lucerne le dix août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
August Fögeli, retraité C.F.F. à Lucerne et de
Maria - Anna née Schumacher
à Lucerne

Comme témoins :

1. Keyrassat Achim, avocat à Montreux
2. Fögeli Hermann, employé C.F.F. à Baden

Les publications ont eu lieu à Montreux - Plaines le 18, à
Böttstein et à Köniz le 20 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Extrait du jugement en divorce des
fiancés
Certificats de publication
Attestation du Département de
Justice et Police

Les époux :

J. M. Slater.
Emma Slater

Les témoins :

A. S. Keyrassat
Hermann Fögeli
Alice Fögeli
L'officier de l'état civil :
A. Rothbold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Böttstein, Hängg et à
la Chancellerie le 18-1-21

Registre des mariages A.

N° 3
Fessler - Niederhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fessler Jakob _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Bubendorf (Bâle - Campagne) _____ domicilié à
 Montreux - Schätelhard _____ né à
 Bubendorf _____ le trente novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
 Karl Fessler agriculteur _____ et de
 Emma née Eschlin _____
 à Felsberg _____
2. Niederhauser Elise _____
 divorcée de Johannes Richener, dû le 5 février 1920 _____
 remariée _____
 originaire de Signau (Bern) _____ domiciliée à
 Montreux - Schätelhard _____ née à
 Pratteln (Bâle - Campagne) le dix - neuf mai _____
 mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fille de
 Johannes Niederhauser, infirmier à Fimsberg près Aarberg et de
 Elise née Heimacher _____
 à décidée _____

Comme témoins :

1. Braungartner Charles, inspecteur d'assurances à Montreux
 2. Lussy Felix, menuisier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Schätelhard le 10, à Bubendorf
 le 11 et à Signau le 13 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre janvier mil neuf cent
 vingt - un.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Acte de 1^{er} mariage des fiancés
 avec mention du divorce. _____
 Certificat de publication. _____

Les époux :

Jakob Fessler.
 Elise Fessler

Les témoins :

Braungartner
 Felix Lussy.

L'officier de l'état civil :

H. Bülthel

Registre des mariages A.

No 4

Künzi - Sony ne Attenhofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Künzi Gilgiam _____
 divorcé de Agnès ne Lamer daté le 1^{er} mars 1916 _____
 chauffeur d'automobile _____
 originaire de Kandergrund (Deme _____) domicilié à
 Montreux (Château), _____ né à
 Kandergrund _____ le quatorze juin _____
 mil huit cent dix-neuf (quinze) _____ fils de
 Gilgiam Künzi _____ et de
 Suzanne ne Holler _____
 à décider _____

2. Sony ne Attenhofer, Maria - Emma _____
 veuve de Jules Sony daté le 4 juin 1917 _____
 couturière _____
 originaire de Allent _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-huit mars _____
 mil huit cent dix-neuf (quinze) _____ fille de
 Jean - Joseph - Georges Attenhofer _____ et de
 Rosine ne Imoberdorf, décidée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Zaugg Jean papeterier à Montreux _____
2. Henriod Marcel, employé de commerce à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu au Château le 10, à Kandergrund
 et à Allent le 11 et à Lausanne le 13 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Acte de 1^{er} mariage du fiancé avec
 mention du divorce _____
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 certificat de publication _____

Les époux :

Gilgiam Künzi
 Emma Künzi

Les témoins :

J. Zaugg
 Menrid

L'officier de l'état civil :

H. Balthus

Registre des mariages A.

N^o 5
Antonoli et Curian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antonoli Giulio (dit Henri) _____
veuf de Anna née Ferrer, d^e le 26 novembre 1918
c^élibataire _____
originaire de Gozzano (Novare, Italie) _____ domicilié à
Veyrier _____ né à
Gozzano _____ le sept août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Giuseppe Antonoli _____ et de
Maria née Ruga _____
à descend^u _____

2. Curian Rosa - Berthe _____
c^élibataire _____
demoiselle de mariage _____
originaire de Château d'Oex _____ domiciliée à
Vevay, Planchet - Montreux) _____ née à
Orbe _____ le vingt-huit mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Louis - David Curian, manoeuvre _____ et de
Julie née Selesert _____
à Vevay. _____

Comme témoins :

1. Montanquero Alexandre, électricien à Veyrier.
2. Curian Maurice, lithographe à Vevay.

Les publications ont eu lieu à Veyrier et aux Planchet le 10 novembre, à Château d'Oex le 11 novembre et à Gozzano le 2 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès de la 1^{re} femme du futur.
Certificats de publication.
Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Les époux :

Antonoli Giulio
Antonoli Rosa

Les témoins :

Montanquero
Curian

L'officier de l'état civil :

R. Percholat

Communiqué à Château d'Oex et à la Chancellerie le 18-1-21

Registre des mariages A.

N° 6
Groggnuz - Ruscelli nu Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groggnuz Albert - Henri
 célibataire
 Sieux
 originaire de Poliez - Pâlot domicilié à
 Montreux - Planches né à
 Charand le quatre juillet
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 François-Louis Groggnuz agriculteur à Chailly & Charand et de
 Louise-Marie-Marguerite-Henriette nu Bonjean,
 à décédée.

2. Ruscelli nu Schmid Marie - Elisabeth - Caroline
 veuve de Ferdinand - Arthur Ruscelli du 19 mars 1906
 autrichien
 originaire de Vintemille (Porto Maurizio, Italie) domiciliée à
 Montreux (Planches) née à
 Sieux le neuf février
 mil huit cent soixante-quinze fille de
 Marie-Joséphine Schmid, veuve et de

à

Comme témoins :

1. Biselt Arthur, serrurier à Montreux
2. Dolder Christian, electricien à Montreux

Les publications ont eu lieu aux Planches le 16 à Poliez-Pittet
 le 18 et à Vintemille le 20 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 Certificats de publication

Les époux :

Groggnuz
 Ruscelli

Les témoins :

A. Biselt
 Ch. Dolder

L'officier de l'état civil :

H. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Communiqué à Poliez-le Grand et à
 la Chancellerie le 24-1-21

Registre des mariages A.

N° 7
Salvi - Dionda Camana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salvi Giuseppe - Francesco
célibataire
manœuvre

originaire de Mazzoleni (Bergamo, Italie) domicilié à
Chermex (Châblard, Montoux) né à
Mazzoleni le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Lodovico Salvi, cafetier et de
Maria ni Frosio

à Almeiro S. Salvatore (Bergamo)

2. Dionda Camana Letizia - Maria - Maddalena
célibataire
couturière

originaire de Premotello (Novare, Italie) domiciliée à
aux Marennet, Châblard - Montoux née à
Premotello le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Giovanni Dionda Camana, manœuvre et de
Anna - Maria ni Ferrandi

à Montoux

Comme témoins :

- 1. Capt Charles, maraîcher à Petit
- 2. Carenin François, cordonnier à Montoux

Les publications ont eu lieu à Châblard le 19 octobre 1920,
à Mazzoleni et à Premotello le 28 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le quinze janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Deux de maîtresse des fiancés
Certificat de publication
Autorisation du Département de
Justice et Police

Les époux :

Salvi Joseph
Salvi Letizia

Les témoins :

Capt Charles
Carenin François

L'officier de l'état civil :

A. Rothollet

Communiqué à la Chancellerie (2)
le 24-1-21

Registre des mariages A.

No 8

Buchs - Schaad

Par jugement du Tribunal de district de Trévise, 6^e section, rendu en date du 24 juin 1949, les époux définitif et exécutoire le même jour, le mariage sus-énoncé a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... au, le délai pendant lequel l'... ne pourra... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 6 août 1949

L'officier de l'état civil

J. Rothli (ou a. d. d.)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchs Paul
 célibataire
 polisseur sur métaux
 originaire de Rothensfeld, canton Basler-Stadt, Bâle — domicilié à
 Montreux (Schätelhard) — né à
 Zurich — le vingt-huit juillet —
 mil neuf cent un — fils de
 Lina Buchs, à Zurich — et de

2. Schaad Rosa
 célibataire
 couturière
 originaire de Bannwil (Pays de Vaud) — domiciliée à
 Montreux (Schätelhard) — née à
 Grimmelshausen (Bâle) le trois décembre —
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf — fille de
 Friedrich Schaad, serrurier — et de
 Rosa née Stetz

à Usterdorf (Pays de Vaud)

Comme témoins :

1. Hättler Sebastian, tailleur à Montreux
2. Horn Gaspar, orfèvre à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schätelhard le 24 et à Aarwangen le 27 décembre 1949 (Dispense de publication à Rothensfeld).

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le quinze janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés
 Consentement de la mère du fiancé
 de l'autorité pupillaire de Trévise
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé
 Déclaration du consul d'Allemagne
 Certificat de publication
 Formule de célébration du département
 de Jussieu et Polier
 Communiqué à Aarwangen et à la
 chancellerie le 24-1-51

Les époux :

Paul Buchs
 Rosa Buchs

Les témoins :

Horst von Hössler
 Horn Gaspar

L'officier de l'état civil :

J. Rothli

Registre des mariages A.

N^o 9
Peneveyre & Hofmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre Charles - Albert _____
celibataire _____
boucher _____
originaire de Lantanne _____ domicilié à
Remens Jani _____ né à
Lantanne _____ le dix-neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
Charles-Frédéric Peneveyre _____ et de
Jenny-Élise nee Chapuis _____
à Lantanne _____

2. Hofmann Frieda _____
celibataire _____
cuisinière _____
originaire de Schippen (Bern) _____ domiciliée à
Montreux (Schickelhard) _____ née à
Evrammes Bern, _____ le dix-huit janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Charles Hofmann, decédé _____ et de
Maria-Katharina nee Gehri ménagère _____
à Bern _____

Comme témoins :

1. Huggler Annie, femme de chambre à Fribourg.
2. Schindhauser Jean, ébéniste à Remens.

Les publications ont eu lieu à Remens, Lantanne et au Schickelhard le 10 et à Schippen le 11 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Peneveyre Albert
Frieda Peneveyre

Les témoins :

Annie Huggler

J. Schindhauser

L'officier de l'état civil :

H. Bartholdi

Communiqué à Lausanne, Prilly et Schippen le 24-1-21

Par jugement du Tribunal de District de Rome rendu en date du 2 octobre 1920 déclaré définitif et exécutoire le même jour, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 2 novembre 1920

L'officier de l'état civil

H. Bartholdi

Comm. en Sigt

Registre des mariages A.

N° 10.

Cerutti et Morandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerutti Giuseppe - Antonio _____
 célibataire _____
 menuisier _____
 originaire de Sesia Novara, Italie _____ domicilié à
 Montroux Châtillard, Savoie _____ né à
 Sesia _____ le trente - un octobre _____
 mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
 Francisco Cerutti, maçon _____ et de
 Teresa nee Barone _____
 à Sesia _____

2. Morandi Marie - Thérèse - François _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Isola San Giulio Torone, Italie, domiciliée à
 Montroux - Plambet, La Courmayeur _____ née à
 Charent Châtillard le vingt - deux janvier _____
 mil huit cent quatre - vingt - treize _____ fille de
 Pauline - Jean Morandi, dévot _____ et de
 Marie - Catherine nee Cerutti _____
 à Montroux _____

Comme témoins :

1. Cerutti Joseph, employé d'Ormont _____
2. Morandi Jean tailleur d'Ormont _____

Les publications ont eu lieu à Châtillard et à Plambet
 le 16 novembre, à Sesia et à Isola San Giulio le
 28 novembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le vingt - deux janvier mil neuf cent
 vingt - un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de état libre du fiancé.
 Certificat de publication _____
 Permis de célébration du département
 de Justice et Police. _____

Les époux :

Cerutti Giuseppe
 Thérèse Cerutti

Les témoins :

J. Cerutti
 Morandi Jean

L'officier de l'état civil :

E. Barthod

Registre des mariages A.

N° 41.

Berset, Chérie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berset Edoare - Henri _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de St-George _____ domicilié à

Monteux - Schâtelard _____ né à

St-George _____ le vingt - un septembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fils de

Paul - Marius Berset, agriculteur _____ et de

Marie - Alphonsine née Lecoulte _____

à St-George _____

2. Chérie Rose - Emma _____

célibataire _____

reputée _____

originaire de Drex _____ domiciliée à

Monteux - Schâtelard _____ née à

Petit - Schâtelard _____ le vingt - trois avril _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de

Charles Félix Chérie, coureur _____ et de

Jenny - Rosalie - Esther - Julie née Peritod _____

à Monteux _____

Comme témoins :

1. Pittet Ernest, garçon à Monteux _____

2. Perthuis Marie, cultivateur à Monteux _____

Les publications ont eu lieu à Schâtelard le 7 à St-George

et à Drex le 8 janvier 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monteux, le vingt - neuf janvier mil neuf cent

vingt - un _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____

Certificats de publication _____

Acte de naissance de la fiancée _____

est au vol. 9 fol. 162 et 163 _____

Communiqué à Langierod et à Drex

le 7 - 2 - 21 _____

Les époux :

Edoare Berset

Rose Berset

Les témoins :

Ernest Pittet

Marie Perthuis

L'officier de l'état civil :

L. Perthuis

Registre des mariages A.

N° 12

Studer - Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Studer Johann _____
 célibataire _____
 vaisselier _____

originaire de Grafenried (Berne) _____ domicilié à
 Neybaur _____ né à

Drumenthal (Solure), le dix-neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Ernst Studer tonnelier _____ et de
 Elisabeth née Hurschi _____
 à Cron-la-Ville _____

2. Keller Frieda _____
 célibataire _____
 lingère _____

originaire de Marthalen (Zurich) _____ domiciliée à
 Marthalen _____ née à

Marthalen _____ le vingt-six novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jakob Keller serrurier _____ et de
 Anna-Karin née Lau _____
 à Marthalen _____

Comme témoins :

1. Stohr Anna, cuisinière à Witzwil _____
 2. Studer Karl, tonnelier à Grafenried _____

Les publications ont eu lieu à Neybaur le 5, à Grafenried et
 à Marthalen le 6 janvier 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé.
 Promesse de mariage de la fiancée.
 Certificats de publication.

Les époux :

Jean Studer
 Frieda Studer Keller.

Les témoins :

Anna Stohr
 Karl Studer

L'officier de l'état civil :

L. Buehler

Communiqué à Grafenried et à Marthalen le 9-2-21

Registre des mariages A.

N^o 13

Tidoz - Monaco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tidoz Edouard - Emile _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Colombier sur Douglis _____ domicilié à
 Montreux - Planches, La Borde _____ né à
 Ayon _____ le premier octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 Emile - Samuel Tidoz, vigneron _____ et de
 Hélène - Fanny née Odor _____
 à Soppet _____

2. Monaco Alice - Lucie - Octavie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Fribourg (Ville) _____ domiciliée à
 Montreux - Châtelard _____ née à
 Vernex - Châtelard _____ le onze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de
 Pierre - Constantin Monaco _____ et de
 Marie - Philomène née Schollat _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Monaco Edmond, menuisier à Montreux _____
2. Monaco Octave, menuisier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le
 18, à Fribourg le 19 et à Colombier le 20 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois février mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication

Les époux :

Edouard Tidoz
 Alice Tidoz

Les témoins :

Ed. Monaco
 Octave Monaco

L'officier de l'état civil :

J. Schollat

Communiqué à M. Millereux et à
 Fribourg le 9-2-21

Registre des mariages A.

No 14.
Wirth - Heim

Par jugement du Tribunal de
Délit de Lausanne rendu
en date du 30 décembre 1941 déclaré
définitif et exécutoire le 21 janvier
1942, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an (1) le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
(1) du 21 janvier 1942.
Montreux, le 30 janvier 1942.

L'officier de l'état civil

E. Rothold Com. n. 54

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wirth Paul - Emel
célibataire
imprimeur
originaire de Zurich domicilié à
Montreux - Planchet né à
Zurich le deux septembre
mil huit cent quarante-neuf fils de
Emel Wirth menuisier et de
Emel née Fink
à Zurich
2. Heim Elsa
célibataire
sans profession
originaire de Zurich domiciliée à
Montreux - Planchet née à
Zurich le vingt-cinq décembre
mil neuf cent deux fille de
Franz-Karol Heim menuisier à Zurich et de
Maria née Schorer
à Zurich

Comme témoins :

1. Lotandey Henri, comptable aux Planchet
2. Richard Emel, huissier municipal aux Planchet

Les publications ont eu lieu aux Planchet le 11 et à Fribourg
le 19 janvier 1942.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le cinq février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Consentement du père de la fiancée
- Acte de décès de la mère
- Certificat de publication

Les époux :

Paul Wirth
Elsa Wirth

Les témoins :

Lotandey
E. Richard

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Communiqué à Zurich le 15-II-42

Registre des mariages A.

N° 15.
Schorpp - Barbier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schorpp Charles - Gérard _____
célibataire _____
fonctionnaire postal _____
originaire de Schinznachtel _____ domicilié à
Montreux - Schinznachtel _____ né à
Payerne _____ le trois janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles - Edouard Schorpp, decédé _____ et de
Julia - Lina nee Hermann _____
à Montreux _____

2. Barbier Marie Catherine - Henriette _____
célibataire _____
télégraphiste _____
originaire de Gilly _____ domiciliée à
Montreux - Planches _____ née à
village St. Sulpice _____ le cinq juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis - Auguste - Albert Barbier, decédé _____ et de
Anna - Thérèse nee Klopfer _____
à Montreux _____

Comme témoins :

- 1. Jaton Victor fonctionnaire postal à Vevey _____
- 2. Gaillard Louis, fonctionnaire au téléphone à Montreux _____

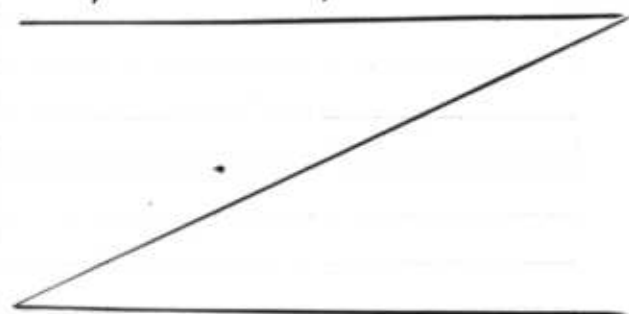
Les publications ont eu lieu au Schinznachtel et aux Planches le
12 à Schinznachtel et à Gilly le 13 janvier 1931 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés.
Certificat de publication



Communiqué à Schinznachtel et à
Gilly le 15-1-31

Les époux :

Ch. Schorpp.
M. Schorpp.

Les témoins :

V. Jaton
L. Gaillard

L'officier de l'état civil :

H. Rothbold

Par jugement du Tribunal de Vevey rendu
le 4 novembre 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 22 janvier
1931. Inscrit ci-contre
le 22 janvier 1931.
L'officier de l'état civil
M. Rothbold

Le 22 janvier 1931
Montreux, le 28 janvier 1931
L'officier de l'état civil
M. Rothbold

No 46.

Cartier - Kiener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cartier Jean - Henri - Alfred _____
 célibataire _____
 représentant de commerce _____
 originaire de Gilly _____ domicilié à
 Montreux - Planchet _____ né à
 Vevey - les - Plans le douze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Louis - Auguste - Albert Cartier décédé _____ et de
 Anna - Thérèse née Klopfer _____
 à Montreux _____

2. Kiener Berthe _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Vevey - Pèze _____ domiciliée à
 Montreux - Planchet _____ née à
 Bon - Port - Montreux le premier février _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Félix Edouard Kiener, fonctionnaire à Vevey et de
 Lucy née Perissod _____
 à Genève _____

Comme témoins :

1. Jaton Victor, fonctionnaire postal à Vevey _____
2. Gailloud Louis, fonctionnaire au téléphone à Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Planchet, à Gilly et à Vevey
 le 1^{er} janvier 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication. _____

Les époux :

A. Cartier
 B. Kiener.

Les témoins :

V. Jaton
 L. Gailloud

L'officier de l'état civil :

A. Bussell

Communiqué à Gilly et à Vevey
 le 15-II-21

Registre des mariages A.

N^o 17
Germanier - Reynier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germanier Joseph - Prosper
veuf de Irma - Rosalie Reynier, des le 23 novembre 1911
chef de cuisine

originaire de Bonthey (Valais) domicilié à
Montreux (Schwytzerland) né à

Plan - Bonthey le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Madame Germanier, agricultrice et de
Christine née Maret

à Plan - Bonthey

2. Reynier Alice
célibataire

veuve

originaire de origine française domiciliée à
Montreux née à

La Sève le huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Leon - Eugène Reynier, tourneur et de
Rosalie - Emma née Gros

à La Sève

Comme témoins :

1. Buffat Jules, imprimeur à Montreux

2. Germanier Clement, cuisinier à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le 9, à Bonthey le 11
et à La Sève le 17 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze février mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés,
Acte de décès de la 1^{re} femme de
fiancé

Certificat de publication
Certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée

Communiqué à Bonthey et à la
Chancellerie le 19-11-21

Les époux :
J. Germanier
A. Germanier

Les témoins :

J. Buffat
Germanier

L'officier de l'état civil :

L. Buffat

Registre des mariages A.

N° 18.
Mury - Hemdel nee Schave

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury Lucien - Jules
célibataire
facteur - postal
originaire de Schwätzeland - Montreux domicilié à
Montreux (Schwätzeland, Avenue des Alpes, 108) né à
Schwätzeland (Schwätzeland) le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jules - Vincent Mury, décédé et de
Sophie nee Geneva
à Chavannes

2. Hemdel nee Schave Louise - Jenny
veuve de Friedrich - Willi Hemdel, de la 10 août 1918
sans profession
originaire de Leipzig - Commeritz (Saxe) domiciliée à
Montreux (Blanchet) née à
Lausanne le quatorze mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis Schave et de
Louise - Jenny - Adrienne nee Geneva
à Idesheim

Comme témoins :

- 1. Chave Harin, chef de bureau, à Lausanne
- 2. Heim Charles, fabricant au Sentier

Les publications ont eu lieu à Schwätzeland et aux Blanchet le 13
et à Leipzig le 18 janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux février mil neuf cent vingt
- un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée.
Certificats de publication.
Dépense de certificat de capacité
matrimoniale.

Les époux :

Louise Mury
Lucien Mury

Les témoins :

Heim Charles
Chave Harin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Communiqué à la chancellerie le
1-III-21

Registre des mariages A.

No 14.
Aubert - Langy née Burdet

no 23 public...

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Gustave
veuf de Germaine - Jenny née de Lieberthal, née le 29 mai 1919
facteur - postal
originaire de Planches - Montreux domicilié à
Montreux - Châtelard Verrier né à
Scharnen sur Montreux le trente octobre
mil huit cent soixante-trois fils de
Charles - Auguste - Louis Aubert et de
Sophie - Louise née Servard
à décider

2. Langy née Burdet Marie - Josephine
veuve de Auguste - Léon Langy, née le 25 mars 1918
sans profession
originaire de Rougemont domiciliée à
Montreux - Châtelard née à
Doulis (Doubs, France / le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Constant - Alphonse Burdet agriculteur à Doulis et de
Marie - Colombe née Favre
à décider

Comme témoins :

- 1. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches
- 2. Cotandey Henri, comptable aux Planches

Les publications ont eu lieu à ux Planches, au Châtelard
et à Rougemont le 8 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé est au
Vol. 12 an. fol. 302, n° 905.
L'acte de naissance de la fiancée est au
dossier de son 1^{er} mariage, établi à
Montreux le 24. XI. 1906.
L'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé est
au Vol. 12 fol. 333, n° 116 selon dont
mari de la fiancée est au Vol. 11 fol. 142, n° 76.
Certificat de publication.
Communiqué à Rougemont le 3-III-21

Les époux :

G. Aubert
M. Langy

Les témoins :

R. Richard
Blasard

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Registre des mariages A.

No 20.
Rickli - Fargo ne Jakob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rickli Rudolf _____
celibataire _____
typographe _____
originaire de Chumstetten (Berne) _____ domicilié à
Fonzier la Montreux (Châtelard) _____ né à
Berne _____ le vingt-deux mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Rudolf Rickli decédé _____ et de
Elise ne Nikles _____
à Berne _____

2. Fargo ne Jakob, Ida _____
veuve de Ami - Felix Fargo, déc. le 9 avril 1911 _____
sans profession _____
originaire des Planches - Montreux _____ domiciliée à
Fonzier _____ née à
Berne _____ le vingt-un décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Frederic Jakob _____ et de
Marie ne Selhofer _____
à decédés _____

Comme témoins :

1. Humbert Jules, charronnier à Montreux _____
2. Schaller Athanas, chauffeur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le 2
février et à Chumstetten le 3 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six février mil neuf cent
vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
L'acte de naissance de la fiancée et sa
dotière de son 1^{er} mariage, célébré à Montreux
le 21 mars 1907 et l'acte de décès de son
1^{er} mari est au Vol. 13 fol. 106 et 107.
Certificat de publication. _____

Les époux :

Rickli Rodolphe
Rickli Ida.

Les témoins :

Humbert Jules
Ath. Schaller.

L'officier de l'état civil :

J. B. B. B.

Registre des mariages A.

N° 2
Signola - Burger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Signola Walter
celibataire
électricien
originaire de Monticelli d'Ongina (Parma, Italie) domicilié à
Pallent, Châtelard - Montreux né à
Matten, Rome le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Giovanni - Luigi - Maria Signola, vicedomier et de
Maria Magdalena nee Loosli
à Interlaken

2. Burger Anna
celibataire
fille de salle
originaire de Schwendi Z. K. Hiltorfingen (Rome) - domiciliée à
Pallent née à
Strättlingen am Lirrenmatt le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Johann - Gottfried Burger et de
Bertha Rita nee Marchand
à Leiden

Comme témoins :

- 1. Richard Ernest huissier municipal aux Planches
- 2. Pittet Paul charpentier aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 6, à Oberhofen le 7 et à Monticelli d'Ongina le 21 octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six février mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat d'état libre des fiancés
- Certificat de publication
- Permis de célébration du département de justice et Police

Les époux :

Walter Signola
Anna Signola

Les témoins :

R. Richard
P. Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Pankhold

Communiqué à la Chancellerie et à Oberhofen le 3-11-21

Registre des mariages A.

No 22.
Machan - Reming

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Machan Frankisek, Francon, _____
celibataire _____
tailleur _____
originaire de Ostroh (Tchécoslovaquie) _____ domicilié à
Montreux (Planchet) _____ né à
Ostroh _____ le vingt-trois septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Frankisek Machan, contre-maitre à Ostroh _____ et de
Smazka née Lorenz _____
à décidé _____

2. Reming Maria - Anna _____
celibataire _____
couturière _____
originaire de Vienne (Autriche) _____ domiciliée à
Montreux (Planchet) _____ née à
Vienne _____ le vingt-neuf avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Jakob Reming _____ et de
Anna née Pechbacher _____
à décidé _____

Comme témoins :

- 1. Marcia Ubaldo, négociant à Montreux _____
- 2. Jelinek Charles, tailleur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à _____ Planchet le 29 septembre à Vienne
le 3 octobre et à Ostroh le 6 novembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés et traduction
- Certificats de capacité matrimoniale
- des fiancés _____
- Certificats de publication _____
- Permis de célébration du Département
- de justice et Police. _____

Les époux :

François Sorlain
Mary Machan

Les témoins :

Marcia
Jelinek Charles

Officier de l'état civil :

J. Duthoit

Communiqué à la Chancellerie (C)
le 7 - III - 21

Registre des mariages A.

N° 23
Clot - Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot William _____
 célibataire _____
 bouvier _____
 originaire de Courbilles _____ domicilié à
 Montreux (Châtelard) _____ né à
 Courbilles _____ le vingt - un janvier _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf _____ fils de
 Louis Clot _____ et de
 Clélie Magnin au Registre _____
 à Courbilles _____

2. Schenk Cecile - Adèle _____
 célibataire _____
 polisseuse sur or _____
 originaire de Eggwil (Bern) _____ domiciliée à
 Montreux (Châtelard) _____ née à
 La Chaux - de - Fonds _____ le trois février _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - sept _____ fille de
 Georges - Fritz Schenk, manœuvre _____ et de
 Cecile née Schenke _____
 à La Chaux - de - Fonds _____

Comme témoins :

1. Turband Gustave, facteur - postal à Montreux _____
2. Wegner Joseph, employé d'hôtel à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Courbilles et à Eggwil
 le 12 février 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq mars mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés
 Certificats de publication _____

Les époux :

Clot William
 Clot Cecile

Les témoins :

Turband
 Wegner

L'officier de l'état civil :

J. Puthold

Communiqué à Lucens et à Eggwil
 le 15 - 21 - 21

Registre des mariages A.

No 24
Wyl - Lefert

Par jugement du Tribunal de
distric de Lausanne rendu
en date du 12 octobre 1943 déclaré
définitif et exécutoire le 5 novembre
1943, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Il daté le 5 novembre 1943
Montreux, le 16 novembre 1943.

L'officier de l'état civil
D. Rothballer Lon. en Digt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyl Paul - Louis - Marie
célibataire
commerçant
originaire de Wimmis (Berno) et Neuchâtel domicilié à
Montreux - Schickelrand né à
Neuchâtel le trente - un mai
mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fils de
Paul - Samuel Wyl représentant de commerce et de
Louise - Béatrice née Borel
à Montreux

2. Lefert Olga - Hélène
célibataire
sans profession
originaire de Bonfol (Berno) domiciliée à
Montreux - Schickelrand née à
La Romaine (Schickelrand) le vingt - huit janvier
mil neuf cent un fille de
Frederic Lefert chef d'orchestre à Berne et de
Hélène née Orbinier
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Wyl Paul, représentant à Montreux
- 2. Bock Arthur négociant à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schickelrand le 1^{er} février, à Wimmis
Neuchâtel et Bonfol le 2 février 1944.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept mars mil neuf cent vingt - un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

Paul Wyl
Olga Wyl

Les témoins :

Paul Wyl
Arthur Bock

L'officier de l'état civil :

D. Rothballer

Communiqué à Wimmis, Neuchâtel
et Bonfol le 15 - II - 44

Registre des mariages A.

N° 25.
Baile - Monti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baile Michele - Carlo - Pietro _____
celibataire _____
catholique _____

originaire de Terravalle Scivica (Alessandria, Italie) domicilié à
Morbello Rue du Caput Vert 2-22. _____ né à
Terravalle Scivica _____ le vingt-trois juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Giuseppe Baile, contre-maître _____ et de
Virginia nee Schmoor _____
à Pinerolo, Turin _____

2. Monti Alba _____
celibataire _____
catholique _____

originaire de Cesena, Forli, Italie _____ domiciliée à
la Courmette, Schickelard - Montreux _____ née à
Cesena _____ le quinze juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Giovanna Monti, condamnée _____ et de
Idja nee Travi _____
à Montreux _____

Comme témoins :

1. Sornati Joseph, tailleur à Montreux _____
2. Fellettoni Oscar, menuisier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Montreux (Schickelard) le 27 octobre,
à Morbello le 29 octobre et à Cesena le 14 novembre 1920
et à Terravalle Scivica le 16 janvier 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats d'état libre " "
Certificats de publication _____
Permis de célébration du Département
de Justice et Police _____

Les époux :

Baile Michele
Baile Alba

Les témoins :

J. Sornati
Fellettoni

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à la Chancellerie (2)
le 18-III-21

Registre des mariages A.

N° 26

Wicky - Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky Georges - Constant _____
 célibataire
 (forblentier - appareilleur) _____
 originaire de Schüpfheim (Lucerne) _____ domicilié à
 Montreux (Blanches) _____ né à
 Beux (Blanches) _____ le vingt-cinq septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
 Pierre - Charles Wicky, agriculteur aux Blanches - et de
 Marie - Emma née Bernol. _____
 & décédée _____

2. Guex Marguerite - Emile _____
 célibataire
 couturière _____
 originaire de St. Léger la Chiedoix _____ domiciliée à
 La Tour de Peilz _____ née à
 La Tour de Peilz _____ le quatre décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze - fille de
 François - Jacques - Frédéric Guex _____ et de
 Julie née Dubout _____
 & décédée _____

Comme témoins :

1. Guex Frédéric, journalier à la Tour de Peilz _____
2. Bertherin Charles, gardien de tennis, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Schüpfheim, aux Blanches, à la Tour de Peilz et à St. Léger, le 17 février 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Cet acte de mariage des fiancés
 certifié de publication _____

Les époux :

Georges Wicky
 Marguerite Wicky

Les témoins :

Frédéric Guex
 Bertherin Charles

L'officier de l'état civil :

R. Berthold

Communiqué à Schüpfheim, St. Léger
 et à la Tour de Peilz le 15-III-21

Registre des mariages A.

N° 27
Gysin - Robt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysin Jean - Hermann _____
 célibataire _____
 commerçant _____
 originaire de Bâle Ville _____ domicilié à
 Montreaux (Châteland) Rue de la Gare 15 / _____ né à
 St. Imier _____ le vingt-huit novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Charles - Hermann Gysin, horloger à Bâle _____ et de
 Emile née Schepfroh _____
 à Avenche _____

2. Robt Robt - Alice _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Seedorf (Berne), Yvermont et Neuchâtel domiciliée à
 Neuchâtel, St. Nicolas, 11 _____ née à
 Saint Blaise _____ le neuf mars _____
 _____ mil neuf cent _____ fille de
 Aimé Louis Robt, contrôleur aux tramways _____ et de
 Bertha née Spudis _____
 à Neuchâtel _____

Comme témoins :

1. Monhamon Henri, comptable à La Chaux-de-Fonds
2. Perret Henri, jardinier à St. Blaise

Les publications ont eu lieu au Châteland le 24 février, à Bâle,
 Seedorf Neuchâtel _____
 et Yvermont le 25 février 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le douze mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage des fiancés
 Certificat de publication _____

Les époux :

J. Gysin
 R. Robt

Les témoins :

H. Monhamon
 H. Perret

L'officier de l'état civil :

A. Anthold

Communiqué à Bâle, Seedorf, Yver-
 mont et Neuchâtel le 21-22-23

Registre des mariages A.

N° 28

Eggimann - Kumpf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eggimann Fernand - Charles
 veuf de Adèle - Louise née Bonkand née le 2 novembre 1919
 employé aux S.F.
 originaire de Gondiswil (Berne) domicilié à
 Charent Schätelhard né à
 Puidoux le vingt - six mars
 mil huit cent quatre - vingt - deux fils de
 Frédéric - Edouard Eggimann, retraité C.F.F. et de
 Jenny - Elisabeth née Brandel
 à Nantenne

2. Kumpf Marguerite
 célibataire
 sans profession
 originaire de Berlioz (Berne) domiciliée à
 Charent née à
 Charent le dix - sept décembre
 mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf fille de
 Jacob - Robert Kumpf, décédé et de
 Marguerite née Wenger
 à Charent

Comme témoins :

1. Francklin Paul, entrepreneur à Chavilly
2. Schweizer Armin, contremaitre à Charent

Les publications ont eu lieu à Schätelhard à Gondiswil et
 à Erbach le 11 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - sept mars mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificats de publication.
 L'acte de décès de la 1^{re} femme du
 fiancé est au Vol. 15 fol. 378, n° 207

Les époux :

Eggimann Fernand
 Eggimann Marguerite

Les témoins :

Francklin
 Armin Schweizer

L'officier de l'état civil :

E. Rothball

Registre des mariages A.

N° 29
Jonneret - Ehrsam

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jonneret Louis
celibataire
chauffeur
originaire de Châtel St Denis (Fribourg) domicilié à
Montreux Châtelard né à
Alcorba République Argentine le vingt-mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Denis - Emile Jonneret, electricien et de
Marie - Nancy nee Darbotin
à Châtel - St Denis

2. Ehrsam Lina
celibataire
fille de salle
originaire de Dammwil Deme domiciliée à
Montreux Châtelard née à
Arstribel Gritons le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Lina Ehrsam, cuisinière à Deme et de

à _____

Comme témoins :

1. Fellay Olga, couturière à Yverne
2. Jacob Gustave, electricien à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Châtel - St Denis
et à Arwangen pour Dammwil le 2 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
certificats de publication

Les époux :
Jonneret Louis
Jonneret Lina

Les témoins :
Olga Fellay
Jacob Gustave

Communiqué à Arwangen et à
Châtel St Denis le 24-III-21

L'officier de l'état civil :
H. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

No 30.

Leonhardt - Schopp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leonhardt Ernst Gottfried _____
 célibataire _____
 commerçant _____

originaire de Liestal (Biel Campagne) _____ domicilié à
 Liestal _____ né à
 Liestal _____ le dix août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
 Wilhelm Leonhardt, chef d'exploitation de fabrique _____ et de
 Rosina née Steiner _____
 à Liestal _____

2. Schopp Julia Jenny _____
 célibataire _____

originaire de Neuchâtel _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Neuchâtel _____ le quatre février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Gérard-Etienne Schopp, dévot _____ et de
 Julia-Jenny née Hermann _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Lugrin Henri, télégraphiste à Montreux _____
 2. Gallaghi Max, dévot à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Liestal et Neuchâtel le
 25 février 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf mars mil neuf cent-vingt-un

Pièces déposées :

certificat de publication _____

Les époux :

Ernst Leonhardt
 Julia Schopp

Les témoins :

Henri Lugrin
 Max Gallaghi

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Registre des mariages A.

N° 31

Gempeler - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gempeler Henri, _____
 célibataire
 employé à la Touche et Affichage _____
 originaire de Rembrandgrund (Rome), _____ domicilié à
 Montreux (Blanchet), Avenue N° 11 _____ né à
 Collonge (Blanchet) _____ le vingt sept mai _____
 mil huit cent quatre vingt trois _____ fils de
 Jean Henri Gempeler, décédé _____ et de
 Elise - Emma - Louise née Steffer _____
 à Montreux _____

2. Chevalley Jeanne - Niolette _____
 célibataire
 ménagère _____
 originaire de Châtillard - Montreux _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Vevey _____ le dix juillet _____
 mil huit cent quatre vingt six _____ fille de
 Vincent - Eugène Chevalley, décédé _____ et de
 Louise - Eugène - Catherine - Emile Hugyler née Emery
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Emery Alexandre, mécanicien à Vevey.
2. Montreux Camille, agent de police à Montreux.

Les publications ont eu lieu à _____ et au Châtillard le 5,
 à Lausanne le 7 et à Rembrandgrund le 8 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt six mars mil neuf cent vingt
 - un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage de la fiancée
 Certificat de publication _____

Les époux :

Gempeler H.
 Gempeler Jeanne.

Les témoins :

Alex Emery
 C. Montreux

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdi.

Registre des mariages A.

N^o 32.

Pouliart - Cantin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouliart Emile - Charles _____
 célibataire _____
 interprète _____
 originaire de origine belge _____ domicilié à
 Attehe (Belgique) résidant à Montreux (Châblard) né à
 Attehe _____ le dix-neuf décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Félix - Philippe Pouliart _____ et de
 Jeanne - Catherine Van Nijversel _____
 à Steicidis _____

2. Cantin Odette - Louise - Justine _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Vallon et Estavayer - le-lac (Fribourg) domiciliée à
 Paris 17 rue de Valenciennes 8^{me} arrondissement résidant à Montreux (Châblard)
 Vallon _____ le vingt-deux janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Louis - Paul Cantin agriculteur _____ et de
 Marie - Geneviève Marmy _____
 à Vallon _____

Comme témoins :

1. Cantin Joseph, vétérinaire à Vallon _____
2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châblard - Montreux le 12 mars, à
 Vallon le 12 mars, à Estavayer - le-lac le 12 mars, à Paris
 le 14 mars et à Attehe le 20 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de décès des parents du fiancé.
 Certificat de publication _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé. _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Communiqué à Vallon, Estavayer le
 jour et à la Chancellerie le 9-IV-21

Les époux :
 Pouliart
 Cantin

Les témoins :

Cantin
 Richard

L'officier de l'état civil :

R. Balthazard

Registre des mariages A.

N° 33.

Deluz - Sufaux née Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluz Robert _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Jouxtemund _____ domicilié à

Montreux (Châtelard), Avenue Delmot 13 _____ né à

Charnex, Châtelard _____ le trente mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Louis-Jules Deluz, décédé, _____ et de

Oliee Henriette née Duruz _____

à Montreux _____

2. Sufaux née Richon Lucie-Françoise-Louise _____

veuve de Armand Sufaux, déc. le 11 septembre 1917 _____

mariage _____

originaire de Châtelard - Montreux _____ domiciliée à

Montreux, Planches, Val-Saint _____ née à

Frey _____ le vingt-neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Hami-Louis-François Richon, agriculteur _____ et de

Rose-Sylvie-Jenny née Nicolet _____

à deudun _____

Comme témoins :

1. Deluz Louis, agriculteur à Ternex _____

2. Estoppey Georges, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 12

et à Jouxtemund le 14 mars 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Ordes de mariage des fiancés
Livre de famille de la fiancée
avec mention du décès de son 1^{er} mari
Certificat de publication _____

Les époux :

Deluz Robert
Deluz Louisa

Les témoins :

Deluz Louis
G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

R. Benschold

Communiqué à Prilly le 9-II-21

Registre des mariages A.

No 346

Blanchamp - Desplandé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchamp Charles - Arthur _____
 célibataire _____
 capitaine _____
 originaire de Noury - Valant _____ domicilié à
 Férey _____ né à
 Férey _____ le dix-huit décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Joseph - César - Scraphin Blanchamp _____ et de
 Henriette - Philippine née Maury _____
 à Décidat _____

2. Desplandé Marie - Louise _____
 célibataire _____
 employée de commerce _____
 originaire de Rougemont _____ domiciliée à
 Montoux (Blanchet) _____ née à
 Charent - Chateband le quinze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Alfred Desplandé, garde-barrière C.F.F. _____ et de
 Julie née Lyrard _____
 à Montoux _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier municipal aux Blanchet _____
 2. Goy Georges, employé de bureau C.F.F. à Montoux _____
- Les publications ont eu lieu à Férey, Noury, Rougemont et aux
 Blanchet le 24 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Charles Blanchamp
 Louise Blanchamp

Les témoins :

R. Richard
 G. Goy

L'officier de l'état civil :

L. Rothollet

Communiqué à Noury, Noury et
 Rougemont le 11-12-21

Registre des mariages A.

N° 35

Büttikofer - Duscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büttikofer Fritz
célibataire
valet de chambre

originaire de Kernried (Berne) domicilié à
Lanaux / Montreux (Planches) né à
Hermingen (Berne) le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Gottfried Büttikofer, agriculteur et de
Rosa née Möri

à Busswil i. S. (Berne)

2. Duscher Marie-Louise
célibataire
femme de chambre

originaire de Ornet (Berne) domiciliée à
Lanaux née à
Londroux (Neuchâtel) le treize août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Pierre Duscher, décodé et de
Marie-Louise née Berro

au Londroux.

Comme témoins :

- 1. Estoppey Auguste agent de police aux Planches
2. Pittet Paul concubine aux Planches.

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Kirchberg et à Ind
le 22 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

F. Büttikofer
Louise Büttikofer

Les témoins :

G. Estoppey
P. Pittet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Kirchberg et à Ind
le 11-12-21

Registre des mariages A.

N° 36.

Ammann - Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ammann Franz - Albert - Peter _____
 célibataire _____
 représentant _____
 originaire de Oberriet (St. Gall) _____ domicilié à
 Montreux (Schätelard) Grand Rue 32 _____ né à
 Rheinfelden (Argovie) _____ le huit août _____
 mit huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Carl Ammann, décédé _____ et de
 Mathilde - Adèle née Püsch _____
 à Montreux _____

2. Müller Sophie - Regina, dite Susy _____
 célibataire _____
 gérante _____
 originaire de Unterkulm (Argovie) _____ domiciliée à
 Montreux (Schätelard) _____ née à
 Lauborne _____ le dix octobre _____
 mit huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Rodolphe Müller, décédé _____ et de
 Regina née Meyer _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Gorjat Paul ingénieur à Corvitet _____
 2. Schmelzle Leon, négociant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Schätelard, à Oberriet et à Unterkulm
 le 2 mars 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit août mil neuf cent vingt-un. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 certificats de publication _____

Les époux :

A. Ammann
 F. C. Müller

Les témoins :

P. Gorjat
 L. Schmelzle

L'officier de l'état civil :

R. Rothold

Registre des mariages A.

N^o 37
Grosser . Balcone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosser Antoine - Jules - Ferdinand
célibataire
employé de banque
originaire de Weisach (Zürich) domicilié à
Montreux (Schärlihard) 40 Avenue des Alpes né à
Lausanne le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Ferdinand Grosser et de
Rodina - Juliana née Frepp
à Weisach

2. Balcone Josephine
célibataire
couturière
originaire de Bobiano (Novare, Italie) domiciliée à
Montreux (Planche) née à
Orin - Montreux le vingt-deux
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Lambert Balcone, décédé et de
Marie née Gattioni
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Lilla Celeste entrepreneur à Montreux
- 2. Balcone Anselme maçon à Montreux

Les publications ont eu lieu à Schärlihard et sur Planche le 13,
à Weisach le 14 et à Bobiano le 20 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de état libre des fiancés
certificats de publication

Les époux :

A. Grosser
J. Grosser

Les témoins :

Celeste Lilla
Anselme Balcone

L'officier de l'état civil :

H. Rothob

Communiqué à Weisach et à la Chan-
cellerie le 18-IV-21

Registre des mariages A.

No 38

Schweizer - Besserer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer Ernst
divorcé de Bertha née Heinrich, dès le 16 février 1919
mécanicien
originaire de Frankendorf (Bâle - Campagne) domicilié à
Bâle Friedenstrasse 45 né à
Mühlthal (Argovie) le cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Johann Schweizer ouvrier de fabrique à Zofingen (Argovie) et de
Rosina née Stöckli
à Berne

2. Besserer Hortense - Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Katterfingen (Berne) domiciliée à
Montreux (Schlattenland) Le Chêne née à
Lausanne le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jerôme - Joseph Besserer, mécanicien, suisse et de
Hortense née Krebs, négociante
à Montreux

Comme témoins :

1. Besserer Emma, couturière à Montreux
2. Keller Beat, confiseur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Bâle le 23, à Frankendorf à
Oberhofen et à Montreux le 24 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Schweizer Ernst
Schweizer Marguerite

Les témoins :

Emma Besserer
Beat Keller

Officier de l'état civil :

L. Rothold

Registre des mariages A.

N° 39
Nicolini - Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolini Aldo - Federico _____
 célibataire _____
 commerçant _____
 originaire de Stresa (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Seykora _____ né à
 Stresa _____ le quatre août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
 Giacomo Nicolini, rentier _____ et de
 Marietta née Jalli _____
 à Stresa _____

2. Tauxe Olympie - Adrienne _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Aigle, Leysin et Ormont-dessous _____ domiciliée à
 Seykora _____ née à
 Aigle _____ le vingt-trois janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Adrien Tauxe, Directeur _____ et de
 Adèle - Chara - Léida née Berthel _____
 à Seykora _____

Comme témoins :

1. Tauxe Adrien, Directeur à Seykora _____
2. Nicolini Giacomo, rentier à Stresa _____

Les publications ont eu lieu à Seykora le 4, à Aigle, Leysin et Ormont-dessous le 5 et à Stresa le 20 mars 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le quinze août mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de état libre du fiancé
 Certificats de publication
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Les époux :

Aldo Nicolini
 Adrienne Nicolini

Les témoins :

Tauxe Berthe
 Nicolini Giacomo

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Registre des mariages A.

N° 40.
Monnet - Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnet Adolphe - Ammanet _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châtelard - Montaux _____ domicilié à
 la Combaz, mère Agnès, Blanches) _____ né à
 Trey (Blanches) _____ le sept août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Jules - Vincent Monnet, agriculteur à la Combaz _____ et de
 Julie - Louise - Marie née Jordan _____
 à Décidée _____

2. Blanc Alysie _____
 célibataire _____
 originaire de Châtelard - Montaux _____ domiciliée à
 Gâles (Châtelard) _____ née à
 Gâles _____ le quatorze mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Emile Blanc, agriculteur _____ et de
 Louise née Monnet _____
 à Gâles _____

Comme témoins :

1. Berthier Henri, agriculteur à Glin. _____
2. Petremand Edmond, comptable à Grandchamp. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Blanches le 1^{er} avril 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le quinze avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés _____
 Certificats de publication _____

Les époux :

Adolphe Monnet.
 Alysie Monnet.

Les témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N^o 41.
Eirando Barone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eirando Pietro - Antonio _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Druent (Turin, Italie) _____ domicilié à

Seykora _____ né à

Druent _____ le vingt - sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fils de

Battista Eirando, manoeuvre _____ et de

Luigia nee Givet - Bramcôt _____

à Seykora _____

2. Barone Marie - Louise _____

célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Lesana (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Châtelland - Blanchamp, Blanchamp _____ née à

Blanchamp _____ le dix août _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf _____ fille de

François Barone, décédé _____ et de

Louise nee Primatessa _____

à Blanchamp. _____

Comme témoins :

1. Croce Natali maçon à Seykora _____

2. Schotti Louis, manoeuvre, aux Blanches. _____

Les publications ont eu lieu à Seykora et au Châtelland le 9, à
Druent le 20 et à Lesana le 27 février 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize avril mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés _____

Certificat d'état libre _____

Consentement des parents du fiancé _____

Certificats de publication _____

Forme de célébration du Département de _____

Justice et Police. _____

Communiqué à la chancellerie (1) _____

le 22-IV-21 _____

Les époux :

Eirando Pietro

Eirando Louise

Les témoins :

Croce Natali

Schotti Louis

L'officier de l'état civil :

L. Pothollet

Registre des mariages A.

N° 42

Rosset - Gombia née Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Charles - Gustave _____
 célibataire _____
 manœuvre _____
 originaire de Lomay _____ domicilié à
 Montreux - Châtelard, Le Rhône 15 _____ né à
 Prévencenges _____ le vingt - six novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
 Jean - Christian Rosset, décédé _____ et de
 Marie - Elise née Roux _____
 à Montreux _____

2. Gombia née Wittwer, Marie - Louise _____
 veuve de Achards - Secondo - Nicomede Gombia née le 4 octobre
 1917 _____
 originaire de Gattaches (Reggio - Emilia, Italie) _____ domiciliée à
 Monthey (Valais) _____ née à
 Ormont - Dabond _____ le trente - un décembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fille de
 Johann - Christian Wittwer, décédé _____ et de
 Louise - Marie née Cottier _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Luchan Henriette institutrice à Collomay _____
2. Wittwer Ernest charretier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Monthey et au Châtelard le 7, à
 Lomay le 8 et à Gattaches le 23 janvier 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize avril mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 Certificats de publication _____

Les époux :

Rosset Gustave
 Rosset Marie

Les témoins :

H. Luchan Rosset,
 E. Wittwer

Officier de l'état civil :

J. Buthy

Registre des mariages A.

N^o 43

Bosson - Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosson Edmond _____
 célibataire _____
 cocher _____
 originaire de Bonmont _____ domicilié à
 Montreux (Sanches) _____ né à
 Genève _____ le dix-huit juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Jean Bosson _____ et de
 Louise - Sophie née Petitpierre _____
 à décider _____

2. Charrière Victorie - Jeanne _____
 célibataire _____
 employée de magasin _____
 originaire de Chesetel _____ domiciliée à
 Montreux (Sanches) _____ née à
 Sanches _____ le dix-sept février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Claude Charrière _____ et de
 Annie née Perret _____
 aux Sanches _____

Comme témoins :

1. Perret Auguste employé d'usine aux Sanches _____
2. Charrière François, coiffeur aux Sanches _____

Les publications ont eu lieu aux Sanches le 5, à Bonmont le 6 et à
 Chesetel le 7 avril 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés
 Certificats de publication _____

Les époux :

E. Bosson
 J. Bosson

Les témoins :

Perret Augs
 F. Charrière

L'officier de l'état civil :

L. Puthod

Registre des mariages A.

N^o 44

Morier - Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Odeur - Louis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Sevey et Châtelain d'Orx _____ domicilié à
 Charent (Châtelain) _____ né à
 Charent _____ le dix novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Victor Morier, agriculteur à Charent _____ et de
 Fanny - Sophie née Madson _____
 et décédée _____

2. Michoud Gene - Marie _____
 célibataire _____
 originaire de Châtelain - Montreux _____ domiciliée à
 Charent _____ née à
 Charent _____ le vingt-un novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Constant Michoud, décédé _____ et de
 Gene - Emile née Monnet _____
 à Charent _____

Comme témoins :

1. Morier Ernest agriculteur à Charent _____
2. Michoud Pierre agriculteur à Charent _____

Les publications ont eu lieu à Sevey, à Châtelain d'Orx et au Châtelain
 le 6 avril 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificats de publication _____

Les époux :

Odeur Morier
 Gene Morier

Les témoins :

Ernest Morier
 Pierre Michoud

L'officier de l'état civil :

L. Rothold

Registre des mariages A.

N° H5
Poscio - Rasca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poscio Federico - Giuseppe
célibataire
maçon
originaire de Villardossola (Moune, Italie) domicilié à
Glion (Blanches-Montoux) né à
Villardossola le dix janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Giuseppe Poscio, maçon et de
Angela née Baccinetti
à Glion

2. Rasca Venenanda - Tranquilla
célibataire
repasante
originaire de Briddago - Valtrovaglia (Côme, Italie) domiciliée à
Montoux (Blatchand) née à
Briddago - Valtrovaglia le hante novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Lodovico Rasca, cultivateur et de
Teresa ne Giougetti
à Montoux

Comme témoins :

- 1. Ruschetta Firmin, menuisier à Montoux
- 2. Poscio Charles, peintre à Glion

Les publications ont eu lieu à Blanches et au Blatchand le 12
février à Villardossola et à Briddago - Valtrovaglia le 27 février
1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le hante avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat d'état libre du fiancé
- Certificats de publication
- Permis de célébration du Département
de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie (3)
le 2-5-21

Les époux :

Poscio Federico Joseph
Rasca Venenanda

Les témoins :

Ruschetta Firmin
Poscio Charles

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Registre des mariages A.

N^o 46
Renk - Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renk Federico _____
celibataire _____
employé de bureau _____
originaire de Chiasso (Tessin) _____ domicilié à
Montreux - Châtelard, me du Marché 41 _____ né à
Chiasso _____ le six-sept août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
Riccardo Renk, retraité C.F.F. _____ et de
Anna née Schreiber _____
à Richen (Bâle) _____

2. Thonney Marguerite _____
celibataire _____

originaire de Sullens _____ domiciliée à
Montreux (Châtelard) _____ née à
Sâles (Châtelard) _____ le seize juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Charles - Henri Thonney, menuisier _____ et de
Elisabeth née Storer _____
à Montreux _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier municipal aux Pâches. _____
2. Gossmay Henri, comptable aux Pâches. _____

Les publications ont eu lieu à Chiasso et au Châtelard le 7 et à Sullens
le 8 avril 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente août mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication _____

Les époux :

Federico Renk
Marguerite Renk

Les témoins :

Richard
Gossmay

L'officier de l'état civil :

H. Balthazet

Registre des mariages A.

N^o 47.
Philipona - Roud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philipona Pélucien - Pierre _____
célibataire _____
employé aux C.F.F. _____
originaire de Hauteville, Sippont et Mendens (Fribourg) domicilié à
St-Maurice (Valais) _____ né à
Romont (Fribourg) _____ le trois juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Etienne Philipona, retraité C.F.F. _____ et de
Fautine née Guddriester _____
à Romont _____

2. Roud Lina - Esther _____
célibataire _____

originaire de Aigle et Yverne _____ domiciliée à
Chaux, Châtelard - Montreux _____ née à
Aigle _____ le onze avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Dionis - Emile Roud _____ et de
Fanny - Elida née Barbey, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Voegeli Théophile electricien à Montreux _____
2. Chuat Paul, appareilleur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à St-Maurice, Aigle, Yverne et Châtelard
le 12 avril, à Hauteville et Sippont le 13 avril et à Mendens le
14 avril 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

Philipona Pélucien
Esther Philipona

Les témoins :

Voegeli Théophile
Chuat Paul

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Communiqué à Hauteville, Sippont
St-Maurice et Aigle le 6-E-21

Registre des mariages A.

N^o 48
Delavy - Martin

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 26 novembre 1942 déclaré
définitif et exécutoire le 18 décembre
1942, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Dès le 18 décembre 1942
Montreux, le 7 janvier 1943

L'officier de l'état civil
E. Berthod com. au Dép.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavy Alfred
célibataire
chocolatier
originaire de Towy (Valais) domicilié à
Montreaux (Blanchet) né à
Montrey le vingt-cinq
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
André Delavy, décédé et de
Hortense née Grand
à va Blanchet

2. Martin Françoise-Lina
célibataire

originaire de Châtillon d'Oex domiciliée à
Montreaux (Blanchet) née à
Charens (Châtelard) le huit décembre
mil neuf cent un fille de
Gustave Samuel-Simont Louis Martin, décédé et de
Louise Lina née Cottier
à va Blanchet

Comme témoins :

1. Pisset Louisa concubine au Blanchet
2. Colombo Adrien chocolatier à Towy

Les publications ont eu lieu à va Blanchet le 15, à Towy et à
Châtillon d'Oex le 16 décembre 1942.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée
Certificat de la mère
Certificat de publication

Les époux :

Delavy Alfred
Delavy Françoise

Les témoins :

L^{re} Pisset
Adrien Colombo

L'officier de l'état civil :

E. Berthod

Communiqué à Towy et Châtillon
d'Oex le 6-1-43

Registre des mariages A.

N° 49
Philia - Ziem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philia Meliton
célibataire
ingénieur - chimiste
originaire de l'origine noble domicilié à
Montreux (Sanches) né à
Nigodé (Genève) le quinze/vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Gladstone Philia, décédé et de
Anna née Immanzi, à décédée

2. Ziem Marguerite - Agnès - Hermine
célibataire
étudiante en médecine
originaire de l'origine allemande domiciliée à
Louvain née à
Molson le seize/vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Joseph - Théodore Ziem, commerçant et de
Emma - Leopoldine - Agnès née Ort à Zurich

Comme témoins :

1. Dorand Charlotte, couturière à Genève
2. Challand-Ziem Elisabeth, professeur à Sausanne.

Les publications ont eu lieu à Montreux - Sanches le 19 mars et à Louvain le 21 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

- Acte de naissance de la fiancée et traduction
- copie et acte de naissance tenant lieu d'acte de naissance du fiancé
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée
- Dispense de publication en Allemagne.
- Certificat de publication
- Permis de célébration du Département de justice et Police
- Communiqué à Lausanne et à la chancellerie (S) le 9-II-21

Les époux :

Meliton Philia.
Marguerite Philia

Les témoins :

Ch. Dorand
Elisabeth Challand-Ziem

L'officier de l'état civil :

J. Puthold

selon déclaration jointe au dossier, les époux Philia - Ziem se sont présentés le 7 mai 1921 devant le Pasteur de l'église libre de Montreux pour la célébration de leur mariage religieux
Montreux le 10 mai 1921
L'Officier de l'état civil.
J. Puthold

Registre des mariages A.

N° 50

Briant - Graf

du District de Collomay... date du 11 novembre 1926... déclaré définitif et exécutoire le 14 janvier 1927... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel ... ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 11 janvier 1927

L'officier de l'état civil

[Signature]

com. au Dep.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briant Constant - Eugène célibataire

mineur

originaire de Villard - Lully domicilié à Jévy né à

Alain Frédéric Collomay le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Henri - Félix - Constant Briant, agriculteur et de

Marie - Eugénie née Despland

à Alain Frédéric Collomay

2. Graf Elisabeth

célibataire

veuve

originaire de Schwyz et Domatjura domiciliée à

Planchamp (Suisse) née à

Bisset (Suisse) le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Robert Graf, vannier et de

Anne - Marie née Stobel

à Planchamp (Suisse)

Comme témoins :

1. Piomet Edmond commissaire de police aux Planches.

2. Richard Ernst chasseur municipal aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Jévy le 15 au Sântland et à Domatjura le 16, à Villard - Lully le 17 et à Schwyz le 18 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Constant Briant Elisabeth Briant

Les témoins :

[Signatures]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Garde, Jévy Schwyz et Planches le 9-I-27

Registre des mariages A.

N^o 51.

Klingnauer - Rombach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klingnauer Otto _____
 célibataire _____
 porteur _____
 originaire de Wald (Furich) _____ domicilié à
 Montreux (Blanches) Val-Mont _____ né à
 Wald _____ le vingt-trois janvier _____
 _____ mit huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Theodor Klingnauer, employé de fabrique _____ et de
 Berta née Bollinger _____
 à Wald _____

2. Rombach Maria - Theresia _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Bollschweil (Baden) _____ domiciliée à
 Montreux (Blanches) Glin _____ née à
 Bollschweil _____ le vingt-huit septembre _____
 _____ mit huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Baldur Rombach, agriculteur _____ et de
 Walburga née Rohrmasser _____
 à Bollschweil _____

Comme témoins :

1. Winterberger Fritz, fermier à Glin _____
2. Winterberger Anna ménagère à Glin _____

Les publications ont eu lieu à Wald et aux Blanches le 1^{er} avril et
 à Bollschweil le 2 avril 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 certificat de capacité matrimoniale
 de la fiancée _____
 certificats de publication _____

Les époux :

Klingnauer Otto
 Klingnauer Maria Th.

Les témoins :

Fritz Winterberger
 Anna Winterberger.

L'officier de l'état civil :

J. Buthold

Registre des mariages A.

N° 52

Schönbächler - Reichtry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schönbächler Jacques
 divorcé de Julie - Victorine Leclère, dès le 6 octobre 1919
 manoeuvre
 originaire de Gindisteln (Schwyz) domicilié à
 Chavend (Châteland) né à
 Lausanne le vingt-quatre janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Joseph - Alpid Schönbächler, manoeuvre à Montreux et de
 Anna nie Hofer
 à défunte

2. Reichtry Marie - Lydia
 célibataire
 originaire de Feschel (Cant Valais) domiciliée à
 Chavend née à
 Villard - Bramand le sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Xavier - Etienne - Othmar Reichtry, manoeuvre sans domicile connu et de
 Julia nie Freymond
 à Charmey (Fribourg)

Comme témoins :

1. Biomet Edmond commissaire de police aux Planches.
2. Rouiller Valentin employé au tramway à Chavend.

Les publications ont eu lieu à Châteland le 20, à Gindisteln le 21 et à Feschel le 28 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Extrait du jugement en divorce du fiancé
 certificats de publication

Les époux :

Schönbächler Jacques.
 Reichtry Lydia.

Les témoins :

Biomet
 Rouiller Valentin

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Gindisteln et à Feschel
 le 10-5-21

Par jugement du Tribunal du
 District de Vevey rendu
 en date du 9 juillet 1924 déclaré
 définitif et exécutoire le 25 septembre
 1924, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à six ans, le
 délai pendant lequel les deux époux
 ne pourront contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 10 octobre 1921

L'officier de l'état civil

E. Berthold

Registre des mariages A.

No 53

Bassia - Hongler

Selon certificat joint au dossier
le mariage religieux des époux
Bassia - Hongler a été célébré à
l'Eglise Orthodoxe Grecque à
Lausanne, le 2 mai 1921
Montreux le 21 mai 1921
l'officier de l'état civil.
E. Pothol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bassia Joani (Jean) _____
célibataire _____
magasinier _____

originaire de origine grecque _____ domicilié à
Montreux (Schâteau) Grand Rue 5 _____ né à
Interlaken _____ le vingt-trois septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Stergis Bassia bijoutier _____ et de
Emma - Maria nee Permet _____
à Montreux _____

2. Hongler Lina _____
célibataire _____
couturière _____

originaire de Winterthur (Zürich) et Berneck (St Gall) domiciliée à
Villeneuve _____ née à
Winterthur _____ le trente octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Robert Hongler, fonctionnaire retraité _____ et de
Sophie nee Stössel, _____
à Villeneuve _____

Comme témoins :

1. Bassia Stergis bijoutier à Montreux _____
2. Hongler Robert, fonctionnaire retraité à Villeneuve _____

Les publications ont eu lieu à Schâteau, à Winterthur, à Berneck
et à Villeneuve le 2 mars 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept mai mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Certificat de capacité matrimoniale du
fiancé _____
Certificats de publication _____
Permis de célébration du département
de Justice et Police _____

Communiqué à Winterthur, Berneck,
Villeneuve et à la chancellerie le
10 mai 1921

Les époux :

Jean Bassia
Lina Bassia

Les témoins :

Stergis Bassia
Robert Hongler

L'officier de l'état civil :

E. Pothol

Registre des mariages A.

No 54

Weingartner - Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weingartner Nikolaus _____
 célibataire _____
 boucher - charcutier _____
 originaire de Adligenswil (Lucerne) _____ domicilié à
 Territet (Sanches) _____ né à
 Malterd (Lucerne) _____ le trente juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Jakob Weingartner, maître-boucher _____ et de
 Maria - Magdalena née Mühlbach _____
 à Malterd _____

2. Meier Maria - Karolina _____
 célibataire _____
 fille de salle _____
 originaire de Würenlingen (Argovie) _____ domiciliée à
 Bon - Port (Sanches) _____ née à
 Würenlingen _____ le dix-huit octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Jakob - Engelbert Meier à Würenlingen _____ et de
 Maria - Karolina née Meier _____
 à Sereidee _____

Comme témoins :

1. Saladin Alfred boucher à Montreux _____
2. Schmidt Bertha à Territet _____

Les publications ont eu lieu à Sanches le 11, à Adligenswil
 et à Würenlingen le 12 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication

Les époux :

J. Weingartner
 Maria Weingartner

Les témoins :

Saladin
 Bertha Schmidt

L'officier de l'état civil :

H. Buthold

Communiqué à Adligenswil et à
 Würenlingen le 10 mai 1921

Registre des mariages A.

N° 55

Tonella - Mancau née Bionda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonella Giuseppe
 veuf de Ambrosina née Bassetti, né le 27 juin 1918
 électricien
 originaire de Angera (Como, Italie) domicilié à
 Grandchamp (Seytanz) né à
 Angera le neuf novembre
 mil huit cent septante-neuf fils de
 Tomaso Tonella et de
 Luigia née Frontini
 à décidés

2. Mancau née Bionda, blanchete
 veuve de Felice Mancau, né le 30 septembre 1917
 repassende
 originaire de - Mubozzo (Motta Comuna, Italie) domiciliée à
 Montreux (Blanches) La Borderaz née à
 Premobello (Como, Italie) le vingt-sept novembre
 mil huit cent nonante-trois fille de
 Domenico Bionda, maçon et de
 Sereta née Primatella
 à Premobello

Comme témoins :

1. Bartholet Marie encassee à Montreux
 2. Marzetta Pio, électricien à Grandchamp

Les publications ont eu lieu à M. Blanches le 8, à S. Seytanz le 9, à Mubozzo le 20 et à Angera le 31 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 " " " du 1^{er} mari de la fiancée
 Certificat de publication
 Termes de célébration du Département
 de justice et police

Les époux :

Tonella Giuseppe
 Tonella Clotilde

Les témoins :

Marie Bartholet
 Pio Marzetta

L'officier de l'état civil :

J. Bartholet

Communiqué à la Chancellerie
 le 13 mai 1921

Registre des mariages A.

N° 56

Rey - Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Pierre - Victor _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de Montana (Valais) _____ domicilié à
 Val-Mont sur Territet, Planches _____ né à
 Lend (Valais) _____ le quatre avril _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix - sept _____ fils de
 Joseph - Victor Rey décédé _____ et de
 Célestine née Betsey _____
 à Lend _____

2. Genoud Aimée - Suzanne _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Chamoni (Haute - Savoie) _____ domiciliée à
 Val-Mont sur Territet _____ née à
 Martigny - Bondy (Valais) le trente - un juillet _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fille de
 Joseph Genoud décédé _____ et de
 Sophie née Roddet _____
 à Martigny - Bondy _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest huchier municipal aux Planches _____
2. Grossey Henri commis aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 11 avril et à Montana
 le 13 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize mai mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificats de publication _____
 Certificats de capacité matrimoniale
 de la femme _____

Les époux :

Rey Victor
 Aimée Gen Rey

Les témoins :

Richard
 Grossey

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Communiqué à Montana et à la
 chancellerie le 17 mai 1921

Registre des mariages A.

N° 57.
Mottet . bormamudaz nee bormamudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottet Louis _____
 célibataire _____
 postillon _____
 originaire de Hemiez _____ domicilié à
 Montreux (Châtelard), avenue des Alpes 98 _____ né à
 Hemiez _____ le neuf mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Jacques . Louis Mottet _____ et de
 Emma nee Meyhan _____
 à décidé _____

2. bormamudaz nee bormamudaz, Rosa _____
 veuve de Henri bormamudaz, dès le 5 avril 1920. _____

originaire de Trey _____ domiciliée à
 Montreux (Châtelard) _____ née à
 Trey _____ le huit juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Louis bormamudaz, décédé _____ et de
 Eugénie nee Desarzens _____
 à Trey _____

Comme témoins :

1. Jacquesson Eugène postillon à Lansanne _____
2. Burret Charles facteur postal à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 29 avril, à Hemiez
 le 30 avril et à Trey le 2 mai 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 + acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 suran Vol 16 fol. 72 n° 61 _____
 Certificat de publication. _____

Les époux :

Louis Mottet.
 Rosa Mottet.

Les témoins :

Jacquesson Eugène
 Charles Burret

L'officier de l'état civil :

R. Burret

Communiqué à Granges et à Trey
 le 17 mai 1921

Registre des mariages A.

N^o 58

Colombo - Linty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colombo Henri - Frédéric

célibataire

confiseur

originaire de Breggio di Bastero (Como, Italie) domicilié à
Montreux (Château) rue du Marché 23 né à
Vevey le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis - Dominique Colombo, décédé et de

Jenny - Alice - Elida née Chappuis
à Vevey

2. Linty Marie - Aline

célibataire

originaire de Balsaravanche (Tum, Italie) domiciliée à
Montreux (Blanches) née à
Balsaravanche le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Alémeint Linty, maçon à Billenve (Aoste) et de

Victorine née Chabod
à Montreux

Comme témoins :

1. Hawry Emile, mouleur à Vevey

2. Desobres Fritz, ouvrier de ville à Vevey

Les publications ont eu lieu au Château et aux Blanches le 7
janvier à Breggio di Bastero le 23 janvier et à Balsaravanche
le 30 janvier 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication
Permis de célébration du Département
de justice et Police

Les époux :

Henri Colombo
: Alice Colombo

Les témoins :

E. Hawry
Fritz Desobres

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Registre des mariages A.

N° 59
Hausermann et Gros née Schachtelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hausermann Jean - Albert
celibataire
Directeur des Pompes Funèbres
originaire de Egliswyl (Argovie) domicilié à
Montreux (Château) Grand'Rue, 74 né à
Lausanne le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Jean Hausermann, décédé et de
Anne née Stikles
à Lausanne

2. Gros née Schachtelin Marguerite - Elsie dite Daisy
veuve de Edmond - John - Louis Gros, dès le 25 juillet 1918
originaire de Genève (Champagnais) domiciliée à
Lausanne née à
Jouannes le vingt-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze
fille de
Charles - Arnold Schachtelin, décédé et de
Séa née Triche
à Genève

- Comme témoins :

- 1. Genton Emile, commerçant à Lausanne
- 2. Sen Fritz, commerçant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châteland le 20, à Egliswyl et à
Champagnais le 21 et à Lausanne le 22 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
Certificats de publication

Les époux :

J. Hausermann
Daisy Hausermann

Les témoins :

Elmentier
Fritz Sen

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 500 f. d.

Communiqué à Egliswyl, Genève
(Bureau cantonal) et Lausanne
le 17 mai 1921.

Registre des mariages A.

No 60

Hill - Turin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hill Victor Emile _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Sainte - Croix _____ domicilié à
 Pertuis sur Montreux (Châteland) _____ né à
 Charnoz (Châteland) _____ le neuf avril _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix - huit _____ fils de
 Gustave - Auguste Hill, manoeuvre _____ et de
 Louise - Augusta née Schwenter _____
 à Pertuis _____

2. Turin Marceline - Bernadette _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Bollombey - Muraz (Valais) _____ domiciliée à
 Montreux (Blanches) _____ née à
 Muraz _____ le quatorze octobre _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf _____ fille de
 Armand Turin, agriculteur _____ et de
 Isaline née Turin _____
 à Bollombey - Muraz _____

Comme témoins :

1. Hill Gustave, manoeuvre à Pertuis _____
 2. Aubert Marcellin, employé de commerce à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châteland, aux Blanches, à St. Croix,
 aux Granges de St. Croix et à Muraz le 15 avril 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mai mil neuf cent vingt - un.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 certificats de publication _____

Les époux :

Hill Victor
 Marceline Hill

Les témoins :

Hill Gustave
 Aubert

L'officier de l'état civil :

J. Puthod

Communiqué à St. Croix, à la Chapelle
 et à Muraz le 17-5-21

Registre des mariages A.

N° 61.
Perret - Raggi

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 19 février 1931 déclaré définitif et exécutoire le 25 mai 1931, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé deux ans, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage. le 25 mai 1931
Montreux, le 30 mai 1931
Officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Josef - Wilhelm _____
célibataire _____
coiffeur _____
originaire de Kels (St. Gall) _____ domicilié à
Montreux (Château) Suisse _____ né à
Kels _____ le dix-sept mai
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de
Robert Perret, décédé _____ et de
Maria - Martha née Schmon _____
à Evenda (Glarus) _____

2. Raggi Ammannata - Maria _____
célibataire _____
originaire de Russo (Tessin) _____ domiciliée à
Montreux (Château) précédemment à Briddago (Tessin) _____ née à
Briddago (Tessin) _____ le huit mai
_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Pavlo Raggi, journalier _____ et de
Rosa née Raggi _____
à Briddago _____

Comme témoins :

1. Estoppey Georges agent de police aux Ranches _____
2. Cosamony Henri commis aux Ranches _____

Les publications ont eu lieu à Kels et au Château le 22 avril, à Russo le 23 avril et à Briddago le 7 mai 1931 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mai mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés _____
- Contentement des parents de la femme _____
- Certificats de publication _____

Les époux :

Perret Wilhelm
Perret Marie

Les témoins :

G. Estoppey
Cosamony

L'officier de l'état civil :

J. Puthod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à Kels, Russo et Briddago le 26 mai 1931

Registre des mariages A.

N° 62.

Mousson - Gruber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mousson Ami - Edmond
 célibataire
 porteur
 originaire de Charvonne domicilié à
 Ghon (Planches - Montoux) né à
 Charvonne le quatre décembre
 mil huit cent vingt - huit fils de
 Charles - Louis Mousson et de
 Sophie née Schneeberger
 à décès.

2. Gruber Anna - Anna
 célibataire
 fille de salle
 originaire de St^e Doménas (Groland) domiciliée à
 Palézieux née à
 Schmiten (Groland) le dix-neuf mai
 mil huit cent vingt - neuf fille de
 Johannes Gruber, peintre et de
 Anna née Sprecher
 à Schmiten

Comme témoins :

1. Volet Jeanne ménagère à Charvonne
2. Pinget Marthe, ménagère à Charvonne

Les publications ont eu lieu aux Planches le 29 avril, à Palézieux et
 à St^e Doménas le 30 avril et à Corsier le 2 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montoux, le vingt-un mai mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication

Les époux :

Ami Mousson
 Anna Mousson.

Les témoins :

Jeanne Volet
 Marthe Pinget.

Officier de l'état civil :

J. Balthaz.

Registre des mariages A.

N° 63.

Cordey. Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey Charles - François _____
 célibataire _____
 mécanicien _____

originaire de Lutry _____ domicilié à
 Territet (Planches) _____ né à
 Lausanne _____ le trente-un mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de
 Charles Cordey caporal de gendarmerie _____ et de
 Philippine née Grandchamp _____
 à Gimet _____

2. Borloz Emma - Alice _____
 célibataire _____

originaire de Noville, Remoré, Roche et Ormont-dessous _____ domiciliée à
 Neytance _____ née à

Neytance _____ le cinq avril _____
 _____ mil neuf cent vingt _____ fille de

Louis - Gustave Borloz facteur - postal _____ et de
 Anna - Alice née Payot _____
 à Neytance _____

Comme témoins :

1. Zbinden Gustave journaliste à Territet _____
 2. Beguin Aurélie à Territet _____

Les publications ont eu lieu à xx Planches à Neytance et à Ormont-
 dessous le 7 mai à Lutry à Noville à Remoré et à Roche
 le 9 mai 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement des parents de la fiancée
 Certificats de publication _____

Les époux :

Charles Cordey
 Emma Cordey

Les témoins :

Aurélien Beguin
 Zbinden

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Communiqué à Lutry Nellenstein et
 Ormont-dessous le 21-5-21

Registre des mariages A.

No 64.

Moimat - Giovanna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moimat Louis - Jean - Marie
célibataire
hôtelier

originaire de Planches - Montreux domicilié à
Montreux (Planches) né à
Bon-Port (Planches) le treize avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Louis Moimat, hôtelier et de
Sophie - Joséphine née Durigniat
à Montreux

2. Giovanna Marguerite
célibataire

originaire de Châteland - Montreux domiciliée à
Montreux (Châteland) née à
la Rouvenaz (Châteland) le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Jean - Georges Giovanna, négociant et de
Ida née Lang
à Montreux

Comme témoins :

1. Kovar Oscar, entrepreneur à Montreux
2. Aubert Camille agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches et au Châteland
le 9 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

L. Moimat
M. Moimat

Les témoins :

M. Kovar
C. Aubert

L'officier de l'état civil :

H. Bachelard

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par Jugement du Tribunal civil de
Lyon (Rhône France) 1^{re} chambre rendu
en date du 15 avril 1935 déclaré
définitif et exécutoire le même jour.
Le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l'...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 17 mai 1936
L'officier de l'état civil
H. Bachelard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 165

Alt - Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Alt Gottlieb
célibataire
vaucher

originaire de Utzenstorf (Romans) domicilié à
Mont-Fleuri sur Trossy (Fribourg) né à
Maconens Fribourg le seize février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Edouard Alt agriculteur et de
Anne-Marie née Pöschel

à Pusblingen (Argovie)

2. Favre Béatrice
célibataire

femme de chambre
originaire de Chandolin et Chippis (Valais) domiciliée à
Mont-Fleuri sur Trossy née à
Sierre le six mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Louis Favre charpentier à Chandolin et de
Angelique née Balaz

à décedée

Comme témoins :

- 1. Brechtbühl Fritz fondeur à Oberburg (Romans)
- 2. Herzog Fritz chauffeur à Hallbach (Argovie).

Les publications ont eu lieu à Utzenstorf aux Fribourgoises et à
Chippis le 7 mai et à Chandolin le 9 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-sept mai mil neuf cent
vingt-un.

Pièces déposées :

Certes de mariage des fiancés
Certificat de publication

Les époux :

Alt Gottlieb
Alt Béatrice

Les témoins :

Fritz Brechtbühl
Herzog Fritz

L'officier de l'état civil :

S. Rothold

Communiqué à Utzenstorf, Chandolin
et Chippis le 6 juin 1921

Registre des mariages A.

No 66

Aubert - Will

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Marinus _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de St Planches (Montreux) _____ domicilié à
 Montreux (Châtelard / Avenue des Alpes 62) _____ né à
 Perlet (Châtelard) _____ le neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Pierre-Louis Aubert, décédé _____ et de
 Elie-Rosalie née Crosat _____
 à Montreux _____

2. Will Louise _____
 célibataire _____
 repassante _____
 originaire de Sainte-Croix _____ domiciliée à
 Perlet (Châtelard) _____ née à
 Vevey _____ le vingt-sept juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Gustave-Auguste Will, manoeuvre _____ et de
 Louise-Augusta née Schwenter _____
 à Perlet _____

Comme témoins :

1. Will Victor employé communal, à Vernier _____
2. Cotandry Henri, comptable aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches, au Châtelard, à
 St Croix et aux Granges de St Croix, le 7 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit mai mil neuf cent
 vingt-un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publications _____

Les époux :

Marinus Aubert
 Louise Will

Les témoins :

Victor Will
 Blouard

L'officier de l'état civil :

L. Berthold

Communiqué à St Croix et aux
 Granges de St Croix le 2 juin 21

Registre des mariages A.

N° 67.

Bignons - Maillefer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignons Gustave - Armand _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Paudion _____ domicilié à
 Ormont-dessous _____ né à
 Orbe _____ le quinze janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Louis - Alfred Bignons _____ et de
 Louise ne Picaud _____
 à décider _____

2. Maillefer Josephine _____
 célibataire _____
 originaire de Lignerolle et Ballaigues _____ domiciliée à
 Charent Châtelard _____ née à
 Saillard river Lignerolle le vingt-quatre janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Jules - Edgar Maillefer, docteur _____ et de
 Marie - Clara ne Herby _____
 à Saillard river Lignerolle _____

Comme témoins :

1. Bignons Ernest, instituteur à Le Sarnoz _____
2. Maillefer Pierre, cultivateur à Charent _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, à Ballaigues
 et à Lignerolle le 24, au Châtelard le 25 et à
 Paudion le 27 avril 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

G. Bignons
 J. Bignons

Les témoins :

Bignons Ernest
 J. Maillefer

L'officier de l'état civil :

J. Rothelin

Communiqué à Paudion, Ormont-
 dessous, Lignerolle et Ballaigues
 le 11 juin 1921

Registre des mariages A.

N° 68.

Flickiger - Montangeron
né Florid

Par jugement du Tribunal de
District de Lausanne rendu
en date du 22 novembre 1945 déclaré
définitif et exécutoire le 4 décembre
1945, le mariage inactif ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à 2000 fr. le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

(1) dès le 4 décembre 1945
Montreux, le 22 décembre 1945.

L'officier de l'état civil

H. Rothol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flickiger Louis
célibataire
employé postal
originaire de Huttwil (Berne) domicilié à
Chexbres, précédemment à Tribourg né à
Schandonne le seize juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri Louis Auguste Flickiger et de
Julie Louise née Amstein
à Schandonne.

2. Montangeron née Florio, Marguerite-Marie-Joséphine
veuve de Constantino Onorato-Michel Montangeron, déc. le 23
juin 1918.
originaire de Lurino (Pella), Italie domiciliée à
Chailly (Châtelard - Montreux) née à
Chailly le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
François-Benjamin Florio, sergent et de
Emma née Bergomini
à Chailly.

Comme témoins :

1. Reinard Ernest, huissier municipal aux Planches
2. Estoppey Georges, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Tribourg le 12 novembre, à Huttwil
et au Châtelard le 13 novembre 1945, et à Lurino les
2 et 10 avril 1946.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Louis Flickiger
Marguerite Flickiger

Les témoins :

Richard
G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

H. Rothol

Communiqué à Huttwil, Chexbres
Tribourg et à la Chancellerie
le 4 juin 1946

Registre des mariages A.

N° 69
Senn - Haber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senn Ernst - Emil
celibataire
porteur d'hôtel
originaire de Liestal (Pâle - campagne) domicilié à
Montreux (Château) né à
Rorschach (S. Gall) le trois mars
mil huit cent nonante - six fils de
Jakob - Emil Senn, mécanicien à Lave et de
Maria née Hätkenschwiler, décédée
à

2. Haber Nina
celibataire
originaire de Liesen (Norme) domiciliée à
Montreux (Planches) née à
Liesen le vingt - sept octobre
mil huit cent nonante - quatre fille de
Jakob - Haber, tailleur et de
Rosina née Hoffmann
à Liesen

Comme témoins :

- 1. Leuenberger, Frédéric, hôtelier à Montreux
- 2. Holzer Théophile, chauffeur à Montreux

Les publications ont eu lieu au Château et aux Planches
le 9 mai, à Liestal et à Oberwilbach pour Liesen
le 10 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux juin mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Cetel de mariage des fiancés
certificat de publication

Les époux :

E. Senn - Haber
M. Senn

Les témoins :

Leuenberger
Holzer Théophile

L'officier de l'état civil :

R. Barthold

Communiqué à Liestal et à Oberwilbach le 4 juin 1921

Registre des mariages A.

N° 70

Vigne - Kalbfuss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vigne Emile _____
 célibataire _____
 journaliste _____
 originaire de Lallenoire, Haute-Savoie _____ domicilié à
 Montreux, Châblard, précédemment à Genève (Plampolain), né à
 aux Eaux-Vives, Genève, le huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Pierre Vigne, décédé _____ et de
 Jeanne-Henri Prand _____
 à Genève _____

2. Kalbfuss Berthe-Herminie _____
 divorcée de Jules Marguin, du 5 juin 1917 _____
 carbonnière _____
 originaire de Gudrefin _____ domiciliée à
 Montreux, Châblard _____ née à
 Clarent _____ le sept mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Henri-François Kalbfuss charpentier _____ et de
 Constance née Hurlod _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Kalbfuss Henri charpentier à Montreux _____
2. Jomini Oscar, employé de commerce à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châblard, à Plampolain et à
 Gudrefin le 7 juin 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement de la mère du fiancé
 Acte de décès du père du fiancé
 Acte de 1^{er} mariage de la fiancée
 avec mention des divorces
 Certificats de publication
 Certificat de conseil matrimonial du fiancé
 Permis de célébration du département
 de Justice et Police
 Communiqué à la Chancellerie, au
 Bureau Cantonal à Genève et à
 Gudrefin le 7 juin 1921

Les époux :

Emile Vigne
 Berthe Vigne

Les témoins :

H. Kalbfuss père
 Jomini

L'officier de l'état civil :

L. Puchat

Registre des mariages A.

N° 7.
Perna - Clivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perna Giovanni - Maria
veuf de Angela ne Turati, dit le 26 août 1912.
laveur
originaire de Greco Albanese (Alban, Italie), domicilié à
aux Avantts sur Montreux (Schâteland) né à
Greco Albanese le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Francisco Perna, decédé et de
Bereta nee Rotti
à Greco Albanese

2. Clivaz Marie - Euphrasie
célibataire
femme de chambre
originaire de Randogne (Coblenz), domiciliée à
aux Avantts née à
Randogne le trente juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Pierre Clivaz, decédé et de
Elisabeth nee Vost
à Randogne

Comme témoins :

- 1. Foggi Giuseppe, jardinier aux Avantts
- 2. Palmer Jules, jardinier aux Avantts

Les publications ont eu lieu à Schâteland le 15 mars à Ran-
dogne le 17 mars et à Greco-Albanese le 1^{er} mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Acte de dissolution de mariage de la femme de femme
- Certificats de publication
- Permis de libération du départe-
ment de Justice et Police

Les époux :

Perna Gianni
Perna Maria

Les témoins :

Foggi Giuseppe
Jules Palmer

L'officier de l'état civil :

E. Benthald

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Randogne et à la
Chancellerie le 7 juin 1921

Registre des mariages A.

N° 72

Thommen - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thommen Heinrich
 divorcé de Renée - Angèle - Bertha Commet dès le 23 mars 1917
 chauffeur
 originaire de Bâle et Siegfes (Bâle - campagne) domicilié à
Genève né à
Bâle le vingt sept juin
 mil huit cent vingt cinq fils de
Heinrich Thommen et de
Bertha née Berner
 à decidés

2. Chevalley Léona - Bertha
 célibataire
 couturière
 originaire de St. Gingolph (Valais) domiciliée à
Montreux (Schickland) née à
Orion (Schickland) le vingt-neuf mai
 mil huit cent vingt-cinq fille de
Emile Chevalley employé et de
Marie - Georgine née Horny
 à Montreux

Comme témoins :

1. Chevalley Adrien, vannerie à Montreux
2. Chevalley Emile, typographe à Montreux

Les publications ont eu lieu à Genève le 17 mai 1921, à Bâle à Siegfen, à St. Gingolph et à Montreux, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quatre juin mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Certificats de publication

Les époux :

Henry Thommen
Bertha Chevalley

Les témoins :

Chevalley Adrien
Emile Chevalley

L'officier de l'état civil :

H. Berthold

Le jugement du Tribunal de 1^{re} instance
 du Canton de Genève
 en date du 10 juillet 1921
 définitif et exécutoire le 1^{er} septembre
 1921, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an, le
 délai pendant lequel l'_____
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 24 septembre 1921
 L'officier de l'état civil
H. Berthold Com. - sup.

Communiqué à Bâle, Siegfen, St. Gingolph et Genève le 7-12-21

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 73
Le Mesurier - Davidson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le Mesurier Edwin - Philip
divorcé de Ghardys - Emily - Mary née Phillips, daté le 29 novembre 1920.
Major dans l'Armée Britannique
originaire de origine anglaise domicilié à
Londres né à
Saint Ouen, Ile de Jersey le trente - un juillet
mil huit cent quatre - vingt
fils de
Edmond Le Mesurier fermier à Jersey et de
Maria Jane née Le Grestley
à Steirdée.

2. Davidson Charlotte - Frances
célibataire
originaire de origine anglaise domiciliée à
Londres en séjour à Colarons, Schateland, - née à
Colarons Comté de Worcester, le treize mai
mil huit cent quatre - vingt - six fille de
William John Davidson, dévot et de
Charlotte Sarah née Gattidy
à Colarons.

Comme témoins :

- 1. Davidson J. Carleton rentier à Jersey
- 2. Richard Emus Fustier municipal aux Flanchet.

Les publications ont eu lieu à u Schateland le 19 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze juin mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Copie du jugement en divorce de fiancé
- Certificat de absence matrimoniale - de des fiancés.
- Certificat de publication.
- Permis de célébration du département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie (?)
le 14 - II - 21

Les époux :

E. P. Le Mesurier
Ch. Le Mesurier.

Les témoins :

J. Carleton Davidson
R. Richard

L'officier de l'état civil :

J. Ruchat

Imprimerie Vaudouise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 74
Boetiger - Harro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boetiger Frederic - Wilhelm _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de Unterstockholz, Bienne _____ domicilié à
 Montreux (Planches) _____ né à
 Grandval (Bienne) le six juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
 Frederic Boetiger _____ et de
 Anna - Maria nee Friberg Haus _____
 à dévot _____

2. Harro Léonie - Rose _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Champignon, Fribourg, _____ domiciliée à
 Montreux (Planches) _____ née à
 Ponthaux (Fribourg) le trois janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Louis Harro _____ et de
 Delphine nee Bessi _____
 à dévot _____

Comme témoins :

1. Ochsenbein Adolf, ébéniste à Montreux _____
2. Filleux Ernest, cafetier, à Glion _____

Les publications ont eu lieu à Champignon le 21 aux Planches le 21
 et à Lansenthal le 22 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication _____

Les époux :

Boetiger Frederic
 Boetiger Léonie - Rose

Les témoins :

Ochsenbein Adolf
 Filleux Ernest

L'officier de l'état civil :

H. Buthold

Communiqué à Lansenthal, à Champignon le 21-V-21

Registre des mariages A.

N° 75.

Béguin - Sourvoisier - Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin François
divorcé de Marie-Julie Suter, daté le 7 janvier 1920
(appareilleur)

originaire de St-Léger-la-Chaux _____ domicilié à
Blarent (Châtelard), précédemment à Lausanne né à
Pérey _____ le quatre juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Jules-François-Alexis Béguin, décédé _____ et de
Louise-Françoise née Sautter _____
à Oliger _____

2. Sourvoisier-Clément, Clémentine-Louise _____
célibataire _____
cuisinière _____

originaire de Monthorod et du Loch _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bully sur Morges _____ le six octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
Jules-Henri Sourvoisier-Clément, décédé _____ et de
Fanny Koret née Berquer _____
à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Schaubert Madeleine, sans profession à Lausanne
2. Restorer Hélène, appareilleuse à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 4 mai, à St-Léger,
Lausanne, Monthorod et le Loch le 6 mai 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monthorod, le vingt juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de 1^{er} mariage du fiancé
avec mention du divorce. _____
Certificat de publication. _____

Les époux :

F. Béguin

C. Sourvoisier

Les témoins :

M. Schaubert

H. Restorer

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Communiqué à St-Léger, Lausanne
le trois et quatre le 22 juin 1921

Registre des mariages A.

N° 76.
de Ribaupierre - Rebolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Ribaupierre André _____
célibataire _____
violoniste _____
originaire de Grandton _____ domicilié à
Charent ^{Châtelard} _____ né à
Charent _____ le vingt neuf mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt - trois _____ fils de
Eugène - Jean - Luc de Ribaupierre, horticulteur et de
Emma née Gay _____
à Charent _____

2. Rebolier Elisabeth _____
célibataire _____
originaire de St. Jean - du Gard (Gard, France) domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey _____ le huit septembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fille de
Annette Rebolier, d'origine _____ et de
Juste - Charlotte née Gay _____
à Grandris (Rhône, France) _____

Comme témoins :

1. de Vallière Hermann, rentier à Tard _____
2. de Ribaupierre Emile, horticulteur à Charent _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 2 juin, à Grandton
à Vevey le 3 juin 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

bonheur, le vingt - sept juin mil neuf cent vingt - un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de la mère de la fiancée
Acte de décès du père " " "
Certificat de publication _____
Certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée _____

Les époux :

André de Ribaupierre
Elisabeth de Ribaupierre

Les témoins :

H. de Vallière
E. de Ribaupierre
J. Rebolier
L'officier de l'état civil :
R. Rothold

Communiqué à Grandton, Vevey s.o.
la Chaux-de-Fonds le 29 6 21

Registre des mariages A.

N° 77
Buffoni - Frapolli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffoni Giuseppe - Arturo
célibataire
maçon
originaire de Laverno (Bergamo, Italie) domicilié à
Montreux (Plaines Ruelle de la Braye) né à
Laverno le vingt octobre
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Giovanni Buffoni et de
Bereta ne Bartama
à Laverno

2. Frapolli Angiolina
célibataire
blanchisseuse
originaire de Scareglia (Tessin) domiciliée à
Montreux (Plaines La Borraz) née à
Scareglia le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de
Angelo Frapolli, maçon et de
Maria ne Ciampama
à Scareglia

Comme témoins :

- 1. Guerari Louis, ébéniste à Montreux
- 2. Guerari Pierre, mécanicien à Montreux

Les publications ont eu lieu à Scareglia et aux Plaines,
le 25 mars et à Laverno le 17 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat d'état libre du fiancé
- Certificat de publication
- Permis de célébration du départe-
ment de justice et Police.

Les époux :

Buffoni Arturo
Buffoni Angiolina

Les témoins :

Guerari Louis
Guerari Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Scareglia et la
Chambrière le 1^{er} 21.

Registre des mariages A.

N° 71.

Bieri - Zimmermann née Graf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri Ernst _____
 célibataire _____
 employé h. o. d. _____
 originaire de Schanquan (Preme) _____ domicilié à
 Charent (Schätelard) _____ né à
 Unterlangenegg (Preme) le douze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 Christian Bieri, charbon _____ et de
 Anna-Elisabeth née Peter _____
 à Opfligen b. Kiesen _____
2. Zimmermann née Graf Bertha _____
 veuve de Christian Zimmermann, déc. le 29 novembre 1918
 couturière _____
 originaire de Wattenwil (Preme) _____ domiciliée à
 Int (Preme) _____ née à
 Int _____ le huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Friedrich Graf _____ et de
 Bertha née Guggler _____
 à décedés _____

Comme témoins :

1. Graf Hans, ingénieur à Int. _____
 2. Paul Peter, électricien à Saas. _____

Les publications ont eu lieu au Schätelard, à Schanquan et
 à Int le 11 et à Wattenwil le 16 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage des fiancés
 Certificats de publication _____

Les époux :

Bieri Ernst
 Bertha Bieri.

Les témoins :

Hans Graf
 Paul Peter.

L'officier de l'état civil :

C. F. Böhler

Communiqué à Schanquan, Wattenwil
 et Int le 8th 21

Registre des mariages A.

N° 79

Alblas - Rehbock

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Alblas René - Adrien - Georges _____
celibataire _____

secrétaire à la Police des étrangers _____

originaire de Leyboux _____ domicilié à

Berne, Mittelstrasse 61 _____ né à

Leyboux _____ le vingt-quatre septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Alblas Adrien, hôtelier _____ et de

Marguerite - Louise née Rohring _____

à décidé _____

2. Rehbock Hélène - Marie _____
celibataire _____

originaire de Königsberg (Prusse) _____ domiciliée à

Blarant (Châtelland) _____ née à

Bon-Port (Planches) le vingt-quatre décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Rehbock August - Hermann, médecin à Blarant et de

Marie - Louise née Witz _____

à décidé _____

Comme témoins :

1. Engelmann Théodore, pasteur à Ferrières _____

2. Rehbock Jeanne, à Ferrières _____

Les publications ont eu lieu à Berne le 20, à Leyboux le 21 et
au Châtelland le 22 avril 1921 (Dépense de publication
à Königsberg accordée par la direction de Police de Berne.)Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lebens le quatre juillet mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Certificat de publication - _____

Les époux :

R. D. Alblas.

H. Rehbock

Les témoins :

T. E. Engelmann _____

J. Rehbock _____

L'officier de l'état civil :

J. Buehler _____

Communiqué à Berne et à la Chan-
-cellerie le 1^{er} 11 21.

Registre des mariages A.

N^o 80
Ponki - Montaneros

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ponki Celestin - Antoine _____
celibataire _____
employé au tramway _____
originaire de Lugnone (Novare, Italie) _____ domicilié à
Chermes sur Montreaux (Schwyzland) _____ né à
Berlik Schwyzland le neuf octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Joseph Ponki, decédé _____ et de
Adelaide nee Lorenzetti _____
à Chermes _____

2. Montaneros Marie - Thérèse _____
celibataire _____
couturière _____
originaire de Curino (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Curino _____ née à
Pex, Schwyzland _____ le vingt novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Quintin Montaneros coblonnier _____ et de
Baptistine - Marie nee Oglietti, _____
à Veyrier _____

Comme témoins :

1. Montaneros Alexandre electricien à Veyrier _____
2. Montaneros Jules, typographe à Veyrier _____

Les publications ont eu lieu à Schwyzland le 6 avril, à
Lugnone et à Curino le 1^{er} mai 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le huit juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
certificat d'état libre
certificat de publication
permis de célébration du Département
de Justice et Police _____

Les époux :

Ponki Celestin
Ponki Marie

Les témoins :

A. Montaneros
J. Montaneros

L'officier de l'état civil :

H. Busschold

Communiqué à la brasserie (2),
le 8/7/21.

Registre des mariages A.

N^o 81.
Golay - Rubillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Ernest
veuf de Suzanne - Henriette née Bourgeois, d^e le 18 juin 1919
rentier

originaire de Lohent domicilié à
Montreux Châtelard / Grand Rue 7⁺ né à
Moros le trente janvier
_____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
Sophie - Anne - Marie Golay, décédée _____ et de

2. Rubillon Louise - Tanny
célibataire

originaire de Belmont sur Yverdon domiciliée à
Montreux Châtelard _____ née à
Lausanne _____ le dix-sept mars
_____ mil huit cent soixante-quinze _____ fille de
Louis - Charles - André Rubillon, décédé _____ et de
Ardèle - Marie - Louise nee Poyot _____
à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Guenard John, secrétaire municipal aux Planches
2. Richard Ernest, hutter municipal aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard et au Sentier le 28,
au Prassins et à Belmont le 29 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze juillet mil neuf cent
vingt-un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
L'acte de décès de la femme du
fiancé est au vol. 15 fol. 147 n^o 125
Certificats de publication _____

Les époux :

E. Golay
L. Golay

Les témoins :

J. Guenard
E. Richard

L'officier de l'état civil :

J. Ruchheld

Par jugement du Tribunal de
Sion de Vevy rendu
en date du 12 septembre 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 7 novembre
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 21 novembre 1921.

L'officier de l'état civil

J. Ruchheld

Communiqué à Belmont, au Prassins
et au Sentier le 21 et 22.

Registre des mariages A.

N^o 12.
Goldberger - Goldberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goldberger Manfred _____
célibataire _____
avocat _____
originaire de Berlin (Prusse) _____ domicilié à
Berlin, en séjour à Montreux (Suisse), _____ né à
Berlin _____ le deux juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
Heinrich Goldberger, veuve _____ et de
Friederike née Wehalky _____
à Berlin _____

2. Goldberger Renée - Amélie _____
célibataire _____
originaire de Berlin _____ domiciliée à
Montreux (Suisse), _____ née à
Zürich _____ le dix-huit juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Felix Goldberger _____ et de
Jacqueline - Caroline née Bone _____
à Montreux _____

Comme témoins :

1. Goldberger Felix, rentier à Montreux _____
2. Goldberger Henry, Administrateur à Paris _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 3 et à Berlin - Schöneberg
le 11 juin 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-et-un _____

Pièces déposées :

Cartes de mariage des fiancés _____
Certificats de capacité matrimoniale
des fiancés. _____
Certificats de publication _____
Autorisation du Département de
Justice et Police _____

Les époux :

Manfred Goldberger
Renée Goldberger

Les témoins :

Felix Goldberger
Henry Goldberger
Officier de l'état civil :
H. Berthold

Communiqué à la Chancellerie le 21/07/21

Registre des mariages A.

N° 83
Gilliamond - David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliamond Frédéric - Jules _____
 célibataire _____
 employé de banque _____
 originaire de Combremont-le-Grand _____ domicilié à
 Villeneuve _____ né à
 Combremont-le-Grand le six mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 Bonshant - Ami Gilliamond, décedé _____ et de
 Hélène née Seccovel _____
 à Villeneuve _____

2. David Marguerite - Henriette _____
 célibataire _____
 garde-marchés _____
 originaire de Guilly (Loiret, France) _____ domiciliée à
 Territet (Planches-contreux), précédemment à Leyzin née à
 Schâlehard, contreux le vingt-deux novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 François - Alexandre David, marchand - pédicure et de
 Emma - Hélène née Mayor _____
 à Territet _____

Comme témoins :

1. David Alexandre marchand-pédicure à Territet
2. Michaud Louis, sans profession, à Territet

Les publications ont eu lieu à Villeneuve et à Combremont-le-Grand le 19 juin, à Leyzin et aux Planches le 20 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Contreux, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Gilliamond
M. Gilliamond

Les témoins :

A. David
L. Michaud

L'officier de l'état civil :

H. Rotholl

Registre des mariages A.

No 84

Ponvin - Tummel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ponvin François - Henri _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de Montana (Télab) _____ domicilié à
 Glion (Blanchet), précédemment à Genève (Eaux-Vives) né à
 Montana _____ le trois février _____
 _____ mil huit cent nonante - huit _____ fils de
 Pierre - Joseph Ponvin, cultivateur _____ et de
 Eugénie née Bordonier) _____
 à Montana _____

2. Tummel Sophie - Emile _____
 célibataire _____
 repassante _____
 originaire de Schiffheim (Luzerne) _____ domiciliée à
 Baux (Blanchet), précédemment à Montana _____ née à
 Baux _____ le onze janvier _____
 _____ mil huit cent nonante - huit _____ fille de
 Gottlieb - Séverin Tummel, decédé _____ et de
 Louise - Elise née Wicky _____
 à Montana _____

Comme témoins :

1. Wicky Auguste, vigniculteur à Baux _____
2. Frigerio Charles, vigniculteur à Glion _____

Les publications ont eu lieu aux Blanchet, à Schiffheim et aux Eaux-Vives le 21 et à Montana le 22 juin 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication
(L'acte de naissance de la fiancée est au Vol. 10, fol. 199, n. 10.)

Les époux :

Henri Ponvin
Emilie Borewei

Les témoins :

Auguste Wicky
Charles Frigerio fils

Officier de l'état civil :

H. Borewei

Communiqué à Montana, Schiffheim et Genève, le 30 et 21

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal Cantonal et Cour de Cassation du Canton du Valais rendu en date du 11 décembre 1920 déclaré définitif et exécutoire le 11 mars 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel la défenderesse ne pourra... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 27 septembre 1922

L'officier de l'état civil

H. Borewei Com. au Supr

Registre des mariages A.

N° 15
Mury - Hoos

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 20 juin 1929 déclaré
définitif et exécutoire le 24 septembre
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les conjoints
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

(1) du 24 septembre 1929
Montreux, le 9 novembre 1929

L'officier de l'état civil

H. B. B.
en a délégué

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury Jean - Auguste - Charles
célibataire
agriculteur

originaire de Châteland - Montreux domicilié à
Montreux (Châteland) le Chêne, 7 né à

Chêne (Châteland) le douze février
mil huit cent soixante dix-huit fils de
Jean - Auguste - Charles Mury et de

Marie - Louise - Marguerite née Joffé
à décidé

2. Hoos Marie - Clémentine - Louise
célibataire

originaire de Ayent Valais domiciliée à
Leyrin née à

Ayent, village de Luc le dix-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jérôme Hoos, décidé et de
Marie - Louise ne Horard

à Ayent

Comme témoins :

1. Ascanelli Jaquet manœuvre aux Flamets
2. Loma André, cafetier au Chêne

Les publications ont eu lieu à Châteland le 6, à Leyrin le 7
et à Ayent le 9 juillet 1929.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

Aug Mury
Clémentine Mury

Les témoins :

Jacques Paguelli
André Loma

L'officier de l'état civil :

H. B. B.

Communiqué à Ayent et à Leyrin le
2 août 1929.

Registre des mariages A.

N°

Rouge - Polomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge Gustave - Marie - Emile _____
 célibataire _____
 employé au tramway _____
 originaire de Lutry et Fôrel _____ domicilié à
 Charent (Château), _____ né à
 Trévet Châtehard, le vingt-neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Charles - Louis Rouge, décédé _____ et de
 Amantine - Maria née Ferrer _____
 à Charent _____

2. Polomey Jeanne - Gabrielle _____
 célibataire _____
 repatriée _____
 originaire de St. Léger - la Chêsoze _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Château de Honay _____ le vingt-un février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Jacques - Charles - Antoine Polomey, jardinier à Vevey et de
 Louise - Jenny née Bovey _____
 à deudor _____

Comme témoins :

1. Rahud Ann, employé au tramway, à Charent _____
2. Kurland Paul, employé au tramway à Charent _____

Les publications ont eu lieu à Châtehard, à Lutry, Fôrel
 St. Léger et Vevey le 5 juillet 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six août mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication _____

Les époux :

G. Rouge
 G. Rouge

Les témoins :

A. Rahud
 P. Kurland

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Communiqué à Lutry, Fôrel, St. Léger
 et Vevey le 12 III 21

Registre des mariages A.

N^o 17
Savoia - Scibile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoia Luigi
veuf de Giuseppa nee Ravatto dès le 13 janvier 1916
maçon
originaire de Saigne (Novare) Italie, — domicilié à
Montreux Schickelard, — né à
Saigne le vingt-trois septembre
— mil huit cent quatre-vingt-un — fils de
Giovanni Savoia, maçon, à Montreux — et de
Carolina nee Cantalupi
à décès.

2. Scibile Anne - Marie (dite Jeanne), —
célibataire
couturière
originaire de Châtel - St. Sems (Fribourg) — domiciliée à
Sevey — née à
Châtel - St. Sems le huit septembre
— mil huit cent quatre-vingt-deux — fille de
Celestin - Joseph Scibile — et de
Anne - Odile nee Bardinoux
à décès.

Comme témoins :

1. Savoia Charles, maçon à Semer
2. Fabola Gaudentio, négociant à Montreux

Les publications ont eu lieu au Schickelard, à Châtel - St. Sems et à Sevey le 8 juin et à Saigne le 26 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six août mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
Certificat de publication
Permis de célébration du départe-
ment de Justice et Police.

Les époux :

Louis Savoia
Jeanne Savoia

Les témoins :

Savoia Charles
Gaudentio Fabola

L'officier de l'état civil :

H. Rothold

Communiqué à l'athénée, Châtel -
- St. Sems et Sevey, le 12 1921.

Registre des mariages A.

N° 28.

Prince Cantacuzène - Comtesse Kapnist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prince Cantacuzène Georges. _____
célibataire _____

propriétaire _____

originaire d'origine russe. _____ domicilié à

Gliou sur Montreux (Planches.) _____ né à

Odessa (Russie) le vingt-neuf juin (douze
juillet) _____ mil huit cent quatre vingt-un _____ fils dedu Prince Paul Cantacuzène propriétaire à Gliou et de
Alexandrine née Comtesse de Ribeaupierre, en
Russie. _____2. Comtesse Kapnist, Marguerite. _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire d'origine russe _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Petrograd _____ le vingt-sept novembre
dix-décembre mil huit cent quatre vingt-sept _____ fille de

Comte Pierre Kapnist décédé _____ et de

Nadejda née Comtesse Stenbock-Fermor _____
à Lausanne. - _____

Comme témoins :

1. M^r le Comte Igouatoff, Léonide à Gliou. - _____2. M^r Serge Rodzianko à Gliou, _____Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Planches le
29 juillet 1921. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Montreux, le neuf août mil neuf cent
vingt et un. _____

Pièces déposées :

Actes de notoriété tenant lieu d'acte
de naissance des fiancés. _____

Contrats de publication. _____

Permis de célébration du Département
de Justice et Police. _____

Communiqué à Lausanne et à Chavannes
le 12.8.21.

Les époux :

Prince Georges Cantacuzène.

Princesse Marguerite
Cantacuzène.

Les témoins :

M^r Léonide Igouatoff

Serge Rodzianko.

L'officier de l'état civil :

J. Mollin sub.

Selon déclaration jointe au dossier
le mariage religieux a été célébré
à l'Église russe le 10 août 1921.

L'officier de l'état civil :

J. Puthod

Registre des mariages A.

N^o 9
Lederrey - Ropin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lederrey Louis _____
celibataire _____
Notaire _____

originaire de Lutry, Cully et Grandvaux _____ domicilié à
Montreux (Châtelard) _____ né à
Tronchet sur Grandvaux le quatorze août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
César Lederrey propriétaire _____ et de
Léa ne Schappuis _____
à Tronchet _____

2. Ropin Léonie - Fuda _____
celibataire _____

originaire de Payerne _____ domiciliée à
Montreux (Châtelard) _____ née à
L'range _____ le dix-huit décembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Jules Ropin _____ et de
Mathilde Marie ne Quidort _____
à Décines _____

Comme témoins :

1. Matton Eugène, Juge de Paix à Montreux _____
2. Cottaz Edouard, Juge de Paix à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Lutry le 25
à Cully et à Payerne le 26 et à Grandvaux le
27 juillet 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept août mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certs de naissance des fiancés
Certificat de publication

Les époux :

Lederrey

L. Lederrey

Les témoins :

Eug. Matton

Ed. Cottaz

L'officier de l'état civil :

J. Rothbold

Communiqué à Lutry, Cully et Payerne
le 25 août 1921.

Registre des mariages A.

N° 90

Frosio - Palais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frosio Jean-Gédéon
célibataire
cordonnier

originaire de Marzolemi (Bergamo, Italie) domicilié à
Moutrens-Planches, Rue de la Baye né à
au Loelle le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Giacomo-Giovanni Frosio, cordonnier et de
Maria Eugénie née Chappot à Moutrens.

2. Palais Joséphine
célibataire

originaire de Sarre (Turin, Italie) domiciliée à
Moutrens-Planches précédemment à Vevey née à
Vevey le vingt-sept août

mil neuf cent fille de
Martin-François Palais sans domicile connu et de
Marie Catherine Angéline née Molinari à Vevey

Comme témoins :

1. Eugène Bossier agent de police aux Planches-Moutrens.
2. Frédéric Bettchen, hôtelier à Moutrens.

Les publications ont eu lieu aux Planches le 21 mars, à Vevey le
1^{er} avril et à Marzolemi et Sarre les 5 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrens le vingt août mil neuf
cent vingt et un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats d'état libre
Consentement des parents du fiancé.
" de la mère de la fiancée.
Certificats de publication
Permis de célébration du Département
de Justice et Police

Les époux :

Jean Gédéon Frosio
Joséphine Frosio
J.

Les témoins :

Eug Bossier
Frédéric Bettchen

L'officier de l'état civil :

Moutrens

Communiqué à la Chancellerie et à Vevey
le 26 août 1921.

Registre des mariages A.

N° 91

Straumann - Francioli

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance
du Canton de Genève - rendu
en date du 15 juin 1922 déclaré
définitif et exécutoire le 30 septembre
1922 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à - an le
délai pendant lequel l -
ne pourr - contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 4 octobre 1922.

L'officier de l'état civil:

J. Puchold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Straumann, Traugott - Emile _____
célibataire _____

Secrétaire d'hôtel. _____

originaire de Waldenburg (Bâle-Campagne) _____ domicilié à

Genève _____ né à

Zürich _____ le douze juin _____

mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de

Mathias - Emile Straumann, négociant à Zürich et de

Blanche - Felicie Crouzet à Montreux. _____

à _____

2. Francioli Silvia _____
célibataire _____

originaire de Germignaga (Côme - Italie) _____ domiciliée à

Montreux (Vaud) _____ née à

au Châtelard _____ le dix-huit février _____

mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de

Elisè Francioli négociant à Montreux _____ et de

Olga - Ernestine Schafft, décédée. _____

à _____

Comme témoins:

1. Elisè Francioli, opticien à Montreux _____

2. Edmond Buttet, mécanicien, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Genève le 24 juin, à Waldenburg
le 26 juin, à Montreux le 25 juin, à Germignaga
(déclaration du Consul duto cant).

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt deux août mil
neuf cent vingt et un.

Pièces déposées:

Certificat de publication

Les époux:

Emile Straumann
J. Straumann

Les témoins:

E. Francioli
E. Buttet

L'officier de l'état civil:

J. Puchold

Communiqué à Waldenburg à Genève
et à la Chancellerie le 29 août 1922.

Registre des mariages A.

N° 92

Cherix - Simond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix Edmond-Henri _____
célibataire _____

Touneur sur fer _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Clarens, Châtelard-Montreux, Alexandre Trinet né à

Aigle _____ le _____

seize janvier mil huit cent quatre vingt dix-huit fils de

François-Auguste Cherix, charpentier _____ et de

Thérèse-Marguerite Chamorel née Bratschi
à Clarens.2. Simond Jeanne-Marie _____
célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Yverdon, du lieu et du Chémit _____ domiciliée à

St Maurice (Valais) _____ née à

Yverdon _____ le vingt neuf octobre

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

François-Gustave Ami Simond mécanicien C.T. et de

Clémence Julie née Rochat à St-Maurice _____

Comme témoins :

1. Edouard Chatelanat, contrôleur, au Chêne Montreux
2. Adolphe Depallens, maçon, Lalorsaz Montreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 1^{er}, à Yverdon, au
Sembier, au lieu de St-Maurice le 2, au Brattul le 3
et à Bex le 5 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six août mil neuf
cent vingt et un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication _____

Les époux :

Edmond Cherix
Jeanne Simond

Les témoins :

E. Chatelanat
A. Depallens.

L'officier de l'état civil :

J. Molinier

Registre des mariages A.

N^o 93
Rosset - Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Georges - Alphonse _____
celibataire _____
Secrétaire au Tribunal fédéral des Assurances _____
originaire de Leybana et Villeneuve _____ domicilié à
Lucerne, Gibraltarstrasse 20 _____ né à
Ternier (Schwyz), le vingt-huit mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis Rosset, notaire, décédé _____ et de
Jenny-Louise née Rochat _____
à Chavannes.

2. Bucher Klara - Pauline _____
celibataire _____
originaire de Leutenstern (District de Kehl) (Baden) domiciliée à
Lucerne, Gibraltarstrasse 20 _____ née à
Soof-Kehl (Baden) le trente septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Georg Hummel et de Paulina née Müller, fille adoptive et de
de la 21 août 1920, de veuve Rosalie - Anna Bucher
à me Müller, de Ruswil, à Lucerne _____

Comme témoins :

1. Bucher - Müller Rosa, sans profession, à Lucerne.
2. Rosset Gustave, fondeur de jouets à Paris.

Les publications ont eu lieu à Lucerne le 4, à Leybana et à Villeneuve
le 6 et à Leutenstern, le 7 juillet 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier septembre mil neuf cent vingt
- un _____

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

G. A. Rosset
Claire Rosset

Les témoins :

R. Bucher
Bannmann

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Villeneuve, à Lucerne et
à Chavannes, le 3. 12. 21 _____

Registre des mariages A.

N° 94
Suirrey - Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suirrey Emile - Paul
célibataire
carrossier
originaire de origine française domicilié à
Boulogne (Seine) né à
Villedieu (Manche) le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Pictor - Charles Suirrey, décédé et de
Marie - Françoise Gilbert
à Lourdéal - la - Barre (Manche)

2. Dubois Louise - Gabrielle
célibataire
Steno - dactylographe
originaire de Loche et de La Chaux-de-Fonds domiciliée à
Montreux (Châtelard) précédemment à Neuchâtel née à
La Chaux-de-Fonds le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Ami - Louis Dubois, horloger et de
Reine - Alice née Bachelin
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Guittier Stanislas, entrepreneur à Fleres (Orne, France)
- 2. Dubois Louis, horloger à Montreux

Les publications ont eu lieu à Boulogne, le 9, à Montreux le 11,
au Loche et à La Chaux-de-Fonds le 12 et à Neuchâtel
le 13 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six septembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Actes de mariage de la mère du fiancé
- Acte de décès du père du fiancé
- Certificat de nationalité du fiancé
- Certificat de publication
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Permis de célébration du département de Justice et Police

Les époux :

Suirrey
G. Suirrey cœ Dubois

Les témoins :

S. Guittier
L. Dubois

L'officier de l'état civil :

G. Buthold

Le volume se termine par le numéro 94 des inscriptions de l'année 1921. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro 95.

Lesques nous certifions.
Montreux, le 6 septembre 1921.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL



Visé par le Préfet
au département de Doubs
le 29 X 21 H. H. H. H.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 94
Suirrey - Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suirrey Emile - Paul
célibataire
carrossier
originaire de (origine française) domicilié à
Boulogne (Seine) né à
Villedieu (Manche) le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Pictor - Charles Suirrey, décédé et de
Marie - Françoise Gilbert
à Lourdesval - la - Barre (Manche)

2. Dubois Louise - Gabrielle
célibataire
Steno - dactylographe
originaire de La Chaux-de-Fonds domiciliée à
Montreux (Châtelard) précédemment à Neuchâtel née à
La Chaux-de-Fonds le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Ami - Louis Dubois, horloger et de
Reine - Alice née Bachelin
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Guittier Stanislas, entrepreneur à Fleres (Orne, France)
- 2. Dubois Louis, horloger à Montreux

Les publications ont eu lieu à Boulogne le 9, à Montreux le 11,
au La Chaux-de-Fonds le 12 et à Neuchâtel
le 13 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux, le six septembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Actes de mariage de la mère du fiancé
- Acte de décès du père du fiancé
- Certificat de nationalité du fiancé
- Certificat de publication
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Permis de célébration du département de justice et police

Les époux :

Suirrey
G. Suirrey cœ Dubois

Les témoins :

S. Guittier
L. Dubois

L'officier de l'état civil :
G. Buthold

Communiqué à la Chancellerie au La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel le 10
sept 21

Ce volume se termine par le numéro 94 des
inscriptions de l'année 1921.
La suite se trouve dans le volume commençant
par le numéro 95.

Lesques nous certifions.
Montreux, le 6 septembre 1921.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL



G. Buthold

Vu par le Préfet
au département de Vevay
le 29 X 21 H. H. H.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

de
ind
Lo
pan

Handwritten text in a vertical column, possibly a list or index.

Multiple columns of handwritten text, likely a detailed list or record.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1919						
Aubert	David - Louis - Philippe		4				
Aebi	Elise		5				
Andrey	Maria - Mathilde		8				
Amstein	Louise		18				
Arni	Lina		27				
Ambroise	Georges - Charles		28				
Aubert	Louise - Marguerite		28				
Anderegg	Maria		31				
Ackerbaum	Maria - Fides		32				
Wogardes	Louise - Marie		33				
Arbhat	Emil		58				
Abi Bey	Soufflard		71				
Arbhat	Louis - Edouard		77				
Antalido	Giovannina		84				
Aray on	Edmond - Reinhold - Johann		109				
	1920.						
Andret	Friedrich		137				
Aeschbacher	Lina - Hortense		146				
Anderegg	Therese		155				
Amstutz	Martha		161				
Aellen	Jda - Helene		168				
Aeschbacher	Anna - Marguerite		173				
Arbhat	John - Arthur		195				
Anagnoskopoulou	Nicolas - Georges		237				
Aubert	Frederic - Edmond		241				
Ammann	Friedrich - Wilhelm		244				
Andermatten	Isidore		244				
Aubert	Julia - Anna		300				
	1921.						
Aellenhofer	Maria - Emma		310				
Antonioni	Giulio dit Henri		311				
Aubert	Justine		325				
Ammann	Franz - Albert - Peter		342				
Alt	Gottlieb		371				
Aubert	Marcel		372				
Arbhat	Rene - Adrien - Georges		385				

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Bavaud	Henni - Catherine		10	Bozon	Marie - Elise		189
Bötscher	Kartha - Helene		14	Bouger	Emma		191
Burdet	Jean - Francois		16	Berthard	Olga		197
Baumgartner	Jacob - Martin		29	Brestel	Henriette		200
Boccard	Gustave - Jean		38	Brosy	Ros - Eugenie		201
Binzoni	Giuseppe - Giovanni		46	Biedlingmeyer	Auguste		205
Binzoni	Esther - Justine		46	Bähni	Marquise - Rose		206
Beda	Elvira		47	Balisset	Odette - Kelly - Germaine		209
Bucher	Julia		48	Bodenmann	Guillaume		211
Barth	Anna - Maria		52	Berrut	Odette - Marie - Marguerite		211
Berameck	Maria - Suzanne		57	Bian	Johanna - Elza		225
Bouret	Paul - Ferdinand		59	Bätzig	Marie - Suzanne		227
Burnet	Lucie - Emma		59	Bucht	Henriette - Emilie - Julia		233
Blanc	Edouard - Pierre		61	Borlat	Odette - Alice		235
Bivri	Karl		64	Bride	Jeanne - Marguerite		238
Biamonti	Secondo		72	Bernard	Louise		243
Brayot	Julia - Coraiste		74	Bertholet	Louise - Emma		251
Bonfantini	Charles - Louis - Francois		82	Borel	Ernest - Edouard		254
Bornand	Marguerite - Maria		83	Badaro	Michel		255
Bauderin	Jacques		86	Barbier	Julie - Edil		257
Bewet	Pauline - Blanche		88	Braumann	Edouard		259
Bourguin	Marguerite - Alice		119	Ballotin	Margherita - Onorina		265
Brodmann	Sophie		97	Bernor	Alice - Alice		269
Borcard	Ami - Jean - Pierre		107	Bor	Esther - Julie		270
Bastet	Ros - Marie		107	Buhler	Paul		277
Beyft	Mary - Mathias		109	Balisset	Jamet - Adrien		278
Borgatta	Anna - Maria		128	Bittarella	Leopoldo - Giuseppe		279
Blum	Andri - Jules		112	Bornoz	Helena - Eugenie		280
Bignot	Adolphe - Charlotte - Fanny		130	Bernheim	Camille		283
Byrde	Maria - Alice		123	Bonjour	Marianne - Emile		285
Bignous	Robert - Edouard		126	Barbey	Anna - Marguerite - Odile		287
1920				Binand	Constant - Olivier - Henri		298
Blanc	Edouard - Ernest		133	Bertholet	Constant		299
Biggier	Genevieve		139	Balestra	Emilia - Carmelina		304
Bötzli	Emile		140	1921			
Buyad	Louis		142	Brayon	Louise - Jenny		307
Bouquet	Henni - Philippe		143	Bionda Annama	Leopoldo - Maria - Maddalena		313
Blatt	Marie		144	Bucht	Paul		314
Briquet	Octave - Noce		146	Berth	Theodore - Henri		317
Briol	Ludic - Caroline		150	Burdet	Maria - Josephine		325
Borgiatti	Therese - Marie		151	Burger	Anna		327
Blum	Georges - Louis - Charles		156	Bailb	Nichols - Carlo - Pietro		331
Barnoud	Louis - Alfred		158	Büttikerof	Fritz		341
Bingel	Alb - Louis		163	Balone	Josephine		343
Borloz	Marcel - Robert		167	Besserer	Hortense - Marguerite		344
Beguin	Auguste - Catherine - Julia		167	Blanc	Allyce		346
Bobbion	Albertine - Josephine		170	Barone	Maria - Louise		347
Balone	Ernestine		172	Boston	Edouard		349
Baumann	Franz - Josef - Johann		176	Briand	Constant - Eugene		356
Bhend	Edite		180	Brassia	Josani (Jean)		359
Bianchi - Pastori	Leon		181	Bionda	Chloilde		361
Briol	Henni - Auguste		182				
Bazzell	Luigi		186				
Barnard	Mary - Eliza		187				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1921	(suite)						
Borloz	Emma - Alice		269				
Bignent	Guthave - Armand		273				
Berna	Giovanni - Maria		277				
Boetiger	Freideric - Wilhelm		280				
Bequin	Francois		281				
Bluffoni	Giuseppe - Arturo		283				
Bieri	Ernst		284				
Bonvin	Francois - Henri		290				
Bolomey	Jeraine - Gabrielle		292				
Bucher	Klara - Pauline		299				

1921
 1922
 1923
 1924
 1925
 1926
 1927
 1928
 1929
 1930
 1931
 1932
 1933
 1934
 1935
 1936
 1937
 1938
 1939
 1940
 1941
 1942
 1943
 1944
 1945
 1946
 1947
 1948
 1949
 1950
 1951
 1952
 1953
 1954
 1955
 1956
 1957
 1958
 1959
 1960
 1961
 1962
 1963
 1964
 1965
 1966
 1967
 1968
 1969
 1970
 1971
 1972
 1973
 1974
 1975
 1976
 1977
 1978
 1979
 1980
 1981
 1982
 1983
 1984
 1985
 1986
 1987
 1988
 1989
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994
 1995
 1996
 1997
 1998
 1999
 2000

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

梁家多不...

...

...

...

...

...

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Gallenberg	Ernst - Anton		5.		1921 (suite)		
Gatiller	Emile - Alphonse		8.	Cartier	Jean - Henri - Alfred		322
Gombet	Berthe		16	Chave	Louise - Jenny		324
Chevalley	Paul - Henri		23	Clot	William		329
Chevalley	Emile		29	Chevalley	Jeanne - Violette		337
Coulin	Louise - Henriette		42	Contin	Odèle - Louis - Justine		338
Crepon	Edmond		51	Charrière	Victoire - Jeanne		349
Chavaillaz	Oscar - Auguste		62	Cornamutat	Rosa		363
Chevalley	Jeanne		73	Colombo	Henri - Frédéric		364
Cutinay	Julie - Marie - Marguerite		74	Corday	Charles - François		369
Cattin	Edouard - André		79	Delivaz	Marie - Euphrasie		377
Crotet	Jeanne		80	Chevallay	Élita - Bertha		378
Cupelin	Hélène - Élika		81	Courvoisier - Léonard	Clémence - Louise		387
Chester	René - Ami		89	Cantauxène (Prime)	Georges		394
Collet	Pierre - Albert		91	Comte de Kapuit	Marguerite		394
Cocain	Armand - Eugène		101	Cherix	Edmond - Henri		398
	1920.						
Cuvrat	Jeanne - Louise - Élika		133				
Coulin	Renée - Emma		141				
Cina	Emili - Katharina		145				
Chabloz	Lucie		160				
Courant	Edmond - Charles		164				
Cwendet	Marie - Louise		169				
Cosandray	Alfred - Ernest		173				
Coehard	François - Gabriel		177				
Chittin	Violette		178				
Clark	Mary - Élika		187				
Coehard	Abie		192				
Carrard	Ernest - Henri		200				
Campama	Rosa		203				
Cheraz	Pierre - François - Edmond		206				
Cherix	Julie - Marguerite		215				
Colombo	Guisepe		219				
Copt	Marie - Anais - Ida		221				
Collet	Antoine		238				
Clivaz	Marie - Germaine		253				
Chaubert	Yvonne - Marie - Louise		256				
Chilkovsky	Jacot - Bladimir		266				
Chanton	Johann - Georg		274				
Charrière (d)	Helmi - Kay - Lorothe		290				
Crotet	Poland - Charles		291				
Chevalley	Oscar - Vincent		292				
Chappuis	Rok - Marguerite		292				
Charrière	François - Benward		296				
Caminada	Pietro - Edouardo		302				
Chappuis	Edmond - Paul - Rodolphe - Louis		303				
Crepon	Lydia - Hermine		303				
	1921.						
Cerutti	Giuseppe - Antonio		316				
Cherix	Rok - Emma		317				
Cartier	Marie - Catherine - Henriette		321				



D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Vertical text on the left margin, possibly bleed-through from the reverse side.

Vertical text in the center of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Vertical text on the right side of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

do
in
2
to

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919					1920 (suite)		
Delcroix	Helène - Audele		15	Delgrande	Giovanni - Praxiska		301
Duvoisin	Audele - Alice		21		1921.		
Delavoy	Marie - Josephine		30	Dony	Marie - Emma		310
Dingra	Marie		44	Delloz	Robert		339
Dubois	Albert - Anne - Joseph		47	Dufaux	Lucie - Marie - Louise		339
Domotor	Bela - Lajos - Károly		67	Desplandts	Marie - Louise		340
Dufour	Marie - François		68	Dutcher	Marie - Louise		341
Dumarcay	Lucie - Marguerite		68	Delavoy	Alfred		354
Dumbo	Guerevint		75	Davidson	Charlotte - Frances		379
Duncker	Hélène - Flora		85	de Ribaupierre	André		382
Dormond	Paul - Yvonne		93	David	Marguerite - Henriette		389
Delcroix	André - Emile		94	Deight	André - Marie (dite Jeanne)		393
Derivatz	Jeanne - Marie		94	Delbois	Louise - Gabrielle		400
Dejustiens	Alice - Marguerite - Hélène		96				
Dupont	Henri - Louis		99				
Ducrot	Jules - François - Gabriel - Emile		105				
de Tiefenthal	Stara - Marie		106				
Destroz	Ulysses		114				
Dufour	Eda - Julia		124				
Dupuis	Mathieu - Charles		127				
	1920.						
Douglas	Marie		144				
Deplandts	Charles - Marius		147				
de Witte	Alfred - François - Auguste - Edmond - Bruno		149				
Dupresne	Marie - Charles		150				
Duroy	Ida - Odina		152				
Ducrot	Jules - Constant		159				
Dormond	Louis - Eugène		162				
Dufour	Stara		165				
Dubois	Alice - Caroline		182				
Duchaud	Florentine		185				
Dufaux	Paul		192				
d'Yvois	Henriette - Frédérique - Jeanne - Pauline		198				
Duprez	Sophie - Louise		207				
Ducrot	Lion - Gilbert		216				
Deostherod	François		221				
De Marchi	Marie - Rose		222				
Dufaux	Lucie - Sophie		228				
Desvachez	Flore - Francine		230				
Duc	Paul - Alfred		231				
Dormid	Blotilde - Felicie		245				
Dupuis	Eugène - Marie		251				
Dubois	Yvonne - Suzanne		254				
Ducrottel	Edmond - Louis		264				
Dufour	Georget - Vincent		265				
Dumit	Henri - Fern		270				
Dufaux	Yvonne - Eugène		285				
Deostherod	François - Louis		289				
Dutton	Ralph - Matthew - Logge		290				
de Charrière	Aline - May - Dorothea		290				
Dubois	Edmond - Charles		300				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

D

de
in
L
to

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

D

to m do

[Faint, illegible handwritten notes or markings]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919 Enot	Pierre - Theodor - Leon		57				
Egner	Olava		114				
Ellena	Helmine		125				
	1920.						
Eichelberger	Marie		143				
Eberhard	Maxelino - Marie		202				
Edelmam	Marie		212				
Eisenhart	Hermann - Gottlieb		214				
Ellenor	Henri - Louise		239				
Eitelt	Martha - Marie		294				
	1921						
Eggimann	Fernand - Oscar		334				
Ehrham	Lina		335				
Eiraudo	Pietro - Antonio		347				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100

100

100

100

100

100

do
in
L
to

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Favre	Marie - Eugène		2.				
Fort	Marie - Florine		20				
Furat	Rosa - Hélène		51.				
Jélin	Hélène - Emilie		54				
Francy	Violette		91.				
	1920.						
Ferrara	Mathilde - Françoise		137				
Fattel	Marie - Lina		140				
Féclilin	Marie - Josephine		142				
Fux	Marie		171				
Favre.	Emile - Jenny - Daniel		183				
Filleux	Ernest - Eugène		191				
Frohlich	Mathilde		194				
Fatola	Spandenzio		196				
Formara	Augustine - Ursule		196				
Flaction	Geoff		209				
Furcer	Lina		239				
Francy	Jean		242				
Fischer	Fritz		269.				
Formara	Colomba		302.				
	1921.						
Fessler	Jakob		309				
Favre	Leoline		371				
Flückiger	Léon		374				
Floris	Marguerite - Marie - Josephine		374				
Frapolli	Margherita		383				
Frosio	Jean - Gerson		396				
Francioli	Silvia		397.				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in the top left corner, possibly a page number or title.

Vertical handwritten text in the upper middle section.

Vertical handwritten text in the upper right section, appearing to be a list or table.

Vertical handwritten text in the lower middle section.

Vertical handwritten text in the lower right section.

Vertical handwritten text on the left edge of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Gottreux	Jean - Walter		2.		1921 (suite)		
Giovannella	Stefano - Louis		13	Gruber	Maria - Anna		368
Grand	Charles		20	Giovanna	Marguerite		370
Gemier	Louis		25	Graf	Bartha		384
Guillet	Louis - Léonie		25	Gobay	Ernest		387
Gsell	Otto - Martin		44	Goldberger	Manfred		388
Guillouet	Rose		62	Goldberger	Rene - Amélie		388
Grandjean	Gabriel - Urbain		69	Gilliamet	Frederic - Jules		389
Grandjé	Emma		70				
Grossmann	Frieda - Elisabeth		78				
Gemier.	Henri		84				
Gianini - Rena	Giovanni		95				
Gottreux	Julia		102				
Gebhardt	Maria Catharine		121				
1920.							
Gollwitzer	Karl - Georg		132				
Guthnecht	Manella		148				
Graf	Friedrich		157				
Gillion	Maurice		160				
Guex	Marc - Elisabeth - Louise		166				
Gremia	Arthur - Simon		169				
Gerber	Charles - Edouard		175				
Gorge	Octave		190				
Grandchamp	Louise - Clara		195				
Guillemin	Maria - Germaine		208				
Guddey	Jeanne - Louise		213				
Genoud	Esther - Colette		217				
Graber	Albert		218				
Gabianud	Rene - Marcel - Joseph		222				
Gumbelatt - Decubuff	Ebert - Constantin		230				
Gebaz	Jules - Vincent		232				
Grandjean	Jules - Auguste - Joseph		236				
Gumbelberger	Gottfried		239				
Quarner	Albert - Christian		246				
Grot	François - Oscar		247				
Grognez	Edouard - Henri		252				
Guster	Robert - Alfred		253				
Genetti	Marius - Joseph		273				
Gallade	Elke		283				
Gattone	Virginia		297				
1921							
Grognez	Albert - Henri		312				
Germanier	Joseph - Prosper		323				
Guex	Marguerite - Emilie		332				
Gysin	Jean - Hermann		333				
Gempeter	Henri		337				
Griesser	Antoine - Jules - Ferdinand		343				
Gombia	Maria - Louise		348				
Graf	Elisabeth		356				
Genoud	Amie - Suzanne		362				
Grot	Marguerite - Elke, dite Beauty		365				

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Hausener	Gottfried		9				
Husy	Rosa		10				
Huber	Blava		11				
Huige	Joseph		12				
Haudendard	Olga		12.				
Humbertel	Charles - Josephine		20				
Hille	Georg - Heinrich - Johann - Friedrich		26				
Herbstreit	Karl		66				
Hertmann	Margaretha		72				
Hongler	Frieda		79				
Hemhof	Julia Louis		121				
Häbster	Sebastian		129				
	1920						
Hausen	Marquise		164				
Hipler	Georg - Franz		210				
Hiltbold	Karl		234				
Humbert	Jeanne		244				
Huigo	Romeo dit Joseph		249				
Hora Tucama	Harco - Herman		260				
Hora Tucama	Mary - Elisabeth - Robine		260				
Haudenschild	Karl		271				
Hemberger	Emile		281				
	1921						
Hofmann	Frida		315				
Heim	Elta		320				
Hendel	Louise - Jenny		324				
Hongler	Lina		359				
Hankermann	Jean - Albert		365				

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Journal
1840
1841
1842
1843
1844
1845
1846
1847
1848
1849
1850

1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860

1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Jacquet	Albert - Edmond		6.				
Jacquinier	Edouige - Josephine - Leonie		25				
Jaccoud	Louise - Philippine		34.				
Jurgent	Henricus - Wilhelmus		40				
Imbersteg	Katharina		60.				
Jacoud	André - Arnoldine		111.				
	1920.						
Jacot	Louise - Lina		157				
Jacottet	Auguste - Romarin		174				
Jugold	Olga		193				
Jordan	Alfred - Ann		194				
d'Yvoij	Henriette - Frederique - Jeanne - Pauline		198				
Jean Richard dit Brettel	Henriette		200				
Imbach	Franz - Josef		212				
Jacob	Henri - Edouard		220				
Jacot	André		223				
Jacob	Genevieve - Lina		247				
Jordan	Helene		259				
Jaccard	Charles - Henri		276				
Jacquillard	Marie - Estime		286.				
	1921						
Jakob	Ida		326				
Jommeret	Louis		335				

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

de
in
2
to

1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...
 6. ...
 7. ...
 8. ...
 9. ...
 10. ...
 11. ...
 12. ...
 13. ...
 14. ...
 15. ...
 16. ...
 17. ...
 18. ...
 19. ...
 20. ...
 21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...
 26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...
 31. ...
 32. ...
 33. ...
 34. ...
 35. ...
 36. ...
 37. ...
 38. ...
 39. ...
 40. ...
 41. ...
 42. ...
 43. ...
 44. ...
 45. ...
 46. ...
 47. ...
 48. ...
 49. ...
 50. ...
 51. ...
 52. ...
 53. ...
 54. ...
 55. ...
 56. ...
 57. ...
 58. ...
 59. ...
 60. ...
 61. ...
 62. ...
 63. ...
 64. ...
 65. ...
 66. ...
 67. ...
 68. ...
 69. ...
 70. ...
 71. ...
 72. ...
 73. ...
 74. ...
 75. ...
 76. ...
 77. ...
 78. ...
 79. ...
 80. ...
 81. ...
 82. ...
 83. ...
 84. ...
 85. ...
 86. ...
 87. ...
 88. ...
 89. ...
 90. ...
 91. ...
 92. ...
 93. ...
 94. ...
 95. ...
 96. ...
 97. ...
 98. ...
 99. ...
 100. ...

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1919.						
Kocher	Gottfried		1.				
Knorr	Theresia		1.				
Kiefer	Elara - Thérèse		19.				
Krieger	Elza - Pauline - Françoise		23.				
Knobel	Anna		43.				
Hübli	Margaritha		56.				
Koehlin	Marthe Jean - Samuel		63.				
Kestner	Martha - Juliana		63.				
Környei	Hermine - Theresia		67.				
Kleinert	Adolphe		70.				
	1920.						
Kirchhoff	Auguste		172.				
Kiener	Felix - Edouard		180.				
Klouman	Elza - Marie - Frédérique		296.				
Kuel	Nelly - Paul		242.				
Kuel	Leon - Daniel		252.				
Krummenacker	Marie		298.				
Kronger	Emma		299.				
	1921.						
Künzi	Émilie		310.				
Keller	Frieda		318.				
Kiener	Berthe		322.				
Künzi	Marguerite		334.				
Klingmayer	Otto		357.				
Kalbfuss	Berthe - Marianne		376.				
Kapnist	Marguerite		397.				

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

do
m
to

Handwritten text, possibly a date or reference number, located in the upper right quadrant.

Faint handwritten notes or a list, located in the upper right quadrant, partially overlapping the first block.

Handwritten text, possibly a date or reference number, located in the middle right quadrant.

Handwritten text, possibly a date or reference number, located in the lower middle right quadrant.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Linder	Jules - Alfred		3				
Löwendahl	Milly		14				
Lacroche	Louis - Félix		24				
Loothi	Hans		25				
Leu	Emma		29				
Lustkenger	Stef		32				
Lacroix	Eveline - Caroline - Louis		93				
Lambelet	Blara		114				
Laurant	Julia - Emma		120				
	1920						
Lucchini	Felice - Giovanni - Antonio		134				
Lergoret	Blava		149				
Leyraud	Marie - Louis		169				
Lüthi	Agnes - Franziska		176				
Loretan	Anna - Maria		186				
Lutty	Rosé - Eugénie		201				
Lehmann	Karolína		246				
Leichti	Klara - Frieda		249				
Lauber	Catarina - Eugenia		252				
Lambert	Pierre - Amédée		253				
Lattion	Maurice - Antoine		256				
	1921						
Lefert	Olga - Hélène		320				
Leonhard	Ernst - Gottfried		336				
Linty	Marie - Aline		364				
Le Chastain	Edwin - Philipp		379				
Lederrey	Marius		395				

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a vertical column, likely a list or index.

Handwritten text in a vertical column, possibly a list of names or items.

Handwritten text on the left side of the page.

Handwritten text in the middle-left area.

Handwritten text in the middle area.

Handwritten text in the middle-right area.

Handwritten text on the right side of the page.

Handwritten text on the far left edge of the page.

Handwritten text at the bottom left of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919					1920 (Suite)		
Martin	Elite		3.	Mervanton	Louette - Emma		240
Mai	Wilhelm - Franz - Martin		17.	Monod	Emile - Henri		243
Morier	Ernest - Louis		18.	Morkova	Marie		244
Mury	Jean - Emile		21.	Mullatton	Jean - Charles		250
Moghia	Eugenie - Louise		24.	Mervanton	Frederic - Cesar		256
Mury	Robert		33.	Mischler	Jeanne - Bertha		262
Maret	Seraphin		37.	Miheli	Giuseppe		263
Monod	Lina		37.	Mader	Bertha		264
Moroz	Charles		50.	Mattson	Jeanne - Laurence - Adrienne		266
Michel	Louis		53.	Muller	Theresa		267
Maurer	Bertha		74.	Mugnier	Francoise - Eugene		268
Mayer	Freida - Marguerite		77.	Mudy	Jeanne		271.
Matthey	Samuel - Henri		80.	Mazzini	Olimpia - Giuseppa		277
Martin	Adeline - Nancy		82.	Marti	Freida		281
Meyer	Bertha		90.	Mayer	Marion - Fernand		287
Muller	Walter - Franz		91.	Meredalona	Beatrice - Angela - Maria		288
Mader	Adolphe		102.	Mattson	Julie - Esther		289
Mermoud	Leite - Berthe		103.	Mader	Fritz		294
Matthieu	Mathilde - Amanda		105.	Morona	Vincent		295
Moret	Fernand - Henri		106.	Maggioli	Virginia		297.
Mehm	Aracelia		108.	Maketti	Emilia		301
Morton	Madeleine - Jeanne		110.	Martin	Marion - Jean - Samuel		304.
Moroz	Rene - Lucien		113.	Monod	Elite - Louis		305
Mingard	Amait - Elite		115.	Moumond	Clara		306.
Mehtry	Leone		116.		1921		
Mullatton	Marie - Catherine		121.	Morandi	Marie - Therese - Francoise		316
Montaubrie	Jean - Baptiste - Paul		130.	Monaco	Alie - Cele - Octavie		319
	1920			Mury	Lucien - Juliet		324
Maurer	Lina		131.	Machan	Frankisch		328
Mestral	Gustave		135.	Monti	Alba		331
Monney	Leite - Julia		135.	Muller	Sophie - Regina, dite Juty		342
Michel	Adolphe - Joseph		136.	Mormet	Adolphe - Armand		346
Moret	Charles - Josephine		145.	Morier	Oscar - Louis		350
Morel	Joseph - Emile - Philippe		152.	Martin	Fanny - Lina		354
Richard	Nancy		158.	Mehtry	Marie - Lydia		358
Merle	Elite - Marie		159.	Meyer	Maria - Carolina		360
Mollat	Albina - Adèle		177.	Mauceri	Clotilde		361
Marguit	Marie - Luik - Genevieve		179.	Mottet	Louis		363
Martin	Leite - Marie		183.	Mauron	Ami - Edmond.		368.
Morier	Louise - Rosalie		184.	Morinat	Louis - Jean - Marie		370
Monaco	Julien - Emile		197.	Maillefer	Josephine		373
Mattson	Marie - Eugenie		204.	Montampero	Marguerite - Marie - Josephine		374
Monaco	Louis - Bartholomei - Clement		213.	Morro	Leoni - Rose		380
Maffioli	Leon		217.	Montampero	Marie - Therese		386
Monney	Jeanne		220.	Mury	Jean - Auguste - Charles		391
Mangot	Edile - Jeanne - Louise		223.	Mosé	Marie - Clémentine - Louise		391.
Mervanton	Nathalie - Sarah - Adèle		224.				
Meyer	Julie - Leon		228.				
Mattson	Amelie - Marie		232.				
Mignathalon	Georges		235.				
Mittner	Adriana		237.				

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1880
 1881
 1882
 1883
 1884
 1885
 1886
 1887
 1888
 1889
 1890
 1891
 1892
 1893
 1894
 1895
 1896
 1897
 1898
 1899
 1900
 1901
 1902
 1903
 1904
 1905
 1906
 1907
 1908
 1909
 1910
 1911
 1912
 1913
 1914
 1915
 1916
 1917
 1918
 1919
 1920
 1921
 1922
 1923
 1924
 1925
 1926
 1927
 1928
 1929
 1930
 1931
 1932
 1933
 1934
 1935
 1936
 1937
 1938
 1939
 1940
 1941
 1942
 1943
 1944
 1945
 1946
 1947
 1948
 1949
 1950
 1951
 1952
 1953
 1954
 1955
 1956
 1957
 1958
 1959
 1960
 1961
 1962
 1963
 1964
 1965
 1966
 1967
 1968
 1969
 1970
 1971
 1972
 1973
 1974
 1975
 1976
 1977
 1978
 1979
 1980
 1981
 1982
 1983
 1984
 1985
 1986
 1987
 1988
 1989
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994
 1995
 1996
 1997
 1998
 1999
 2000

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919 Karbel	Ida - Marie		28.				
Kohlman	Jeanne - Charlotte - Tokange		50				
Kudrith	Oscar		55.				
Kierentkeim	Schulpa - Alexandra		75				
Keigri	Juliette - Josephine		87				
	1920						
Kiquille	Jean - Alfred		248				
Kordmann	Martha - Frida		258				
Kicolier	Olga - Hélène - Marie		291.				
	1921						
Kiederhauer	Elite		209				
Kobt	Rose - Alice		233				
Kicolini	Udo - Federico		245.				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten notes in the upper right corner, including a horizontal line and several lines of illegible text.

Vertical handwritten text on the left edge of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1919						
Olivet	Robert - Eugène		20				
Oehminger	Johann - Heinrich		24				
Oggick	Leathul		48				
Omarini	Rok - Marie		56				
	1920						
Otterdag	Alix - Louise		163				
Ochtenbeun	Marie - Berthe		236				

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

Vertical handwritten text on the right side of the page.

Vertical handwritten text on the right side of the page.

Vertical handwritten text on the left side of the page.

Vertical handwritten text on the far left edge of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Touleur	Clévid		7		1921 (suite)		
Perruchoud	Marie - Virginie		13	Perron	Josef - Wilhelm		367
Poffet	Pauline		17	Ponti	Celestin - Antoine		386
Perrinjacquet	Georges - Laurent		27	Prime Lambaumont	Georges		394
Pommaré	Esther - Justine		46	Palais	Josephine		396
Pinel	Alphonse		49				
Pasteur	Paul - Emile		54				
Porchet	Gea - Emma		66				
Pouly	Victor - Noël		81				
Piquin	Maxime - Jean Marie		87				
Pirquin	Joseph - Edouard		92				
Puckert	Barbara - Françoise - Angèle		95				
Prevosti	Jean - Berthe - Maria		98				
Pittet	Hedwige		99				
Pachoud	Jean - Robert		110				
Pudhon	Julienne - Louise - Henriette		113				
Parquier	Henriette - Marie - Blanche		118				
Pianta	Albert - Ernest		122				
Puonzieux	Armand - Marcel		123				
Perreaud	Henri - Justin		128				
	1920						
Portsch	Ida - Adie		132				
Piquet	Lina - Augustine		138				
Pelloud	Joseph - Emilie		151				
Picchura	Alexander		154				
Popier	Marthe - Marie - Lucie - Marie - Thérèse		154				
Petroli	Marie - Albertine		174				
Parnetti	Laurent - Rutebio		178				
Panchaud	Marquise		188				
Perron	Jean		202				
Puerari	Pietro		203				
Planche	Alice		214				
Paritod	Louise		215				
Pull	Johann - Karl - August		225				
Pellucoli	Esther - Marie - Blanche		231				
Paritod	Jeanne - Marguerite		238				
Pignat	Felix		268				
PITZO	Giovanni - Felix		272				
Piralla	Rosa - Estelle		272				
Piozzi	Victorine		273				
Perron	Emile - Henri		275				
Piet	Adolphe - Alexis dit Michel		284				
Paritod	Rosa - Marguerite		296				
POZZI	Onofrio - Sembrino - Androssa		297				
	1921						
Peneveyre	Charles - Albert		315				
Poulibert	Emile - Charles		338				
Planchamp	Charles - Arthur		340				
Posio	Federico - Giuseppe		351				
Philippona	Felicien - Pierre		353				
Philia	Helton		355				

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

102

—

1877

102

de
in
L
pa

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten vertical text on the left margin, possibly a page number or title.

Vertical column of handwritten text in the center of the page.

Large block of handwritten text on the right side of the page, appearing to be a list or detailed notes.

Vertical column of handwritten text in the lower center of the page.

Small block of handwritten text at the bottom right of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
Rottinielli	Maurice - Paul		11				
Ramel	Charles - Albert		22	Rey	Pierre - Victor		362
Ruchet	Marie		22	Ruggi	Annunciata - Maria		367
Ruchet	Gormouin		39	Rubaniere de	André		382
Roidi	Lophie		40	Rebotier	Elisabeth		382
Roume	Jean - Pierre		41	Rehbock	Helene - Marie		385
Rittener - Raff	Philippe		42	Rubillon	Louise - Fanny		387
Rochat	Augusta - Fanny		45	Rouge	Gustave - Marie - Emile		392
Ribold	Suzette - Marie		64	Rapin	Leonie - Frida		395
Repond	Marie - Elita		69	Rottet	Georget - Alphons		399
Rosh	Melanie		101				
Rosterg	Emile - Leonard		104				
Roullin	Marguerite - Alice		104				
Reymond	Samuel		111				
Rkiss	Andree		112				
Ruedin	Marie - Louise		117				
Roten	Albert		118				
Rottet	Louise - Mathilde		119				
Rouge	Marie - Marguerite		122				
Reynoudin	Clara - Alice		127				
	1920						
Rupp	Karl		131				
Rieder	Ida - Alice		132				
Ree	Hugo - Raphael		144				
Ramber	Harold		148				
Rubin	Marguerite		164				
Roch	Ida - Helene		168				
Ramelet	Bertha - Emma		175				
Raemy	Augustine - Urbule		196				
Ribeiro da Silva	Joseph		201				
Rotto	Louise - Jeanne - Marie		216				
Rytwyk van	Nillem		296				
Rottier	Genevieve		261				
Ravustin	Antonia - Louis		262				
Rubi	Hand		267				
Rother	Wanda - Josepha		282				
Ramuz	Marie - Louise - Amelie		284				
Rouilly	William - Alfred		286				
Rickli	Anna - Emma		293				
Rottet	Emile - Juliet		305				
	1921						
Ruscelli	Maria - Elisabeth - Caroline		312				
Reymier	Alvin		323				
Rickli	Rudolf		326				
Raming	Maria - Anna		328				
Richon	Louis - Marie - Louise		339				
Rottet	Charles - (Louis) Gustave		348				
Rasca	Veneranda - Tranquilla		351				
Renk	Federico		352				
Roud	Lina - Esther		353				
Rombach	Maria - Theresia		357				

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten notes in the top left corner, possibly a date or page number.

Vertical handwritten text in the upper middle section, possibly a list or a column of data.

Handwritten text in the top right corner, appearing to be a list or a set of notes.

Vertical handwritten text in the middle section, continuing the list or notes.

Small handwritten mark or signature at the bottom of the middle column.

Handwritten text at the bottom right, possibly a signature or a date.

Small handwritten text on the left edge of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919					1921 (suite)		
Schneitzler	Emile - Hans		15	Schoepf	Julia - Jenny		336
Schowalter	Louisa - Philippine		24	Schweizer	Ernst		344
Savoy	Pierre - Hubert		45	Schönbräcker	Jacques		358
Sensdy	Franz - Robert		52	Schachtelin	Marguerite - Elise, dite Daisy		365
Scherer	Albert - Alois		56	Senn	Ethel - Emil		375
Schmierd	Jean		60	Savio	Luigi		393
Steiner	Charles - Adolphe		73	Straumann	Franzoth - Emil		397
Schneider	- Marie		76	Timond	Jeanne - Marie		398
Suarulla	Costante - Onofrio		84	Turvey	Emile - Paul		400
Saenger	Gustave - Hans		85				
Scharf	Gustav - Hermann		90				
Schneberger	Hans		100				
Siebertthal	de / Clara - Marie		106				
Schmutz	Helmi		126				
Schaad	Emile		129				
	1920						
Saggin	Maddalena		134				
Sollas	Laurent - Antoine		138				
Sennrich	Maria - Josephine		142				
Samer	Agnel.		153				
Spaudemann	Bertha		155				
Schenk zu Schrenberg	Gunthram - Carl - Ludwig - Rudolf		163				
Stucki	Alfred		165				
Schoni	Frieder		168				
Sellie	Auguste - Hans		170				
Schärer	Elke		180				
Schwertfeger	Lea - Helmi		181				
Schmoeker	Johannes		193				
Schuylenburch	van / Mebold - Albert - Willem		198				
Sauthier	Jules		207				
Schertens	Rosa - Marie		210				
Suter	Anna - Maria		218				
Sant Martin	Marie - Eberik - Josephine		219				
Schlangeter	Camille - Odete - Edmond		227				
Schmidli	Arthur		229				
Spidel	Adolphe - Ulric		245				
Spycher	Karolina		246				
Savio	Luise - Alexandrine		248				
Schläppi	Susanne - Henriette		279				
Sigrith	Kurt - Hubert		280				
Seydoux	Anna - Marguerite - Adèle		287				
Salvi	Colomba		302				
	1921						
Shater	John - Maurice - Mylne		308				
Schmid	Marie - Elisabeth - Caroline		312				
Salvi	Giuseppe - Franca		313				
Scharad	Rosa		314				
Studer	Johann		318				
Schoepf	Charles - Gerard		321				
Saugy	Marie - Josephine		325				
Schönk	Cécile - Adèle		329				

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a date or page number, located in the upper right quadrant.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper right quadrant.

Handwritten text, possibly a date or page number, located in the middle right quadrant.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the middle right quadrant.

Vertical text on the left edge of the page, possibly a page number or binding mark.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1919.						
Caillend	Gabrielle.	arabe	6.				
Currian	Fanny.	Marquise	58.				
Calon	Gustave - Marie - Louis		70				
Calon	Emma		70				
Castuz	Louis		76.				
Chiemor	Friedrich		96.				
Grand	Georges - Alfred		98.				
Chum de Valle	Salvador - Mary - Graham		109				
	1920.						
Corrent	Marie - Josephine - Ida		136				
Chudi	Christoph - Albert		141				
Crabichet	Emili - Katharina		145				
Craverney	Alice		147				
Cabord	Marius		153				
Thomas	Josef - Eugen		161				
Normer	Charles		185				
Chommet	Blanche - Emma		190				
Carantini	Carlo - Umberto		224				
Cheremoff	Yvonne - Alice		250.				
	1921						
Currian	Rose - Berthe		311				
Cause	Olympe - Adrien		345				
Chorney	Marquise		352				
Conella	Guisepe		361				
Curin	Marceline - Bernadette		366				
Chommen	Heinrich		378				
Cummel	Sophie - Emilie		390				

T
U
V
X
Y
Z

U

V

X

Y

Z



V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Vertical handwritten text along the left margin, possibly a list or index.]

238

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Richard	Germaine	Hennette	7	Kallotton	André - Julie - Madeleine - Mathilde		41
Reigmann	Hermette - Hedwig		9	Kallotton	Emilie - Hermette		49
Ricky	Albert - Henri		19	Kirchoud	Rosine - Augustine		55
Ricky	Emile - Paul		31	Kaller	Olga - Bertha		92
Waltmer	Arthur		43	Koglin	Christine - Amalie		100
Ricky	Charquente - Hélène		61	Kirmand	Jean - Jaugud		103
Kettstein	Jean - Alfred		88	Julliamy	Robert - Henri		108
Wolf	Adrian - Josef - Maria		116	von Arkay	Blomont - Raimond - Johann		109
Kittenbach	Niklaus - Alfred - Friedrich		117	von Kittenbach	Niklaus - Alfred - Friedrich		117
	1920			Tiquorat	Ami		119
Weber	Kurt - Otto		139	Tiago	Etienne - Ernest		120
Witte (de)	Alfred - Francis - Auguste - Edouard - Pierre		149	Tiago	Aimé - Ernest		124
Willmer	Josef		171		1920		
Welli	Ernest		184	Kirmand	Marie - Oscar		166
White	Herbert - Arthur		187	Tiquorat	Julius		179
Richard	Constant - Emile		188	von Schnijlenburg	Hilbold - Albert - Willen		198
Betterle	Albert		199	Tallino	Francois		204
Weber	Louise - Bertha		199	Veillard	Elise - Rose		205
Weber	Frida		234	van Rytryk	Willen		226
Wintzenried	Lina		239	Véron	Louis - Joseph - Marie		233
Wyl	Frida		261	Vernet	Marie - Auguste - Alexandre		240
Wolf	Ida		295	Vallet	Jeanne		241
	1921			Vucina	Anna		255
Wirth	Paul - Emile		320	Kallotton	Jeanne		257
Wyl	Paul - Louis - Marie		330	Kirchoud	Louise - Marie		275
Ricky	Georget - Constant		332	Veillard	Juliette - Blanche		276
Wittner	Marie - Louise		348	Karhron	Jean - Samuel		293
Richard	Cécile - Marie		350		1921		
Wengartner	Niklaus		360	Pittel	Max		307
Will	Nicko - Emile		366	Vogeli	Emma		308
Will	Louise		372	Vidoz	Edouard - Emile		319
Weber	Mina		375	Vaso	Ida		326
				Vignola	Walthor		327
				Pigne	Emile		376

W
V
X
Y
Z

X
Y
Z

do
in
2
fo

Handwritten notes in a cursive script, possibly including the words "Kontak" and "Benedictus".



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1919							
1919							
Yerbin	Louis		115				
1919							
Zillinger	Elise		5				
Zahn	Elisabeth - Johanna - Emma		36				
Zimmermann	Albertine - Marie		53				
Zoulpiaz	Uli - Rey		71				
Zimmermann	Louise - Paula		125				
	1920						
Zwahlen	Udick - Lina		162				
Zuber	Simon - Emile		189				
Zeltner	Werner		208				
Zorck	Carolina - Britta		263				
Zenone	Elise - Mathilde		278				
Zivelli	Egido - Paul - Luigi		288				
	1921						
Ziem	Marguerite - Agnes - Hermine		355				
Zimmermann	Bertha		374				

P. 1.001 - 1.000

X
Y
Z

Le Département de Justice et Police

accuse réception à l'Officier de l'état civil de Aboukeur :

a) des pages — à — du vol. — du double du registre A des naissances ;
» » 305 à 400 » 16 » » » » » » mariages ; *avec le répertoire.*
» » — à — » — » » » » » » décès ;

b) des pièces annexées au registre B, reçues de l'étranger, ci-après :

naissances — , mariages — , décès —
Lausanne, le 3 novembre 1921

Pour le Chef du Département et par ordre.

G. Ballif